



Université d'Abomey-Calavi



**Ecole Doctorale
Pluridisciplinaire
« Espaces,
Cultures et
Développement »
(EDP)**



**Chaire UNESCO
« Science,
Technologie et
Environnement »
(CUSTE)**

Thèse de Doctorat Unique pour l'obtention du grade de : Docteur en Sociologie et Anthropologie de l'Environnement et du Développement à l'Université d'Abomey-Calavi

**Spécialité : Sociologie et Anthropologie de l'Environnement et du
Développement**

Option : Géographie et Gestion de l'Environnement

N° d'enregistrement : ... - .. / EDP/ FLASH/ UAC

Thème :

**ACTEURS, LOGIQUES, CONFLITS AUTOUR DE LA FORÊT
CLASSEE DE L'OUEME-BUKUU ET IMPLICATIONS SUR LA
BIODIVERSITE ET LA QUALITE DE VIE**

Présenté par Oté Athanase BADJAGOUN

sous la direction scientifique de :

Michel BOKO, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin
Académicien et Prix Nobel de la Paix.

Membres du jury :

Président : Francis AKINDES, Professeur Titulaire à l'Université d'Abidjan, République de Côte d'Ivoire.

Rapporteur : Michel BOKO, Professeur Titulaire à l'Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin.

Examineurs : - Yolande OFUEME BERTON, Professeur Titulaire à l'Université de Brazzaville, République du Congo.

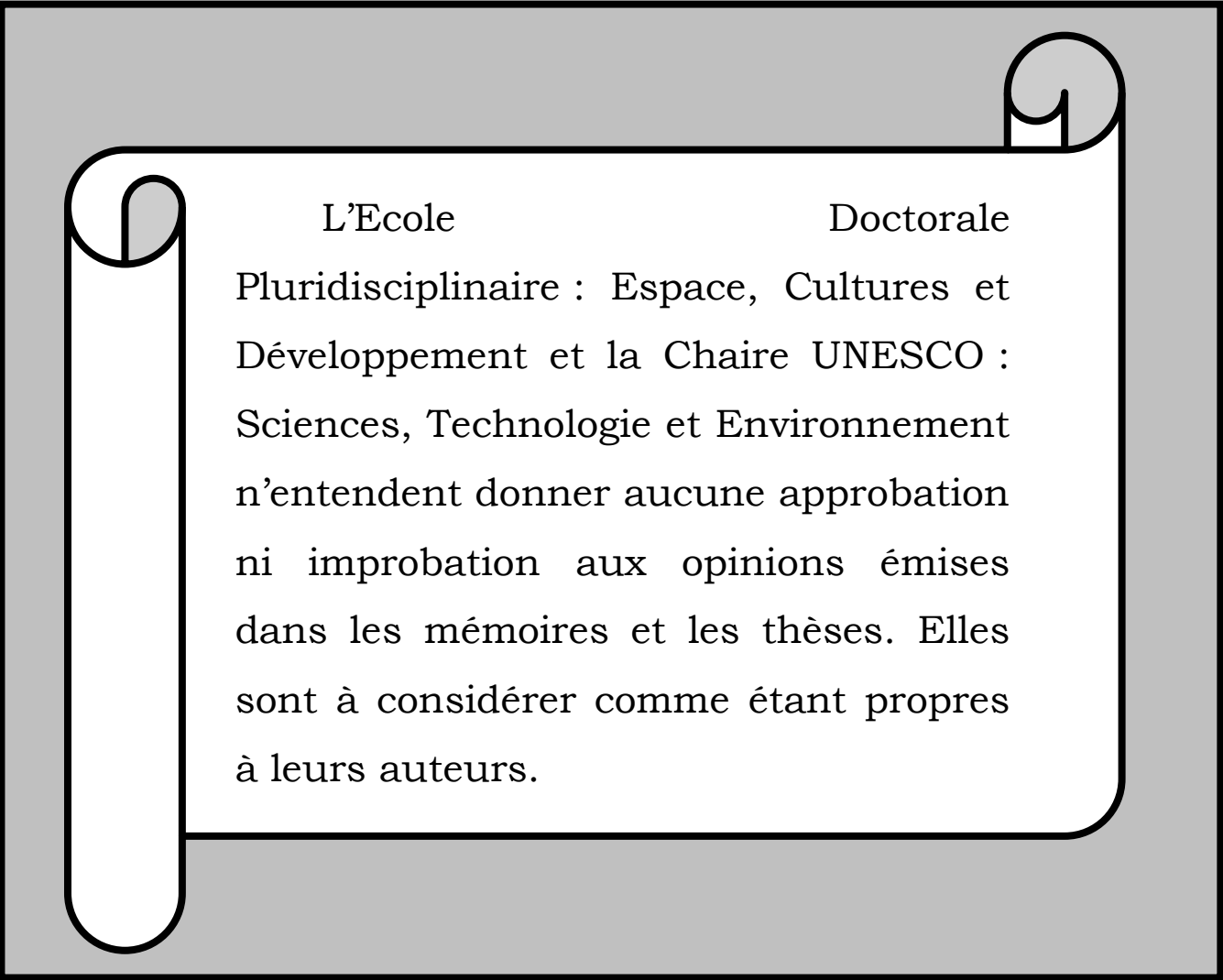
- Gauthier BIAOU, Maître de Conférences à l'Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin.

- Christophe S. HOUSSOU, Maître de Conférences à l'Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin.

Albert TINGBE-AZALOU, Maître de Conférences à l'Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin

Date de soutenance : xy juin 2012

Mention :



L'Ecole Doctorale
Pluridisciplinaire : Espace, Cultures et
Développement et la Chaire UNESCO :
Sciences, Technologie et Environnement
n'entendent donner aucune approbation
ni improbation aux opinions émises
dans les mémoires et les thèses. Elles
sont à considérer comme étant propres
à leurs auteurs.

SOMMAIRE

LISTE DES CARTES ET FIGURES	5
Liste des cartes	: 5
DEDICACE	9
REMERCIEMENTS	10
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	13
RESUME	15
PREMIERE PARTIE	: 22
CHAPITRE PREMIER	: 24
DEUXIEME CHAPITRE	: 69
CADRE PHYSIQUE DE L'ETUDE	69
TROISIEME CHAPITRE	: 120
METHODOLOGIE GENERALE	120
SECONDE PARTIE	: 152
RESULTATS ET ANALYSES	152
QUATRIEME CHAPITRE	: 154
MODE D'HABITAT ET DIVERSITE BIOLOGIQUE	154
CINQUIEME CHAPITRE	: 178
DIVERGENCE DE MODES DE GESTION DES	178
SEPTIEME CHAPITRE	: 222
CONFLITS ET RESSOURCES	222
NATURELLES	222
Ces derniers résultats tout autant importants que les précédents, viennent conforter davantage la sous-hypothèse 3 qui stipule que les confrontations entre logiques et perceptions des acteurs sociaux en présence autour d'intérêts spécifiques réduisent la biodiversité et la qualité de vie dans les aires à intérêt écologique du département des Collines d'une part et de l'autre, renchérissent l'objectif spécifique 3 qui vise à évaluer les effets des conflits sur la diversité biologique des aires à intérêt écologique et la qualité de vie dans le département des Collines. Ils dévoilent les rapports qui existent entre les conflits et l'état de la biodiversité et de la qualité de vie à travers la typologie, la fréquence, les causes, les formes, les stratégies, le fonctionnement (interne et externe), le lieu, le matériel, l'équipement et le déclenchement de quelques conflits et les mutations qu'ils ont engendrées. L'analyse a été organisée en quatre sections. La première décrit les conflits et la deuxième section, les instances de régulation de ces conflits. La troisième section compare les niveaux de dégradation des composantes naturelles de l'environnement et les mesures de pérennisation par site et la dernière interprète l'utilité de la forêt déclarée par les segments sociaux des acteurs en présence.	223
HUITIEME CHAPITRE	: 244
SYNTHESE ET DISCUSSIONS	244
GENERALES DES RESULTATS	244

CONCLUSION GENERALE ET	249
RECOMMANDATIONS	249
<i>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</i>	262
LISTE DES ANNEXES	297
<i>Annexe 1 : Guide d'entretiens libre et semi-structuré adapté :</i>	298
TABLE DES MATIERES	321

LISTE DES CARTES ET FIGURES

Liste des cartes :

<u>Carte 1</u> :	Carte de la forêt classée de l’Ouémé-Buku : Forte croissance démographique à dominance migratoire et agricole	61
<u>Carte 2</u> :	Carte de la Commune de Bantè	62
<u>Carte 3</u> :	Carte de la Commune de Dassa-Zoumè	63
<u>Carte 4</u> :	Carte de la Commune de Glazoué	64
<u>Carte 5</u> :	Carte de la Commune de Ouèssè	65
<u>Carte 6</u> :	Carte de la Commune de Savalou	66
<u>Carte 7</u> :	Carte de la Commune de Savè	67
<u>Carte 8</u> :	Carte du département des Collines	68

Liste des figures :

<u>Figure 1</u> :	Evolution des températures mensuelles à Savè 1961-2002	70
<u>Figure 2</u> :	Evolution de l'ETP au cours de l'année (1974 - 2004).....	71
<u>Figure 3</u> :	Courbe de l'erreur d'estimation de la taille de l'échantillon	124
<u>Figure 4</u> :	Demande foncière par mode d'habitat	139
<u>Figure 5</u> :	Degré de mutations dégradantes de l'environnement par mode d'habitat	142
<u>Figure 6</u> :	Etat de la biodiversité par mode d'habitat	146
<u>Figure 7</u> :	Proportions des modes d'habitat dans la région	150
<u>Figure 8</u> :	Logique par mode d'habitat	152
<u>Figure 9</u> :	Divergence de modes de gestion des ressources naturelles	158
<u>Figure 10</u> :	Méthode de collecte des redevances à DANI et à AYEJOKO	166
<u>Figure 11</u> :	Proportions des différents modes d'accès aux ressources	187
<u>Figure 12</u> :	Formes de sécurisation foncière par localité observée	193
<u>Figure 13</u> :	Typologie et fréquence des conflits	196
<u>Figure 14</u> :	Typologie et fréquence des conflits par localité	197
<u>Figure 15</u> :	Typologie des instances traditionnelles de régulation des conflits et fréquences des recours à elles	201
<u>Figure 16</u> :	Typologie des instances traditionnelles de régulation des conflits et fréquences des recours à elles par localité	202
<u>Figure 17</u> :	Typologie des instances modernes de régulation des conflits et fréquences des recours à elles	203
<u>Figure 18</u> :	Typologie des instances modernes de régulation des conflits et fréquences des recours à elles par localité	204
<u>Figure 19</u> :	Typologie des instances modernes de régulation des conflits et fréquences des recours à elles par segment social	205
<u>Figure 20</u> :	Proportions de la dégradation des composantes naturelles des ressources environnementales des aires à intérêt écologique	206

<u>Figure 21:</u>	Proportions de la dégradation des composantes naturelles des ressources environnementales par localité	207
<u>Figure 22:</u>	Mesures de pérennisation des ressources naturelles de l'environnement et fréquences de recours à elles	208
<u>Figure 23:</u>	Mesures de pérennisation des ressources naturelles de l'environnement et fréquences de recours à elles par localité.....	209
<u>Figure 24:</u>	Utilité de la forêt pour les acteurs en présence dans les aires à intérêt écologique du département des Collines	214

Aucune entrée de table d'illustration n'a été trouvée.

DEDICACE

A

- **Dieu SU** : Créateur du Ciel et de la Terre,
de l'Amour et de la Paix,
de l'Espace et du Temps ;
- Mon feu père **Arawo Oroum Akorere**
Okunmasun Théophile BADJAGOU ;
- Dr **Claude Ashabi ASSABA** (Cl. ASS.).

REMERCIEMENTS

Qu'il me soit permis de remercier ici :

- Mon Directeur de Thèse, le Professeur Michel BOKO, pour sa totale disponibilité face aux multiples sollicitudes, à l'immense intérêt scientifique et à l'attention particulière nécessaires à la bonne conduite de la présente étude malgré son agenda véritablement chargé. Ainsi, me donnez-vous envie de vous suivre pour vous ressembler ;
- feu Docteur Claude Ashabi ASSABA, anciennement Codirecteur de la présente étude pour sa fidélité à l'idéal commun.

Merci très chaleureusement aux Professeurs :

- Albert NOUHOUAYI, Chef de la Filière Sociologie et Anthropologie du Développement à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire : Espace, Cultures et Développement pour son enseignement au-delà du discours de ce que « l'Anthropologie n'est plus la chambre du passé mais celle du présent pour un avenir meilleur » ;
- Elisabeth et Honorat AGUESSY pour tout ;
- Brice SINSIN, Vice-Recteur Chargé de la Recherche Scientifique, pionnier et ami des "aires à intérêt écologique" ;

- Christophe Sègbè HOUSSOU, Doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC);
- Benoît N'BESSA et Gauthier BIAOU;
- Amédée ODOUNLAMI, Amévor AMOUSSOU-GLIKPA, Christian AGOSSOU et Boubacar IMOROU pour leur soutien moral sans lequel la nuit de l'Orphelin aurait été plus longue et pour leurs précieuses contributions à la réalisation et à l'amélioration de cette thèse.

Que tout le Corps Enseignant et le Personnel Administratif des Facultés des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi et de l'Université de Parakou et de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire : Espace, Cultures et Développement en particulier d'une part puis de la Faculté des Sciences et Techniques en général et de la Chaire UNESCO : Sciences, Technologie et Environnement de l'autre, trouvent ici l'expression émue de ma profonde gratitude.

Je m'en voudrais d'oublier :

- ma très chère mère Veuve Inaalu Arowate Ayijo Yéwa Juliette ESIN – ALAGBE – DATE épouse BADJAGOU pour sa besogne de Sisyphe à mon sujet ;
- mes épouses Yvonne, Amina, Béatrice ;
- nos filles : Ire Ifatunu Gisèle-Michèle, Ariwo Kayinfa Mireille-Vermeille, Odee Estelle-Arielle Amélie, Elawu Yeuntola Christiane-de-Nana, Ejege Kobero Paula-Xénia, Oshukpa Agoyi Claudette-Paulette Vicencia;

- nos fils Ojoju-Eleda-Aiye Yoan-Macs Edouard, Akoshiaiye Yves-Kévin et Kabiyesi-Oluwa Aubin-Albin ;
- mes frères Suru Ojuni Pascal et Ogan-ilu Obosa Louis BADJAGOU ;
- nos sœurs Kobile Rosalie, Teleyin Adèle, Akala Véronique, Abashinu Sylvie et Abajaye Jacqueline ;
- les Initiés Oliwo Fashe, Oliwo-Ife Ishoka, Arawo Daja, Ojimana Koshiadashe, Awo Ajijofe, Awo Oke, Awo Maga, Awo Agba, Awo Akara, Awo Gbegbe, Awo Ako, Awo Igbo, Awo Ira, Awo Irebo, Awo Kamishe, Awo Iramboowo, Awo Ogban-Inu, Awo Ikpesin, Awo Ogede, Awo Shala, Awo Kutuile, Awo Agbale, Awo Akpadido, Awo Ifabode, Awo Akoungo, Awo Eye, Awo Gilifo.

- Nous nous en voudrions d'oublier les ami(e)s : Abel DOSSOUMOU, Fabiens AFFO, Julienne OTCHOUMARE, Djalil PIO et Aurore GNACADJA.

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABE	: Agence Béninoise pour l'Environnement
CEE	: Communauté Economique Européenne
CCC	: Communication pour le Changement de Comportement CDB
CENATEL	: Centre National de Télédétection
CIFRED	: Centre Inter facultaire de Formation et de Recherche en Environnement pour le Développement Durable
CNDD	: Commission Nationale de Développement Durable CNUE
EPAC	: Ecole Polytechnique Universitaire d'Abomey-Calavi
ECOSOC	: Conseil Economique, Social et Culturel de l'Union Africaine
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FLASH	: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
FSA	: Faculté des Sciences Agronomiques
IEC	: Information - Education - Communication
INSAE	: Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
MEHU	: Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEPN	: Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
PAE	: Plan d'Action Environnemental

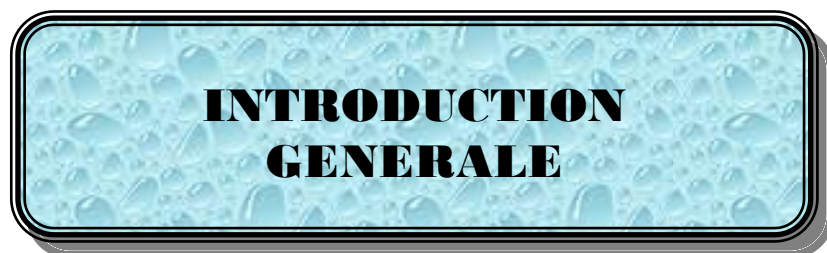
- PAS** : Programme d'Ajustement Structurel
- PGRN** : Programme de Gestion des Ressources Naturelles
- PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- SISE** : Système d'Informations Sur l'Environnement
- UAC** : Université d'Abomey-Calavi
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

RESUME

Cette thèse analyse les logiques des acteurs présents autour de la forêt classée de l'Ouémé-Buku (Bukuu ou Boukou) dans le Département des Collines en République du Bénin et les implications de leurs conflits sur la diversité des espèces et la qualité de vie. Ne pouvant conclure à l'évidence d'aucune des thèses ni de MALTHUS, HARDIN et KEYFITZ d'un côté, ni de BOSERUP, MOUNIER et LOCATELLI de l'autre au regard des logiques des acteurs en présence dans ce milieu africain, elle s'inscrit autrement dans la trilogie population- environnement- développement durable. La forêt classée de l'Ouémé-Buku offre un cadre idéal à l'étude de cette problématique des populations riveraines des aires à intérêt écologique dans leurs rapports avec la nature pour un changement social total, global et durable. Elle couvrait 20.500 hectares le 13 Août 1954 à son classement par l'Administrateur Colonial TORRE. Les segments sociaux riverains issus de divers itinéraires migratoires, s'approprient différemment cette décision publique de création d'une barrière floristique solide entre le climat de type soudanien du nord et celui de type subéquatorial du sud du pays avec une récurrence d'indices de fortes pressions anthropiques diversement perçues, vécues ou subies et parfois sources permanentes de conflits. Ainsi, la question de base s'énonce en ces termes: « Dans quelles mesures les décisions publiques sur la protection de la biodiversité ont-elles modifié les rapports des sociétés à leur environnement au niveau local ? ». La recherche part de l'hypothèse générale selon laquelle ces riverains des aires à intérêt écologique ignorent, s'indifférencient ou contournent les décisions publiques de protection de la qualité de leur environnement pour ajuster plutôt leurs pratiques à leurs perceptions et leurs logiques. L'objectif de la recherche est de contribuer à une gestion rationnelle des écosystèmes par une meilleure connaissance des logiques et des perceptions des acteurs. La méthodologie adoptée pour mener la recherche est le canevas de l'ECRIS incluant l'approche dite "multi-méthodes à partir de recherches qualitatives de terrain". Cette démarche exige une investigation de longue durée sur le terrain. Les résultats de la thèse font ressortir que d'une part, contrairement aux autochtones à logique écolo centrique et à mode d'habitat de type rue, les allogènes surtout ceux originaires du sud de la région ont une logique anthropocentrique et adoptent un mode d'habitat de type dispersé, à forte demande foncière, dégradant de l'environnement et réducteur de la biodiversité des aires à intérêt écologique autour de la Forêt Classée de l'Ouémé-Buku et que de l'autre, la divergence des logiques et des perceptions qui fonde celle entre les modes de gestion des ressources environnementales nourrit des conflits latents et des affrontements à violences variables entre acteurs sociaux en interactions autour d'intérêts spécifiques. Plusieurs stratégies ont été mises en œuvre pour partager la conception de l'ordre social propre aux uns avec les autres afin de rendre légitimes les positions privilégiées qu'ils occupent en définissant les atouts exigés dans un champ social et en le monopolisant. Ces stratégies ont eu des conséquences parfois néfastes sur la société, la biodiversité et ont handicapé la mise en œuvre de certaines décisions publiques sur la protection de l'environnement et la qualité de vie des populations.



SUMMARY



**INTRODUCTION
GENERALE**

Toute société éprouve le besoin d'entretenir et de raffermir les idées, les sentiments et les comportements collectifs qui font son unité et sa personnalité (BADJAGOUN, 1986). Tout est donc perception et logique des acteurs. Cette thèse analyse les logiques des acteurs riverains des aires à intérêt écologique, leurs modes de gestion et leurs implications sur la diversité des espèces et la qualité de vie en milieu africain à travers le processus d'appropriation des décisions publiques relatives à la protection de l'environnement dans le département des Collines en République du Bénin. La théorie de BOSERUP (1970) qui stipule que la pression démographique induit l'innovation, le changement technologique et le développement agricole est trop optimiste au regard de la réalité autour de la Forêt Classée de l'Ouémé-Bukuu. Celle de MALTHUS (1798) pour qui la pression démographique ne peut engendrer que des effets néfastes comme la dégradation de la qualité de l'environnement, la famine et l'exode rural est à l'opposé trop pessimiste. L'étude de l'appropriation d'une décision publique comprise à la suite de LASCOUMES et LE GALEES (2009 :5), comme "toute action collective qui participe à la création d'un ordre social et politique, à la direction de la société, à la régulation de conflits" permet de comprendre la conciliation des logiques des acteurs qui fondent leurs modes de gestions des ressources naturelles et des décisions publiques de protection de l'environnement est un enjeu majeur. Un autre plus grand est la mise en œuvre de la décision étant donné que les acteurs auxquels elle s'applique sont en interactions sur plusieurs enjeux divergents. Les monades sociologiques riveraines de la Forêt Classée de

l'Ouémé-Buku offrent une récurrence d'indices qui constituent un cadre idéal d'analyse pour comprendre les stratégies d'adaptation et d'appropriation développées par les acteurs pour la protection de la diversité biologique autour des aires à intérêt écologique. La biodiversité est selon BARBAULT et CHEVASSUS-AU-LOUIS (2004 :12), « un tissu de populations en interactions, organisé spatialement en écosystèmes-toundras, steppes, forêts tempérées, savanes, forêts tropicales, lacs et rivières, océans et récifs coralliens ; mais aussi champs, prairies et plantations. C'est la biosphère et ses équilibres, à l'interface du géologique et du climatique, qui sont la conséquence d'une multitude de populations d'espèces différentes et de cycles biogéochimiques de microsite en microsite, d'écosystème en écosystème jusqu'à la planète toute entière ».

D'un côté, plusieurs travaux montrèrent que la décennie 1990 réhabilita la protection de la biodiversité (MEHU/ABE, 2000 :81-84) avec la signature le 13/06/92 de la Convention sur la Diversité Biologique exposée le 30/06/94 à la Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement Durable, le Rapport National sur la Diversité Biologique et l'Agenda 21 National rédigés en 1997. Mais la grande tragédie, c'est qu'à l'inverse, les aires à intérêt écologique du département des Collines furent trouvées sur le terrain dans un état avancé de délabrement et de dégradation avec une extension rapide des champs, des jachères et des zones de pâturage au détriment des formations végétales (GUEDOU, 2001). De l'autre, les données de terrain 2008

révélèrent quarante huit conflits enregistrés en vingt quatre ans à Savè de 1982 (fin SNAFOR) à 2006 (début Changement). La question centrale qui se pose ici est de savoir pour quelle(s) raison(s) les diverses décisions publiques prises par différents dirigeants de niveaux distincts à des époques dissemblables n'ont-elles pas permis une meilleure protection de la biodiversité et de la qualité de vie au niveau local dans ces aires à intérêt écologique ?

Pour y répondre, des investigations furent réalisées sur six sites autour de ces aires à intérêt écologique de 2006 à 2011 en raison de l'état de leur environnement malgré une promiscuité avec la Forêt Classée de l'Ouémé-Buku et enfin en raison de la fréquence des conflits de propriété, d'usage et d'exploitation des ressources agropastorales entre différents acteurs.

La présente thèse est une contribution à la protection de la biodiversité au moyen d'une gestion rationnelle des écosystèmes à partir d'une meilleure connaissance des logiques des acteurs et de leur prise en compte dans l'élaboration des actions publiques de protection de la diversité des espèces. Les résultats des recherches empiriques réalisées en réponse à la question centrale s'articulent autour de sept chapitres en deux parties distinctes outre l'introduction et la conclusion. La première partie en trois chapitres présentera les fondements de l'étude. Le premier chapitre présente le cadre théorique de l'étude. Celui physique par rapport à l'évolution des politiques publiques de protection de la diversité des espèces fait l'objet du deuxième chapitre et le troisième présente la méthodologie générale adoptée. La seconde partie est consacrée, en cinq

chapitres à vocation quasiment autonome à la manière d'un article scientifique, à la présentation des résultats, aux analyses, à leur synthèse, et aux discussions. Le chapitre 4 présente les résultats de l'étude susceptibles d'aider à apprécier les rapports fins entre le mode d'habitat, le mode de gestion des ressources environnementales, les perceptions, les logiques des acteurs en présence et l'état de la diversité biologique. Le chapitre 5 fait ressortir des profondeurs de la divergence des modes de gestion des ressources environnementales, les tensions, dissensions, confrontations, luttes et conflits. Le chapitre 6 révèle l'image de base actuelle des aires à intérêt écologique comme de véritables arènes de confrontations entre acteurs en présence. Le chapitre 7 étudie les conflits engendrés par les perceptions et les logiques et leurs implications sur la biodiversité et la qualité de vie dans ces aires à intérêt écologique en vue d'une synthèse et de la discussion générales de ces résultats de la thèse (chapitre 8).



PREMIERE PARTIE :
FONDEMENTS DE L'ETUDE

Comme l'a bien dit DESCOLA, 2004 :80, « l'examen comparatiste, au sein d'un même ensemble social et culturel, des variations synchroniques dans les techniques d'usage et les systèmes de représentation de la nature en fonction des types d'habitat représente sans nul doute, une entreprise épistémologiquement plus plausible que la mise en parallèle abstraite de sociétés qui n'ont à priori comme seul point commun que la coprésence. L'effet d'une éventuelle différence dans les modes de socialisation de la nature selon les écotypes peut ainsi être assigné à partir de paramètres clairement définis, quantifiables et ethnographiquement incontestables ». C'est pourquoi cette partie présentera les fondements de la recherche à travers ses bases théoriques et son cadre pratique : physique et méthodologique en trois chapitres. Le premier abordera le cadre théorique, le second chapitre, celui physique et le troisième présentera la méthodologie générale de la recherche.



CHAPITRE PREMIER :
CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

Ce chapitre essaiera de présenter les bases théoriques de la recherche en cinq sections. Il s'agira des raisons objectives et subjectives du choix du thème et de la monade sociologique en vue d'établir la pertinence de l'étude dans la première section.

La seconde récapitulera les documents essentiels consultés dans les divers centres documentaires visités et analysera la bibliographie.

La troisième section tentera de faire l'état de la question.

La quatrième présentera la problématique de recherche de la thèse.

La cinquième clarifiera enfin les différents concepts organisateurs de l'étude.

La littérature sur la relation entre la population et le développement est particulièrement abondante et large (JOUVE, 2004 ; MENU, 2001 ; LOCATELLI, 2000 ; FAO, 1999 ; FLOQUET & MONGBO, 1998 ; ARIZPE *et al*, 1994, MELVILLE & SERPANTE, 1994 ; MOUNIER, 1992 ; KEYFITZ, 1991 ; BOSERUP, 1970 ; HARDIN, 1968 ; THEIL, 1963; MALTHUS, 1798). Suite à la conférence de Stockholm (Suède) en 1972, l'environnement vient s'y ajouter mutant ainsi le binôme en un trinôme population - environnement - développement (CENAGREF, 2005; YANTIBOSSO, 2005; ANDRE, DELISELE, REVERET, 2003; LES ACADEMIES DES SCIENCES, 2003; LEROND, LARRUE, MICHEL, ROUDIER *et* SANSON, 2003; GERIN, GOSSELIN, CORDIER, VIAU, QUENEL *et* DEWALILLY, 2003; BANOIN & GUENGANT, 1998; MAÏGA, 2000; SOGBOHOSSOU, 2000; BARNABE *et* BARNABE-QUET, 1997; SOFOWORA, 1996; CAUDERON, FRIDLANSKY *et*

MOUNOLOU, 1995; SNRECH, 1994; AGBO et *al*, 1990; SINSIN, 1985; PNUD, 1979). Le rapport Brundtland (CMED, 1987) introduit le concept de développement durable entériné au sommet de la terre tenu à Rio de Janeiro en 1992. D'où la nécessité d'établir la relation triangulaire de présager des mesures pratiques susceptibles de faciliter la réalisation de cet idéal. La présente thèse s'inscrivant dans cette thématique, il s'avère important d'en établir la pertinence.

1.1.1- PERTINENCE DU THEME ET DU CADRE D'ETUDE

La pertinence de la protection de la diversité des espèces et de la qualité de vie pour la durabilité de tout processus de développement n'étant plus à démontrer, la présente section présentera les raisons subjectives et objectives du choix du thème et du cadre d'étude.

1.1.1.1- Du thème : perceptions et logiques des acteurs contre simple croissance démographique

En Afrique sub-saharienne, les relations entre agression de l'environnement et faillite du développement apparaissent le plus brutalement (AGRASOT et *al*, 1993) dans un contexte de forte croissance de la population (BANQUE MONDIALE, 1989). Pourtant, la théorie de BOSERUP (1970) stipule que la pression démographique induit l'innovation, le changement technologique et le développement agricole à l'opposé de MALTHUS (1798) pour qui la pression démographique ne peut engendrer que des effets négatifs : dégradation de la qualité de l'environnement, famine, exode rural (HOUNGBO, 2008 : 2).

Il y a là un malaise épistémologique persistant autour de la qualité dans la croissance démographique.

1.1.1.1.1- Raisons subjectives

Déjà et de plus en plus, des problèmes majeurs de santé sont sans solution. Diverses maladies incurables défont l'existence humaine sous le regard désolé d'initiés cependant pourvus de formules de recettes efficaces avérées. Ces «sachants»¹ impuissants faute des matières premières disparues en flammes, en fumées et en cendres répétitives des feux de brousse se résignent à la prophétie de l'oracle Ifa-Orunmila² ou divination africaine à travers son signe géomantique OGBE-ATE ou OGBE-ERETE qui dit entre autres :

“a wa ku wishi wishi li ε bu : egian, ε raan, oniyaan katun”

c'est-à-dire :

a wa ku : ils sont (en train de) mourir ou ils meurent

wishi wishi : en grands groupes ou en désordre

li ε bu : dans brousse brûlée

egian, : végétaux,

ε raan, : : animaux

oniyaan katun : et êtres humains mêmes

ceci peut être rendu par :

“ la flore, la faune et les établissements humains disparaissent perlés sur brûlis (par manque de sol et d'air ; de nourriture et d'eau ; de médicament et d'affection). ”

C'est tout dire. Et où allons-nous si l'on ne pourra pas éviter les disparitions d'un nombre important d'espèces d'ici à 2050 selon la Monographie béninoise sur la biodiversité, 2007 avec

¹ Sont ainsi appelés, les savants endogènes détenteurs du savoir, du savoir-faire, du savoir-être, du savoir-vivre ensemble, du savoir se transformer pour arriver à transformer les autres.

² Ifa Orunmila ou divination africaine est le corpus de connaissances par excellence comprenant des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être, des savoir-vivre ensemble et des savoir se transformer pour arriver à transformer les autres.

un taux de dégradation des années 1950 (années de classement) à 1998 estimé à 38% soit une superficie d'environ 430.660 km² pouvant entraîner l'extinction d'ici à 2015, de 13% des espèces qui subsistent encore aujourd'hui (CIPQV, 2004 : 44)? La bonne gouvernance de la biodiversité visée par cette thèse est déterminante pour la survie des générations présentes et futures.

1.1.1.1.2- Raisons objectives

Vu ce tableau peu reluisant de la situation en Afrique en général et particulièrement en Afrique sub-saharienne (AGRASOT et *al*, 1993 ; BANQUE MONDIALE, 1989), continuer de s'aligner derrière l'une quelconque de ces deux thèses aussi susceptibles d'améliorations sur le plan de la diversité des espèces et celui de la qualité de vie pose problème.

La biodiversité est très importante pour l'homme car sa vie même est dépendante de la capacité de séquestration du carbone ou CO₂ par les plantes. Les aires protégées sont les seuls lieux de conservation des éléments rares des écotopes, des ressources biologiques et de la diversité des espèces. Elles ont des fonctions multiples à savoir esthétique, ludique, didactique, vitale et sécuritaire. Mais elles sont dans un état de dégradation avancée (GUEDOU, 2001) et menacées de disparition du fait de l'action anthropique due aux perceptions et aux logiques des acteurs, sources de conflits (BADJAGOUN, 2009). Ainsi, urge-t-il d'initier et de réaliser des études scientifiques qui visent la sauvegarde de la biodiversité et de la qualité de vie avec pour entrée, les perceptions et les logiques des acteurs.

Cette étude traite de la nécessité d'une meilleure connaissance des perceptions et des logiques des acteurs qui fondent et expliquent les modes de gestion des ressources environnementales pour une bonne gouvernance de la biodiversité et de la qualité de vie dans les pays en développement surtout autour des aires à intérêt écologique dont la Forêt Classée de l'Ouémé-Bukuu dans le département des Collines en République du Bénin.

1.1.1.2- Du choix de la Forêt Classée de l'Ouémé-Bukuu : un cadre idéal de protection mais dégradé

La Forêt Classée de l'Ouémé-Bukuu dans le département des Collines est à la charnière entre le nord et le sud du pays. C'est le site stratégique idéal d'une barrière forestière à la «sahellisation»³ au moyen du classement. Le département des Collines dispose actuellement de 1 631,7 km² de forêts naturelles et artificielles classées par l'Etat (PAE, 1992 : 48). On y note « un grave problème de déforestation lié à l'exploitation charbonnière, notamment par la coupe à blanc de plusieurs essences dont le *Prosopis africana* très résistant et séquestreur de CO₂ pour l'approvisionnement des grandes villes du pays » (PAE, 1992 : 48), à une technique culturale extensive de plantes à tubercules et racines, des coton et autres produits de rente.

1.1.1.2.1- Raisons subjectives

La plupart de ces aires ont régulièrement abrité des séjours initiatiques au cours de ce dernier quart de siècle.

³ l'avancée du sahel déjà aux portes septentrionales du pays

La phase collective préliminaire des séjours initiatiques a précédé, orienté, impulsé et coordonné des enquêtes approfondies de l'étude comparative menée sur plusieurs sites dans le cadre de la présente thèse.

Elle a commencé par un point des études et des opinions antérieures afin de situer notre analyse.

1.1.1.2.2- Raisons objectives

Cette région se trouve confrontée à de principaux problèmes environnementaux dont les conflits permanents entre agriculteurs sédentaires et éleveurs transhumants d'une part et de l'autre, ceux entre paysans autochtones et migrants agricoles.

Les acteurs en présence autour de ces aires à intérêt écologique sont bipartites en raison de leurs perceptions et de leurs logiques. D'un côté, les migrants anthropocentristes en quête de ressources naturelles et de l'autre, les autochtones pour la plupart Yoruba pré-Oduduwa⁴ (BADJAGOUN, 1986) écolo centristes dont ASSABA (2001) a pu dire : "Peuples d'Afrique de l'Ouest, répartis entre leur berceau (le Nigéria), le Bénin et le Togo, semblent bien indiqués pour cet exercice : tant leur civilisation a beaucoup influencé d'autres dans cette région de l'Afrique, comme elle s'est maintenue et consolidée dans le Nouveau Monde par l'effet de l'esclavage".

L'analyse des fondements culturels de leur unité menée dans un précédent travail (BADJAGOUN, 1986) conforte dans ce choix du groupe enquêté.

⁴ Ils relèvent de la communauté EKA'ARO-EJI'IRE ou EKARO-EJIRE signifiant « Bonjour ! et Bien réveillé ? » en langue yoruba.

1.1.2 - SYNTHÈSE ET ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUES

1.1.2.1- Analyse bibliographique : un triptyque en trois binômes

AMOUZOU, 2009 : 14 fait observer que "l'importance du passage en revue des théories et modèles réside en ce que toute saisie de la réalité est faite part d'une optique théorique et surtout dans le fait que la réalité du développement est si dense qu'une théorie unique ne peut le cerner". Cette section vise à vérifier théoriquement l'existence de rapports entre les perceptions, les logiques des acteurs et l'état de la biodiversité. La validation théorique de tels rapports par la littérature justifiera de plus la pertinence et l'intérêt d'une étude sur le contexte particulier des conflits autour des aires à intérêt écologique du département des Collines. Le triptyque population-environnement-développement durable s'accorde bien en trois binômes :

- croissance démographique et développement (agricole) ;
- pression foncière et état des ressources naturelles et
- biodiversité et développement durable.

1.1.2.1.1- Croissance démographique et développement (agricole)

L'influence de la croissance démographique sur le développement des systèmes de production agricole et la production alimentaire a focalisé l'attention d'un certain nombre de courants de la pensée. Selon le cas, l'accroissement de la population a été perçu soit comme un obstacle, soit comme un moteur du développement agricole. Parmi ces

courants de pensée, on retient essentiellement la thèse des « pessimistes » pour qui l'augmentation du nombre des individus constitutifs de la population engendre surtout des conséquences négatives, et celle des « optimistes » qui ont une perception favorable de la croissance démographique. La première catégorie est représentée par le Religieux anglais Thomas-Robert MALTHUS et les néo-malthusiens tandis que la seconde est représentée par la Sociologue danoise Ester BOSERUP. Ces deux catégories de théories et de modèles traitent essentiellement des relations de la pression démographique avec l'utilisation du sol, l'agriculture et la production alimentaire. (HOUNGBO 2008 : 27-31). Dans son célèbre ouvrage intitulé « *An Essay on the principle of Population* » paru en 1798 et traduit en français en 1963 par Dr Pierre THEIL sous le titre « *Essai sur le principe de population* », en effet, MALTHUS présente la croissance de la population comme un danger. Si rien ne gêne son accroissement, la population croît à un rythme géométrique alors que la production alimentaire croît à un rythme arithmétique. Lorsque la population dépasse un certain seuil, le surplus s'élimine, par exemple par les famines. Ainsi, la difficulté de se nourrir est un obstacle constant à l'accroissement de la population humaine. Cette position de MALTHUS qui ne porte que sur la production agricole sera généralisée par les néo-malthusiens et étendue à l'environnement. Les néo-malthusiens donnent une nouvelle version de la théorie malthusienne en précisant qu'une population trop importante dégrade l'environnement et les moyens de sa production agricole. Cette population migre

lorsque la famine menace, déplaçant le problème dans d'autres régions. L'un des tenants du discours des néo-malthusiens est HARDIN (1968) qui avance qu'un espace fini ne peut supporter qu'une population finie : quand la population augmente, les biens, les ressources ou les produits alimentaires par habitant diminuent jusqu'à atteindre zéro. On peut aussi citer KEYFITZ (1991) pour qui « la destruction écologique de la planète ne dépend que du nombre absolu d'individus qui y vivent ». En 1965, la sociologue danoise Ester BOSERUP publie un ouvrage intitulé « *The Conditions of Agricultural Growth* », traduit en français sous le titre « *Evolution agraire et pression démographique* » (BOSERUP, 1970). Ce livre est largement cité dans la littérature relative à la population, à l'environnement et au développement. BOSERUP montre, à l'opposé de MALTHUS, que c'est l'accroissement démographique qui est le principal facteur de changement en agriculture. Pour elle, la démographie qui était une variable dépendante chez MALTHUS devient une variable explicative (MOUNIER, 1992 ; LOCATELLI, 2000). Elle souligne que si la fréquence des récoltes augmente sur une surface donnée sous l'influence de la croissance de la population, la technologie agricole change dans le sens de l'amélioration de la productivité et de la production agricoles. BOSERUP démontre donc que la pression foncière engendre des effets positifs sur l'agriculture et l'environnement.

A l'analyse de ces deux thèses et au regard de la situation en cours en Afrique, on ne peut conclure à l'évidence d'aucune d'elles. Si la plupart des situations démographiques et

alimentaires d'Afrique donnent l'allure malthusienne, il y a tout de même des cas qui justifient la position de BOSERUP comme les cas du district de Machakos au Kenya et du pays Bamiléké au Caméroun (JOUVE, 2004). GHATAK & INGERSENT (1984) cités par MOUNIER (1992) contestent chez BOSERUP le déterminisme des causalités qui est l'artifice par lequel devient endogène ce qui dans l'analyse classique ne l'était pas, à savoir, l'amélioration des méthodes de production et des outils sous le seul effet de la croissance numérique de la population. Ils affirment en effet que l'on peut constater une simultanéité des phénomènes sans qu'il y ait une relation de causalité nécessaire entre eux : l'analyse de BOSERUP ne va pas au-delà de la constatation de cette simple corrélation. Aussi, MILLEVILLE & SERPANTIE (1994), après analyse de l'évolution agraire dans diverses régions d'Afrique, constatent-ils que cette évolution n'a pas été univoque. L'enseignement tiré par ces auteurs de ce type d'évolution est que le facteur démographique, bien qu'important, n'explique pas tout. Ou du moins ce qui, dans ce facteur détermine le sens du changement, son *substratum* n'est pas encore compris et pris en compte par ces auteurs : la qualité dans la croissance démographique à travers les perceptions et les logiques des acteurs en présence.

En fait, ces deux courants de pensée expriment plus une corrélation observée entre la pression démographique et la production agricole qu'une relation de causalité entre elles (LOCATELLI, 2000) ; ce qui justifie leur validité au plan macroéconomique mais une certaine inconsistance à expliquer

certaines constats au plan microéconomique. Ils considèrent que le lien entre la population et l'environnement est direct et réciproque. Mais, avec le temps, il se révèle qu'aucune de ces deux théories n'est vérifiée dans tous les cas de figures où l'on a affaire à une forte pression démographique. La bonne raison qui justifie que ces théories n'expriment pas une relation de causalité pourrait se trouver dans les cas d'évolutions différentes observées dans des conditions de forte pression foncière, même si limitées au continent africain. Dans certains cas, le schéma de BOSERUP a été vérifié pendant que dans d'autres, la théorie malthusienne répond plus. A cet effet, JOUVE (2004) cité plus haut rapporte deux cas d'évolution du système de production agricole qui répondent au schéma de BOSERUP. En pays bamiléké au sud-ouest du Camérout, certains « quartiers » ayant une densité de la population avoisinant les 1000 habitants par km² arrivent à produire des surplus pour alimenter les villes de Douala et de Yaoundé. C'est aussi le cas du district de Machakos au Kenya où la croissance de la population au cours de plusieurs décennies s'est accompagnée d'une incontestable intensification agricole et d'une amélioration de la gestion des ressources du milieu. Par contre, il rapporte que l'évolution de l'état des ressources naturelles au YATENGA (Burkina Faso) sous l'effet de l'augmentation de la pression foncière ou celle du pays Serer au Sénégal confirment de façon assez manifeste, une dynamique de type malthusien. L'accroissement de la pression foncière s'est traduit par une surexploitation du milieu et une dégradation de l'environnement, mettant en péril la durabilité

de l'agriculture. C'est malheureusement ce dernier cas de figure qui s'observe aussi dans le département des Collines en général et autour des aires à intérêt écologique en particulier. Les systèmes de production agricole n'évoluent pas dans le sens d'une intensification suffisante susceptible d'améliorer la productivité de la terre et de limiter la dégradation physique et de la matière organique du sol. Les principaux problèmes environnementaux actuels du Bénin sont liés à l'accroissement démographique rapide surtout au phénomène migratoire des zones dégradées vers les aires à intérêt écologique, à la pauvreté généralisée, à l'inadéquation entre la consommation des ressources et leur rythme de renouvellement (MEHU, 2001). Les manifestations les plus visibles de la dégradation environnementale sont le recul du couvert forestier, l'extension de l'érosion sous toutes ses formes et à plusieurs endroits, la baisse généralisée de la qualité des eaux et de la vie puis un développement urbain déséquilibré. Les paysans du bas Bénin, bien conscients du phénomène de dégradation de leurs terres qui se manifeste, du reste, par des baisses sensibles des niveaux de rendement (FLOQUET & MONGBO, 1998), mettent peu en œuvre les pratiques agricoles de conservation telles que les plantations, la jachère naturelle et l'utilisation des plantes améliorantes. Ce qui est un danger tant pour l'économie nationale que pour l'environnement, vu que le couvert végétal régresse et que les pratiques dégradantes en cours contribuent certainement à la dégradation de la matière organique et donc à l'émission du gaz carbonique (CO₂), gaz à effet de serre. A cet effet, AGBAHUNGBA et *al.* (2001) affirment que les menaces qui

pèsent sur les ressources génétiques forestières du Bénin peuvent se résumer en la destruction de l'habitat des espèces à la faveur des activités incontrôlées et consommatrices de l'espace forestier comme l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière anarchique et l'exploitation des produits forestiers non ligneux. La couverture forestière du Bénin est passée de 4 923 000 ha en 1985 à 4 625 000 ha en 1990, soit une perte totale de 298 000 ha de forêts en cinq ans (FAO, 1999). Ainsi, le Bénin perd-t-il 60 000 ha par an soit un taux annuel de déforestation de 12% (HOUNGBO, 2008). Ces exemples montrent que l'une et l'autre des thèses de MALTHUS (1798) et de BOSERUP (1970) sont susceptibles d'améliorations.

LOCATELLI (2000) rapporte que les études de terrain réalisées à des échelles locales ou régionales montrent qu'il n'y a pas d'évidence sur un effet positif ou négatif de la croissance démographique sur l'environnement. Reste à isoler le facteur qui dans la composante population détermine le sens du changement et la qualité de l'effet sur l'environnement. Les interactions entre population et environnement sont complexes et doivent être replacées dans les contextes social, culturel, idéologique, technologique, politique et économique. Ainsi, ARIZPE et *al.* (1994) pensent que malgré les nombreux travaux sur la question de la relation population-environnement et malgré les avancées scientifiques dans les différentes disciplines impliquées des sciences de la nature et des sciences sociales, le débat n'a guère progressé. La question de l'influence des perceptions et des logiques des acteurs sur l'environnement

n'est donc pas tranchée. La relation causale population-environnement reste en débat à ce jour.

1.1.2.1.2- Pression foncière et état des ressources naturelles

L'Afrique de l'Ouest présente la caractéristique d'être une terre en voie de peuplement accéléré. La colonisation des terres a commencé plus tardivement qu'au niveau des autres continents et va se poursuivre à un fort taux de croissance démographique durant les prochaines décennies. (SNRECH, 1994). Plusieurs études menées dans le cadre du projet Jachère au Sénégal, au Kenya et au Mali mentionnent toutes la croissance démographique comme premier facteur responsable du recul de la jachère (BANOIN & GUENGANT, 1998 ; MAÏGA, 2000) en présence d'une pression foncière remarquable.

Au Bénin, la croissance de la population rurale a provoqué une forte extension des emblavures et a donné libre cours à une forte pression foncière. Ce phénomène généralisé dans le pays est encore plus accusé autour des aires protégées au détriment de la diversité des espèces. CAUDERON, FRIDLANSKY et MOUNOLOU, (1995) ont présenté les bases fondamentales de la connaissance de la biodiversité. BARNABE et BARNABE-QUET (1997) ont démontré que la conservation est la première forme d'aménagement. Abordant les indicateurs de la gestion de l'environnement puis de l'évaluation environnementale des politiques, plans et programmes, une série d'auteurs notamment LEROND, LARRUE, MICHEL,

ROUDIER, SANSON, (2003) ont mis l'accent sur les *objectifs, méthodologies et cas pratiques de l'évaluation environnementale des politiques, plans et programmes*. Cet ouvrage est un guide qui développe une approche intéressante pour préparer le cahier des charges du processus : gérer l'information utile, établir le cadre de référence et réunir les outils nécessaires, réaliser l'évaluation par étapes, faire participer le public. Dans la même rubrique, les techniques de consultation publique et d'évaluation des impacts, la pratique de l'évaluation des impacts sur l'environnement dans les pays francophones par rapport aux composantes naturelles de l'environnement à savoir l'air, l'eau, la faune, la flore et le sol ont été largement développées par ANDRE, DELISELE, REVERET en 2003. Aussi, la relation entre la pression foncière et la santé humaine dans toutes ses dimensions, a-t-elle été abordée par GERIN, GOSSELIN, CORDIER, VIAU, QUENEL et DEWALILLY en 2003. Ils ont par ailleurs mis l'accent sur les principes, les méthodes et les effets pratiques. Dans un ouvrage intitulé « *l'étude sur l'environnement de l'échelle du territoire à celle du continent* », LES ACADEMIES DES SCIENCES, (2003) ont démontré que les différents problèmes qui mettent en jeu l'environnement sont spatialisables.⁵

Ainsi, les pressions anthropiques détruisent-elles l'environnement et compromettent-elles la diversité biologique

⁵ c'est-à-dire qu'ils peuvent être traités en trois ou quatre dimensions après des opérations d'homogénéisation et d'agrégation.

de la nature. Le cas de la réserve de la Pendjari⁶ est illustratif : sa richesse biologique est remarquable. (CENAGREF, 2005). Elle présente une diversité de formations et d'associations végétales. Ces ressources végétales ajoutées aux eaux des mares attirent les transhumants et les animaux (PNUD, 1979) à la recherche de pâturage et de l'eau (SINSIN, 1985). Cette transhumance est effectuée par des Peuls venus de l'intérieur du territoire et des pays limitrophes (Togo, Burkina-Faso, Niger). Elle revêt un caractère à la fois national et transfrontalier et constitue l'un des problèmes majeurs des aires protégées au Bénin (SOGBOHOSSOU, 2000). D'autres formes d'utilisation des ressources végétales non liées à l'élevage et à la transhumance, participent aussi à la dégradation de cet environnement. Il s'agit de la mauvaise utilisation des plantes médicinales par abattage, écorçage, racinage et autres prélèvements préjudiciables. A l'instar des trois quarts (³/₄) des populations des pays du Tiers-monde qui s'adonnent à la pharmacopée traditionnelle (SOFOWORA, 1996), les plantes médicinales jouent un rôle important dans le traitement des maladies chez les populations riveraines de la Pendjari. (YANTIBOSSE, 2005). Les végétaux interviennent dans l'énergie domestique et l'alimentation surtout en période de soudure (AGBO et *al*, 1990) et les ressources végétales sont indispensables pour la vie quotidienne de ces populations riveraines. Cette dépendance des populations vis-à-vis des ressources de la nature est établie et comprise comme source de conflits mais rien au-delà. Les conflits autour de la réserve

⁶ Nous avons choisi d'écrire les noms d'aires à intérêt écologique et de communes du Bénin avec seule la lettre initiale en majuscule.

tirent leurs sources selon eux, de la densité des populations, de la pression foncière, de la mise sous protection de la réserve, des dispositions de protection et du cadre juridique.

Au total, les relations entre pression foncière et état des ressources naturelles montrent la dépendance de l'homme par rapport à l'espace environnemental corroborée par la dépendance des riverains de la Pendjari par rapport aux ressources de la réserve et les conflits qu'elle engendre dans cette aire protégée. Les perceptions et les logiques des acteurs, une fois encore, sont absentes des causes.

1.1.2.1.3- Biodiversité et développement durable

Cette approche qui renforce la solidarité et la cohésion entre les communautés forestières (SARRE, 2005) se présente sous plusieurs formes à savoir : la conservation pour les populations, la conservation contre les populations, la conservation avec les populations et la conservation par les populations. Cette dernière étape suppose un transfert accru de pouvoirs et de responsabilités vers les communautés rurales. (GENDREAU et *al*, 1996). Mais la pluralité de sens que revêt le concept de communauté est sans doute l'une des insuffisances de cette forme de gestion. La formation d'une communauté devrait se baser sur le mode d'organisation sociale de la société considérée. La communauté confondue à une unité politique (GENDREAU et *al*, *op.cit.*). Les communautés qui participent à ce processus de développement sont caractérisées par des critères de différenciation sociale tels que l'âge, le sexe, l'allochtonie et l'autochtonie, avec des logiques parfois contradictoires (GLIN, 2000). C'est dans « *Environnement et*

Développement Rural » écrit par un ensemble de chercheurs sous la direction de GENY (1992) que timidement, la question des logiques a commencé à être posée. A travers l'expérience de plusieurs pays, les autres ont fait un état des lieux de la gestion des ressources naturelles et ont proposé des approches de solution pour une meilleure gestion de ces ressources. Mais ils ont occulté les conflits liés au foncier et la prise en compte des perceptions et des logiques des acteurs en présence. Dans le « *Mémento de l'Agronome* » édité par le GRET et le CIRAD (2002), une partie a été consacrée aux ressources naturelles. Des données concernant les modes d'exploitation et de gestion des forêts, des usagers forestiers, l'aménagement des forêts, les principes de gestion durable et les politiques forestières, pastorales et environnementales ont été exploités. Cet ouvrage a été d'une double utilité. D'une part, elle a permis une bonne clarification conceptuelle et d'autre part, elle a servi à faire une synthèse avec les réalités forestières nationales. L'ouvrage intitulé « *Recueil sur l'aménagement des forêts naturelles au Bénin* », codirigé par TCHIWANOU et HERMAN, (1996) a permis de disposer d'informations sur ce qui se fait au Bénin en matière de gestion des ressources naturelles à travers le projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) et le Projet de Gestion des Terroirs et Ressources Naturelles (PGTRN). Cet ouvrage a aidé à faire des comparaisons et à voir d'une part, le niveau de l'effort consenti et d'autre part, les stratégies développées pour une bonne gestion des ressources naturelles. Malheureusement, les approches développées sont restées

limitées à quelques forêts (TCHAOUROU, TOUÏ, KILIBO) et l'expérience pas étendue à toutes les forêts.

Par ailleurs, toujours dans la catégorie des ouvrages spécifiques exploités, il y a les travaux de DUPRIEZ H. et LEENER P. intitulés « *Jardins et vergers d'Afrique* ». Cet ouvrage, au-delà des renseignements sur la diversité de la flore en Afrique, a permis de disposer des données pratiques relatives à l'aménagement et à la préparation de la terre, à la fertilité du sol, à la disposition des plantes dans l'espace, bref, à toutes choses utiles à l'agriculture en général, et celle pratiquée à la périphérie ou dans les forêts en particulier. De SOUZA (1998) dans « *Flore du Bénin* » a été plus loin dans cette révélation sur les spécificités de la flore au Bénin. Elle a mis en exergue toutes les potentialités dont regorge le Bénin en matière de couvert végétal. Des rapports d'études et des mémoires de maîtrise ont également servi de support à la recherche documentaire. Dans cette catégorie, une série de mémoires de sociologie et de géographie ont été exploités. Mais le vide relatif aux perceptions et aux logiques des acteurs perdure.

GUEDOU (2001) dans « *Dynamique de la forêt classée de l'Ouémé-Buku (commune de Savè)* » a permis de disposer de données relatives au contexte institutionnel de la forêt, à la dynamique des formations végétales et à l'occupation humaine. Ces données ont servi surtout de sous-bassement à des investigations sur le terrain. Seulement, les aspects fonciers, économiques, socioculturels et conflictuels n'ont pas été

approfondis par l'auteur. HOUEHOUNHA (2003) dans « *Populations riveraines et domaines classés : problématique de la gestion durable du périmètre de reboisement d'Abomey* », a permis de faire une comparaison entre les réalités qui s'observent dans le département du Zou et celles qui sont présentes dans la forêt classée de l'Ouémé Buku.

Certaines données ont également servi de cadre de comparaison. Il s'agit de celles exploitées dans le mémoire de DEA de TENTE (2000) : « *Dynamique de l'occupation des sols dans le massif de l'Atakora : secteur PERMA-TOUCOUNTOUNA* ». D'autres documents encore plus spécifiques ont fourni des informations sur la forêt classée de l'Ouémé-Buku. Il s'agit du « *Rapport de l'étude socio-économique des villages riverains de la forêt classée de l'Ouémé-Buku* ». Cette étude commanditée par le PGFTR, 2003 et exécutée par le cabinet d'études Service International pour le Développement Durable (SIDD) a porté sur neuf terroirs. Elle a fait le point sur la typologie des terroirs riverains et les relations entre les groupes sociolinguistiques, la nature et l'importance des mouvements migratoires, les traits socioculturels, économiques, le développement sociocommunautaire et la gestion des ressources naturelles dans la zone. Dans la même perspective, le « *Rapport du diagnostic participatif et le plan de développement villageois de AYEJOKO* » réalisé par le Groupement des Exploitants Agricoles du Bénin (GEA-Bénin) a permis de connaître certaines réalités socioculturelles dudit village. Enfin, des rapports du bureau d'études dénommé Management Général et Expertise Conseils (MGE-Conseils) qui travaille avec le PGFTR dans les villages de

Dani et Ayéjoko ont permis d'avoir des données précises sur la situation dans ces villages. La réflexion sur les aires à intérêt écologique a suscité une littérature relativement abondante tant de la part des professionnels de la foresterie, que de la production et de la consommation, des populations et des sciences sociales et humaines en République du Bénin, en Afrique et ailleurs dans le monde.

Certains de ces spécialistes se sont intéressés aux études scientifiques pointues dans les sous-domaines de l'inventaire qualitatif, des inventaires quantitatif et qualitatif et de l'inventaire quantitatif, de l'aménagement des habitats de la faune, de la gestion forestière, de la biologie avec des méthodes et techniques des sciences de la matière comme les relevés phytosociologiques suivant diverses méthodes Züricho-Montpelliéraine, l'encodage des espèces, des traitements numériques des matrices relevés-espèces-facteurs pédologiques, les tendances pluviométriques, la dynamique du bilan hydrologique et l'évolution des paysages végétaux, les crises climatiques, la dynamique des paysages agraires, les placeaux d'observations, les mesures allométriques, les relevés linéaires, les placeaux de productivité, les récoltes de phytomasse, les mesures radiométriques, les mesures d'indices foliaires, les mesures dendrométriques (hauteur, circonférence, surface terrière), les mesures de paramètres écologiques (recouvrement, phrénologique, accroissement) calcul de densité après layonnage des accessoires, la délimitation de parcelles à mettre en défens contre les feux habituels de saison sèche, l'allumage des feux habituels de saison sèche, l'allumage des

feux aux différents stades de végétation de la stade herbacée, la mesure de biomasse et de la litière, les analyses bromatologiques, la quantification des taux d'infestation, l'identification des espèces parasites, l'analyse du contenu des crottes, la détermination des espèces (végétales à partir des semences et animales à partir des crottes), l'observation de la germination des semences et de leur croissance, le recensement à pied sur transects, le recensement aérien sur bandes, le recensement linéaire à bord de véhicule, le comptage dans les mannes d'espèces aquatiques, la systématique floristique, faunique, ornithologique, entomologique, le suivi de la vie des espèces dans l'écosystème, la taxonomie, la quantification ou le suivi des principaux facteurs écologiques caractéristiques, les mesures dendrométriques, la détermination du pouvoir calorifique supérieur, l'étude physico-chimique des bois de feu, l'utilisation des cultures pièges, le repérage des plantes prêtes réservoirs. Rares, sont les relevés phytosociologiques et plus rares encore, la prise en compte des enjeux sociaux et des défis culturels, des perceptions et des logiques des acteurs en présence dans l'étude de l'image de base et des perspectives des aires à intérêt écologique du département des Collines. Au total, divers aspects matérialistes du problème posé ont été abordés dans cette littérature qu'on ne saurait épuiser ici. Mais nulle part, à notre connaissance, les "relations" entre écosystème, qualité de vie et numineux n'ont été établies à partir d'une étude ou d'études de cas spécifiques qui se retrouvent au confluent de : écotope, biotope et biocénose. La présente étude a donc pour ambition de combler ce vide.

1.13- ETAT DE LA QUESTION

Les approches qui ont paru essentielles à cette recherche ont été restituées dans les lignes qui suivent. Au prime abord, est exposé comment la nature est devenue un champ de recherche en sciences sociales. Le second point a essayé de présenter les grands paradigmes sur lesquels se sont bâties les sciences sociales de la nature. Enfin, la position de cette thèse par rapport à ces paradigmes a été décrite.

L'intérêt de l'homme pour ses relations avec la nature date de très longtemps. Les sciences sociales de la nature doivent beaucoup à Claude LEVI-STRAUSS qui, à travers son ouvrage « *Anthropologie structurale* » est demeuré un passage nécessaire pour toute approche de la nature au moyen des sciences sociales. Mais l'intérêt des sciences sociales pour la nature a peut-être été esquissé à partir du XXème siècle (FABIANA, 1989). Bien que de multiples travaux sur la crise environnementale aient été déjà réalisés, ceux de STEWARD de l'Ecole de Chicago (LEVESQUE, 1996) sur *l'écologie culturelle* ont marqué un tournant important dans les recherches en sciences sociales. STEWARD a eu le mérite d'avoir questionné pour la première fois, les relations entre culture et nature. Sa théorie a consisté à démontrer que le caractère des sociétés et des cultures humaines était le produit d'adaptations à l'environnement local. « Cette approche a visé le réexamen de l'évolution des sociétés en fonction de leur adaptation au milieu » (CHAPLIER, 2005 :12). A sa suite, HARDIN (1968) a étudié les causes de la dégradation des ressources communes

(7). HARDIN (1968) a conclu que le libre accès ou l'absence de règles de protection est la source de leur dégradation. Pour les défenseurs de cette approche, l'environnement peut être considéré comme une construction sociale ; un construit social. Certains travaux émanant notamment des institutions de Breton Wood ont montré que la pauvreté a été la principale source de dégradation de la biodiversité (MERCIER, 1991). Mieux, la mondialisation de l'économie a été responsable de la régression de la biodiversité (AUBERTIN, 1997 ; FROGER et ANDRIAMAHEFAZAFY, 2003). Pour ces auteurs, les paysans vulnérables ont été les plus destructeurs de la biodiversité que les riches. La sauvegarde de la biodiversité est passée alors par l'amélioration des conditions de vie des paysans vulnérables. Cette thèse a ignoré que la société ne se règle pas que sur la vie économique, bien au contraire, puisque l'économie est elle-même « enchâssée » dans des relations sociales (VUARIN, 1994) dont il faut tenir compte dans toute analyse. Plusieurs auteurs ont démontré le rapport entre l'économie et le social. Pour POLANYI, toute vie économique se dissout dans le social. En définitives, les relations sociales de l'homme englobent en règle générale son économie. Proche des courants évolutionnistes de DARWIN, l'écologie humaine qui s'est basée sur une explication du type causal a été discréditée par certains chercheurs des années soixante même si cette approche n'est pas totalement déclinée. Le débat sur cette conclusion est resté toujours ouvert. Il a été reproché à HARDIN de confondre des situations

⁷ Pour HARDIN, un communal représente un espace voué à une surexploitation en raison du libre-accès et de l'absence de titre formel de propriété, une pensée reposant sur l'égoïsme individuel des utilisateurs qui maximisent à court terme leurs gains sans égard pour les ressources de l'environnement.

de libre-accès et de propriété commune et de nier l'existence d'un droit coutumier pourtant admise par plusieurs auteurs.

Au-delà des divergences entre ces trois approches, il s'est dégagé un constat commun marqué par la préoccupation des chercheurs à la crise environnementale. Cela témoigne de la pertinence de la problématique. Il n'a pas été aisé de choisir certains auteurs au détriment d'autres pour la réalisation du présent état de la question. Néanmoins, la plupart de ces grandes théories universalistes ont abordé la problématique de la crise de l'environnement d'une manière plus ou moins concurrentielle. Ces travaux ont été de nature englobante et apparaissent plus comme le résultat d'une histoire (simple récit d'évènements passés), d'une pensée (rapportée sans ce qui l'a fondée et entretenue), d'une culture (arsenal de maîtrise de la nature au profit de l'homme) dans un cadre d'analyse universaliste.

Ces travaux ont révélé leurs limites par des situations locales souvent très complexes dès lors que les solutions proposées sont horizontales et peuvent être considérées comme des "clés passe-partout". Dans cette recherche, ces « *modèles logiques de la réalité* » (CHAPLIER, 2005 : 17) sont pris pour des orientations. Elle ne saura être basée sur l'une quelconque de ces orientations comme point de référence absolu et stable autour duquel sera constitué ce nouveau regard théorique. Ceci, simplement par ce que

« si l'on prétend découvrir quelque chose de nouveau par une analyse qualitative, alors, il ne faut pas être aveuglé par une grille, mais d'autre part, si l'on ne veut pas réinventer la roue et si l'on veut savoir où regarder pour mieux trouver, alors, les recherches et théories disponibles sont incontournables » (PAILLE et MUCCHIELLI, 2010 : 17).

Cette assertion montre la complexité de cette recherche qualitative. Le chercheur est appelé à concilier rigueur et flexibilité, à tenir compte de l'existant mais aussi à innover. C'est ce que nous avons modestement tenté de faire en retenant la nouvelle tendance dite **approche anthropologique de la nature**. Cette approche dont les principaux auteurs ont été Alfred Irving HALLOWELL, Philippe DESCOLA, Eduardo Viveros de CASTRO et Bruno LATOUR (CHAPLIER, 2005) a cherché à comprendre les manières dont les sociétés ont offert des modèles particuliers de dialogue avec leur environnement naturel. DESCOLA considéré par plusieurs auteurs comme le défenseur contemporain de cette thèse, a dans son ouvrage intitulé "*La nature domestique : symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*" tenté d'analyser les rapports entre l'homme et la nature sous l'angle des interactions dynamiques entre les techniques de socialisation de la nature et les systèmes symboliques qui les ont organisées. DESCOLA (2004) propose une interprétation anthropologique des rapports entre l'homme et la nature et montre qu'il existe quatre types possibles d'**ontologies** : le **naturalisme** (même extériorité, intériorité différente) ; l'**animisme** (extériorité différente, même intériorité) ; le **totémisme** (même extériorité, même intériorité) et l'**analogisme** (extériorité différente, intériorité différente). En somme, comme objet d'étude, les recherches sur la nature ont connu depuis les années 1990 un regain d'intérêts qui s'est exprimé à travers une littérature abondante et diversifiée. Les divergences sur l'étendue et les causes de la destruction de la

biodiversité ont été monstres. Les interprétations ont varié en fonction de la vision du monde de chaque acteur.

En nous référant aux différents travaux sur les rapports entre sociétés et natures tels que ci-dessus présentés, trois tendances ont pu être dégagées : celle qui a établi un lien entre la nature et la culture de **type évolutionniste**, celle qui a mis en relation la gouvernance environnementale et la dégradation de la biodiversité de **type déterministe** et celle qui met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs natures de **type interactionniste**.

S'inspirant du modèle interactionniste, la présente thèse scrute le monde mystérieux des relations possibles entre les perceptions puis les logiques des acteurs et leur environnement.

1.1.4- PROBLEMATIQUE

La problématique de recherche comprise avec PAILLE et MUCCHIELLI (2010 : 55) comme « *l'ensemble des questions qui président à la recherche, car les "faits" ne parlent qu'à celui qui sait les interroger* ». Celle de la présente thèse est la mise en relation augmentée des considérations permettant de poser le problème de recherche. Sur la base de cette définition, cette section présentera le constat fait, le problème identifié, les hypothèses formulées et les objectifs de recherche élaborés. Ainsi, l'étude s'inscrit-elle autrement dans la problématique de la trilogie population-environnement-développement durable à partir des interactions entre différences de positions d'acteurs autour de la gestion de ressources environnementales et de la

qualité de vie. Cette thèse analyse les logiques des acteurs et leurs implications sur la biodiversité à travers les liens entre les normes et les valeurs officielles de protection de la diversité biologique et celles pratiques et empiriques des autochtones et des allogènes en présence dans les aires à intérêt écologique de la Forêt Classée de l'Ouémé-Buku dans le département des Collines en République du Bénin.

1.1.4.1- Constats

L'occupation autochtone de la région centrale du Bénin selon nos données de terrain 2006-2011, obéit à un modèle d'habitat de type rue avec de gros villages alignés le long de la RNIE2 et de la RNIE3 : voies inter-Etats Cotonou – Malanville - Niger à l'est et Dassa-Tanguiéta- Niantougou – Burkina-Fasso à l'ouest. Ce mode de peuplement fondé par une certaine logique et soutenu par des perceptions particulières des ressources naturelles permettait une gestion rationnelle des terres avec d'importantes réserves foncières, floristiques, fauniques et halieutiques très convoitées par les migrants agricoles des deux premières décennies après les indépendances du Bénin (ex-Dahomey) le 1er août 1960. Les allogènes par contre, selon les mêmes données, adoptèrent le système d'habitat dispersé implanté dans les zones non dégradées souvent entre celles érodées, lessivées, déflatées, appauvries, déboisées et régulièrement brûlées des premiers villages et les réserves foncières non encore exploitées de ces premiers occupants dont les aires à intérêt écologique. Cet autre mode d'habitat est aussi fondé par une logique différente et entretenu par d'autres perceptions des ressources naturelles. Ainsi, constituèrent-ils

des «*fronts pionniers*» qui hypothéquent sérieusement la possibilité pour les autochtones d'accéder facilement à leurs réserves en terres plus riches d'une part et de l'autre, accélèrent-ils dangereusement la dégradation de bien des composantes environnementales à cause de la forte mobilisation des ressources exigée tant par le dernier mode d'habitat que leur système extensif de production contrairement à la thèse de BOSERUP (1970) qui prévoit une intensification dans pareilles situations. Les régions à habitat dispersé de la zone furent incontestablement celles qui connurent la plus critique acuité de la question foncière, de la dégradation de l'environnement et partant, de la réduction de la diversité biologique. Cette divergence des modes de gestion des ressources environnementales put nourrir de nombreux conflits latents et de fréquents affrontements à violences variées entre acteurs sociaux qui chevauchèrent sur plusieurs catégories d'enjeux dont celui territorial, le contrôle du pouvoir et celui idéologique. Les Forêts Classées de l'Ouémé – Buku, de Dassa – Zoumè et de LOGOZOHE⁸ offrent un cadre idéal à l'analyse des relations entre les causes constantes et conjoncturelles des conflits, leurs formes et leurs conséquences par rapport à la structure des pouvoirs, à celle de la personnalité et aux logiques des acteurs en présence.

Dans le PAE 92, on dénombre quatre aires à intérêt écologique dans le département des Collines à savoir :

⁸ Nous avons choisi d'écrire les toponymes de localités en-dessous de la commune et les ethnonymes toutes lettres en majuscules

- la forêt classée de l'Ouémé – Buku (20.500 ha entre 7° 45 et 7° 58 latitude nord puis 2° 22 et 2° 32 longitude est arrêté n° 5898 SE du 13 août 1954);
- la forêt classée de Dassa - Zoumè ;
- la forêt classée de LOGOZOHE et
- la forêt classée du Mont Kouffè.

Alors qu'une fois classée, toute aire est supposée être ainsi placée sous régime restrictif de l'exercice des droits d'usage tant individuels que collectifs, celles ci-dessus abritent des villages habités et se retrouvent dans un état de dégradation avancée avec une extension rapide des champs, des jachères et des zones de pâturage au détriment des formations végétales puis enregistrent divers types de conflits entre différentes catégories d'acteurs.

1.1.4.2- Le problème

Face à cette situation, qu'est-ce qui fonde et explique les interactions individuelles et collectives entre catégories d'acteurs et les aires à intérêt écologique du département des Collines en République du Bénin pourtant sous régime restrictif de l'exercice des droits d'usage ?

1.1.4.3- Hypothèses de recherche

Une hypothèse peut être comprise comme une réponse provisoire et anticipée du Chercheur à sa question de recherche. La présente recherche part d'une hypothèse générale déclinée en trois sous-hypothèses.

1.1.4.3.1- Hypothèse générale

Pour BAKO-ARIFARI (2007),

"la question de la biodiversité est inséparable des modes de vie, des techniques agricoles en vigueur et des pratiques des acteurs en rapport avec l'environnement".

Mais la grande tragédie, c'est que ces facteurs locaux dans le contexte des aires à intérêt écologique du département des Collines sont fondés et expliqués par les perceptions et les logiques des acteurs contrairement aux choix des pouvoirs publics en rapport avec un quelconque arsenal normatif de régulation de l'accès et de l'utilisation des ressources environnementales. D'où l'hypothèse globale de cette thèse selon laquelle, les logiques et les perceptions des acteurs riverains des aires à intérêt écologique fondent et expliquent leurs interactions avec la biodiversité et la qualité de vie de leur environnement.

Explicitée en trois sous-hypothèses, la réponse anticipée et provisoire donne :

1.1.4.3.2- Hypothèses spécifiques

1.1.4.3.2.1- Sous-hypothèse 1

Le mode d'habitat dispersé, de par sa forte demande foncière stratégique, est source de mutations dégradantes de l'environnement et réductrices de la biodiversité ;

1.1.4.3.2.2- Sous-hypothèse 2

La divergence des modes de gestion des ressources, lesquels issus des perceptions des acteurs, nourrit des conflits latents et de fréquents affrontements à violences variées ;

1.1.4.3.2.3- Sous-hypothèse 3

Les confrontations entre les logiques et les perceptions des acteurs sociaux en présence autour d'intérêts spécifiques réduisent la biodiversité et la qualité de vie dans les aires à intérêt écologique du département des Collines.

1.1.4-4- Objectifs

Deux types d'objectifs ont conduit les présents travaux : un objectif général et trois objectifs spécifiques.

1.1.4.4.1- Objectif général

Contribuer à une gestion rationnelle des écosystèmes par une meilleure connaissance des logiques et des perceptions des acteurs. Visant à promouvoir le développement durable au moyen de la protection de la biodiversité et de la qualité de vie, il est spécifiquement clarifié comme suit :

1.1.4.4.2- Objectifs spécifiques

1.1.4.4.2.1- Objectif spécifique 1

Décrire les mutations issues du mode d'habitat dispersé des allochtones par rapport à celui de type rue issu de la logique écologique des autochtones autour des aires à intérêt écologique du département des Collines.

-1.1.4.4.2.2- Objectif spécifique 2

Déterminer les enjeux liés aux modes de gestion des ressources environnementales autour des aires à intérêt écologique du département des Collines.

1.1.4.4.2.3- Objectif spécifique 3

Evaluer les effets des conflits sur la diversité biologique des aires à intérêt écologique et la qualité de vie dans le département des Collines.

1.1.5- CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Sur la base de l'orientation méthodologique de PAUGAM (2008 : 27) pour qui deux champs d'étude se retrouvent étroitement imbriqués dans cette thèse : la notion des logiques et des perceptions des acteurs en présence et celle de la biodiversité et de la qualité de vie. Neuf concepts fondamentaux ont organisé cette recherche. Il s'avère ici indispensable de les définir afin d'uniformiser les compréhensions.

Il s'agit des termes : acteurs ; logiques ; perceptions ; conflits ; forêt classée de l'Ouémé-Buku, biodiversité, environnement, qualité de vie ; modes d'habitat et de gestion des ressources

« il peut exister une pluralité d'usages sociaux et institutionnels des mots que l'on utilise dans le sens commun à tel point que la notion commune qui semble les réunir est en réalité ambiguë, voire équivoque... Il faut donc redoubler de prudence en examinant la pluralité des significations sociales de ces mots et en marquant volontairement une rupture avec eux »,

1.1.5.1- Acteurs

Le mot acteur désigne selon BOILY (2000), *les personnes physiques (les individus) et les personnes morales (établissements, organismes, groupes, entreprises publiques ou privées, pays, etc.)... ayant une fonction dans le système qui fait l'objet de l'analyse systémique*. Ce sont les personnes, femmes et hommes, enfants et adultes auteurs d'une action comprise et développée par AMBLARD, BERNOUX, HERREROS et LIVIAN dans "*Les nouvelles approches sociologiques des organisations*" en trois directions à savoir :

- la nécessité de dépasser le corpus classique de socio-anthropologie des organisations ;
- l'impossibilité de penser les organisations en dehors d'une dialectique entre le conflit et la coopération et
- la ré articulation d'ensembles théoriques pouvant *a priori* sembler exclusifs.

Dans le cadre de la présente recherche, il s'apparente au groupe stratégique emprunté à EVERS (EVERS et SCHIEL, 1988) chez qui il s'agit de proposer une alternative à la catégorie de "classe sociale "trop figée, trop mécanique, trop économique, trop dépendante d'une analyse marxiste en terme de "rapport de production". Les groupes stratégiques apparaissent ainsi comme des agrégats sociaux plus empiriques, à géométrie variable, qui défendent des intérêts communs en particulier par le biais de l'action sociale et politique. Cela ne signifie pas pour autant que les classifications sociales "classiques" telles que la classe sociale, le "genre", l'ethnicité, n'aient plus d'utilité. Mais elles n'ont pas de priorité théorique. Elles peuvent n'être que indirectement pertinentes, en tant que variables structurelles constituant des contraintes ou des ressources pour l'action politique. Selon les contextes et les circonstances, un acteur social est un membre potentiel de différents groupes stratégiques en fonction de son propre répertoire de rôles. L'étude des logiques d'action étant pluraliste, elle explore six dimensions de l'acteur :

- l'acteur stratégique (CROZIER et FRIEDBERG);
- l'acteur social-historique - par référence à BOURDIEU;
- l'acteur identitaire (SAINSAULIEU);
- l'acteur culturel (d'IRIBARNE);
- l'acteur groupal (KAES, ANZIEU) et
- l'acteur pulsionnel – cette dernière dimension renvoie aux théories socio-psychanalytiques d'ENRIQUEZ.
- Mais qu'est-ce que les logiques ?

1.1.5.2- Logiques

On entend par logique tout système de pensées induisant des comportements ou des attitudes propres à un groupe donné

et relatives à la mentalité qui, elle-même, renvoie à des normes ou des valeurs sociales admises par le groupe. La notion de logiques d'action objet de la présente thèse, invite à une multipolarité théorique et réintroduit les dimensions culturelles, historiques et psychologiques dans l'analyse stratégique. Rendre compte des logiques d'action, c'est rechercher ce qui fonde et explique les choix des acteurs, c'est comprendre quelles rationalités sont à l'œuvre derrière chaque action (*approche compréhensive*). Mais ici, la logique d'action n'est pas une *structure causale* immuable, car l'acteur n'existe pas en soi mais il est construit et défini comme tel par son action, et par conséquent, les logiques évoluent en fonction des actions envisagées et non des acteurs pris en eux-mêmes. Ainsi, coexistent des logiques stratégiques et coopératives. La logique d'action réunit deux entités élémentaires, l'acteur et la situation d'action. De la rencontre de ces deux dimensions naissent des interactions à travers lesquelles les logiques d'action vont se matérialiser. Dans le cadre d'une socio-anthropologie des logiques d'action, il existe une pluralité d'instances qui accueillent ces logiques en construction. Ceci induit la possibilité et la nécessité d'un pluralisme théorique. Ainsi, urge-t-il de justifier épistémologiquement ce pluralisme théorique en s'opposant à l'ascétisme dominant des épistémologies bachelardiennes et poppériennes et en recourant à trois positions épistémologiques complémentaires :

- tout d'abord, en suivant l'anarchisme épistémologique de FEYERABEND, non seulement les théories rivales ne peuvent pas forcément être confrontées les unes aux autres car les

propositions et les faits qu'elles décrivent en sont dépendants, mais en outre, certains faits ne pourraient être révélés sans recourir à des théories rivales ;

- selon PAHRE et DOGAN, les objets, les concepts doivent être déplacés d'un champ à l'autre, d'une discipline à l'autre étant donné que cette posture s'avérerait très prometteuse en termes d'innovation scientifique et enfin
- l'introduction du réseau comme élément déterminant de la construction du fait scientifique, qu'on doit à CALLON et LATOUR, tend à justifier la reconnaissance d'une épistémologie non rationaliste.

Pour les tenants de la sociologie et de l'anthropologie de l'action, il importe donc peu que la combinaison de théories aussi diverses que celles de CROZIER, BOLTANSKI, SAINSAULIEU et CALLON soit une hérésie, à partir du moment où le problème organisationnel peut gagner en limpidité suite à la confrontation de théories différentes, voire contradictoires entre elles.

Selon BOURDIEU (1972), « les représentations sociales sont des pratiques socialement élaborées et partagées ». Pour JODELET repris par MOSCOVICI (1989), c'est aussi « l'ensemble des savoirs ». Autrement dit, c'est une forme de connaissances socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et encourageante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. On reconnaît généralement que les représentations sociales en tant que système d'interprétations régissent notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les

communications sociales. De même, interviennent-t-elles dans les processus aussi variés que la diffusion et l'assimilation des connaissances, le développement individuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des transformations sociales.

« Le processus à l'origine des représentations sociales relève de la communication sociale, en référence aux multiples processus individuels, interindividuels, intergroupes et idéologiques ».

DOISE cité par JODELET (1989) explique aussi la constitution des représentations sociales par l'influence des rapports de communication dans un contexte interindividuel ou intergroupe, ainsi que par le processus d'ancrage des attitudes. Dans le cadre de la présente étude, le concept est pris au sens à lui donné par BOURDIEU appelant la notion de perceptions.

1.1.5.3- Perceptions

Ainsi, les divergences de perceptions expliquent-elles les dissensions, les tensions et les conflits ?

1.1.5.4- Conflits

Renvoient à des différences de positions d'acteurs. Il est l'expression de contradictions structurelles. Ce sont des formes d'opposition qui expriment la diversité des intérêts et des points de vue, des manières de penser liées aux différentes positions des acteurs. Autrement dit, « *les sociétés, aussi petites soient-elles et aussi dépourvues soient-elles de forme institutionnalisées de "gouvernement", sont divisées et clivées. Ces divisions et ces clivages sont entretenus par des "coutumes", c'est-à-dire des normes, des règles morales, des intérêts différents liés à des fonctions sociales différentes et sont culturellement structurées*

bien que semblant vouer les sociétés à l'émiettement » (TURNER 1957) ou à l'anarchie. « Ils concourent au contraire au renforcement en dernière analyse de la cohésion sociale : ils permettent de maintenir le social » (GLUCKMAN 1954). Pour notre part, nous privilégions surtout la dimension heuristique du repérage et de l'étude des conflits. Ils sont un des meilleurs "fils directeurs" qui soient pour pénétrer une société et en révéler tant la structure, les normes que les codes. Postuler l'existence d'un consensus est une hypothèse de recherche beaucoup moins puissante et productive que de postuler l'existence de conflits. Ils sont un indicateur privilégié du fonctionnement d'une société locale. Ils sont enfin des indicateurs du changement social, particulièrement pertinents pour une anthropologie de l'action, du changement et du développement dans une arène. L'arène peut utilement être rapprochée de sa notion voisine de « champ » selon BAILEY (1962). Elle évoque à la fois une échelle plus restreinte et une plus claire conscience des affrontements chez les acteurs eux-mêmes. Elle est un lieu de confrontations concrètes d'acteurs sociaux en interaction autour d'enjeux communs. Un projet de développement est une arène. Le pouvoir villageois est une arène. Une coopérative est une arène. Arène a un contenu empirique et politique (au sens large) plus fort que champ. C'est un concept souple, dont l'extension et la forme varie selon les contextes et les thèmes d'enquête. Sa valeur est avant tout exploratoire. Dans le cadre de la présente thèse, l'arène est constituée des aires protégées du département des Collines. Les aires protégées : sont des espaces placés sous régime restrictif

de prélèvements incontrôlés, de l'extensification de la production agricole, de l'habitation et de la fréquentation par transhumance. Ce sont les bois sacrés, les bosquets-cimetières, les couvents et les quarante cinq forêts classées couvrant 1.373.447 ha du pays dont la Forêt Classée de l'Ouémé-Boukou.

1.1.5.5- Forêt Classée de l'Ouémé-Boukou (Bukuu ou Buku) :

L'ancien Zou Nord devenu Département des Collines à partir de cent soixante dix kilomètres de Cotonou en direction du nord, qui est en passe de devenir la Région du Centre est limité au sud par le Département du Zou, au sud-est par le Département du Plateau, au nord-est par le Département du Borgou, au nord-ouest par le Département de la Donga, à l'est par la République Fédérale de Nigéria et à l'ouest par la République du Togo. Il couvre une superficie de treize mille neuf cent trente (13. 930) km². Il compte six communes toutes traversées par des collines d'où son nom symbolique. Il est subdivisé en soixante six arrondissements et deux cent quatre vingt dix sept villages et quartiers de villes. Il abrite la forêt classée de l'Ouémé-Buku placée sous régime restrictif par arrêté n° 5898 SE du 13 août 1954.

D'une superficie de vingt mille cinq cent (20.500) hectares entre 7°45' et 7°58' de latitude nord puis 2°22' et 2°32' de longitude est, la forêt classée de l'Ouémé-Buku qui doit son nom à deux de ses trois grands cours d'eau : le fleuve Ouémé et la rivière Buku, est située dans l'Arrondissement de BESSE

(Bese) du nom du troisième cours d'eau. BESE est un des huit arrondissements de Savè.

La Forêt classée Ouémé-Buku est limitée :

- au nord par :

- la voie IGBOJA-Savè, entre un point A situé à l'intersection de la piste IGBOJA-AKON et la rivière Bese ; et un point B situé à l'intersection de la voie Savè -IGBOJA avec le marigot Omo-Asho ;

- une ligne du point C où une droite allant de B sur orientation géographique 90 grades coupe le marigot Omo-Ashakpa à mille trois cent cinquante (1350) mètres ;

* le marigot Ashakpa du point C à un point D situé au confluent des marigots Omo- Ashakpa et Ashakpa ;

- au sud par le marigot Yale ;

- à l'est par le marigot AJIGBELERE et la rivière Bese

- à l'ouest par le fleuve Ouémé.

Plusieurs villages riverains l'entourent et la pénètrent progressivement comme AYEJOKO et KATAKU au nord-ouest, dans l'Arrondissement de OFFE, BESE, NICOLAS-GON, ASHEGI-GON, KPAKANME au nord-est et OKPA au sud-est dans l'Arrondissement de BESE commune de Savè puis BETEKUKU au sud-est dans l'Arrondissement de AKOFOJULE dans la commune de Dassa-Zoumé. Or, une fois classée, toute aire est supposée soumise à un régime restrictif de l'exercice des droits d'usage individuels ou/et collectifs au profit de la biodiversité.

1.1.5.6- Biodiversité :

est une notion assez polysémique et complexe.

Plusieurs auteurs l'ont diversement étudiée. WILSON, considéré par plusieurs auteurs comme l'inventeur du concept "biodiversity" le définit comme « la totalité de toutes les variations de tout le vivant ». A sa suite, DELVILLE (1997 : 381) la définit biodiversité comme « la façon dont s'articulent et interagissent les facteurs du milieu et les dynamiques sociales ». Cette définition se décline en diversité génétique, diversité spécifique (les espèces) et écologique (les milieux).

Sur sa tentative de faire l'état de la question sur le concept de la biodiversité, AUBERTIN (1997) a relevé l'absence d'accord sur une définition générique commune. Il a conclu que « l'interprétation des auteurs dépend de leur vision du monde, de leur discipline et de leur position sociale » (AUBERTIN, 1997: 306). Pour les responsables d'ONG environnementales, la protection de la biodiversité passe par la protection des espèces menacées en créant des réserves naturelles et en défendant la "nature sauvage". Dans les relations diplomatiques entre le nord et le sud, les enjeux de la biodiversité se présentent sous la forme d'une menace du développement économique des pays du Sud à la planète. Alors, la protection de la biodiversité est supposée être assurée par un élargissement de l'appropriation privée des biens d'environnement global jusqu'alors détenus en commun.

Constantin (2007) affirme qu'il existe un lien historique direct entre politiques de protection de la biodiversité et les entreprises de domination qui n'a pas disparu avec la

colonisation. Cette thèse est confirmée par les travaux de RAKOTOARIVONY et RATRIMOARIVONY qui soulignent que « si la biodiversité à Madagascar est bien conservée, c'est la communauté internationale qui en profitera » (2006 : 2). Alors, les Etats du Sud sont encouragés à lutter pour la protection de leur biodiversité.

Des ONGs du Nord investissent ce domaine. La protection de la biodiversité est devenue une conditionnalité de l'aide au développement. Pour se conformer aux exigences internationales, le Bénin a ratifié la convention sur la diversité biologique (CDB) le 30 juin 2004. Pour les agriculteurs et industriels, la biodiversité est un immense réservoir de ressources disponibles à exploiter.

En définitive, l'« or vert » est un concept flou dont les contours sont difficilement saisissables. Picq constate que, « derrière ce mot devenu à la mode se cachent en réalité des visions du monde bien différentes » (Picq, 2005 : 27). En somme, la plupart des définitions proposées semblent être floues et peu opératoires.

Dans le cadre de cette recherche est considérée comme la possibilité aux êtres de cohabiter pacifiquement, de se partager leur espace sans que l'un ne compromette la survie de l'autre. De façon concrète, il s'agit d'étudier de manière diachronique les relations de cohabitation entre les acteurs en présence et la nature dans la Forêt Classée de l'Ouémé-Buku par rapport à la biodiversité et la qualité de vie.

1.1.5.7- Qualité de vie :

est une notion unique et globale dont la réalisation remplacerait les procédures fragmentaires du passé en adéquation avec les perceptions et les logiques des acteurs. Elle pourrait efficacement et durablement mettre un terme aux difficultés d'accès à la jouissance de leurs droits de toute nature par les sans pouvoir et serait un outil précieux pour la prise de décisions, l'évaluation et le respect des politiques suivies de commun accord entre la superstructure et les communautés de base. La notion de qualité de vie appelle celle de **relation** qui selon le "*Lexique des Sciences Sociales*"⁹ est définie comme la « liaison d'une chose avec une autre (cause, effet, antécédent, suivant) ».

L'expression désigne le rapport d'interdépendance ou d'interaction qui lie un groupe organisé ou des personnes. Dans le présent travail, il s'agit d'identifier et d'analyser les rapports entre les riverains des aires à intérêt écologique du Département des Collines en République du Bénin et les ressources naturelles de ces espaces. Ici, les aires protégées, objet de notre étude, offrent une illustration de la confluence, de la limite ou de la frontière commune aux deux systèmes traditionnel et moderne de conservation des ressources naturelles à partir d'idéaux humains, de modèles et de moyens pédagogiques différents en vue du même développement durable des populations. A son tour, la notion de relation appelle celle de **pollution** que nous comprenons par la dégradation sous formes physique, chimique ou biologique d'un

⁹ GRAWITZ, M., *Lexique des Sciences Sociales*, Paris, Dalloz, 1988, 384 p.

milieu de vie (air, sol, eau) par des substances et phénomènes naturels ou par suite de l'activité humaine du fait de l'explosion démographique ou/et de la révolution industrielle.

On distingue les forêts par l'essence prédominante; cette prédominance est elle-même en rapport avec une localisation géographique assez nette. Selon le mode d'exploitation, on distingue les taillis, les futaies jardinées, etc. Par l'évaporation intense dont elles sont le siège, les forêts régularisent efficacement l'humidité de l'air et du sol. La protection des forêts (que l'homme n'a cessé d'endommager, de réduire, d'abolir, depuis des millénaires) est l'un des thèmes majeurs du «combat écologique».

DEUXIEME CHAPITRE :
CADRE PHYSIQUE DE L'ETUDE

Ce chapitre de base s'inscrit dans la perspective de la troisième hypothèse de cette thèse qui stipule que "les aires à intérêt écologique du Bénin Central sont des lieux de confrontations entre acteurs sociaux d'origines diverses en interactions autour d'intérêts spécifiques" que des contextes géographiques, historiques, culturels, sociaux et politiques jouent sur les rapports entre l'homme et la nature.

Il tentera de présenter le cadre physique de l'étude en cinq sections. La première fera la monographie contextuelle du Bénin Central à travers la situation géographique, l'histoire du peuplement et les modes d'habitat par rapport aux segments sociaux en présence autour des aires à intérêt écologique.

La seconde section décrira les enjeux et l'organisation sociale autour de ces enjeux en relevant les conflits, les instances de régulation, les acteurs en présence et leurs logiques, la troisième section présentera la dynamique des stratégies de protection de la biodiversité au niveau national en vue d'établir les relations entre le savoir écologique traditionnel, les modalités pratiques de mise en œuvre des politiques publiques de conservation de la biodiversité adoptées par les acteurs dans la quatrième section. La cinquième décrira enfin les nouvelles pratiques développées par les acteurs en présence autour des aires à intérêt écologique du Bénin Central face aux effets des changements climatiques.

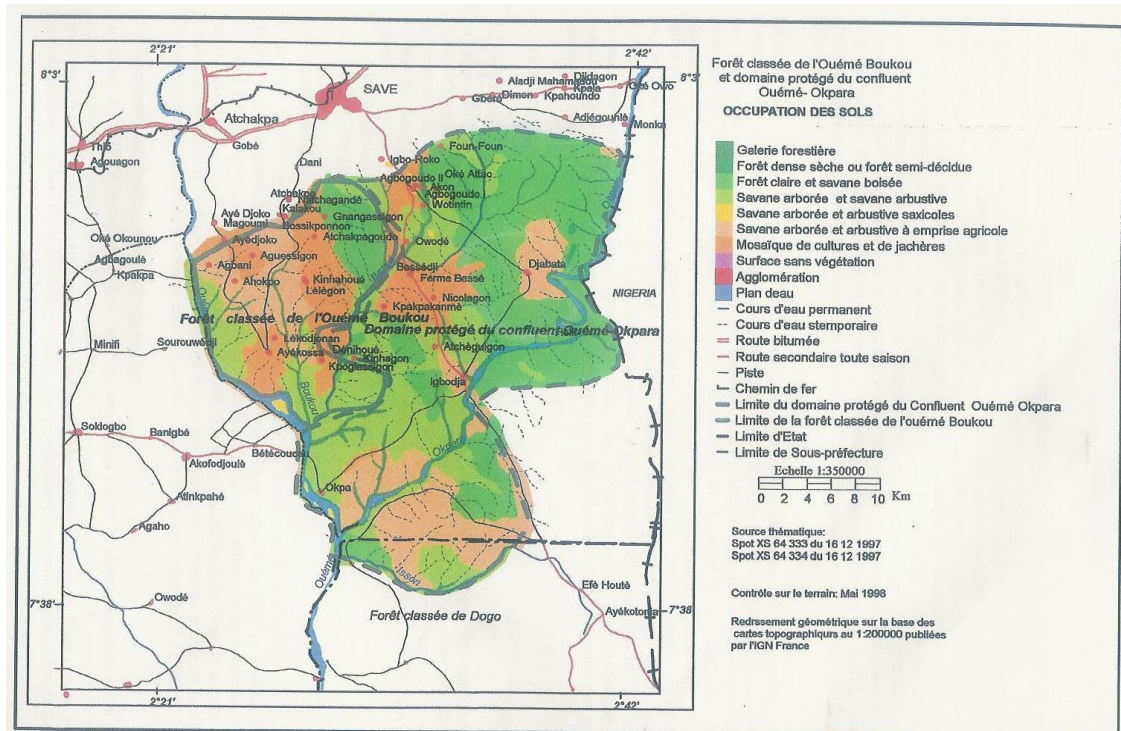
1.2.1- MONOGRAPHIE CONTEXTUELLE DU CADRE D'ETUDE : UNE FORTE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE A DOMINANCE MIGRATOIRE ET AGRICOLE

Cette section tentera de décrire le milieu d'étude. La monographie est une notion complexe mais récurrente dans les recherches dans les sciences sociales. La notion de monographie est complexe parce qu'«on ne dispose pas d'un système canonique et cohérent d'interprétation du monde, il faut alors bricoler les structures de représentation des pratiques à partir d'un faisceau d'indices disparates » (DESCOLA, 2004 : 11).

Dans cette logique, MAUSS « invite au style monographique, qui a pour idéal de faire l'inventaire d'une société, d'en épuiser les divers aspects. Dans la monographie, la préoccupation de donner à voir l'emporte sur la volonté de faire comprendre » (MAUSS cité par CAMELIN et HOUDART, 2010 : 38). A sa suite, DESCOLA dans son ouvrage "la nature domestique" a estimé que « l'attention portée aux caractéristiques du milieu est une préoccupation méthodologique nécessaire pour rendre compte avec rigueur de l'organisation interne des systèmes de représentation » (DESCOLA, 2004 : 11). Les éléments de monographie ici présentés s'appuient sur les travaux modifiés de Bernard LAHIRE (cité par FUGIER, 2009) sur la monographie du Bénin Central. Le premier point a décrit la situation géographique de la forêt classée de l'Ouémé-Buku au Bénin-Central. Le second point a fait par l'approche génétique, l'historique de l'accès et du peuplement du Bénin-Central à partir de données d'archives et d'informations collectées auprès de personnes ressources privilégiées. Le troisième décrit les modes d'habitat puis spécifie celui des autochtones d'une part et de l'autre celui des allogènes.

1.2.1.1- LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA FORET CLASSEE DE L'OUEME-BUKU ETUDIEE

Forte croissance démographique à dominance migratoire et agricole



Carte 1 : Carte de la forêt classée de l'Ouémé-Buku

1.2.1.2- Statut juridique et caractéristiques physiques

1.2.1.2.1- Statut juridique

La forêt de l'Ouémé-Buku a été classée par arrêté n°898 SE du 13 août 1954. GUEDOU (2001) la trouve dans un état de dégradation avancée avec une extension rapide des champs, des jachères et des zones de pâturage au détriment des formations végétales. La forêt classée de Dassa-Zoumé enregistre entre autres, la présence du Village d'Enfants SOS en extension et pour bientôt un hôpital confessionnel islamique au sud-ouest ; le troisième Collège d'Enseignement Général, l'antenne du relai du Bénin Télécom SA et de la Télévision Nationale au sud-est et la radio communautaire d'ILEMA au nord-est. Celle de LOGOZOHE abrite une fabrique chinoise d'alcool alimentaire à partir du manioc au sud-est.

Or une fois classée, toute aire est supposée soumise à un régime restrictif de l'exercice des droits d'usage individuels ou/et collectifs.

1.2.1.2.2- Caractéristiques physiques

. Facteurs Climatiques

La zone d'étude est sous l'influence d'un régime de transition climatique entre le type soudanien du nord – Bénin à une seule pluie et le type subéquatorial du sud – Bénin à deux saisons de pluies. Son climat est de type soudano – guinéen avec deux grandes saisons.

. Précipitations et saisons

La pluie constitue l'élément de différenciation climatique le plus marquant. Elle régit le type de végétation et son

dynamisme par alimentation directe et par l'humidité de l'air qu'elle entretient. Le régime des pluies des saisons est déterminé par les vents de moussons qui partagent l'année globalement en deux parties :

- une saison des pluies allant de mai à octobre avec un maximum en juillet.
- une saison sèche de novembre à avril, fraîche en décembre – janvier, période où on enregistre l'harmattan dans la région. Les précipitations varient d'une année à l'autre. La pluviométrie moyenne mensuelle à Savè de 1956 à 2004 est de 1106,9 mm en 102 jours. La moyenne annuelle en 2007 relevée en fin avril nous donne 188,95 mm en dix sept jours alors que celle relevée en fin avril 2008 est de 114,79 mm en quinze jours.

. Température

La normale de la température moyenne de l'air, calculée pour la période de 1974 à 2004 à la station météorologique de Savè, est de 27°C. Les moyennes annuelles des minima et des maxima sont respectivement de 21,9°C et 32,8°C. Les moyennes mensuelles variant de 25°C (août) à 29,6°C (février et mars).

La période la plus chaude de l'année couvre le mois de février avec une température maximale de 36,6°C, alors que le mois d'août et de décembre sont les plus frais avec une température maximale de 21,1°C. La figure 1 montre les variations mensuelles des températures.

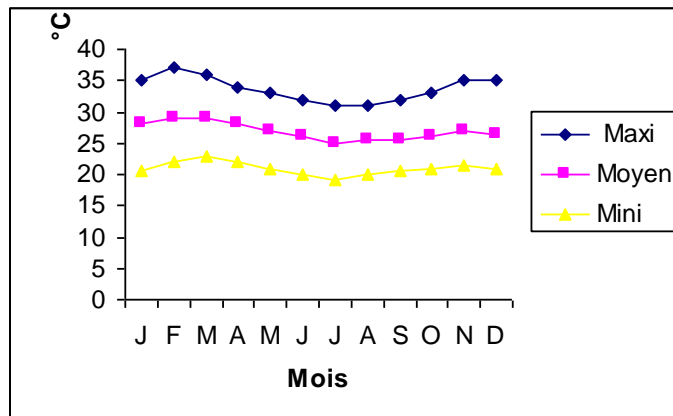


Figure 1 : Evolution des températures mensuelles à Savè (1961-2002)

. **Humidité relative**

A Savè, les normales calculées pour la période de 1974 à 2004 permettent de dire que l'humidité relative varie dans l'année. Elle va de 84% (janvier) à 97 % (septembre et octobre) pour les maxima et de 27 % (janvier et février) à 65 % (août) pour les minima.

. **Evapotranspiration potentielle (ETP)**

L'ETP moyenne annuelle calculée à Savè pour la période de 1974-2004 est 1487 mm. Elle varie dans l'année. La figure 2 présente son évolution au cours de l'année. La valeur le plus élevée est (148 mm) correspond au mois de mars tandis que la valeur la plus faible (107mm) est enregistrée en août. Les quatre mois écologiquement sec totalisent 669,3 mm soit 38,2 % du total annuel.

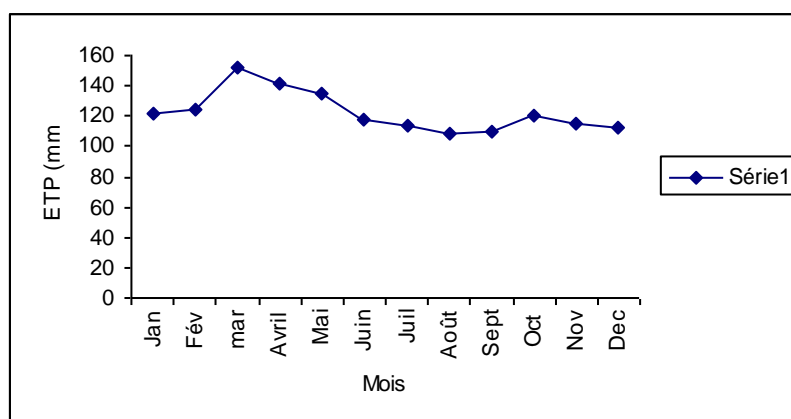


Figure 2 : Evolution de l'ETP au cours de l'année (1974 - 2004)

. **Insolation**

L'insolation moyenne annuelle est de 2178 heures à Savè, dont 873 heures (soit 40,1% du total annuel) durant la saison sèche. Les valeurs les plus élevées sont enregistrées durant cette saison où les moyennes journalières sont plus élevées (7,1 à 7,6).

Le mois d'août connaît la valeur la plus faible (150 heures pour une moyenne journalière de 3 heures).

. **Vents**

A Savè comme dans la forêt classée de l'Ouémé-Buku, le vent souffle en général vers le sud en février, avril et mai. Sa direction est nord-est / sud en décembre et janvier. En juillet et août le vent souffle vers le sud-ouest et le reste de l'année sa direction est sud / sud-ouest.

La vitesse du vent est de 1 ou 2 m par seconde à Savè. Les fortes vitesses sont enregistrées à partir du mois de février et jusqu'à août, c'est-à-dire pendant une grande partie de la saison pluvieuse.

La zone de Savè est balayée par deux masses d'air : l'alizé maritime qui engendre les précipitations et l'harmattan et

l'alizé continental qui est un vent sec et chaud soufflant de décembre à mars.

. Substratum géologique

D'après les travaux de l'OBEMINES (1989), cinq formations géologiques se partagent toute l'étendue de la forêt.

Au nombre de ces formations on distingue de l'ouest vers l'est :

- une formation de gneiss alcalins à pyroxène (16,29 % de la superficie de la forêt) le long du fleuve Ouémé ;
- une formation de gneiss migmatitiques orientée sud-est - nord-ouest. Elle occupe plus de la moitié de la forêt (61,93 %) ;
- des filons de pegmatites sont observés dans les deux couches précédentes et représentent 0,14 % de la superficie de la forêt ;
- une formation de charnockites orientées sud-est - nord-ouest isolant en deux blocs la formation de gneiss migmatitiques. Elle occupe 20,79 % de la superficie de la forêt.
- A l'intérieur de cette dernière couche, on note la présence des formations de quartzites qui représentent 0,85 % de la superficie totale de la forêt.

Le substratum géologique et la configuration du relief sont des facteurs qui ont déterminé pour leur part, le réseau hydrographique dont le rôle dans la dynamique du milieu est assez remarquable.

. Réseau hydrographique

L'Ouémé qui constitue toute la limite ouest de la forêt est le seul cours d'eau permanent en saison sèche. Ses affluents : ASHAKPA (limite nord ouest de la forêt), BESE (limite est et nord-est de la forêt) et Buku (qui divise apparemment la forêt

en deux à partir du sud jusqu'à la hauteur du hameau KOTANMI-GON) arrosent suffisamment la forêt. La configuration du réseau hydrographique a déterminé également l'implantation des villages aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la forêt du fait des possibilités d'approvisionnement en eau pour des besoins domestiques des populations et d'abreuvement du bétail. Le substratum géologique et la configuration du relief sont des facteurs qui ont déterminé pour leur part, le réseau hydrographique dont le rôle dans la dynamique du milieu est assez remarquable. (GUEDOU 2001).

. Types de sols

L'examen des données de la carte pédologique (OBRGM 1995) par GUEDOU 2001 a permis de distinguer cinq grandes unités pédologiques à savoir ;

Les sols ferrugineux tropicaux qui regroupent ici les sols peu lessivés sur grès schisteux du Buem et les sols peu lessivés sur micaschiste. Ils sont localisés en grande partie dans la vallée de l'Ouémé.

Les sols lithomorphes qui sont formés sur les schistes et les micaschistes. Ils sont pour la plupart favorables à l'agriculture et sont en grande partie occupés par les champs.

Les vertisols formés sur les schistes du Buem. Ces sols se localisent dans toute la partie est de la forêt et sont également favorables au développement de certaines cultures.

Les sols brunifiés sur roche basique localisés uniquement au sud de la forêt.

Les sols peu évolués d'origine non climatique regroupe dans le secteur d'étude, qui sont des sols sur matériau alluvial

argileux et les sols lithiques sur granite et micaschiste. Ces sols sont généralement lourds, difficiles à travailler par les agriculteurs qui les convoitent travailler.

Les sols jouent un rôle important dans l'entretien et la dynamique du milieu à travers d'une part leurs caractéristiques physiques et chimiques et, d'autre part, les mutations qui peuvent les affecter. L'examen des données de la carte pédologique (figure 8), permet de distinguer cinq grandes unités pédologiques au niveau de la forêt. Il s'agit : *des sols ferrugineux tropicaux, des sols lithomorphes, des vertisols, des sols brunifiés et des sols peu évolués d'origine non climatique.*

Les sols ferrugineux tropicaux qui regroupent ici les sols peu lessivés sur grès schisteux du Buem et les sols peu lessivés sur micaschiste occupent 19,35 % de la superficie de la forêt. Ils se localisent en grande partie dans la vallée de l'Ouémé.

. Végétation

De la combinaison des facteurs climatiques, édaphiques et anthropiques résulte l'existence de deux grands types de végétation dans la forêt classée de l'Ouémé-Buku. Il s'agit des formations naturelles et des plantations.

- Formations naturelles

Elles couvrent la quasi totalité de la forêt classée dont la superficie est de 20500 ha, soit 9,2 % de la superficie de la Commune et 1,6% de la superficie des forêts classées du Bénin.

- Principaux types physiologiques et essences caractéristiques

Les formations naturelles de la forêt classée présentent des types physiologiques relativement variés. Elles sont dominées

par les savanes en dehors desquelles on peut retenir des îlots forestiers et forêts galeries, des forêts claires et des faciès saxicoles.

Les savanes s'identifient à celles de la zone de transition soudano-guinéenne. Elles sont boisées, arborées, arbustives ou herbeuses.

D'après HOUNGNON (1997) les savanes arborées / arbustives sont composées de *Vitellaria paradoxa*, *Parkia biglobosa*, *Combretum hypopilinum*, *Combretum ghasalense*, *Combretum nigricans* et *Pterocarpus erinaceus*.

Dans la savane herbeuse, on a *Terminalia glaucescens* et *Terminalia mollis*. Les dépressions sont majoritairement occupées par *Terminalia macroptera* et *Pseudocedrela kotschyi*.

Dans le groupe des herbacées parcouru par le feu chaque année, on retient *Andropogon tectorum*, *Hyparrhenia* spp et *Aframomum* spp.

Les forêts claires sont dominées par *Anogeissus leiocarpa* et *Isobertinia doka*.

Dans les îlots forestiers, on retient *Terminalia superba*, *Milicia excelsa*, *Antiaris toxicaria* et *afzelia africana*.

Dans les galeries forestières (le long des cours d'eau), on observe *Cola laurifolia*, *Berlinia grandiflora*, *Uapaca togoensis*, *Parinari congensis*, *Pterocarpus santalinoides*, *Celtis mildbraedii*, *Celtis adolfi-frederici*, *Cynometra megalophylla* etc.

Au sommet des élévations granitiques, on observe *Afrotrilepis pilosa*, *Ficus populifolia* dans les infractuosités et accrochés aux flancs de collines. Au pied de ces collines, on rencontre *Costus spectabilis*, *Ophioglossum gomezianum*. Dans

les petites cuvettes au sommet des dômes, on observe *Dopatrium Spp* et *Cyanotis lanata*. Un peu partout, on rencontre *Daniellia oliveri* en peuplement et *Lophira lanceolata* disséminé dans les savanes.

- **Affinité phytogéographique**

Sur le plan phytogéographique, la forêt classée de l'Ouémé-Buku est située à cheval sur la zone guinéenne dont la limite supérieure se situe sensiblement à 7° de latitude nord et la zone soudano-guinéenne définie par AUBREVILLE (1950) comme une bande climatique sensiblement parallèle à l'équateur, dont les limites inférieures et supérieures en Afrique de l'Ouest sont approximativement aux latitudes 8°30 et 11°30.

D'après la carte des territoires phytogéographiques de l'Afrique établie par WHITE (1986), la région de Savè est dans la zone de transition régionale guinéo-congolaise/soudanienne.

La forêt classée est caractérisée par plusieurs types de formations végétales. Au nombre de ces formations on distingue : les forêts galeries, les forêts denses sèches, les forêts claires et savanes boisées, les savanes (arborées et arbustives) saxicoles, les savanes arborées et arbustives.

Les forêts galeries : ce sont des formations végétales à *Diospyros mespiliformis*, *Uapaca togoensis* installées de façon linéaire le long des cours d'eau.

Les forêts denses sèches : il s'agit des formations représentées en îlot dans la forêt classée. Les espèces végétales qu'on y recense sont : *Pterocarpus erinaceus*, *Afzelia africana* et *Isoberlinia doka*.

Les forêts claires et savanes boisées : ce sont des formations plus ou moins ouvertes à peuplement ligneux diversifié. Les espèces qui constituent ces formations sont *Anogeissus leiocarpus*, *Bombax costatum*, *Pterocarpus erinaceus*, *Uapaca togoensis*, etc ;

Les savanes (arborées et arbustives) saxicoles : il s'agit des formations qui occupent essentiellement les affleurements rocheux, aux sols peu évolués, graveleux et peu profonds. On note la présence des arbustes aux troncs minces à frondaison lâche et quelques arbres. Les espèces fréquentes sont : *Pterocarpus erinaceus*, *Gardenia erubescens* , *Vitellaria paradoxa*, *Isobertinia doka* etc.

Les savanes arborées et arbustives : ce sont des formations plus ou moins ouvertes, à peuplement ligneux peu diversifié, qui se rencontrent généralement dans les zones les moins cultivées. Les essences végétales qu'on y recense sont : *Lanea acida*, *Combretum collinum*, *Detarium microcarpum*, *Cussonia barteri*, etc.

Les champs et les jachères sont l'expression de l'action anthropique. Ils sont actuellement en étendues considérables dans la "forêt classée". Les espèces cultivées sont l'igname (*Dioscorea* spp), le maïs (*Zea mays*), etc.

La savane arborée à *Daniella olivieri* est la végétation dominante de la zone et est plus prononcée vers le nord. Les essences les plus répandues de nos jours sont le karité, le néré. L'iroko a presque disparu des suites de la chasse révolutionnaire aux sorciers (ères) des années 1970. Il n'y en a pas un seul pied ni un seul de caïlcédrat (*Kaya senegalesis*)

dans la forêt. Les actions de l'homme dues aux exigences agricoles, le déboisement et les feux de végétation répétés ont profondément modifié la répartition des essences végétales. Néanmoins, on y rencontre du néré (*Parkia biglobosa*), du karité (*Butyrospermum paradoxum*), du baobab (*Adansoni digitata*), du faux acajou (*Biglihia sapida*), du ronier (*Borassus acthiopum*), du tamarinier (*Tamarindus indica*), sans oublier la présence de plusieurs forêts sacrées.

- **Plantations**

Des plantations domaniales d'anacardiens existaient dans la forêt classée de l'Ouémé-Buku, mais elles ont été décimées par les feux et les agriculteurs.

. **Ressources fauniques**

On ne dispose pas d'étude particulière sur la faune de Savè et plus spécialement sur celle de la forêt de l'Ouémé-Buku. Toutefois, la présence permanente de la viande d'animaux sauvages dans les restaurants de la ville constitue un indice. A ce propos, on peut dire que malgré sa dégradation comme l'ensemble des ressources naturelles, la faune de la région de Savè demeure relativement giboyeuse. Durant les travaux de terrain, nous avons rencontré des céphalophes et vu des empruntes de *Syncerus caffer* (Buffle) et d'*Hippopotamus amphibius* (Hippopotame) dont le chef poste forestier d'Ayékosá a confirmé la présence. D'autres personnes ressources estiment que *Alcelaphus buselaphus* (Bubale) et *Phacochoerus aethiopicus* (Phacochère) sont encore largement représentés au côté des *Cercopithecus spp* (Cercopithèques ou singes) et *Kobus Kob* (Cob de buffon) tandis que la fréquence demeure élevée de

rencontrer *Thryonomys swinderianus* (Aulacode) et *Crycetomys gambianus* (Rat de gambie) lors des parties de chasse.

Concernent la faune ichthyologique, elle est encore riche avec une grande représentation des *Tilapia spp*, (Carpes) des *Clarias spp*, des *Latex niloticus*, *Heterobranchus longifilus* et de *Heterotis niloticus* aux côtés de *Malapterurus electricus*, entre autres.

La faune sauvage était d'une grande variété mais, de nos jours, ce monde se fait extrêmement rare. Il ne subsiste que le petit gibier surtout constitué d'oiseaux, de reptiles et d'invertébrés des écosystèmes terrestres et aquatiques.

- **Faune des écosystèmes terrestres**

Beaucoup d'espèces de mammifères sont devenues rares et menacées de disparition. Les récits des premiers occupants de la région des Collines font état de forêts giboyeuses derrière les habitations dans lesquelles tous les animaux présents dans les contes cohabitaient avec eux.

De nos jours, il est fréquent, courant voire usuel et même quotidien d'assister à l'opprobre d'alors, de voir un chasseur se contenter des champignons sauvages ou de fretins anciennement considérés comme ration de sanction infligée à l'apprenti chasseur indiscipliné.

C'est tout dire : plus un seul éléphant, plus de lions, de panthères, de guépards, d'hyènes, de boas, d'antilopes, de lézards; sont rares le damas de rocher, le rat de Gambie, le lièvre, l'écureuil et autres. Le crocodile, la torture terrestre, le varan et les serpents sont en proie aux attaques des chasseurs infortunés.

Le déséquilibre écologique causé par le trafic à grande échelle des serpents a tendance à affamer les populations malgré notre sonnette d'alarme du 16 Octobre 1996 qui a consisté à réunir les chasseurs des six Communes du Département des Collines en une semaine culturelle pour la protection du consommateur de l'environnement à Dassa-Zoumé avec le financement du Fonds d'Aide à la Culture afin de leur faire prendre entièrement conscience du lien étroit qui existe entre le départ des serpents vendus vifs aux cordonniers européens via ANEHO au Togo, la prolifération des rongeurs prédateurs des récoltes et la famine installée et enracinée dans la région. Du fait de cette famine prononcée, les "vers de terre pimentés" ont vu l'aire d'influence de leur consommation s'élargir de manière considérable. La viande de chien autrefois exclue de la table de la plupart des habitants a aussi connu une audience surprenante en empruntant le couloir des couvents de certaines divinités importées de l'ouest et du nord de la région.

- **Faune des écosystèmes aquatiques**

La région était très peuplée d'éléments fauniques des écosystèmes aquatiques mais ceux-ci subissent de nos jours une forte exploitation à cause des mauvaises pratiques de pêche et au non respect des interdits liés à des cours d'eau. Les poissons et les crustacés sont en disparition dans la région.

- **Insectes**

Les insectes seraient en grand nombre avant l'introduction des cultures de rente dont le coton. Mais les pesticides et les insecticides chimiques de synthèse en ont décimé une très

grande partie dont le dytique (Oroum en idaasha) : un insecte à grande vitesse (IGV) de l'écosystème aquatique.

1.2.1.3- ORIGINE, MODES D'ACCES ET DE PEUPLEMENT

1.2.1.3.1- Origines diverses

L'aire shabe a enregistré plusieurs vagues migratoires constitutives de son peuplement. Il s'agit de :

- OJODUN : vagues venues d'Ile-Ife et d'Oyo entre 1600 et 1700 ;

- JAGU : celles venues d'Egba en passant par Kétu à destination de Igbo-Idaasha ;

AMUSHU : vagues parties de Kano et Ile-Ife en passant par Nikki, Parakou, Tchaourou, KILIBO et KABOUA. ;

- BABAGIDAYI : le sauveur du peuple shabe ;

- Vagues des relations personnelles d'OBA OTEWA (1818-1858) de Kétu et du Nigéria ;

- Vagues de BONI AKEREKERE du Nigeria en 1878 ;

- Vagues parties de KILIBO en 1925-1926 pour l'intronisation d'OBA ADEGBOYE à Savè (KILIBO-OGBO) ;

- Vagues de la période des invasions répétées de criquets, de sauterelles et de la famine ;

- Vagues des marchands de Cacao ;

- Vagues de manœuvres agricoles de la S.NA.FOR ;

- Vagues d'ouvriers des «3 S» ;

- Vagues des migrants agricoles.

L'aire idaasha quant à elle a enregistré les vagues suivantes :

- Les IFE-ITA (IFITA) au sud-ouest et les MAMAHUN (dits sortis des flancs de la colline YANTI au nord du quartier

ISALU à Igbo-Idaasha à partir du XII^e siècle selon les Professeurs Michel BOKO et Kolawole ADAM ;

- Les OYO ou IJEHUN après les premiers, pas très loin non plus de la fondation du royaume de Kétu par le roi EDE en 1100 selon Edouard DUNGLAS ;
- Les EGBA prédécesseurs des AMUSHU en terre shabe après les OJODUN ;
- Des vagues de relations personnelles de certains rois contestés pour leurs origines ;
- Des vagues de marchands de produits tropicaux ;
- Des vagues de la période des invasions répétées de criquets, de sauterelles et de la famine ;
- Des vagues de manœuvres agricoles de la S.NA.FOR ;
Des vagues d'ouvriers industriels;
- Des vagues de migrants agricoles.

Leurs itinéraires peuvent être regroupés en deux types à savoir les immigrations et les déplacements internes. Ainsi, assiste-t-on à une multitude de segments et de groupes sociaux, ethniques et culturels à perceptions différentes de la disponibilité des ressources naturelles, à représentations collectives, à créations sociales et culturelles, et à mentalités différentes.

. Immigrations

Les premières, anciennes de plus de sept siècles, venues d'Ile-Ife et d'Oyo au Nigéria sont connues sous les noms de SOLO et de OJODUN.

- Les secondes viennent d'Egba au Nigéria en passant par Kétou sous la conduite de JAGU OLOFIN chef de la dynastie

royale idaasha et sont désignées par OMO- OLOKE et OMO- OLODO fondateurs du village BAKO non loin de l'OKPARA. Ayant trouvé une colonie non négligeable des OJODUN sur place, ils ont choisi d'habiter les hauteurs pour être vainement combattus par les OJODUN.

- Les troisièmes vagues seraient parties de KANO-ILE –IFE en fuyant les AHWUSA et les BAATOMBU et se seraient successivement fixées à Nikki, Parakou, TCHAOUROU, KILIBO, et KABOUA avant Savè. Parties de Nikki, elles ont connu le règne d'AKPAKI à Parakou, OLIGBIGI à Tchaourou et d'OLATA OJU OWO LO KOFOWOROLA BIBI IRE à KILIBO. Le père de l'arbre magique BABAGIDAYI BABA OLUSHIN AKUJI intronisa son frère OLATA premier roi de KILIBO puis repartit avec les AMUSHU. Il les autorisa à continuer vers Savè alors qu'il créait le royaume de KABOUA en repoussant les SOLO pour son fils aîné OLODUMARE de mère BOKO plus tard.

- A ATENRO, il campa la troupe, fit un tour à SHAYA GBAUNGBA et revint l'autoriser à le devancer à Savè. Chasseur très fort, il captura, humanisa et socialisa YAGBA : un homme aquatique bizarre qui habitait le cours d'eau OKPARA au niveau de KABOUA.

- Il fit un grand tour de chasse le long de OKPARA jusqu'à JABATA, rencontra la jeune JIMI qui lui fit OLA-OBE.

Une fois à Savè, les AMUSHU trouvèrent en place, les OJODUN et les OMO-OKE ou OMO-OLODO qu'ils dépassaient en effectif. Rien ne fait trace de conflit ayant existé entre les habitants de OKE-JAGUN et eux mais il y a eu plusieurs affrontements violents contre les OJODUN qu'ils ont exterminés

pour être loués OMO OLA OJO (DUN) "(awa akpa Ojodun gbile lowo won : nous, les tueurs des OJODUN et expropriateurs de leurs terres)". Leur hégémonie a connu des OLA (chefs) qui portaient des bandeaux blancs et non des OBA (Rois) à couronnes. Il y en aurait eu cinq environ selon les sources.

La cruauté des uns et le silence coupable des autres auraient attiré sur le peuple, une punition faite de l'arrêt total des pluies, de l'enlèvement répété de plusieurs personnes par IDI (aigles) et EJON'LA (reptiles anthropophages). Les prescriptions d'un oracle auraient été l'enterrement vifs des faux jumeaux royaux princiers YEBA BEJI (femelle) devenue toujours vert devant l'actuel palais royal au quartier AFIN et SHAFa (mâle) absent ce jour et remplacé par un bélier plus tard selon certains. Pour d'autres, SHAFa aurait été aussi sacrifié à son retour au quartier KINGOU et son tombeau serait la petite butte circulaire recouverte de grosses pierres. Malgré tout cela, on n'observa qu'une simple accalmie. Le peuple dû faire recours à BABAGIDAYI à qui les AMUSHU disent avoir laissé le pouvoir. Chose bien curieuse selon d'autres qui parlent de tiraillements répétés pendant environ dix ans ou plus.

Le puissant BABAGIDAYI fit appel à son fils aîné OLODUMARE de mère BOKO à la quarantaine d'années d'âge environ, lui expliqua qu'à défaut d'une famille maternelle proche de Savè, le trône de KABUA lui est réservé aux fins de l'envoyer en mission installer son jeune frère consanguin OLA-OOBE sur le trône shabè.

OLA-OOBE au trône reçut la visite de deux AMUSHU: JAUNGBO le grand frère résigné et son jeune frère rebelle ADO

qui refusa de se prosterner devant le Souverain. La femme d'ADO chante le non retour de son mari du palais : « Ore un she un ku e. E jo un bere oko mi ADO ! » : « permettez-moi de demander d'après ADO mon mari dont la courtoisie attira malheur à son auteur et ses proches! »

Une révolte des AMUSHU vite contenue les éparpilla vers BANTE, IGBERE, OKUTA, KEKELE WONNUHUN et ABE-OKUTA. Cette fin de l'hégémonie des AMUSHU hérita de la logique OLA (chefs) sous OOBÉ (1781-1792) succédé par ses deux enfants ou frères consanguins : OLA-AYIMONE (IFAA) et OBA- AKIKINJU dont les fils se succèdent au trône jusqu'à nos jours. Fils du premier selon certains mais vraisemblablement tous deux ses frères pour l'écart insignifiant entre leurs âges, OLA-AYIMONE (1792-1800) érigea le palais rupestre typique aux pays Yoruba (AFIN). Et c'est alors que le troisième de l'arbre généalogique qualifié de magique par la tradition prit le titre d'OBA ou Roi sous le nom d'AKIKINJU, AKIKENJU ou AKIKANJU ENI OTA IBON fils d'OLA-OOBÉ (1800-1818).

Le second élément typique aux pays Yoruba OGBA (= rempart, clôture ou murs de fortification), d'une hauteur de quatre mètres environ tout au tour de Savè depuis les collines à l'est jusqu'à la rivière AYIN (actuelle Ecole Primaire Publique de KPAKO) vers les collines derrière l'actuelle bureau de Savè a été l'œuvre de OBA OTEWA, le quatrième monarque bien accueilli par le peuple SHABE.

Le choix du quatrième monarque a invariablement deux fois porté sur un cadet CHABI au détriment de l'aîné WOROU. Seul le second aîné IFAA accepta avec joie son sort et bénit le

destin de son jeune frère beau et noir d'ébène qui, convaincu par le roi ADEBIALA de Kétu où il s'était exilé et son meilleur ami AMUSHU du nom de AJERAN AJITIN prit le pouvoir sous le nom de OBA-OTÉWA : "Seigneur, tu es Beau". Celui-ci signa un pacte de non agression avec le Roi Glèlè du Danhome, renforça le rempart et créa son palais à FIDITI-OKE. Mignon et conscient de sa beauté, il eut beaucoup de concubines qui faisaient du commerce de sel entre Kétu Nigeria et Savè. Il a été assassiné en 1858 par ses frères et son meilleur ami AMUSHU le célèbre AJERAN AJITIN aidé des mercenaires BAATOMBU BIYO et GIYA.

Les vingt années de son interrègne très troublé a connu une princesse régnante ou une intermède. BIO ou BIAOU, son premier petit frère étant mort sans enfant, le second du nom de BONI AKERE-KERE (le scorpion) TUTUGULUTU AGBAANTU SHI OLOKOO SA (les guêpes s'envolent et le propriétaire du champ s'en fuit) ramassa les enfants de CHABI OBA-OTÉWA dont MOGAJI le futur père de DAUDU-SHAFÀ et les siens puis s'exila au Nigéria où il créa AGO BONI devenu AGO SHABE près du cours d'eau OWO qui donna son nom au village, puis ISALEE BONI à Ilorin et à IGBOHO d'où il reviendra venger la mémoire de son grand frère assassiné au trône. Il se mit à la poursuite d'AJERAN AJITIN devenu entre temps éclaireur des troupes guerrières de Glèlè pour asservir Savè. AJERAN AJITIN qui prit la fuite vers le nord-ouest au-delà de l'Ouémé avec une poignée de rescapés de sa troupe d'AMUSHU décimée et éparpillée à AGBASA, KODA, Bantè et autres. Ils restèrent dans un village OKPOTO signifiant boueux par mesure de sécurité.

Les pieds du fuyard n'ont plus foulé le sol shabè de son vivant et ses cérémonies attendent d'être organisées un jour. De retour à Savè, BONI supplié à prendre le pouvoir, préféra y installer un AKIKINJU refondateur de la ville qu'il intronisa sous le titre d'OBA ALAMU ATONLUTE en 1878. Il régna dix années. Depuis l'assassinat d'OBA-OTÉWA, les sept autres lignées de la grande dynastie IFAA évinçaient toujours les ADELEKE (lignée complice d'AJERAN AJITIN) du pouvoir pour ce régicide non rituel lorsque vient leur tour de monter au trône shabè.

Le sixième souverain est OBA AKANMU JIWA ce qui veut dire éléphant en Hausa (1888-1925). Il est AKIKINJU frère d'OBA ALAMU ATONLUTE. Il continua dans le sens du pacte signé par son frère aîné avec Glèlè du DANXOME et substitua des béliers en lieu et place du sacrifice des humains à lui offerts par Glèlè. Il a été déporté à Porto-Novo sous prétexte qu'il avait refusé de contribuer à la première Guerre Mondiale pour la France (1914-1918). En réalité il aurait envoyé une délégation assister son frère Roi d'Oyo éploré. Cet acte a été mal compris, mal interprété et taxé de ralliement implicite au Nigeria malgré le pacte. Ainsi s'expliquerait sa déportation et DAUDU, les IFAA et les AKIKINJU auraient âprement lutté pour sa libération et pour la prise d'un nouveau décret abrogeant la suppression du royaume SHAABE tandis que les AMUSHU ne firent rien pour y aider. Une preuve de sa bonne foi que un de ses fils chers enrôlé est mort pour la France. Il en a vainement crié le nom jusqu'à son dernier souffle.

Le septième roi est OBA ADEGBOYE, un IFAA (1926-1933). Son règne fut très tourmenté avec plusieurs invasions

répétées de criquets et de sauterelles, la famine et une longue épidémie de variole. Envoûté dès qu'intronisé, il fut malade toutes les sept années de son règne. Sous lui fut créé en 1933, le quartier de KILIBO-OGBO par l'arrivée de vagues de migrants venus de KILIBO.

Le huitième, un autre IFAA, OBA ADEYEMI (1945) rencontre l'assentiment des AKIKINJU qui sont allés conspirer avec les AMUSHU et l'Administrateur Colonial et ont détruit toutes les résidences du palais. Il dût se réfugier à GALAJIMO sur ordre et instructions de l'Administrateur Colonial.

Ainsi, le neuvième roi est un AKIKINJU du nom d'OBA ADEMOYEGUN (1946-1963) intronisé après un an de dispute avec DAUDU SHAFI en punition de l'indiscipline des siens. L'occasion a paru intéressante aux yeux de quelques instruits de la région et des trafiquants de karité en relations d'affaires avec le "Blanc " que représentait Daniel ADEYANJU pour faire de ce dernier, le "troisième larron" de ce pouvoir shabe discuté. Averti du danger de ce stratagème, DAUDU SHAFI a surpris les fans du petit-fils d'OLA JAGBO anciennement pressenti au trône mais écarté du pouvoir par le peuple shabe pour sa cruauté objective expliquée par son origine subjective au moyen de DAIBI : il laissa OBA ADEMOYEGUN prendre le pouvoir. Ainsi, Daniel ADEYANJU et les siens durent trouver ailleurs pour créer et installer leur trône. Il régna aux côtés des Gouverneurs Michel AUTRES, Jacques André MERCIER, sous qui la forêt de l'Ouémé-Boukou (Bukuu ou Buku) a été classée par TORRE avec Georges CHAUVRET, Roland BARACHETTE,

Christian BORNADI, DELAYE, Jacques ALUSSON, Marcel COUBALI, Robert ADJALA et Djinadou MOUKODANI.

Le dixième, un IFAA du nom d'OBA-ADEGBERI-OLOU (1964-1968), continua aux côtés des Gouverneurs Jean AHIVODJI, Arouna IDRISOU et David OUENDO.

Le onzième roi SHABE est un AKIKINJU du nom d'OBA ADELUYI (1970-1975) mort accidentellement par erreur d'identification du contenant d'une poudre thérapeutique. La petite gourde à lui servie par sa femme n'était pas la bonne mais une autre contenant du poison. Sous lui, Savè a prospéré car le Nigeria faisait passer le cacao par Savè et son emblème est l'argent, la monnaie de ces échanges. Au cours de son règne, ont été créés les premiers villages de manœuvres agricoles de la SNAFOR en pays SHAABE (DANI et AYEJOKO). Malgré la sanction du régicide non rituel de OBA OTEWA depuis 1958, cent dix huit ans plus tard, en 1976, à la faveur de la mort de DAUDU SHAFI et de plusieurs des plus influents des IFAA, un KPAAKO OTAA (Chasseur du Roi) appelé Jules AYEDUN du quartier KILIBO-OGBO bien fortuné et parce que maternellement de la lignée complice de ADJERAN AJITIN, pesa de tout son poids pour favoriser l'intronisation d'un de ses oncles : OBA-ADELEKE comme douzième roi SHAABE.

Celui-ci n'a pas osé aller à FIDITI avant sa mort en 2005. Son panégyrique porte "Fils de GBAGUIDI GBAGO ". Plusieurs conflits ont été enregistrés sous son règne entre les habitants de MONTEWO, ATESE et Fon résidents à ZANKUMADON en 1997 et à BESE, WOOGI en mai 1999. Il est dit de lui qu'il a longtemps préparé les AMUSHU à lui succéder en préférant

l'exercice du pouvoir aux présents rituels qu'on leur offrait et qu'ils acceptaient à chaque interroi avant l'intronisation d'un AKIKINJU ou d'un IFAA.

Timidement revenus en ville avec l'arrivée du " Blanc", les AMUSHU se réinstallèrent progressivement de manière pacifique dans le quartier SHEU ce qui veut dire "fais-ça !".

Le treizième roi shabè OBA ADE TUTU intronisé en 2005 est AKIKINJU. Les fortes tensions entre AKIKINJU et IFAA sont amusantes pour les AMUSHU qui vont d'un camp à l'autre suivant leurs intérêts. Il attendrait dimanche de Pentecôte en Mai 2009 pour se rendre à FIDITI.

On assiste, par ailleurs, à la naissance d'une généalogie monarchique AMUSHU à côté de l'arbre généalogique "magique" du célèbre BABAGIDAYI qui en est à son treizième souverain compté avec rigueur dans la pureté lignagère.

Cette "nouvelle corde" est-elle un continuum de l'hégémonie AMUSHU faite de cinq OLA environ avant BABAGIDAYI en 1781 ou l'origine d'une autre généalogie d'OBA à partir d'OYEEDEKPO (2007) ?

. Migrations internes

Entre la fin du règne de OBA ADELUYI (1964-1970) et nos jours, il y a eu introductions massives de plusieurs vagues de migrants agricoles qui ont essentiellement constitué des terroirs exclusifs d'actifs agricoles en quête de terres fertiles surtout à partir du déclin de la Société Nationale pour le développement FOREstier (S.NA . FOR) en 1982.

Elles sont venues des autres communes du département des Collines comme GOME (Glazoué), MOJI-GANGAN (Dassa-Zoumè) puis du sud et du nord de ce département comme JIJA,

FONKPAME, N'GBE-AKON dans N'GBEGA, ADANHO et autres du Zou et enfin de l'Atakora.

1.2.1.3.2.2- Mode d'accès aux ressources naturelles

. Mode d'accès aux ressources naturelles à DANI

Outre ce que le *BALE* fondateur a dû donner pour s'installer sur le terroir de DANI, des conditions sont imposées à chaque migrant qui décide de s'installer dans le village pour y vivre et y travailler la terre.

L'accès à la terre s'est fait sous les conditions suivantes :

- don d'un litre de SODABI comme clause d'arrivée dans le hameau ;
- paiement de onze mille francs CFA (auparavant 1500 FCFA) au *BALE* comme clause d'installation dans le hameau.

Cependant, avant de remplir ces conditions, le *BALE* répète aux FON et ceci pour la forme, l'interdiction qui lui avait été faite au moment de son installation.

Les DITAMARI et les LOKPA, co-habitants des IDAASHA à GOME, ont décidé de suivre ceux qui revenaient de temps en temps de DANI et d'aller tenter leur chance dans ce hameau qui semblait améliorer les conditions de vie des émigrants partis en aventure. Ils ont été soumis aux mêmes conditions que les FON. Les AJA viennent tout récemment d'arriver dans le hameau par l'intermédiaire des IDAASHA et sont également soumis aux mêmes conditions.

Quant aux Fulbé, ils sont disséminés un peu partout dans la zone de DANI. Ils sont arrivés dans cette partie de la brousse grâce à leur flair et ont découvert la zone propice à l'élevage. C'est ainsi qu'ils ont décidé de s'y installer sans aucune forme

de négociation au préalable. Puis, après leur installation, les propriétaires terriens informés par les JALUMO sont allés leur signifier qu'ils devaient payer des droits d'usage des ressources de la forêt qui consistaient en un bœuf par an.

Pour l'exploitation forestière (carbonisation ou coupe de bois), des conditions spécifiques sont conclues entre le demandeur et les propriétaires terriens. Les fondateurs des hameaux n'ont pas ce droit. Ces conditions sont des taux forfaitaires qui s'élèveraient à trente mille francs CFA. Après l'activité, il y a une autre taxe sur le produit fini qui s'élèverait à vingt mille francs CFA sur un camion de charbon ou de bois.

. Mode d'accès aux ressources naturelles à AYEJOKO

A AYEJOKO, avant que le fondateur du hameau n'octroie les terres au demandeur, ce dernier doit satisfaire le Comité du Village chargé de lui délimiter sa parcelle. Il doit donner un ou deux litres de SODABI et quelques autres boissons. Enfin, il doit payer une participation pour l'utilisation et l'entretien de la pompe du hameau (cas spécifique du hameau d'AHOKPO-GON).

Pour les Exploitants Forestiers (charbon, bois d'œuvre, bois de service), les conditions sont fixées par les propriétaires en fonction de la demande de l'exploitant. Elles consistent à verser aux propriétaires terriens un montant variant entre dix mille francs et trente mille francs CFA. La situation a été décrite comme suit :

« Une fois que l'idée de rentrer en brousse pour aller exploiter du bois d'œuvre est retenue, je prends contact avec un chasseur qui essaie d'identifier l'endroit où on peut avoir un nombre

impressionnant d'arbres à abattre. Ce chasseur est récompensé pour son service rendu. Il perçoit à cet effet une somme allant de deux mille à cinq mille francs. Cela dépend de l'importance, du nombre d'arbres qu'il a trouvés. C'est alors que je me rapproche des propriétaires terriens qui me disent ce qu'ils doivent percevoir. Là encore tout dépend de l'importance du chantier. Mais généralement, c'est une somme d'argent qui va de vingt mille à cinquante mille francs avec une bouteille de liqueur Gin et deux bouteilles de bière. L'accord du Forestier est sollicité au dernier moment parce que sans celui des propriétaires terriens rien ne peut se faire. Il arrive que le Forestier me prenne pour un fraudeur mais nous nous comprenons car ce dernier s'apitoie sur mon sort » (Entretien avec un Exploitant Forestier à AYEJOKO (village de AYEKOSA).

Pour les éleveurs de la zone D'AYEJOKO, les propriétaires terriens perçoivent auprès du Chef Fulbé de la zone un bœuf et le montant total des redevances qui s'élève à cinq mille francs CFA par éleveur.

Le tableau suivant donne une vision synoptique et synthétique des modes d'installation, d'accès à la terre et d'accès aux ressources naturelles dans les deux villages. Il permet également de comparer les redevances et d'exhumer les dispositions discriminatoires qu'elles renferment.

1.2.1.3.3- Peuplement

Histoire du peuplement

Les traditions orales d'Allada, de Xogbonu, du Danxome et de Nikki rapportent la présence de premiers occupants qui auraient été repoussés ou assimilés et dont les trames de l'histoire se retrouvent au moyen de l'onomastique dans les hydronymes, les toponymes, les anthroponymes et les ethnonymes de ces peuples.

On peut retenir en gros que la région abrite des résidus d'anciens royaumes d'origine yoruba et des immigrants maxi qui ont fui le pays AGONLIN pour venir s'installer dans les Collines en chassant les premiers occupants de Savalou et de Ouèssè, puis quelques derniers migrants Yoruba qui ont traversé le royaume BAATONU, de Nikki pour s'installer entre Okpara et Ofè (Ouémé) dans la région de Savè.

Il est ici question de la recherche de la logique sociale, l'habitus en présence au-delà des stratégies individuelles, de la structure sociale et du discours des agents.

- L'habitus est non seulement un système de préférence mais également un système générateur de pratiques. Conformément à ses goûts, chaque individu a un comportement cohérent qui lui semble naturel mais qui est le produit de ses expériences sociales.

Ces expériences sont liées à l'appartenance à une classe sociale et à une culture donnée. Placés dans des conditions comparables de socialisation, des individus auront des habitus proches, une vision commune du monde et un style de vie homogène.

Contrairement à la vision totalitaire dans la société durkheimienne, nous assistons ici à une division de l'espace social en une multitude de groupes et de champs sociaux diversement dotés de capitaux économiques, culturels, sociaux, et symboliques. Chaque champ social est assimilable à un marché sur lequel s'échangent des ressources et des biens spécifiques et où l'offre et la demande déterminent des pratiques qui reflètent la dotation en capitaux des agents en présence. Ces champs sociaux sont des espaces de domination et de luttes. Ainsi, chacun de ces marchés est le lieu d'une confrontation entre les agents et partant, entre classes sociales. L'enjeu de cette lutte est double.

Les agents cherchent d'une part à se procurer des ressources, des biens produits et échangés. Mais contrairement au modèle du marché concurrentiel cher aux Economistes, tous ces agents ne bénéficient pas des mêmes atouts et les mieux dotés en capitaux ont un accès privilégié à ces ressources et à ces biens.

D'autre part, ces agents cherchent à partager leurs propres conceptions de l'ordre social afin de rendre légitimes les positions privilégiées qu'il occupe en définissant les atouts exigés dans un champ et en le monopolisant. Du coup, le rapport de forces est inégal et la classe dominante, parce qu'elle bénéficie d'un capital symbolique important réussit à imposer sa culture aux autres classes. Ce faisant, elle les prive des gratifications symboliques et matérielles spécifiques à ce champ. D'où la société en étude se présente comme le résultat toujours renouvelé des conflits qui opposent les acteurs

collectifs (classes ou mouvements sociaux). Certains de ses membres (les autochtones) estiment que l'ordre social leur est donné par les dieux hiérarchisés sous ODUDUA (ODUWA) ou NAA-BUKUU ou par la nature et qu'ils ne doivent pas le modifier de peur de sanctions punitives très graves alors que pour les autres (les allogènes), toute organisation sociale est œuvre anthropique et que les hommes sont en droit de la transformer au nom de l'"historicité" d'Alain TOURAINE.

Cette historicité semble dépendre de trois éléments à savoir :

1-le mode de connaissance qui offre aux membres de la société une représentation de cette dernière, des relations sociales et de la nature ;

2- l'accumulation et ce qui peut l'être par la société comme le capital, les connaissances, et autres et

3- le modèle culturel, c'est-à-dire l'attitude des hommes face à la créativité : alors donc que certains se réfèrent à la tradition et intègrent difficilement la nouveauté, d'autres valorisent, au contraire, l'innovation.

La situation environnementale des différentes origines des divers groupes de migrants en dit long aussi sur leurs perceptions de la disponibilité des ressources naturelles et sur leurs représentations de la société, de la relation sociale et de la nature.

Mais quelles en sont les données chiffrées actuelles ?

1.2.1.3.3.1- Population et données démographiques

Selon les résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH₃), la population du

Département des Collines s'élève à cinq cent trente cinq mille neuf cent vingt trois (535.923) habitants. La répartition par sexe de cette population reflète la tendance observée au niveau national. On enregistre, en effet, 51,2% pour le sexe féminin contre 48,8% pour la population masculine. La densité moyenne est de 38 habitants au km². Cette densité de la population varie selon les Communes du Département. Elle est faible à Ouèssè et à Bantè : entre dix et vingt habitants, et relativement dense sur le reste du Département. Le rapport de masculinité est de 95,1 hommes pour cent femmes.

En milieu rural vivaient 78,0% de la population contre 22,0% en milieu urbain. Deux grands groupes socioculturels se côtoient : les Yoruba et apparentés (46,8%) et les Fon, Maxi et apparentés (39,2%). Sur le plan des religions révélées, on dénombre 20,7% de Protestants Méthodistes, 12,3% d'autres Protestants, soit 34% contre 11,5% de Catholiques et 10,6% de personnes sans aucune religion.

La forêt classée de l'Ouémé-Buku connaît une situation particulière de pression démographique et de crise sociale (HESSOU, 2003). Plusieurs hameaux y sont recensés et les occupants ont organisé leur vie autour de leurs valeurs traditionnelles, comme dans leurs villages d'origine. Parmi ces occupants, on compte en majorité des agriculteurs et des conducteurs de taxi moto repartis dans des hameaux comme BOKONON-GON, AYEKOSA-GON, AHOKPO-GON KOTANMI-GON, KPOGLASI-GON, AHOSI-GON, KPONJO-GON, YANGASI-GON, AGESI-GON, LELE-GON, INNOCENT-GON.

Selon GUEDOU (2001), le recensement organisé par le Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) en 1997 a permis de dénombrer partiellement 381 paysans qui ont emblavé environ 2110 ha à des fins agricoles. En réalité, le phénomène de colonisation de la forêt a connu une évolution rapide dans le temps et dans l'espace. Jusqu'en 1980, six hameaux dont quatre à l'intérieur de la forêt étaient recensés avec 585 ha de champs illégalement installés. Le phénomène s'est aggravé de 1981 à 1990, où le nombre de hameaux est passé de six à vingt, avec au total 496 ménages agricoles intervenant sur 2050 ha soit 10% de la superficie totale de la forêt. L'évolution des superficies des différentes formations de 1949 à 1998 selon GUEDOU (2001) a donné les proportions suivantes (tableau I).

Tableau I : Superficies des différents types de formation

Types de formation	Superficies (en ha)	Propor tions
Forêt galerie	52,3	0,3
Forêt claire/savane boisée	862,2	4,2
Savane arborée / arbustive saxicole	108	0,5
Savane arborée / arbustive	12 159	59,31
Champs et jachères	7284	34,5
Agglomérations	34,5	0,16
Total Forêt classée	20 500	100

Il convient d'indiquer qu'une conséquence des assauts des occupants de la forêt est la disparition presque partout des formations primaires, laissant place à des formations secondaires qui sont menacées à leur tour. En effet, les actions de dégradation se poursuivent. En août 2005, GUEDOU, R. a constaté de nouveaux défrichements dans la savane boisée et la forêt claire contiguë aux forêts galeries à l'intérieur de la forêt classée. Aujourd'hui, ils sont légion.

Tableau II:

**Population active du département des Collines
selon le statut dans la profession et par sexe**

	Total	Masculin	Féminin
DEP: COLLINES			
Total	261	124 481	137 360
EMPLOYEUR	240	1 509	731
INDEPENDANT	535	75 848	78 687
SALAR_PERMANENT	172	3 397	775
SALAR_TEMPORAIRE	879	2 354	525
COOPERATIF	191	98	93
AIDE_FAMILIAL	674	31 600	45 074
APPRENTI	287	4 505	5 782
AUTRE	460	267	193
ND	403	4 903	5 500
COMMUNE DE BANTE	39	18 047	21 903
Total	950	18 047	21 903
EMPLOYEUR	375	279	96
INDEPENDANT	425	11 024	13 401
SALAR_PERMANENT	347	284	63
SALAR_TEMPORAIRE	487	377	110
COOPERATIF	4	4	0
AIDE_FAMILIAL	939	4 749	6 190
APPRENTI	003	719	1 284
AUTRE	28	14	14
ND	342	597	745
COMMUNE DE DASSA-ZOUME	49	22 084	27 525
Total	609	22 084	27 525
EMPLOYEUR	219	142	77
INDEPENDANT	192	14 135	18 057
SALAR_PERMANENT	213	959	254
SALAR_TEMPORAIRE	411	336	75
COOPERATIF	18	9	9
AIDE_FAMILIAL	021	4 915	7 106
APPRENTI	588	779	809
AUTRE	71	38	33

ND	1		
876	771	1 105	
COMMUNE DE GLAZOUE			
	44		
Total	925	20 313	24 612
EMPLOYEUR	280	186	94
	27		
INDEPENDANT	578	12 586	14 992
SALAR_PERMANENT	789	619	170
SALAR_TEMPORAIRE	459	380	79
COOPERATIF	21	9	12
	12		
AIDE_FAMILIAL	811	5 214	7 597
	1		
APPRENTI	845	814	1 031
AUTRE	46	34	12
	1		
ND	096	471	625
COMMUNE DE OUESSE			
	54		
Total	036	26 134	27 902
EMPLOYEUR	430	288	142
	26		
INDEPENDANT	620	14 207	12 413
SALAR_PERMANENT	452	402	50
SALAR_TEMPORAIRE	449	388	61
COOPERATIF	63	41	22
	22		
AIDE_FAMILIAL	361	9 167	13 194
	1		
APPRENTI	690	751	939
AUTRE	123	85	38
	1		
ND	848	805	1 043
COMMUNE DE SAVALOU			
	44		
Total	304	22 193	22 111
EMPLOYEUR	746	459	287
	25		
INDEPENDANT	522	13 376	12 146
SALAR_PERMANENT	615	512	103
SALAR_TEMPORAIRE	543	448	95
COOPERATIF	38	22	16
	11		
AIDE_FAMILIAL	796	4 893	6 903
	1		
APPRENTI	913	837	1 076
AUTRE	170	82	88
	2		
ND	961	1 564	1 397
COMMUNE DE SAVE			
	29		
Total	017	15 710	13 307
EMPLOYEUR	190	155	35
INDEPENDANT	18	10 520	7 678

	198		
SALAR_PERMANENT	756	621	135
SALAR_TEMPORAIRE	530	425	105
COOPERATIF	47	13	34
	6		
AIDE_FAMILIAL	746	2 662	4 084
	1		
APPRENTI	248	605	643
AUTRE	22	14	8
	1		
ND	280	695	585

Source : INSAE, 2008

1.2.2-- RELATIONS

1.2.2.1- Relations conviviales

Les relations conviviales s'observent indifféremment dans les deux villages mais pas avec les mêmes acteurs sociaux.

Peu de groupes sociolinguistiques de la zone de DANI développent entre eux des relations de fraternité. Les relations conviviales sont observées entre :

- les présumés propriétaires terriens et les chasseurs ;
- les agriculteurs et les exploitants forestiers ;
- les éleveurs et les exploitants forestiers puis
- les chasseurs et les exploitants forestiers.

Ces relations sont cristallisées surtout avec les activités des uns et des autres. Par exemple, au cours de nos enquêtes, un éleveur a pu témoigner la nécessité d'une collaboration entre éleveurs et agriculteurs :

« Selon moi, il n'y a pas de conflits entre éleveurs et agriculteurs. Les deux sont liés par une amitié qu'on ne peut pas expliquer. Voici un exemple de ce que je di : Regardez, bientôt le pâturage vert va disparaître. Où trouvera-t-on d'herbes pour nourrir les animaux si ce n'est dans les champs des agriculteurs. Si l'éleveur FULBE n'était pas ami à l'agriculteur, comment va-t-il faire ? Les champs n'ont pas de pieds pour se déplacer tandis que le bétail se promène partout. C'est pour cette raison que s'il y a conflit, nous nous entendons pour le régler à l'amiable entre nous. Nous utilisons la même pompe. Les gens ont besoin du lait frais, du fromage, de la viande et de bêtes sacrificielles or, ils n'en sont souvent pas producteurs. Et nous n'avons pas d'employeur chez nous où l'élevage n'est un secret pour personne. On est condamné à s'entendre... »
(Entretien avec un éleveur FULBE à KATAKU dans le village de DANI).

Ces relations conviviales favorisent les brassages entre groupes sociolinguistiques. Les DITAMARI, les IDAASHA et les FON ont commencé timidement par se marier entre eux. Certes, cela est encore très timide et s'observe plus entre DITAMARI et IDAASHA.

A AYEJOKO, les relations conviviales sont plus denses. Elles se manifestent entre :

- les éleveurs et les présumés propriétaires terriens ;
- les chasseurs et les présumés propriétaires terriens ;
- les chasseurs et les agriculteurs ;
- les chasseurs et les éleveurs ;
- les exploitants forestiers et les présumés propriétaires terriens ;
- les exploitants forestiers et les agriculteurs ;
- les exploitants forestiers et les éleveurs ;
- les exploitants forestiers et les chasseurs.

De façon générale, certains groupes socioculturels entretiennent de bonnes relations entre eux. Néanmoins il n'y a pas encore une parfaite cohésion dans la mesure où des relations conflictuelles existent, persistent, demeurent et permanent encore.

1.2.2.2- Relations conflictuelles

Les relations conflictuelles sont fréquentes à DANI. Elles s'observent entre plusieurs groupes sociolinguistiques.

- Entre les présumés propriétaires terriens et les agriculteurs, de fréquents heurts sont enregistrés. Ces heurts sont relatifs à la collecte des redevances annuelles. Lorsqu'il est remarqué des appétences de résistance, quelques représentants des présumés propriétaires terriens font excès d'élan et abattent indistinctement les animaux domestiques des paysans. Cette situation a dégénéré plusieurs fois en affrontements violents et sanglants qui s'étaient soldés par des arrestations de paysans

mis en garde à vue à la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Savè. De même, la gestion unilatérale des redevances par les présumés propriétaires terriens suscite l'indignation des populations. Plusieurs tentatives des agriculteurs pour atténuer les tensions seraient restées vaines. Les paysans ne sauraient plus à quel saint se vouer face au refus des propriétaires de faire des concessions.

- Entre les présumés propriétaires terriens et les éleveurs, les relations ne sont pas si bonnes non plus. Les FULBE sont excédés par les sollicitations de plus en plus fréquentes des présumés propriétaires terriens. A chaque fête, à chaque cérémonie, ces derniers tendent à faire participer les éleveurs par des dons de bétail. Or, les éleveurs se plaignent de la limitation de leur accès au pâturage pourtant disponible et des redevances annuelles estimées lourdes.
- Entre les présumés propriétaires terriens et les exploitants forestiers, les conflits n'arrivent que lorsque ces derniers ne respectent pas les clauses en tentant de frauder. En effet, au-delà des trente mille francs qu'ils doivent payer chaque année, ils doivent également, par camion chargé, payer une somme de vingt mille francs. Il est dressé en conséquence, à DANI-CENTRE, un poste de collecte de ces sous qui fonctionne sous la responsabilité du Chef du Village.
- Entre les agriculteurs et les éleveurs, de fréquents conflits sont observés. La principale raison de ces conflits est le pastoralisme sauvage. En effet, les FULBE font la transhumance avec le bétail sans respecter les zones de culture aménagées par les agriculteurs. Eux non plus ne

respectent pas les couloirs de passages négociés avec les propriétaires terriens par les éleveurs sédentaires et transhumants. Ainsi, toutes les fois que le bétail détruit les champs de cultures, les agriculteurs se soulèvent et s'y attaquent violemment.

« Au départ, nous vivions en de très bons termes avec les éleveurs. C'est la mauvaise foi de l'éleveur qui fait naître la mauvaise cohabitation. Les bœufs vont souvent détruire nos champs. Ce qui est source de bagarre entre nous. C'est par contre très rare de voir un agriculteur offenser un éleveur. Mes frères et moi représentons la population de ce hameau. En dehors des éleveurs avec qui nous entretenons des relations conflictuelles, il n'y a plus personne autour de nous. »
(Entretien avec K. Séverin, agriculteur à KOTANMIGON dans le village de DANI)

Cependant, ces conflits ont toujours connu, pour le moment, des dénouements heureux parfois avec l'implication des présumés propriétaires terriens contrairement à ce qui se passe dans les autres villages riverains de la forêt où les tensions dégénèrent au point d'engendrer des morts d'hommes dues à des fusillades consécutives à des saisies de bétails. C'est le cas sur le terroir de BESE en 1975 où, après que le bétail ait été saisi des suites d'un saccage des récoltes, les FULBE ont riposté violemment en tirant des coups de feu pour dissuader les agriculteurs. C'est également le cas à IGBOJA où, en 1997, un conflit meurtrier entre agriculteurs et éleveurs a entraîné la fusillade mortelle d'un Forestier par FULBE. Le Forestier aurait succombé de ses blessures et les agriculteurs l'auraient vengé en tuant aussi parmi les éleveurs.

- Entre les agriculteurs et les chasseurs, des heurts surviennent lorsqu'au cours de la chasse, les cultures sont piétinées et malmenées. Les agriculteurs rechercheraient avec succès ces chasseurs indéliques et les contraindraient souvent à

la réparation. Au cas où ils ne les retrouvaient pas d'eux-mêmes, une simple plainte auprès des responsables du groupement des chasseurs de DANI suffit. Et eux, les retrouveraient presque toujours pour leur faire réparer la forfaiture.

- Entre les éleveurs et les chasseurs, de petits conflits sont observés par moments. Ils restent résiduels et relèvent d'une accusation selon laquelle les éleveurs occupent l'espace et refoulent le gibier sauvage aux antipodes des hameaux. Cet état de chose rendrait pénible l'activité de chasse. Le gibier se raréfiant, les chasseurs se verraient obligés de parcourir de grandes distances pour avoir de maigres prises.

Par opposition à la situation de DANI, celle d'AYEJOKO en matière de conflits ne semble pas très importante. Un facteur fondamental explique cette situation : la genèse du village. Contrairement à DANI où AKPO JATO (le fondateur) était allé requérir l'autorisation de OGA SHEDE (le présumé propriétaire terrien) avant de s'installer, c'est la démarche inverse qui s'observe à AYEJOKO. DOGNON Christophe (le fondateur) s'était simplement installé et plutôt aux AGANI BASALE et OTAA (propriétaires terriens) de prendre contact avec lui pour l'amener à se conformer aux dispositions des chefs de terre. Ainsi, une certaine flexibilité existe dans les redevances. Et par ricochet, les habitants d'AYEJOKO n'auraient pas l'impression d'être traités comme des étrangers. Néanmoins, quelques relations conflictuelles y sont observées par endroits.

- Entre les présumés propriétaires terriens et les agriculteurs du hameau de AYEKOSA, il existe des relations conflictuelles

dues au fait que la population de ce hameau n'apprécierait pas les conditions à remplir pour avoir accès à la terre. Elle estimerait que les exigences des présumés propriétaires terriens augmentent chaque année alors que les rendements ne suivraient pas une augmentation proportionnelle. De plus, elle fustigerait la contribution aux cérémonies imposée à tous les hameaux par les propriétaires terriens.

- Entre les éleveurs et les agriculteurs, spécifiquement dans le hameau d'AHOKPO-GON, des conflits fréquents sont observés. Ils sont essentiellement provoqués par le pastoralisme sauvage. La désinvolture des éleveurs en présence des déconvenues de leurs actes sur les cultures ne serait pas de nature à apaiser les tensions.

Toutes ces formes de relations sont récapitulées dans le tableau de synthèse suivant.

Tableau III : Récapitulation des différentes relations qui existent entre les acteurs dans la forêt classée de l'Ouémé-Buku

Acteurs DANI →	Présumés Propriétaires Terriens	Agriculteurs	Eleveurs	Chasseurs	Exploitants Forestiers
Acteurs AYEJOKO ↓					
Présumés Propriétaires Terriens	X	D1 : Relations conflictuelles	D2 : Relations conflictuelles	D3 : Relations conviviales	D4 : Relations conviviales tant que les clauses sont respectées
Agriculteurs	A1 : Relations conviviales sauf avec AYEKOSA	X	D5 : Relations conflictuelles	D6 : Relations conflictuelles	D7 : Relations conviviales
Eleveurs	A2 : Relations conviviales	A5 : Relations conflictuelles surtout à AHOKPO-GON	X	D8 : Relations conflictuelles	D9 : Relations conviviales
Chasseurs	A3 : Relations conviviales	A6 : Relations conviviales	A8 : Relations conviviales	X	D10 : Relations conviviales
Exploitants Forestiers	A4 : Relations conviviales	A7 : Relations conviviales	A9 : Relations conviviales	A10 : Relations conviviales	X

Légende :

- A1** : Relations entre agriculteurs et présumés propriétaires terriens de AYEJOKO
- A2** : Relations entre éleveurs et présumés propriétaires terriens de AYEJOKO
- A3** : Relations entre chasseurs et présumés propriétaires terriens de AYEJOKO
- A4** : Relations entre exploitants forestiers et présumés propriétaires terriens de AYEJOKO
- A5** : Relations entre éleveurs et agriculteurs d'AYEJOKO
- A6** : Relations entre chasseurs et agriculteurs d'AYEJOKO
- A7** : Relations entre exploitants forestiers et agriculteurs d'AYEJOKO
- A8** : Relations entre chasseurs et éleveurs d'AYEJOKO
- A9** : Relations entre exploitants forestiers et éleveurs d'AYEJOKO
- A10** : Relations entre exploitants forestiers et chasseurs d'AYEJOKO
- D1** : Relations entre agriculteurs et présumés propriétaires terriens de DANI
- D2** : Relations entre éleveurs et présumés propriétaires terriens de DANI
- D3** : Relations entre chasseurs et présumés propriétaires terriens de DANI
- D4** : Relations entre exploitants forestiers et présumés propriétaires terriens de DANI
- D5** : Relations entre éleveurs et agriculteurs de DANI
- D6** : Relations entre chasseurs et agriculteurs de DANI

D7 : Relations entre exploitants forestiers et agriculteurs de DANI

D8 : Relations entre chasseurs et éleveurs de DANI

D9 : Relations entre exploitants forestiers et éleveurs de DANI

D10 : Relations entre exploitants forestiers et chasseurs de DANI

De ce qui précède, l'on peut retenir que l'abréaction collective de BREVER et de FREUD en terme psychanalytique désignant la réaction émotionnelle après un événement qui impressionne vivement un sujet dans leur étude sur hystérie, ne semble pas suffire à elle seule à comprendre et à expliquer la situation de ces groupes et de ces segments sociaux : nous assistons à un manque d'extériorisation manifeste de leurs sentiments et des décharges adéquates et spontanées de leurs tensions pour le rééquilibrage des pouvoirs par diplomatie ou du fait de la corruption.

Le renouveau d'intérêts de DARHENDORF (1959) pour la pensée de Karl MAX à propos des conflits industriels pas plus que les recherches synthétiques de Raymond ARON et de Max GLUCKMAN non plus étant donné qu'il n'est nullement question ni du seul facteur de la situation salariale, ni de la détermination de l'économie en dernière instance.

L'agressivité ici n'est pas que primaire (Konrad LORENZ) mais elle semble naître aussi des frustrations (Lewin KURT). Non seulement, le dessin des frontières entre ces groupes pourrait permettre une plus grande compréhension de leur dynamique mais aussi et surtout des recherches expérimentales sur les petits groupes et sur les contributions quantitatives au moyen

de modèles et d'indicateurs (de TED F.GURR) dont la problématique pourrait consister à mettre en rapport, les conflits avec les inégalités et certaines caractéristiques structurelles des sociétés s'avéreraient salutaires. La piste de Paul RICOEUR, 1971 qui distingue les causes constantes des conflits liées à la structure des pouvoirs politique et économique ou de la personnalité des acteurs en présence, de celles conjoncturelles semble révélatrice à plus d'un titre.

Serait-ce des actions de sublimation de l'agressivité au moyen de l'idéologie de résignation que nous proposerons à la résolution des situations de frustrations dues aux habitus des uns et des autres ?

Où serait-ce des projets collectifs d'envergure, des rêves technologiques dans la mythologie du simple et du naturel, des modèles institutionnels démocratiques et représentatifs ? Quelle place à l'ordre social et laquelle au progrès dans notre système de relations en arbitrage éclairé pour un compromis, la compréhension organisée et institutionnelle aux fins d'ajuster les positions ? Il nous faut le plus éviter de privilégier un des aspects au détriment de l'autre pour ne plus initier de nouveaux conflits à propos de la signification de ces conflits.

De l'approche des activités, des technologies, un inventaire des impacts sur chacune et sur toutes les composantes environnementales peut ressortir la meilleure perspective de gestion durable des ressources naturelles de la forêt classée de l'Ouémé-Buku et partant de celles des aires à intérêt écologique du département des Collines.

Les résultats issus de nos investigations sont ici présentés schématiquement en attendant de les approfondir davantage ultérieurement dans le cadre d'un projet de thèse de Doctorat en Gestion de l'Environnement.

Ils peuvent être structurés autour des indicateurs socioculturels relatifs à la diversité biologique. Ils le peuvent autrement aussi par rapport aux grandes orientations du programme sur la biodiversité, au "nouveau contrat social," à l'éco citoyenneté et à la qualité de la vie.

En fait, les indicateurs socioculturels en question ici, peuvent être mis en exergue par le biais du diagnostic stratégique que justifient les variables clés de la réalité sociale en profondeur par rapport aux principaux domaines de l'environnement.

Au nombre de ces variables, il y a les faits porteurs ou germes du changement qui ne sont autre chose que des "faits" dont l'impact virtuel ou éventuel est important.

Une fois ces faits porteurs analysés en interaction avec l'une quelconque des variables environnementales, ils donneraient lieu à des résultats probants.

Il y a aussi les acteurs qui sont des personnes physiques ou morales visant un objectif et confrontés à des contraintes qui peuvent par leurs stratégies ou leurs actions influencer sur le système et son avenir. Il en est de même des incertitudes critiques.

Ce sont là des phénomènes structurants considérés comme décisifs pour l'avenir du système environnemental et qui sont susceptibles de prendre des directions les plus diverses possible qu'on ne pourrait plus ni contrôler, ni prévenir, ni gérer.

Très importantes aussi seraient les tendances lourdes qui sont des mouvements affectant longtemps un phénomène dont l'infléchissement est très lent.

Puis viennent les stratégies qui apparaissent comme des réponses envisageables aux problèmes, aux forces et aux faiblesses ou contraintes mises en exergue par le diagnostic interne et externe ; utilisant les forces pour surmonter les faiblesses.

Ainsi, est-ce que les croyances, le mécanisme d'effets, l'organisation sociale, les traditions, les coutumes et les rites en tant qu'indicateurs socioculturels en présence, une fois mieux approchés et utilisés à l'élaboration d'un plan de gestion de la forêt classée ne lui garantiraient-ils pas la durabilité ?

Sinon, comment procéder autrement pour arriver à dégager les nouvelles grandes orientations d'un tel programme sur la biodiversité et la qualité de vie en vue d'une meilleure gestion de ces ressources dans les aires à intérêt écologique ?

L'on ne déplorera jamais assez les errements antérieurs qui ont fait engloutir des sommes faramineuses sans impacts remarquables dans le domaine.

Il revient à tous : hommes politiques, membres de la "société civile", communautés à la base, scientifiques, chercheurs et agents d'exécution du contrôle de gestion dans le domaine, d'œuvrer en faveur du processus systématique transdisciplinaire fiable pour sauver les diversités biologiques et l'humanité ce faisant, dans un nouvel équilibre social et culturel.

TROISIEME CHAPITRE :
METHODOLOGIE GENERALE

Ce chapitre essaiera de présenter la méthodologie générale de la thèse en sept sections. Il s'agira et de la synthèse de la démarche dans la première section.

La seconde récapitulera la recherche documentaire à travers les consultations bibliographiques et celles de sources orales.

La troisième section tentera de faire ressortir la nature et la durée de la recherche.

La quatrième présentera l'échantillonnage à travers la population à l'étude, puis les critères et les méthodes utilisées.

La cinquième clarifiera les techniques et les outils utilisés.

La sixième section décrira les phases de collecte et de traitement des données.

La septième, enfin abordera quelques difficultés rencontrées et les approches de solutions qui ont permis de les surmonter.

1.3.1- DEMARCHES METHODOLOGIQUES

La méthode est, selon Le ROBERT (2005), l'ensemble des démarches raisonnées suivies pour parvenir à un but. L'essentiel de l'approche méthodologique utilisée dans le cadre de cette thèse, se résume dans le tableau suivant :

Tableau IV : Récapitulatif de l'approche méthodologique utilisée

N°	ETAPE	CONTENU	TECHNIQUES / OUTILS	DUREE	AGENDA
1 1-1 1-2 1-3	PHASES PREPARATOIRE Recherche documentaire Protocole de recherche Pré -enquête	- Consultations de sources bibliographiques -Consultations de sources orales -Elaboration de la justification, de la problématique et de la méthodologie -Test des outils de collecte et ajustement nécessaires	-Fiche de lecture -Fiches d'entretiens Observation directe / grille d'observation Entretiens -Libre -Semi directs /guides d'entretien / guide	6 mois 4 mois 2j/sites x5j = 10j	25 jan.- 25 juil. 2008 28 juil.- 30 oct. 2008 02-12 nov. 2008
2 2-1	ENQUETE DE TERRAIN Brève enquête individuelle de repérage	Identification du travail Des principaux enjeux locaux Prédétermination des groupes stratégiques provisoires pour l'enquête collective Catégorisation des acteurs	Observation directe / grille d'observation Entretiens (4 et 5) /guide d'entretien	2j/sites x5j = 10j	13-23 déc. 2008
2-2	Séminaire de préparation	. Familiarisation à la problématique et à la méthode. . Point de la documentation par site . Proposition d'une série d'indicateurs qualitatifs spécifiques provisoires guides des recherches individuelles successives	PLENIERE DISCUSSIONS DE GROUPES (6) DEBATS (7) BRAINSTOMING 8 IDEM (6) (7) (8)	2j 2j/sites x5j = 10j	13-14 jan. 2009 15-25 jan. 2009

2-3	<p>Enquête collective</p> <p>-Collecte</p> <p>Traitement sommaire</p> <p>Modélisation provisoire Grounded theory Glaser</p>	<p>-Tournées collectives de l'ensemble de l'équipe d'Enquêteurs sur les sites</p> <p>. Constitution de cinq groupes d'Enquêteurs</p> <p>. Focalisation de chaque groupe d'enquête sur un et un seul groupe stratégique local</p> <p>. Modifications des groupes d'Enquêteurs selon les sites.</p> <p>C1</p> <p>. Identification des conflits et contradictions et Repérage de nouveaux conflits</p> <p>C2</p> <p>. Compréhension endogène de la relation avec le thème</p> <p>. Perceptions endogènes des autres groupes (visions, usages) et décomposition en composantes</p> <p>C3</p> <p>.Approfondissement des indicateurs qualitatifs provisoires du séminaire de préparation</p> <p>Recensement des domaines de leur mise en œuvre</p> <p>-Séance collective de bilan journalier</p> <p>-Recoupement de différents conflits vus selon différentes perspectives</p> <p>-Emission de nouvelles hypothèses</p> <p>-Emission de nouvelles interprétations</p> <p>-Concrétisation des indicateurs qualitatifs</p>	<p>Liste d'Enquêteurs (9)</p> <p>ENTRETIENS :</p> <p>-INDIVIDUELS (4)(5)</p> <p>-COLLECTIFS INFORMELS (6)(7)(8)</p> <p>Listes correctives (9)</p> <p>(4) (5) 6) (7) (8)</p> <p>(4) (5) 6) (7) (8)</p> <p>(4) (5) 6) (7) (8)</p> <p>PLENIERE DISCUSSION DE GROUPES DEBATS BRAIN STORMING</p> <p>(4) (5) 6) (7) (8)</p>		<p>02 fév.-02 mai 2009</p>
-----	---	--	---	--	----------------------------

	& Strauss, 1967	provisoires -Préparation des bases de l'enquête individuelle ultérieure -Analyses interprétatives " à chaud " -Organisations des données -Piste de travail du lendemain -Échafaudage de modèles provisoires			
2-4	Séminaire de bilan d'enquête collective	. Elaboration finale des indicateurs qualitatifs communs . Détermination des pistes de travail propres à chaque site . Premier essai comparatif (points communs et spécificités, lignes de forces principales hypothèses)	PLENIERE (4) (5) (6) (7) (8) (3) OBSERVATION DIRECTE Grille d'observation	2j	26-27 mai 2009
2-5	Recherche individuelle sur chaque site	. Vérification des indicateurs qualitatifs . Déroulement des pistes de travail . Préparation du rapport par site . Analyse comparative . interprétation des résultats obtenus à travers les indicateurs qualitatifs . Débats sur les hypothèses . Recommandations	ENTRETIENS : - LIBRE (4) - SEMI-DIRECT (5) Liste des indicateurs (9) Guide d'entretien Matrice diagnostique (10) Discussions de GROUPES DEBATS BRAIN STORMING	18 mois	28 mai 2009-28 nov 2010
2-6	Séminaire final			2j	15-16 déc 2010
3	TRAITEMENT			6 x 2 semaines	
4	ELABORATION DE LA THESE			7 mois	20 janv-20 avr. 2011.
		. Rédaction 1 ^{er} jet . Corrections finales du Directeur	Tableaux (11) Matrices (10)	48 mois 5 mois	20

		. Elaboration de la version finale	Plan (12)		avr – 20 nov. 2011 25 janv 2008 – 31 déc 2011 Janv – avr 2012
--	--	------------------------------------	-----------	--	--

1.3.2- RECHERCHE DOCUMENTAIRE

L'attitude de nous laisser emporter au nouveau départ par le courant de raz de la marrée des livres de Sociologie, d'Ethnologie, d'Anthropologie, et d'Etudes Africaines d'une part et de Psychologie, de Philosophie, d'Histoire, de Polémologie puis de Gestion de l'Environnement d'autre part, s'est vue corrigée suite au choix que nous ont imposé les nombreux points d'interrogations que semaient à foison dans notre esprit, les ouvrages relatifs aux perceptions, aux logiques des peuples d'Afrique Noire à côté de l'état de la diversité des espèces dans leurs milieux de vie. Faute de pouvoir les lire tous avec efficacité, nous les avons filtrés et épurés par écrémage (ou *skimming*) et repérage (ou *skeap reading*); avons écarté les camelottes littéraires (qui sollicitent leur clientèle par le bizarre) en même temps que les hybrides (qui mélangent les genres - poésie sociologique-), les déprimants (qui tendent à persuader du bien fondé de leur aigreur) et les livres prétentieux qui sont pour la plupart, remplis d'allusions impénétrables. Aussi avons-nous évité, dans une certaine mesure, le snobisme du

nouveau, du best-seller et l'obnubilation des propagandes et publicités tapageuses. Nous avons recherché et trouvé les textes originaux et les ouvrages de première main en l'occurrence:

- ✓ *“La nature domestique: symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuars”* de Philippe DESCOLA;
- ✓ *“Le sacré et le profane”* de Mircea ELIADE;
- ✓ *“Théorie des pouvoirs et idéologies”* de Marc AUGÉ;
- ✓ *“La tragédie des biens communs”* de Garrett. HARDIN

que nous avons planifiés, dégraissés, lus, médités, relus et évalués du 25 janvier au 28 juillet 2008 dans une atmosphère de recueillement tout en évitant d'une part la distraction et le feuilletage puis la "fichardiase" ou la "fichemanie"¹⁰⁽⁶⁾ et la boulimie de l'autre. Nous avons simplement recherché le contact direct avec les différentes positions des auteurs puis les avons suivis chacun dans son traitement de données transversales et parfois longitudinales recueillies chez l'homme noir, avons noté et classé par thème les problématiques, les thèses, des passages typiques, les définitions limpides, des comparaisons heureuses, des rapprochements suggestifs, des faits significatifs que nous avons confrontés avec notre modeste expérience et avec celle enrichissante de nos formateurs et de certains initiés. Puis, nous avons associé ces idées, thèses et expériences dans une architecture que nous avons intégrée à nos différentes formes de mémoire en la répétant un certain nombre de fois. Ce faisant, nous nous sommes aperçu que pour expliquer les comportements humains, Anthropologues,

¹⁰ Nous entendons par fichardiase ou fichemanie la manie de mettre les livres en fiches et d'en recopier laborieusement, mécaniquement, avec distraction et passivité de longs passages

Ethnologues, Sociologues et Historiens se réfèrent aux institutions sociales qu'ils ne comprennent vraiment qu'à partir de la mentalité du groupe considéré c'est-à-dire de la somme des représentations collectives par rapport auxquelles chaque groupe d'identité trouve la cause première de tout: à la fois celle du monde, du fait qui change et la cause de soi. Aussi, l'étude de la structuration des sociétés africaines et l'analyse de leurs systèmes économique, politique, environnemental, culturel, technologique et équitaire montrent-elles que leur dynamique interne est si intimement lié aux perceptions et aux logiques qu'on n'aurait pas tort de tenter d'étendre la permanence de ce perçu - qui trouve toujours une cause à tout - à la vie quotidienne du Noir ni même de le privilégier dans la quotidienneté de ces peuples. Mais de plus en plus nombreux sont les écrits sur le monde noir et la vie du Noir qui rendent plus aveuglante que lumineuse la référence aux perceptions et aux logiques pour l'explication des institutions et comportements socio-économiques, culturels et politiques. Ceci découle, de la non considération des prestations scientifiques du sacré dans le substratum de ces peuples pour qui elles ne sont possibles qu'après l'initiation aux langages secrets des choses et à ceux des choses secrètes.¹¹⁽⁷⁾

Ainsi, chacun a pu percevoir les logiques, les perceptions et le sacré, en fonction de leurs données les plus immédiates comme quoi:

✓ *"il est permanent dans la quotidienneté",*

¹¹ Le langage des choses secrètes (euphémismes, hiérophanies, symbolismes) est à distinguer de celui secret des mondes animal, végétal, minéral et autres.

- ✓ *"on peut lui y déterminer une place"*,
- ✓ *"il trouve une cause à tout"*,
- ✓ *"il est la cause de soi"*,
- ✓ *"il est la cause du monde"* etc.

Cependant, il nous a semblé qu'à propos du sacré, des logiques et des perceptions des acteurs à partir desquels se structure tout le reste des manifestations sociales, l'accent n'a pas été suffisamment mis jusqu'ici sur le caractère utilitaire que cache leur ambivalence. On a donc sacrifié cet aspect fondamental du phénomène. L'on a souvent oublié, en effet, que le sacré dans ces sociétés a de tout temps prêté flanc à la science, au savoir. C'est cela qui nous a conduit à remettre en cause la limitation de l'espace du sacré qui ne peut en réalité être compris en dehors de ce caractère que lui confère la connaissance du langage des choses secrètes. Par souci méthodologique, une définition plus nuancée, homogénéisant les différents aspects des vraies dimensions des logiques, des perceptions et du sacré à partir d'un certain nombre d'éléments culturels relevant du cadre du numineux, s'impose. Ce faisant néanmoins nos préoccupations ne s'inscrivent pas hors des analyses précédentes sur le triptyque population – environnement – développement durable qui peut déjà être simplement désigné comme le non perçu de la chose perçue par le commun des mortels ou la facette non connue par le profane de ce qu'il porte et qui lui semble familier. C'est dire que chaque chose secrète a un double langage et que l'accès à la science qui est le second degré de connaissances des choses, n'est rendu possible que par l'initiation à leur langage ésotérique. Cette idée

de double langage nous ramène à la permanence des logiques, des perceptions et du sacré dans la quotidienneté de l'homme noir. Cette dernière se manifeste chez les Yoruba en général par sa très fréquente référence à Odudua l'ancêtre putatif et divinisé commun au groupe et qui, pour lui, est la cause de tout: la cause de soi et celle première de tout. Le même phénomène s'observe particulièrement aussi dans la plupart des sous-groupes yoruba. C'est du moins ce que l'on peut comprendre de l'auto-identification des sous-groupes Ifanyin à partir de Itigila, Ikpobe par rapport à Ondo et Ketu par référence à Ologu-Odogbo. Aussi, chez les groupes dont la migration vers l'ouest et le nord-ouest a précédé la fondation de la ville d'Ifé par Odudua, le même phénomène transparaît-il à travers Naa-Bukuu: dans les sous-groupes Idaasha, Shabe, Isha et Ifé du département des Collines et Manigri, Ifé, Isha et Idaasha ou Ana du Moyen-Togo. Toute la vie de ces Yoruba n'a de sens et ne s'organise que par leur permanente référence à Naa-Bukuu. Ainsi l'épuration sociale, l'identité culturelle, la logique et l'action économiques, la justice, la défense territoriale et l'expansionnisme qui sont autant d'aspects de la vie, ne sont-ils vus et vécus que par référence à ces perceptions. Ainsi, toute saisie de la réalité de ces groupes ne passe-t-elle d'abord pas par une connaissance approfondie de ce qui fait et explique leur vie? C'est alors qu'en redébusquant minutieusement les idées, thèses et expériences sur le sacré par analogie, contraste et contiguïté, notre problématique s'est clairement dégagée pour s'intéresser à la nature et au sens de la pesanteur des logiques et perceptions des acteurs sur la biodiversité et la qualité de vie. La pesanteur

ici porte sur trois points: d'abord sur la sacralisation de l'idée-force de nation dans l'identité culturelle du groupe étudié et sur sa "nationalité ethnique" selon l'expression de **IGUE O. J. P. Année**. Le second est l'influence du sacré sur la logique et l'action économiques du groupe. Le troisième point enfin est le transfert sur l'histoire politique et sociale des logiques, des perceptions et du sacré qui s'étend aux principes et procédures judiciaires de ce groupe. Ainsi, de la combinaison des clés interrogative et conceptuelle, nos hypothèses se sont précisées pour orienter nos recherches:

1.3.2.1- CONSULTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

La recherche documentaire, qui est une étape fondamentale dans la démarche méthodologique de l'étude du milieu, a consisté à explorer des ouvrages généraux et spécifiques, des rapports d'étude et des mémoires liés au thème. Pour avoir accès à tous ces documents, les lieux suivants ont été explorés : Abomey-Calavi, Ouidah, Cotonou, Porto-Novo et Savè.

A Abomey - Calavi

Les salles de documentation de la bibliothèque centrale de l'Université d'Abomey-Calavi, de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), du Laboratoire de Sociologie, d'Anthropologie et d'Etudes Africaines au Département de Sociologie-Anthropologie, les bibliothèques de l'Ecole Polytechnique d'Abomey Calavi (EPAC), de la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) et son Laboratoire d'Ecologie Appliquée (LEA) ont été visités. Plusieurs mémoires sur les

thèmes relatifs aux études socio-anthropologiques sur les impacts des projets forestiers sur les populations riveraines des forêts classées et à la dynamique des forêts classées notamment celle de l’Ouémé-Buku ont été exploités. Par ailleurs, des ouvrages de méthodologie portant sur l’initiation à la statistique descriptive, sur les règles de la méthode sociologique, sur les manuels de recherche en sciences sociales et sur les exercices d’analyses sociologiques ont été exploités.

A Ouidah

La bibliothèque départementale de l’Atlantique a permis de consulter des ouvrages relatifs au milieu physique, au milieu culturel et aux forêts du Bénin.

A Porto-Novo

La Bibliothèque Nationale a permis de disposer des différents textes liés au classement des forêts dont celle de l’Ouémé-Buku.

A Cotonou

A la bibliothèque du Centre Culturel Français (CCF), des ouvrages relatifs au guide de la gestion des ressources naturelles et à l’aménagement durable des forêts denses tropicales et humides ont été consultés.

La bibliothèque de l’Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) a permis d’exploiter des documents liés à des rencontres nationales et régionales sur la politique forestière du Bénin et à la dynamique des forêts.

A la salle de documentation du Ministère de l’Environnement, et de la Protection de la Nature (MEPN) et dans les rayons de l’Agence Béninoise de l’Environnement, les

documents et textes liés à la loi cadre sur l'environnement en République du Bénin ont été consultés.

L'Institut National de Statistiques et d'Analyse Economique (INSAE) a permis d'avoir les données sur le recensement de la population.

A la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles (DFRN), le recueil sur l'aménagement des forêts classées et le plan d'aménagement participatif des forêts classées de Tchaourou, Toui-Kilibo ont été explorés. Diverses communications portant sur des thèmes liés à l'approche participative de gestion des ressources naturelles et des plaquettes de textes de lois ont été aussi consultées.

A Savè

Différents rapports liés au démarrage du Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) dans la zone d'intervention de la forêt classée de l'Ouémé-Buku ont été exploités auprès de « Management Général et Expertise Conseils » (MGE-Conseils), une ONG travaillant pour le programme.

A la Mairie de Savè, le rapport du diagnostic participatif et du plan de développement villageois des racines et tubercules du village d'Ayéjoko a été consulté et exploité. C'est au niveau des archives de cette Mairie qu'il nous a été donné d'accéder aux documents relatifs à différents conflits.

Cette recherche documentaire a permis de faire le point sur la littérature disponible portant sur le sujet et sur le secteur d'étude.

L'essentiel du fruit de cette recherche est le suivant :

Tableau V : Centres de documentation visités et informations recueillies

<i>Centres de documentation</i>	Nature des documents	Types d'informations recueillies
Bibliothèque de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)	Livres, thèses, mémoires, rapports et articles	Informations générales et à caractère méthodologique
Centre de documentation de la FLASH	Thèses, mémoires, rapports, articles et livres	Informations générales et à caractère méthodologique
Laboratoire de Biogéographie / FLASH	Livres, thèses, mémoires, rapports et articles	Informations générales et à caractère méthodologique
Laboratoire de Climatologie / FLASH	Livres, thèses, mémoires, rapports, et articles	Informations générales et à caractère méthodologique
Laboratoire de Botanique à la FAST	Livres, thèses, mémoires, rapports et articles	Informations sur les noms scientifiques des espèces végétales
Laboratoire d'Ecologie Appliquée à la FSA	Livres, thèses, mémoires, rapports et articles	Informations générales et à caractère méthodologique Informations sur les espèces végétales et fauniques
Laboratoire de Géologie à la FAST	Livres, thèses, mémoires, rapports et articles	Informations sur les formations géologiques du secteur
L'Institut Géographique National (IGN – Bénin)	Cartes topographiques et photographies aériennes du secteur	Informations de base sur le secteur voies, village, Occupation, toponymie, etc.
Le Centre National de Télédétection et de Surveillance du Couvert Forestier (CENATEL)	Photographies aériennes de la forêt.	Informations sur la spatialisation (occupation du sol et formations végétales)

L'Office Béninois de Recherche Géologique et Minière (OBRGM)	Carte géologique	Informations sur les formations géologiques de la forêt.
Le Centre National d'Agro-Pédologie (CENAP)	Carte pédologique, Rapports et Articles.	Information sur les formations pédologiques de la forêt.
L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne (ASCECNA)	Les données climatiques (température, pluviométrie, insolation, vent, humidité relative, etc.).	Informations sur les statistiques climatiques du secteur.
La Direction des Forêts et des Ressources Naturelles (DFRN)	Textes législatifs, rapports mensuels et annuels, rapports d'études.	Arrêté de classement et autres données sur l'occupation de la forêt.
Projet Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGRN)	Rapports d'études	Informations sur le plan de gestion des forêts.
Postes Forestiers de l'Ouémé-Buku Secteur Agricole de Savè	Rapports mensuels et annuels plans de campagne	Informations sur les statistiques démographiques et agricoles du secteur d'étude.
L'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE)	Livres, rapports d'études et articles	Informations générales sur les problèmes environnementaux.
Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)	Livres et rapports d'études	Informations générales sur les problèmes environnementaux.

Les documents essentiels consultés dans les divers centres documentaires visités abordent peu les logiques et les perceptions des acteurs par rapport à la biodiversité et la qualité de vie.

1.3.2.2- SOURCES ORALES

L'étape d'investigation la plus passionnante dans cette thèse a été celle de la consultation des sources orales sur les questions de la diversité biologique et de la qualité de vie. Ainsi, avons-nous souvent profité des battements entre cours et évaluations pour écouter des Forestiers, et avons-nous fait le tour de personnes-ressources de la Faculté des Sciences Agronomiques et de la Direction des Eaux et Forêts, des Projets relatifs à la gestion de l'environnement et surtout des agriculteurs, des éleveurs, des chasseurs, des exploitants forestiers, des charbonniers, des cueilleurs, des ramasseurs, des praticiens de la médecine et la pharmacopée traditionnelles.

Les deux colloques scientifiques sur la médecine traditionnelle tenue à Cotonou ont été des occasions exceptionnelles de collecte d'une immense masse de données de première main auprès de cette catégorie d'informateurs privilégiés que nous ne remercierons jamais assez, ni totalement, ni globalement.

1.3.3- NATURE ET DUREE DE LA RECHERCHE

La question des pesanteurs des logiques et des perceptions sur la diversité biologique et la qualité de vie ne saurait être appréciée dans tous ses aspects à l'aide d'une approche quantitative.

En conséquence, l'approche qualitative nous est parue comme la plus adaptée à cette étude avec les techniques d'observation participante, d'entretiens individuels et collectifs semi- directifs et non directifs. Ici, les outils privilégiés ont été

la grille d'observation et le guide d'entretien. Les données quantitatives rencontrées n'ont, en outre, servi que d'éléments d'appréciations qualitatives compte tenu de la nature même de l'étude dictée par notre problématique de polémologie écologique et de socio-anthropologie de la biodiversité et de la qualité de vie. La biodiversité, la qualité de la vie, les enjeux sociaux et les défis culturels des aires à intérêt écologique d'une part et de l'autre, les perspectives ne sauraient être approchées que qualitativement en priorité surtout si on sait que les initiatives antérieures ont péché sur ce point et que la présente contribution tente de corriger l'erreur. Ainsi, le type descripto-analytico-fonctionnel de notre sujet, formulé en termes de pesanteurs de logiques et de perceptions d'acteurs sur la biodiversité et la qualité de vie nous a amené, pour pouvoir embarasser ses aspects essentiels, à élaborer un guide d'entretien largement explicatif, profondément compréhensif et ordonné en trois axes progressifs et proportionnels que nous avons testé, ajusté et mémorisé du 02 au 12 novembre 2008. C'est alors que la brève enquête individuelle de repérage (du 13 au 23 décembre 2008); le séminaire préparatoire (des 13 et 14 janvier 2009); l'enquête collective (du 02 février au 02 mai 2009); le séminaire bilan d'enquête collective (des 26 et 27 mai 2009); ont rendu possible la recherche individuelle sur chaque site du 28 mai 2009 au 28 novembre 2010 et le séminaire final les 15 et 16 décembre 2010 selon le canevas d'Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques (ECRIS). Le dépouillement qui a duré du 20 janvier au 20 avril 2011 a abouti à la constitution de notre base de

données collectées sur un échantillon représentatif. Traitées du 21 avril au 20 novembre 2011, elles ont permis d'atteindre, après analyse, les résultats ci-dessous.

1.3.4- ECHANTILLONNAGE

L'analyse des données de la pré- enquête nous a permis de distinguer clairement les catégories d'acteurs effectivement porteurs du caractère en étude donc utiles à l'étude.

1.3.4.1- POPULATION A L'ETUDE

Vingt cinq (25) catégories d'acteurs ont été identifiées:

- 1- les Agents Forestiers ;
- 2- les chasseurs ;
- 3- les praticiens de la médecine et la pharmacopée traditionnelles ;
- 4- les exploitants forestiers (préleveurs de billes) ;
- 5- les producteurs d'igname ;
- 6- producteurs du coton conventionnel ;
- 7- les pourvoyeurs d'énergie (bois de chauffe, charbon) ;
- 8- les pourvoyeurs d'ingrédients animaux et végétaux (écorces et racines de plantes médecines ;
- 9- les pêcheurs ;
- 10- les usagers des centres de soins traditionnels ;
- 11- les éleveurs (nomades et sédentaires) ;
- 12- les royautés et chefferies ;
- 13- les confessions religieuses révélées ;
- 14- les adeptes de religions traditionnelles ;
- 15- les artisans ;
- 16- les Structures Non Gouvernementales écolo ou non ;

- 17- les cadres de l'administration (locale, régionale et nationale) ;
- 18- les agents de santé ;
- 19- les collectivités locales ;
- 20- les populations riveraines des aires à intérêt écologique ;
- 21- les populations des villes ;
- 22- des spécialistes de la biologie ;
- 23- des spécialistes des sciences sociales et humaines ;
- 24- des spécialistes de la diversité biologique et
- 25- l'homme du commun des mortels.

1.3.4.2-: CRITERES ET METHODES D'ECHANTILLONNAGE

N'ayant pas les moyens de contacter tous les membres de la population mère qui nous intéresse, nous avons alors réalisé un "*recensement*" qui, après sondage, nous a amené à nous limiter à une population plus réduite (*l'échantillon*) qui est censée représentative de la population-mère et qui nous a permis de généraliser les résultats observés.

La théorie des sondages stipulant que lorsqu'on extrait au hasard des éléments d'un ensemble, plus le nombre d'éléments sélectionnés est grand, plus on s'approche de la composition de l'ensemble dont il est extrait, il nous a été aisé de calculer la taille de l'échantillon à déployer en fonction de l'erreur d'estimation acceptée dans le cas de notre sondage. La formule qui permet de calculer la taille de l'échantillon (n) est exprimée par la relation :

$$n = \frac{[p * (1 - p)]}{\left(\frac{e}{1,96}\right)^2}$$

Pour des raisons d'effectivité et de représentativité, nous avons effectué un sondage aléatoire. Ceci a suggéré que tous les individus de la population ont la même chance de faire partie de l'échantillon. En terme mathématique, il convient alors de retenir qu'un individu a une probabilité ($p = 0,5$) d'être sélectionné au sein de l'échantillon ou la même probabilité de ne pas l'être soit :

$$p = 0,5$$

$q = 1 - p = 0,5$ et en acceptant une erreur d'estimation $e = 3,3\%$, on a la relation précédente qui équivaut à :

$$n = (p * q) / \left(\frac{e}{1,96} \right)^2 \quad \rightarrow \quad n$$

$$= p * q / \left(\frac{e^2}{1,96^2} \right)$$

$$n = (p * q) * \frac{1,96^2}{e^2} \quad \rightarrow \quad n$$

$$= 0,25 * \frac{3,8}{1,08 * 10^{-3}}$$

$$n = 879,6 \approx 880$$

La taille de notre échantillon est alors de 880. Le graphe ci-dessous illustre l'évolution de l'erreur d'estimation en fonction de la taille de l'échantillon.

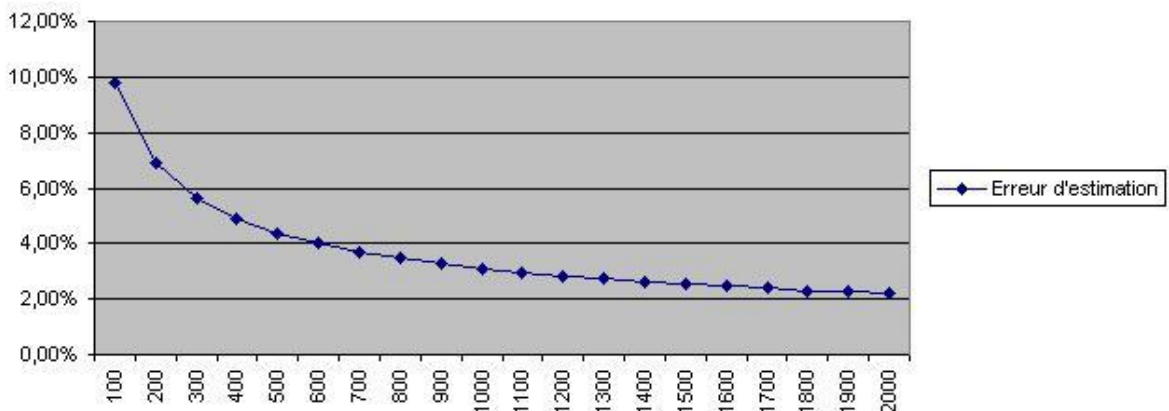


Figure 3 : Courbe de l'erreur d'estimation de la taille de l'échantillon

Tableau VI: Echantillonnage d'enquête

N°	Groupe d'acteurs impliqués	Domaine d'activité	Lieu d'habitation	Taille échantillon	Acteurs effectivement interrogés	Ecart
01	Les Agents Forestiers	Administration	National	35	35	-
02	Les chasseurs	Cueillette / Agri	Département	35	35	-
03	Les praticiens de la Médecine et la pharmacopée	Soins / Service	Département	35	35	-
04	Les Exploitants forestiers	Cueillette / Agri	Département	36	36	-
05	Les producteurs d'igname	Agri	Département	36	36	-
06	Producteur de coton conventionnel	Agri	Département	35	35	-
07	Les pourvoyeurs d'énergies	Cueillette	Département	36	36	-
08	Les pourvoyeurs d'ingrédients	Cueillette	Département	36	36	-
09	Les pêcheurs	Cueillette	Département	35	35	-
10	Les usagers des soins traditionnels	Soins / Services	Département	35	35	-
11	Les éleveurs (nomades + sédentaires)	Agriculture	Département	36	36	-
12	Royauté + Chefferie	Culture	Département	35	35	-

13	Confessions religieuses révélées	Culture	Département	35	35	-
14	Adeptes relig. trad.	Culture	Département	35	35	-
15	Artisans	Transformation	Département	35	35	-
16	Les Struct non Gouver (SNG)	Service	Département	35	35	-
17	Cadres Administration	Service	Département	35	35	-
18	Agents santé	Service	Département	35	35	-
19	Les collectivités locales	Administration	Département	35	35	-
20	Riverain sites protégés	Administration	Département	35	35	-
21	Populations urbaines	Administration	National	35	35	-
22	Spécialistes biologie	Recherche	National	35	35	-
23	Spécialistes Sciences Sociales et Humaines	Recherche	National	35	35	-
24	Spécialiste Biodiversité	Recherche	National	35	35	-
25	Commun des mortels	Rue	National	35	35	-
TOTAL				880	880	-

Les villages échantillonnés ont été choisis en fonction de l'acuité avec laquelle les problèmes fonciers et les problèmes de gestion des autres ressources naturelles se posent aux riverains. Les indicateurs qui fondent cette acuité ont été identifiés lors de la pré-enquête. Parmi tous les villages de la forêt classée, en effet, ceux qui sont des terroirs exclusifs des migrants agricoles sont beaucoup plus confrontés à ces problèmes. Et les deux plus récents, DANI et AYEJOKO, le sont encore plus. Le choix raisonné de ces deux villages a également tenu compte de la diversité des groupes sociolinguistiques en présence.

Les catégories d'acteurs étant ciblées, nous avons procédé à un choix raisonné des individus de l'échantillon. Ainsi, pour que l'échantillon puisse être représentatif, nous avons essayé de tenir compte de trois groupes d'âge et de dix catégories socioprofessionnelles. Nous avons également essayé de laisser une part importante à l'approche genre bien que le nombre de femmes soit faible dans la plupart des différentes catégories socioprofessionnelles ciblées.

Au total, nous avons interrogé 880 individus dont 424 dans la forêt classée de l'Ouémé-Buku. Le nombre d'individus enquêtés au sein de chaque catégorie d'acteurs a été influencé par l'effet "boule de neige".

La méthode ECRIS que nous avons empruntée à Oliver de SARDAN ; 1997 ; BIERSCHEK, 1998 ; BLUNDO 2003 ; JAFFRE 2003 et DAGOBI 2000 repose pour beaucoup sur une phase collective préliminaire qui est conçue pour précéder, orienter, impulser et coordonner des enquêtes plus

approfondies et ultérieures menées individuellement, en permettant de les intégrer dans le cadre d'une étude comparative menée sur plusieurs sites, pour faciliter une synthèse finale. Elle nous semble la méthode la plus en affinité sélective avec notre problématique. Un point de vue théorique particulier est compatible avec plusieurs méthodologies d'enquête, mais en exclut d'autres comme inversement, une méthode donnée ne peut être utilisée dans le cadre de n'importe quelle approche théorique, mais en tolère plusieurs. Autrement dit, la méthode de production des données du terrain a un certain type de liens avec des problématiques, des points de vue et des postulats dont la pertinence est elle-même liée à l'objet d'enquête.

ECRIS est une méthode en quelque sorte à problématique minimum incorporée. Elle s'inspire en effet clairement d'un point de vue en sciences sociales, et que trois mots-clés pris en compte dans notre clarification conceptuelle, résumant à savoir : conflit, arène et groupe stratégique. Autrement dit, nous ne pensons pas qu'un village africain soit une communauté unie à la tradition cimentée par le consensus, organisée par une vision du monde partagée et régie par une culture commune. ECRIS au contraire est basée sur le postulat selon lequel un village est une arène, traversée de conflits, où se confrontent divers groupes stratégiques. C'est pour cela surtout qu'elle s'impose ici avec la force de l'évidence.

Les conflits constituent un des meilleurs fils directeurs qui soient pour pénétrer une société et en révéler tant la structure que les normes ou que les codes. Les conflits sont des

indicateurs privilégiés du fonctionnement d'une société locale. Ce sont aussi les indicateurs du changement social, particulièrement pertinents pour une anthropologie du développement. Cela permet de prendre en compte le fait que les ressources matérielles et immatérielles d'une aire à intérêt écologique sont des enjeux pour des acteurs locaux très différents.

Ainsi, ECRIS nous permet-elle de contribuer à mettre la compétence de la recherche socio-anthropologique au service d'opérateurs du développement soucieux d'une meilleure compréhension des processus sociaux qui sont à l'œuvre lorsque les actions de développement se confrontent aux populations destinataires.

Ainsi enfin, introduit-elle quelques cadres conceptuels, quelques contraintes méthodologiques et quelques gains d'efficacité et de temps qui peuvent aider à réduire sérieusement l'écart entre les habitudes des chercheurs et les demandes des institutions de développement.

1.3.5- DES TECHNIQUES ET DES OUTILS

La confection de fiches de lecture est la technique utilisée pour la recherche documentaire dans les sources biographiques.

. Celle de fiches d'entretien avec les informateurs privilégiés a servi pour la recherche documentaire dans les sources orales.

. L'observation directe a été utilisée pour la collecte des données relatives à la vue générale de la situation de la forêt classée et des habitants des villages riverains. A cet effet, l'outil privilégié a été la grille d'observation. C'est à cette étape que plusieurs de

nos photos ont été prises. Elles mettent toutes en relief un aspect des activités qui sont menées dans et aux alentours de la forêt et qui concourent à accélérer son état de dégradation. Nos différents séjours sur les six sites de l'étude durant la période d'investigation nous ont permis d'approfondir les aspects relatifs à la vie, aux relations et aux différents problèmes auxquels sont confrontées les populations riveraines des forêts classées de Ouémé-Buku, de Dassa -Zoumé et de LOGOZOHE.

*Les entretiens libres et semi directifs individuels ont servi prioritairement à la collecte des données lors de la pré-enquête, de la brève enquête individuelle de repérages et des recherches individuelles sur chaque site.

*Il en a été de même pour ceux libres et semi directifs collectifs des plénières de discussions de groupes focalisés (focus group discussions) suivies de débats et de brainstormings lors du séminaire de préparation, de l'enquête collective, du séminaire de bilan d'enquête collective, du traitement sommaire à la séance collective de bilan journalier et lors du séminaire final. A cet effet, un peu comme dans le cas des entretiens individuels, l'outil privilégié a été le guide d'entretien. Ces discussions de groupes ont concerné différentes catégories socioprofessionnelles (éleveurs, chasseurs, agriculteurs, exploitants forestiers, pêcheurs, transformateurs, autorités politico administratives). Elles ont permis d'identifier les causes et les enjeux d'une part et de l'autre, le déroulement et l'évolution des conflits endogènes entre acteurs concurrents.

Afin de mieux saisir l'importance et la pertinence des pesanteurs des logiques et des perceptions sur la biodiversité et la qualité de vie dans les aires à intérêt écologique et d'analyser l'efficacité de leur prise en compte dans les stratégies de protection de l'environnement, nous avons exploré deux types de variables :

- les variables dépendantes comme le sexe, le niveau d'instruction, la culture, la situation matrimoniale et le niveau de revenu ou les facteurs socio-économiques ;
- puis les variables indépendantes que sont l'âge, la profession et la religion.

La mesure de ces différents variables exige l'utilisation d'une multi méthode faite de techniques et d'outils appropriés.

L'usage des outils inspirés des sciences sociales a permis de promouvoir la " participation " active de la population à l'enquête et au-delà, à la conception, la programmation, la réalisation ou l'évaluation d'initiatives, de relations et de situations. Mais aussi, ces outils sont-ils loin d'être des moyens neutres de produire de l'information sur le monde. Ils nous ont permis de collecter rapidement en un semestre, d'innombrables données sur la biodiversité et la qualité de vie dans les aires à intérêt écologique de Dassa-Zoumé, Savalou, et Savè. Notre " boîte à outils " compte une trentaine d'instruments à savoir :

- deux types de fiches (une de lecture et l'autre d'entretien).
- deux types de grilles (une d'observation directe individuelle et l'autre d'observation directe collective) ;
- huit types de guides d'entretien dont un par catégorie d'acteurs (l'administration et les élus locaux, les présumés

propriétaires et les familles aristocratiques, les métayers agricoles, les éleveurs ; les chasseurs de ruminants ou de sous-produits animaux et les préleveurs divers ; les exploitants forestiers et les charbonniers, les pêcheurs et les transformateurs).

- Quinze types de listes dont cinq pour chacune des trois catégories (d'indicateurs qualificatifs provisoires, de membres de groupes d'enquêteurs et de pistes).

- un type de tableaux ;

- un type de matrices ;

- et un type de plans.

1.3.6- COLLECTES ET TRAITEMENT DES DONNEES.

1.3.6.1- Travail sur le terrain

Ceci nous a permis de collecter tout discrètement une importante masse de données hiérophaniques tant longitudinales que transversales au moyen de la technique d'entretien de groupe - qui permet d'atteindre à peu de frais un grand nombre d'enquêtés, établit une véritable dynamique de groupe et garantit la sincérité, l'honnêteté des interlocuteurs: le groupe fonctionnant comme élément de contrôle.

Aussi avons-nous suivi, individuellement, les personnes qu'on nous avait indiquées et celles qui se sont distinguées au cours des débats par la profondeur de leurs connaissances du sujet et leur maîtrise du langage secret des choses. Nous les avons accompagnées sur leur lieu de travail où avons eu recours à la méthode de discussions apparemment libres mais patiemment et habilement orientées. Nous avons enfin, procédé

à une vérification sur le terrain de l'exactitude des notes prises juste après chaque entretien.

La collecte des données a été rendue possible grâce aux outils auprès de la population d'enquête déterminée. Elle a consisté à l'enregistrement de données sur la situation de l'environnement et sur les relations entre individus et segments sociaux d'une part et entre groupes sociaux et le l'environnement par rapport au numineux d'autre part.

*La confection et la modification de liste d'indicateurs qualitatifs provisoires, de membre de groupes d'enquêteurs et de pistes de travail ont respectivement servi à la préparation du rapport par site, à la constitution des groupes et à la modification de leur composition selon les sites puis au traitement sommaire des données en séance collective de bilan journalier.

Au total, 60 observations et 880 entretiens ont été réalisés.

1.3.6.2- Traitement des données

Le dépouillement manuel, la confection de tableaux et de matrices puis la planification sont autant d'autres techniques qui ont été utilisées dans le traitement des données pour l'élaboration de la thèse.

Face à une profusion de notes de terrain et de verbatim d'entretiens avec l'intention d'en faire du sens (PAILLE et MUCCHIELLI, 2010), il nous a été donné d'élaborer une base de données au moyen du logiciel Le SPHYX Plus pour tenter de

« mettre en œuvre une écriture discursive, dialogique ou polyphonique, qui fait apparaître l'intersubjectivité, le contexte signifiant et la situation d'interlocution, même si le discours dominant reste privilégié » (GHASARIAN, 2004 : 18).

Deux types d'analyse ont été ainsi faits. Il s'agit d'une part, de l'analyse qualitative pour la compréhension de l'efficiencia des pesanteurs des logiques et des perceptions. D'autre part, l'analyse des tableaux, des graphiques, l'analyse des variances, l'utilisation des paramètres statistiques de position et de dispersion ont permis d'exploiter les données quantitatives. Pour que ces données soient de nature qualitative à la suite d'une série d'entretiens peu structurés, ou qu'elles soient le résultat d'une exploitation statistique des réponses quantifiées à un questionnaire formalisé, le problème d'interprétation posé par la démarche stratégique est toujours la même (CROZIER et FRIEDBERG, 1977). Il s'agit d'utiliser les données descriptives sur les opinions, les perceptions, les sentiments et les attitudes des acteurs pour reconstruire la structure de pouvoir ainsi que la nature et les règles des jeux qui régulent l'interaction des acteurs et conditionnent leurs conduites.

En dépit des nombreuses dispositions méthodologiques prises, des difficultés non des moindres ont été rencontrées.

1.3.7- DIFFICULTES RENCONTREES ET APPROCHES DE SOLUTIONS

La contrainte temporelle vient en tête car il y a tellement à faire en si peu de temps. Vient ensuite la lourdeur administrative surtout lors des demandes d'audiences aux responsables de projets relatifs à l'environnement et à la biodiversité. Aussi, la maigreur des moyens de l'Orphelin du

programme d'ajustement structurel," l'ignorance de la valeur réelle de la recherche dans le processus d'un développement autocentré et auto-entretenu puis la mentalité de complexés de "l'esprit géométrique" de Platon, la corruption institutionnalisée, un certain paternalisme, la réticence au dialogue social entre groupes, la manie des fausses pistes pour se protéger les dessous sales et enfin la complexité des orientations "critiques-analytiques" de l'interprétation des matériaux ethnographiques et de la médiation dans un contexte similaire à celui de l'étude sont autant de difficultés que le tact, la diplomatie, la patience, l'engagement à fond, le sacrifice et divers investissements ont permis de résoudre pour atteindre les résultats bien modestes du présent travail.

Au départ même, dès la traduction des notions comme perceptions, logiques, sacré, sacrement, consécration, sacralité, sacralisation, sacrifice, sacrilège, sacrificiel ... d'une part et de l'autre, des concepts comme profane, profanation, désacralisation, sécularisation, démythification des phénomènes religieux etc... dans les grandes variantes dialectales parlées dans l'aire culturelle investiguée, nous avons commencé par rencontrer de grandes difficultés dans la mesure où l'expérience des logiques et perceptions vécues n'est toujours pas fidèlement exprimée dans ces parlers. Nous avons donc été amené à affronter ces difficultés qui ne constituent qu'un des aspects révélateurs de l'ambiguïté et de la complexité de l'objet approché aux niveaux verbal, audio-visuel et socio-culturel des messages véhiculés par l. Cette complexité et cette ambiguïté ne font que traduire la réalité de l'ordre et de la

cohésion qui ne sont des apparences de l'équilibre de la vie sociale, elle-même, calqué sur des représentations collectives. A cela sont venues s'ajouter les traditionnelles difficultés financières, sociales et politiques, environnementales, culturelles du chercheur béninois. Est-il enfin nécessaire de rappeler la fatigue, la maladie et les différentes privations qui constituent le lot quotidien de ce travail particulièrement difficile et que seul un effort soutenu, la volonté issue d'une certaine passion de la recherche et l'assistance morale des proches ont aidé à surmonter. Le résultat auquel nous avons abouti est le fruit d'observations participantes qui nous ont permis de dépasser les apparences des choses et de préciser un certain nombre d'éléments culturels relevant du cadre du numineux. Malheureusement, il ne nous est possible de présenter selon les normes de notre Faculté que le dixième (1/10) de ces données.



SECONDE PARTIE :
RESULTATS ET ANALYSES

Comme l'a dit DESCOLA, (2004 :80),

« l'examen comparatiste, au sein d'un même ensemble social et culturel, des variations synchroniques dans les techniques d'usage et les systèmes de représentation de la nature en fonction des types d'habitat représente sans nul doute, une entreprise épistémologiquement plus plausible que la mise en parallèle abstraite de sociétés qui n'ont à priori comme seul point commun que la coprésence ... L'effet d'une éventuelle différence dans les modes de socialisation de la nature selon les écotypes peut ainsi être assigné à partir de paramètres clairement définis, quantifiables et ethnographiquement incontestables ».

C'est pourquoi cette partie en quatre chapitres à vocation quasiment autonome à la manière d'un article scientifique, présentera les résultats de l'étude susceptibles d'aider à apprécier, par rapport aux trajectoires de vie de certaines aires à intérêt écologique (chapitres 4 et 5) et aux tendances de la gouvernance environnementale de la biodiversité et de la qualité de vie (chapitre 6), les perceptions et les logiques des acteurs en présence en vue d'une synthèse et de la discussion générale de leurs implications sur la biodiversité et la qualité de vie au dernier chapitre,7.

QUATRIEME CHAPITRE :

MODE D'HABITAT ET DIVERSITE BIOLOGIQUE

Ces premiers résultats sont obtenus à partir de la sous-hypothèse 1 qui stipule que le mode d'habitat dispersé, de par sa forte demande foncière stratégique, est source de mutations dégradantes de l'environnement et réductrices de la biodiversité d'une part et de l'autre, de l'objectif spécifique 1 qui vise à décrire les mutations issues du mode d'habitat dispersé des allochtones par rapport à celui de type rue issu de la logique écologique des autochtones autour des aires à intérêt écologique du département des Collines. Ils dévoilent les rapports qui existent entre le mode d'habitat et l'état de la biodiversité à travers sa demande foncière et les mutations qu'il engendre. L'analyse a été organisée en six sections. Les trois premières décrivent le mode d'habitat dispersé par rapport à sa demande foncière et aux mutations qu'il induit à l'environnement et à la biodiversité. Les trois dernières interprètent celui de type rue par rapport à son implantation et aux logiques qui le fondent sur les plans cosmologique et écologique.

4.1- MODE D'HABITAT DISPERSÉ : CAUSE D'UNE FORTE DEMANDE FONCIÈRE

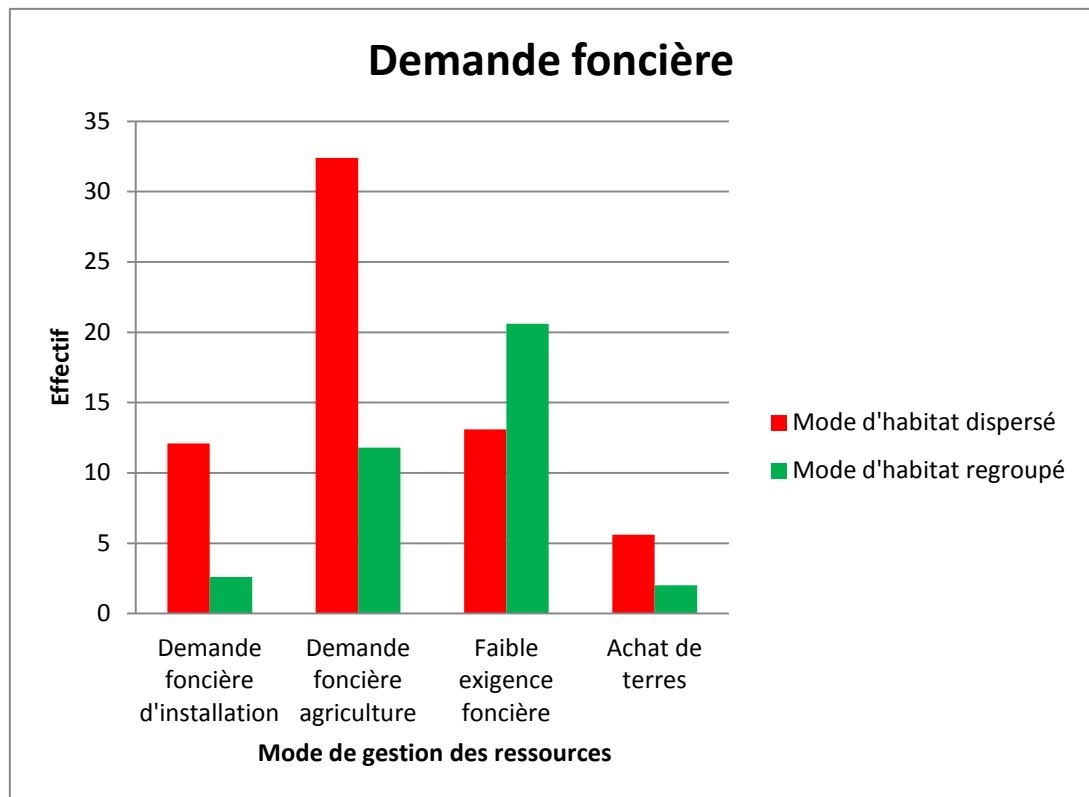


Figure 4 : Demande foncière par mode d'habitat.

Compris comme la manière dont est conçue, implantée, animée et perçue la maisonnée, deux types de mode d'habitat ont été observés sur le terrain dans le département des Collines. D'une part, le mode d'habitat de type rue adopté par les autochtones et de l'autre, celui dispersé emprunté par les allogènes. Unité résidentielle isolée de production et de consommation, la maisonnée constitue pour les allochtones, un ensemble idéologiquement replié sur soi, riche d'une sociabilité intime et libre. Elle est généralement installée sur une portion du domaine de celui pour qui ils travaillaient dans les champs. Ils l'ont obtenue de celui-ci pour produire les aliments à

consommer les jours où ils ne travailleraient pas pour, selon eux, éviter d'en prélever indûment dans la production du propriétaire du champ. Le retour de la présence de ce nouveau type d'habitat dans la région remonterait aux années soixante selon la majorité de nos informateurs en dehors d'un premier cas anodin découragé à jamais autour de 1800.

A l'origine de l'arbre généalogique "magique" par exemple, YAYI OLOUKOYI qui fut intronisé sous le nom d'OLA-OOBE en 1781 acheta une esclave du nom de BOSU de BOKO MANIGIRI en gestation de MONSIA OLAJAGBO. Etant né et ayant grandi au palais royal, il fut tenté par le pouvoir et adopta l'habitat de type dispersé pour préparer une attaque à partir de OYO-ORO au Nigeria sous OLU-EHUN au cours de la quelle le chef tata KABUA WORU ADILA eut été assassiné, vingt quatre mille habitants eurent été vendus, bien de gestantes éventrées et beaucoup d'arbres de néré, de karité et de palmier à huile détruits. De ces faits, on lui donna le nom d'EGUWEWE EGU OLAJAGBO c'est-à-dire le méchant OLAJAGBO. Il a été assassiné à son tour par le jeune frère de WOROOU ADILA du nom d'ASHADE. Ceci ne semble t- il pas pouvoir être compris et expliqué par les différences de perceptions et des "habitus" de Pierre BOURDIEU entendus comme l'ensemble des goûts et des aptitudes acquis par un individu au cours du processus de sa socialisation ?

Entre la fin du règne de OBA ADELUYI (1964-1970) et le moment des recherches, en effet, il y aurait eu introductions massives de plusieurs vagues de migrants agricoles qui auraient essentiellement constitué des terroirs exclusifs d'actifs

agricoles en quête de terres fertiles surtout à partir du déclin de la Société Nationale pour le développement FOREstier (S.NA . FOR) en 1982. . Elles seraient venues des autres communes du département des Collines comme GOME (Glazoué), MOJI-GANGAN (Dassa-Zoumè) puis du sud et du nord de ce département comme JIJA, FONKPAME, N'GBE-AKON dans N'GBEGA , ADANHO et autres du Zou et enfin de l'Atakora. Le rapport provisoire du schéma directeur d'aménagement de la Commune de Savè élaboré par le cabinet GILSENE Consultant le confirme par sa liste d'une soixantaine d'ethnies dont des AJA, des WASHI, des MINA, des SAHUE, des HUEDA ou PEDA, des XWHLA ou PLA, des AIZO, des FON, des GUN, des KOTAFON ou SHI, des MAXI, des WEME, des TOFIN, des TORI, des SETO, des AGUNA, des BATOMBU, des BOCO, des BOO, des DENDI, des JERMA, des DOMPAGO ou des LOKPA, des KABURE ou KABYE, des KOTOKOLI, ou des TERM, des YOA, des SORUBA ou BIYOBE, des TANEKA ou TITEMBA, des WINJI-WINJI ou FOODO, des YOM ou PILA-PILA, des ANI, des FULBE, des GANDO, des BERBA, des BESORABE ou DITAMARI, des BETYOBE, des GAGAMBA, des GERMAN, des HOSORI, des NATIMBA, des OTAMARI, des WAABA, ou WAAMA, des YENDE, des YORUBA, des NAGO, des SHAABE, des IDAASHA, des HOLI-JI, des IFE, ou ISHA, des ANAGO de KETU, des MANIGRI, des PARTAGO, des MOKOLE, des ZERMA, des HAUSA, des KOTIMBA et des DEFI relevés du RGPH3 de 2002.

DANI est un village peuplé d'allochtones venus d'horizons divers. On y retrouve principalement les FON qui sont les plus

nombreux en considérant tous les hameaux et les IDAASHA premiers occupants du centre. Les DITAMARI, les YOM et les FULBE sont les autres groupes sociolinguistiques rencontrés dans le village.

A AYEDJOKO également, les groupes sociolinguistiques majoritaires sont les Fon et les IDAASHA. On y retrouve cependant des HOLI, des AJA, des FULBE et des DITAMARI.

Les langues parlées dans ces villages sont la langue FON, les langues IDAASHA et SHABE. Ces langues sont usuellement parlées par beaucoup et comprises par presque tous. Cette situation favorise une bonne communication entre les communautés et une interpénétration sociale et culturelle. Enfin, la diversité sociolinguistique influence le mode de gestion des terres en ce sens que les divers groupes y mènent différemment des activités

Il nous a été donné d'observer en quatre valeurs, le mode de gestion des ressources par rapport au mode d'habitat. Il s'agit des valeurs :

- demande foncière d'installation ;
- activités ayant une forte demande foncière ;
- activités peu exigeantes en foncier et
- achat de terres.

Et par rapport à ces valeurs du mode de gestion des ressources naturelles, le mode d'habitat dispersé influence à lui seul, 63,1% de l'état général de l'environnement et de la biodiversité avec 32% en activités ayant une forte demande foncière représentant 72,73% de toutes les activités du genre dans le milieu contre 12% de demande foncière d'installation,

13,1% d'activités peu exigeantes en foncier et 5,6% en achat de terres. Le mode » d'habitat de type rue induit 39,1% de cet état général de l'environnement et de la biodiversité avec 20,6% en activités peu exigeantes en foncier représentant 60,59% de ce type d'activités utilisant rationnellement les ressources naturelles tant renouvelables (eau, sol, faune, flore) que non renouvelables comme les élévations, en vue de leur gestion durable au profit des générations futures tout en assouvissant les besoins des générations présentes.

4.2- MODE D'HABITAT DISPERSÉ : UNE SOURCE DE MUTATIONS DÉGRADANTES DE L'ENVIRONNEMENT

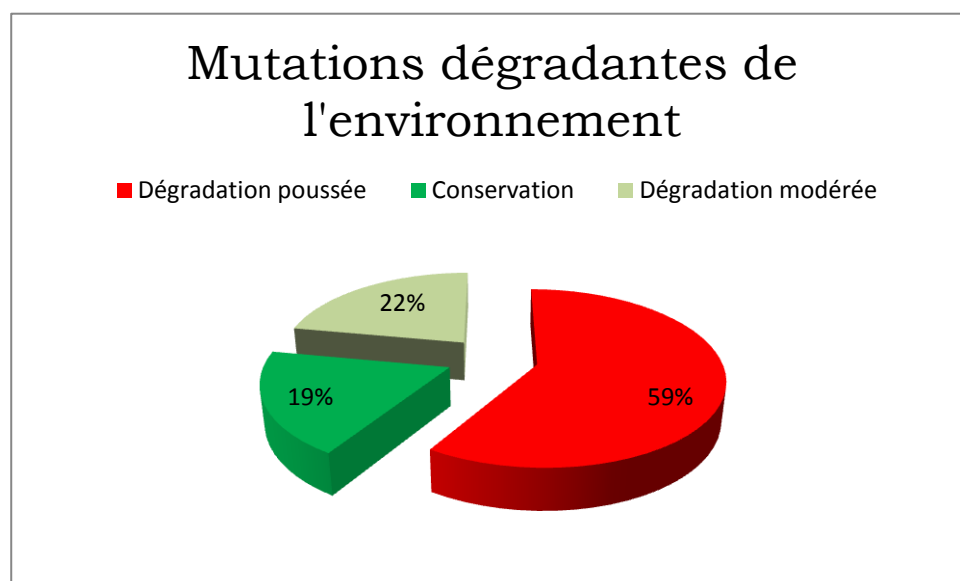


Figure 5 : Degré de mutations dégradantes de l'environnement par mode d'habitat.

. L'histoire et une observation cartographique rapportent que les ressources naturelles étaient mieux gérées dans le passé par les pouvoirs traditionnels locaux que de nos jours. Entre 1940 et 1950 en République du Bénin, cinquante huit massifs forestiers dont quarante six forêts classées d'une superficie de

un million trois cent trois mille quarante trois (1.303.043) hectares¹² ont été établis pour assurer la protection des bassins versants et autres zones fragiles contre l'exploitation anarchique, le surpâturage et le braconnage ⁽¹⁰⁾. Mais la grande tragédie, c'est que tout ceci a été fait sans la participation des populations riveraines de ces aires à intérêt écologique.

Ainsi, malgré l'arrêté numéro 5898 SE du 13 août 1954 pris par TORRE alors Gouverneur Secrétaire Général du Dahomey à Dakar au Sénégal par délégation du Haut Commissaire par exemple, la forêt classée de l'Ouémé-Boukou (Bukuu ou Buku) a été et continue d'être l'objet de fortes pressions humaines et animales. C'est le cas, du moins, de toutes les aires à intérêt écologique du département des Collines observées. Elles ont été progressivement peuplées par trois différentes vagues migratoires à diverses époques de l'histoire nationale. Les forêts classées de l'Ouémé-Boukou, de Dassa-Zoumé et de LOGOZOHE, à l'instar de celles de Savalou, AGOUA et TOUI-KILIBO, ont enregistré une première vague d'occupants venus de Nigéria qui s'y sont généralement introduits au cours de la période précoloniale pour créer les villages de AKON-GBERE et BESE à Savè ; ISALU, BETOU, ITAGI, IKPAKPADA-AGBOHUN, ISHASHEGU, ITANKOSI, ISHOKPA, EKPA, KAMATE, SHAKALOKÉ, OKE_ILA, ILEMA, IMUJA et ILULE dans l'épine dorsale de la chaîne du pays des quarante une (41) collines puis GODOGOSUN devenu AYEWA-INUDE, IGOHO, KOJASHAN à Dassa-Zoumé et AGBANSO dans l'actuelle Commune de Glazoué.

⁹¹² BADJAGOUN O. A, 2009

Ces premières migrations ont été accompagnées de celles provoquées par les razzias du royaume du Danxomè aux XVIIIe et XIX e siècles pour voir naître les terroirs d'IGBOJA et OKPA à Savè.

Les troisièmes vagues migratoires plus récentes se sont introduites selon les sites, entre la période coloniale et le Renouveau Démocratique en passant par les indépendances et la période révolutionnaire au Bénin. Elles ont essentiellement constitué des terroirs exclusifs d'actifs agricoles avec les villages d'ASHAKPA, GOBE, AYEDJOKO, et DANI à Savè et BETEKUKU dans la Commune de Dassa-Zoumé.

Après le déclin de la Société Nationale pour le développement Forestier (S.NA.FOR) en 1982, plusieurs ouvriers sont retournés à leur activité première : cultiver la terre. À sept kilomètres au sud-ouest du centre de Savè et à l'ouest de la rivière BESE, entre les villages GOBE et OKPA, l'ancienne « fontaine de gibier » du chasseur AKPO Jato originaire du village de GOME dans la commune de Glazoué devient le village de DANI avec l'arrivée de ses amis frères AYELERU Philippe et Jonas en 1970. Treize hameaux ⁽¹¹⁾ de ressortissants de Jija étrangers des deux premiers de leurs frères admis KOLETO Sévérin et AHOKPO étirent le village de Dani sur une quarantaine de kilomètres en pleine forêt classée à partir d'AYEDJOKO. De même, le village de AYEDJOKO créé en octobre 1973 par DOGNON Christophe originaire de MOJI-GANGAN dans la commune de Dassa Zoumé alors chef chantier des plantations d'anacarde du projet de reboisement de la S.NA.FOR qui périclita dix ans plus tard pour voir naître six

hameaux ⁽⁴⁾ de la dispersion des anciens ouvriers et l'arrivée des AJA du Couffo, de YOM, DOMPARGO, NATIMBA et DITAMARI de l'Atacora, de FUFULBE et de HOLI . Ainsi a-t-on enregistré le peuplement des aires à intérêt écologique du département des Collines par des allochtones venus d'horizons divers. À DANI comme à AYEDJOKO et leurs hameaux, les FON du plateau d'Abomey sont majoritaires suivis des IDAASHA, premiers occupants du centre. Mais il y a aussi des DITAMARI, des YOM, et des FULFULBE à DANI ; puis des HOLI, des AJA, des DITAMARI et des FULFULBE à AYEDJOKO. La diversité des ethnies en présence dans ces aires à intérêt écologique implique une diversité sociale, culturelle et socioculturelle ; une diversité de perception de la disposition de représentations, de comportements et de modes de gestion des ressources naturelles.

Elles sont parfois sources de conflits latents et de fréquents affrontements à violences variables entre membres d'un même groupe ethnique ou entre différents groupes sociaux.

On relève ainsi une pluralité de segments sociaux dont des présumés propriétaires et des acteurs de la production végétale ; des éleveurs sédentaires, semi sédentaires et des nomades transhumants ; des pré collecteurs: acteurs de la cueillette de fruits et de mollusques ; des chasseurs de ruminants et de sous-produits animaux (miel, œufs) ; des préleveurs à des fins thérapeutiques; des exploitants forestiers et des charbonniers. Différentes natures de relations sont diversement entretenues entre eux par ces segments sociaux. Comme ci-dessus établie

dans la clarification conceptuelle, la notion de relation appelle celle de **pollution** comprise par la dégradation sous formes physique, chimique ou biologique d'un milieu de vie (air, sol, eau) par des substances et phénomènes naturels ou par suite de l'activité humaine du fait de l'explosion démographique ou/et de la révolution industrielle. C'est dire que le prélèvement d'une ressource tout autant que la sécrétion d'une substance dans un milieu entraîne inévitablement une mutation dans sa texture ou dans sa suture donc une pollution à étendues diverses. C'est précisément de cette pollution qu'ont traité les données relatives au mode d'habitat dispersé par rapport aux mutations qu'il a induites dans le milieu. De celles collectées auprès de 1055 enquêtés puisés de tous les segments sociaux cités ci-dessus, il ressort ce qui suit : Ces mutations sont, selon eux, plus perceptibles au niveau de la composante flore de l'environnement du fait de l'exploitation forestière. 855 parmi eux soit 81,1% de tous les informateurs déclarent que la mutation provoquée par le mode d'habitat dispersé est de nature dégradante. 622 d'entre eux soit 73% de cette catégorie la qualifient de poussé et 233 soit 27% parlent de dégradation modérée contre 200 soit 19% qui y voient une mesure de conservation. Au vu de ces résultats, il est aisé de constater que tant au niveau de cette composante naturelle de l'environnement qu'à celui des autres aussi bien naturelles que culturelle (établissements humains), un malaise semble persister surtout en ce qui concerne « la totalité de toutes les variations de tout le vivant » ou ce que DELVILLE (1997 : 381) définit comme étant « la façon dont s'articulent et interagissent

les facteurs du milieu et les dynamiques sociales » qu'on peut décliner en diversité génétique, diversité spécifique (les espèces) et écologique (les milieux).

4.3- MODE D'HABITAT DISPERSÉ : UNE SOURCE DE MUTATIONS REDUCTRICES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

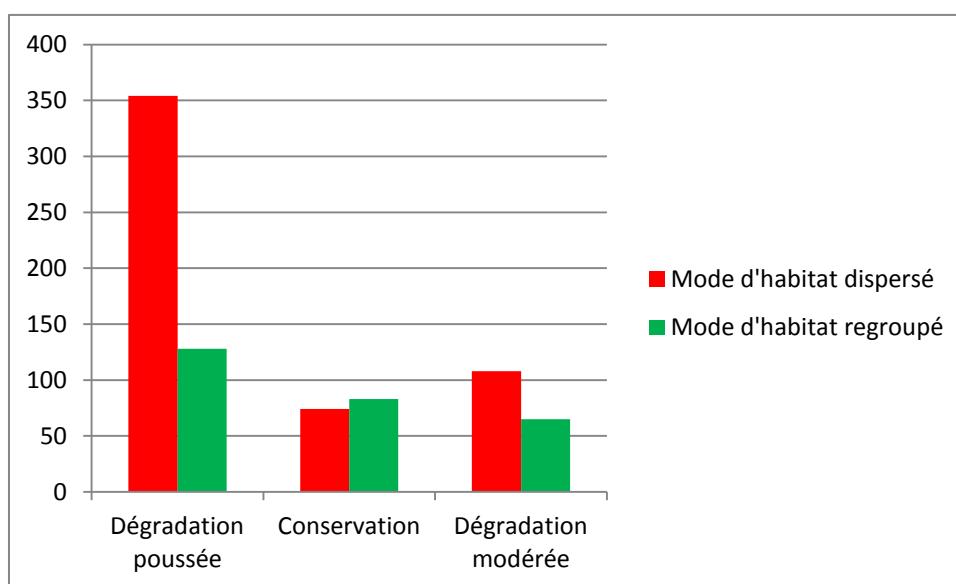


Figure 6 : Etat de la biodiversité par mode d'habitat.

La façon dont s'articulent et interagissent les facteurs du milieu et les dynamiques sociales ou la situation environnementale du point de vue de la biodiversité assez déplorée des milieux d'origine des plus récents migrants dans la région en quête de terres fertiles semble confirmer le fait du malaise relatif à la diversité des espèces ci-dessus signalé tant en matière de diversité génétique, de diversité spécifique (les espèces) et de diversité écologique (les milieux). De leurs perceptions à travers une vision illimitée des ressources naturelles, en effet, sont ainsi nés et entretenus des comportements polluants et dégradants de l'environnement et

réducteurs de la diversité des espèces. Par contre, celles des autochtones fondées sur un capital symbolique important divergent. Et ceci, du fait de l'habitus qui est, à la fois, un système de préférence, un système de référence et un autre générateur de pratiques tout en faveur de la protection des espèces menacées en créant des réserves naturelles et en défendant la "nature sauvage" puis partant, protège la biodiversité.

Diversement dotés de différents types de capitaux économiques, culturels, sociaux et symboliques dans l'espace social, ces groupes et champs sociaux devenus des marchés de procuration de ressources et de biens produits et (é)changés, évoluent en des espaces de dominations et de luttes, de confrontations entre agents en présence et entre classes sociales. Cherchant à partager leur propre conception de l'ordre social afin de rendre légitimes les positions privilégiées qu'ils occupent, les agents les mieux lotis dans ce rapport de forces, définissent les atouts exigés et les modifient unilatéralement dans un champ en vue de le monopoliser et y imposer la culture de leur classe aux autres. Ces inégalités sociales se présentent à la fois comme la source et le résultat, toujours renouvelés, des conflits qui opposent les acteurs collectifs entre classes ou mouvements sociaux à côté de relations conviviales éphémères. Les modes d'installation et d'accès à la terre issus du modèle culturel en place favorisent la liberté d'exploitation des ressources naturelles et leur dégradation par les migrants agricoles en quête de profit au moyen de diverses cueillettes, de productions végétale et

animale ; et de l'exploitation forestière (transformation du bois en mortier et en charbon, bois d'œuvre et de service, etc.). Rappelons que dans le cadre de la présente thèse, la biodiversité est considérée comme la possibilité aux êtres de cohabiter pacifiquement, de se partager leur espace sans que l'un ne compromette la survie de l'autre et que de façon concrète, il s'agit d'étudier de manière diachronique, les relations de cohabitation entre les acteurs en présence et la nature dans la Forêt Classée de l'Ouémé-Buku par rapport à la biodiversité d'une part et de l'autre, en rapport avec la qualité de vie. Pour 655 informateurs sur 812, soit 80,66%, le mode d'habitat dispersé est source de mutations dégradantes. 462 allochtones soit 70,53% de ce groupe social et 193 autochtones soit 29,46% du même groupe y voient une source de mutations réductrices de la diversité biologique. 354 sur les 462 allochtones la qualifient de poussé contre 128 sur les 193 autochtones bien que 108 allochtones et 65 autochtones la qualifient de modéré. Les mutations réductrices de la diversité biologique sont, selon ces informateurs, plus perceptibles au niveau floristique du fait de l'exploitation forestière. 108 parmi eux soit 13,3% de tous les informateurs déclarent que la mutation provoquée par le mode d'habitat dispersé constitue une dégradation modérée contre 65 soit 8% qui reconnaissent que la mutation provoquée par le mode d'habitat regroupé est source de dégradation modérée. 354 d'entre eux soit 43,59% de la catégorie du mode d'habitat dispersé la qualifient de poussé de même que 128 soit 15,76% de celui regroupé. 74 soit 9,11% de ceux vivant en mode d'habitat dispersé et 83 soit 10,22% des

informateurs occupant des habitats regroupés parlent de mesure conservatoire des ressources naturelles.

La technologie environnementale est présente dans des aires à intérêt écologique des milieux IDAASHA et SHAABE à travers le REseau de Développement d'Agriculture Durable (RE.DA.D), l'Association ORUKUTUKU à Dassa-Zoumè, la Fédération des OP AJIKOIYA, et la Ferme Ecole de ZAFFE (FEZ) à Glazoué , le CEBEDES- XUDODO à Savè et les Ets OTE dans le département des Collines et en République du Bénin. Elle est facteur de reproduction sociale en spirale ascendante durable et ceci est bien compris de la société civile locale, nationale et internationale. Le REDAD créé en 1992, doté d'un Accord-cadre avec le Gouvernement béninois, membre du groupe des personnes-ressources consultées par les conseils communaux, membre du Conseil National de la Recherche Agronomique (CNRA) représentant de la société civile au Conseil Economique et Social (CES), au Millenium Challenge Account (MCA), représentant de la société civile nationale à l'ECOSOC de l'Union Africaine et point focal d'IFOAM Afrique francophone, a tenté avec des Allemands le transfert d'un paquet technologique qui mérite une attention particulière dans cette action de sauvegarde de l'environnement. Là encore, la dispersion des habitations est une contrainte majeure aux différentes actions entreprises.

Ici, la piste de Paul RICOEUR (1971) qui distingue les causes constantes des conflits liés à la structure des pouvoirs politique et économique ou de la personnalité des acteurs en présence d'une part et de l'autre, celles conjoncturelles, semble

prometteuse pour l'approfondissement ultérieur de la problématique. Elle offre d'abord des possibilités d'actions de sublimation de l'agressivité au moyen de l'idéologie de résignation pour la résolution de la situation des frustrations dues aux habitus des uns et des autres. Elle offre ensuite des opportunités de projets collectifs d'envergure, des rêves technologiques dans la mythologie du simple et du naturel, des modèles institutionnels démocratiques représentatifs. En s'appuyant sur un système de relations à la charnière de l'ordre social et du progrès social afin d'arbitrer et d'ajuster leurs positions en faveur de la protection des aires à intérêt écologique du département des Collines, les acteurs en présence se proposent et s'acceptent dans le dialogue qu'il nous a été possible d'instaurer entre eux au moyen de l'Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques (ECRIS), des perspectives de gestion durable des ressources naturelles de la forêt classée de l'Ouèmè – Buku en prélude à celles ultérieures des aires à intérêt écologique du département des Collines et de la République du Bénin.

La dispersion des hameaux dans la forêt classée de l'Ouèmè – Buku en effet, ne favorise par la mise en place de certaines infrastructures communautaires qui pourraient à l'avenir, contribuer à l'amélioration du cadre de vie des occupants.

L'enclavement de ces hameaux pose des problèmes très sérieux de :

leur accès aux soins de santé primaire ;

leur accès à l’alphabétisation fonctionnelle et à la formation professionnelle et

l’accès de leurs enfants à la scolarisation et à la formation professionnelle

Les trois sections ci-dessus dévoilent comme rapports entre le mode d’habitat dispersé, les mutations engendrées par sa demande foncière et l’état de la biodiversité à travers observations et déclarations de nos informateurs une dégradation poussée de l’ordre de 43,59%, une dégradation modérée de l’ordre de 27% et une conservation de l’ordre de 9,11%. Qu’en est-il de celui de type rue par rapport à son implantation et aux logiques qui le fondent sur les plans cosmologique et écologique ?

4.4- MODE D’HABITAT DE TYPE RUE : UN ALIGNEMENT DE GROS VILLAGES LE LONG DES RNIE 2 et 3

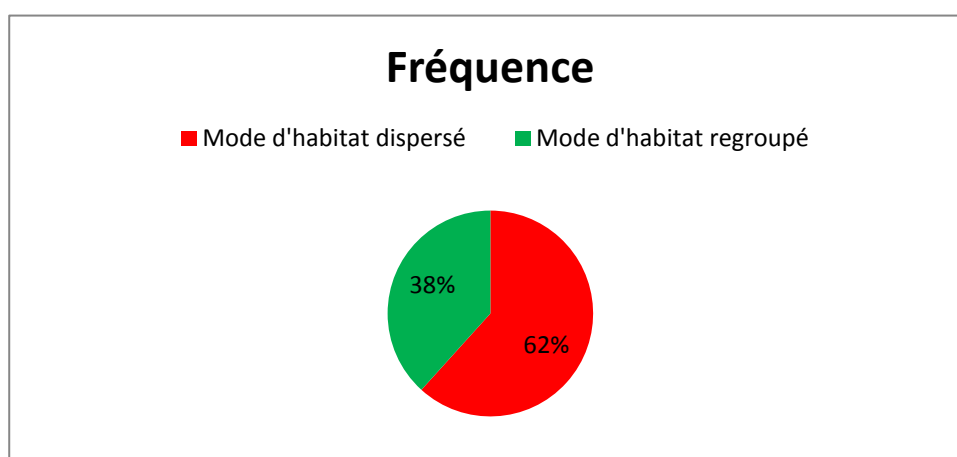


Figure 7 : Proportions des modes d’habitat dans la région.

La manière dont est conçue, implantée, animée et perçue la maisonnée ou le mode d’habitat des autochtones est de type rue.

La maisonnée est, en effet, l'unité minimale de ces sociétés d'autochtones et c'est également la seule qui soit explicitement conçue comme une forme normative de groupement social et résidentiel.

« Cette composition généralement unifamiliale des maisonnées se modifie complètement lors des périodes d'hostilités ouvertes qui marquent le développement des conflits intra tribaux. Dans ces moments là, plusieurs familles liées par des rapports étroits de consanguinité et d'affinité se regroupent dans une seule maison, fortifiée par une haute palissade, afin de se mettre à l'abri lors des phases les plus meurtrières d'un conflit : la planification d'attaques concertées et la défense collective sont plus aisées si le groupe factionnel des parents est réuni sous un même toit. Le ferment unitaire que produit le sentiment de partager des dangers et des ennuis communs empêche généralement que les petites frictions inévitables de la vie quotidienne ne se transforment en motifs de conflits ouverts au sein de la maisonnée élargie » (DESCOLA, 2004 :137-138).

Le mode d'habitat des autochtones est décrit dans un de nos travaux antérieurs « Pour la sauvegarde de la richesse culturelle idaasha »

(BADJAGOUN, 1986) où Dassa qui n'est que la francisation du nom de cette ville à structure morphologique spécifique aux types d'habitat qui méritent d'être considérés comme des villes en pays yoruba présente cinq éléments caractéristiques :

- 1- Odi : un palais important autour duquel évoluent les autres quartiers de la ville, le tout clôturé ;

2- Ogba (clôture) : un épais et haut mur de fortification tout infranchissable ;

3- Ona iwole (portail central) : unique entrée gardée ;

4- Agbaulajo devenu ungbajo : un marché jadis situé en face du palais royal ;

Akpata Egbakoku : la place publique rappelant la ville d'origine par son nom signifiant EGBA n'est pas morte située entre le marché et le palais royal.

A l'intérieur de cet espace clôturé, les maisonnées se succèdent le long des voies de communication laissant derrière elles les réserves foncières et en autres ressources naturelles.

Il en est de même des groupements de maisonnées qui constituent les localités que sont les quartiers de cette ville et des villages du pays des quarante et une collines.

De la rive septentrionale du fleuve Zou à celle méridionale du cours d'eau Ouémé sur la RNIE 2 quarante six villages forment-ils une haie au coude à coude riche d'une sociabilité intime et d'un intense ferment unitaire. Ainsi, tout au long de la cinquantaine de kilomètres de route bitumée, traverse-t-on les localités de : ZUTO, HUNKPOGON, HEDULI, IGBOWERE, KPANWINYAN ou Paouignan, GANKPETIN, AJOKAN, BAKEMA, ITOGON, IKPEYIN, VEJI, ARIGBO ou Grotte Mariale, ISALU-Carrefour, Plateau, IMUMU, YAWA, MOJI-GANGAN, IGANGAN, ITAGI, IJAKA, KERE, IKPAKPADA-AGBAKOSARE, ITANGBE, OKEMERE, ISHASHEGU, ITANKOSI, OGOM, ISHOKPA, IFADA, AKPIKPI, EGBESI, KABOLE, IZAFE, ABE-OSHE, AFESIA, IGBOMINA, ZONGO, AYEDERO, SONAPRA, IBOJI, TIO, AGUAGON, Béthel et ROUNGBONJEN. Ces unités résidentielles

socialisées ont été réalisées et inaugurées conformément à des rites de passage et des rituels dédiés à la divinité de la terre¹³ et aux ancêtres qui connotent la maison en tant qu'espace sacré et dont la charge sémantique est assez riche de sens.

« ile ni, aya ni ! »

ile =maison

ni = soi

aya = âme ou esprit (aya ko bowa li ile)

rendu par maison soi est âme à soi traduisant que la maison est le réceptacle de l'âme du bâtisseur. Et pour l'y aider, on rend accessible la maison en l'implantant alignée et regroupée aux abords des voies d'accès.

Le graphe en secteur ci-dessus représente la répartition spatiale des habitations occupées par les autochtones et les allochtones. La sociabilité intime qui caractérise les modes d'habitat regroupé tend à disparaître avec l'effet sans cesse croissant de la démographie et des contraintes socio-économiques. Le mode d'habitat regroupé a considérablement diminué et se retrouve réduit à 38,3% des types d'habitat rencontrés dans la région. Par contre, l'effet de l'immigration a entraîné une augmentation du nombre d'habitats de type dispersé. Le nombre d'habitat dispersé fait pratiquement le double de celui d'habitat regroupé. Ceci dénote ou de l'importance de l'immigration ou de l'impact du mode d'habitat des allochtones sur la structure des habitats de la région.

¹³ Sakpata ou Orisha kpataa dont Dassa serait le berceau mondial

4.5- MODE D'HABITAT DE TYPE RUE : UNE LOGIQUE COSMOCENTRIQUE

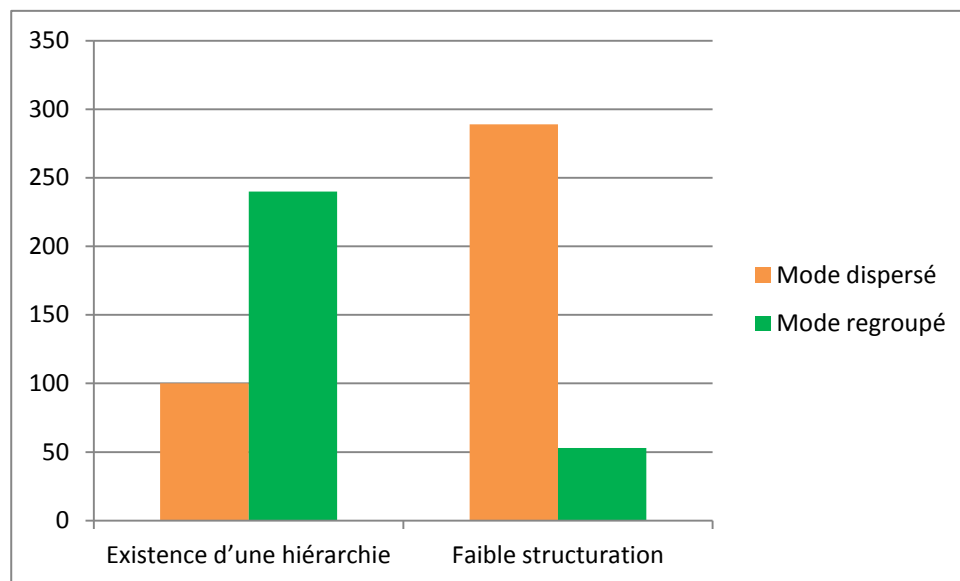


Figure 8 : Logique par mode d'habitat.

L'observation minutieuse des toponymes de villages d'autochtones révèle aisément qu'ils ont pour référentiels des composantes naturelles de l'environnement comme l'eau d'où tout naîtrait pour OKPARA, BESE et OFE noms de cours d'eau devenus toponymes d'arrondissements dans la Commune de Savè. Il en est de même de la flore pour ABE-AGUGU : sous le *Ceiba pentandra*, ABE-ODAN : sous le *Ficus ssp*, ABIYA : sous l'arbre IYA (*Damellia oliveri*), ABE-ORO ou ABORO : sous le pommier (*Irvengia gabonensis*), ABE-OSHE ou ABOSHE : sous le baobab (*Adansonia digitata*), ABE-AKOKO ou ABIGOGO : sous le *Newbouldia leavis*, IDI-EMI : sous le karité (*Vitellaria paradoxa*), IGBO-IYOKO ou ABIROKO : forêt de ou sous l'arbre iroko (*Milicia excelsa*), IGBO-AKPAKA : forêt de *Afzelia africana*, IGBO-KPAKPA : forêt de *Isoberlima doka*, ABE-ORUKPA ou

ABORUKPA: *Hymenocardia acida*, ISHUAYIN : sous *Anogerssus lerocarpa* et ISHUIGBA sous le *Parkia biglobosa*.

Pour eux, ces composantes sont des sièges du macrocosme. En partant toujours d'un état larvaire à un autre plus élaboré et plus consistant, ils mènent à la compréhension et au respect de la nature en initiant à l'ordre du monde et au devenir de l'Univers. Par contre, les hameaux des allochtones ont pour noms : AGESI-GON, AHOKPO-GON, AHOSI-GON, ASHEGI-GON, AYEKOSA-GON, BOKONO-GON, INNOCENT-GON, KOTANMI-GON, KPOGLASI-GON, KPONJO-GON, LELE-GON, NICOLAS-GON, YANGASI-GON, VINCENT-GON, YEGBESI-GON, etc ayant pour suffixe commun GON qui veut dire chez le nominal le précédant. Voilà qui dévoile bien la logique anthropocentrique de ce dernier segment social. Nous avons interviewé 389 vivant en mode dispersé sur un effectif de 682 informateurs soit 57,03%. 100 informateurs soit 25,71% de ce segment reconnaissent l'existence d'une hiérarchie qui supervise toutes les activités humaines alors que 289 informateurs soit 74,29% de ce même segment affirment qu'il n'existe pas une bonne structuration de ces activités. Les informateurs de la première catégorie, bien que vivant en mode dispersé reconnaissent l'autorité des divinités représentées par les chefferies locales et leur font allégeance. Ils sont pour la plupart à la recherche de terres fertiles en vue d'une bonne production pour satisfaire les besoins d'autoconsommation et économiques. Ceux de la deuxième catégorie se sont éloignés des grands pôles et l'autorité se manifeste au niveau du chef ménage. Ils ne se sentent pas concernés par les activités ou les décisions prises dans le hameau central. A cette étape de notre

étude, notre préoccupation se résume en la détermination de la logique cosmocentrique. Nous nous sommes focalisé sur 293 informateurs vivant en habitat regroupé c'est-à-dire qu'ils se sont alignés le long des rues. 240 informateurs soit 81,9% de ce groupe reconnaissent l'existence d'une hiérarchie et suivent rigoureusement les instructions fournies par celle-ci. Il s'agit pour la plupart des autochtones qui obéissent à la chefferie locale et participent activement aux activités de royauté et de souveraineté. 53 informateurs soit 22,08% de ce même groupe ne reconnaissent pas l'autorité locale et préfèrent affirmer qu'il existe une faible structuration de la zone. Il se fait qu'en réalité, ces informateurs sont pour la plupart des autochtones déçus par la royauté ou ne voyant pas d'un bon œil la présence du roi intronisé.

4.6- MODE D'HABITAT DE TYPE RUE : UNE LOGIQUE *ECOLOGICENTRIQUE*

Compte tenu de tout ce qui précède, nous pouvons dire que le mode d'habitat de type rue adopté par les autochtones obéit à une logique écolo centrique au sens de qui accorde la primauté à l'écologique et non à celle éco centrique pour qui l'économique est déterminant. Pour eux en effet, les composantes naturelles de l'environnement sont des sièges du macrocosme et en partant toujours d'un état larvaire à un autre plus élaboré et plus consistant, ils mènent à la compréhension et au respect de la nature en initiant à l'ordre du monde et au devenir de l'Univers. Seulement, nous pouvons nous demander si la durabilité recherchée par ce comportement ne peut être

atteint qu'au prix de privations diverses. Est-ce qu'il ne serait pas possible de l'atteindre autrement en mettant en valeur les ressources naturelles et les faire reconstituer concomitamment ? N'est-ce pas ce que semblent apporter les allochtones en quête de terres agricoles fertiles au prix de ce établi dans les trois premières sections de ce chapitre ? Les trois dernières dévoilent les rapports entre le mode d'habitat de type rue et l'état de la biodiversité à travers sa moindre demande foncière et les mutations qu'il induit à l'environnement et à la biodiversité par rapport à son implantation et aux logiques qui le fondent sur les plans cosmologique et écologique.

A quoi conduit inexorablement une telle situation ? C'est ce que tentera de faire ressortir le chapitre suivant.

CINQUIEME CHAPITRE :

DIVERGENCE DE MODES DE GESTION DES

RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES ET CONFLITS

Les résultats suivants non secondaires sont obtenus à partir de la sous-hypothèse 2 qui stipule que la divergence des modes de gestion des ressources, lesquels issus des perceptions des acteurs, nourrit des conflits latents et de fréquents affrontements à violences variées d'une part et de l'autre, à partir de l'objectif spécifique 2 qui vise à déterminer les enjeux liés aux modes de gestion des ressources environnementales autour des aires à intérêt écologique du département des Collines. Au-delà des divergences entre modes de gestion des ressources naturelles et des oppositions entre logiques d'autochtones et d'allogènes, ils lèvent le voile sur les contradictions entre leurs constructions sociales respectives et des conflits latents d'une part et de l'autre, sur celles qui existent entre leurs construits sociaux et des conflits ouverts. L'analyse est organisée en six sections. Le mode de gestion des ressources naturelles par les autochtones est décrit dans la première et celui des allogènes dans la deuxième. La troisième section présente les divergences entre les deux modes de gestion alors que la quatrième fait état des oppositions entre logiques des autochtones et celles des allogènes. La cinquième section analyse les rapports entre constructions sociales contradictoires d'autochtones et d'allogènes et des conflits latents puis la dernière, les liens entre leurs construits sociaux contradictoires et des conflits ouverts.

5.1- MODE DE GESTION AUTOCHTONE

Dans le cadre de la réalisation de la présente étude, nous avons consulté 252 autochtones qui ont bien voulu nous donner leurs avis sur leurs modes de gestion des ressources naturelles. Cent d'entre eux soit 39,68% de ces autochtones admettent les utiliser de manière abusive. Ils les exploitent sous diverses formes dont les principales sont les bois d'œuvre, les bois de chauffe et la production du charbon. Cette catégorie d'autochtones utilise les ressources naturelles à des fins purement économiques. Ceci explique la forte pression qu'ils exercent sur ces ressources. Cinquante cinq informateurs de ce même groupe soit 21,82% disent exploiter les ressources naturelles de façon modérée. Ils déclarent les exploiter pour palier aux périodes de soudure ou pour arrondir leurs gains mensuels. De plus, ils en utilisent à des fins tradithérapeutiques desquelles ils tirent aussi un profit substantiel. Quarante vingt dix sept informateurs soit 38,5% de ces autochtones affirment préserver les ressources naturelles, puisqu'elles abritent, selon eux, les divinités de leurs ancêtres et dans ce cas, les prélèvements sont normés et contrôlés.

5.2- MODE DE GESTION ALLOGENE

Il nous a été aussi donné d'interroger cinq cent soixante informateurs allogènes. Trois cent quatre vingt deux parmi eux soit 68,21% de ces allogènes exploitent intensément les ressources naturelles disponibles. Ils en font même usage que les autochtones à savoir le prélèvement sous forme de bois

d'œuvre, de bois de chauffe, du charbon et des extraits tradithérapeutiques. Les effets des prélèvements de ces derniers sont relativement plus importants du fait de leur effectif et surtout en raison de l'ampleur de ces prélèvements. Cent dix huit soit 21,07% de ces allogènes affirment les exploiter de façon modérée et ceci s'expliquerait par le fait que parmi eux, l'on retrouve des commerçants, des fonctionnaires et des retraités. Le prélèvement se fait mais dans une moindre mesure. Enfin, soixante de ces allogènes soit 10,71% affirment conserver les ressources naturelles. Ils sont pour la plupart résidents mais en perpétuels déplacements vers les communes voisines. Le mode de gestion allogène des ressources environnementales est dans une certaine mesure basé sur les religions importées, une économie de marché, la monnaie dans les rapports, la monoculture d'exportation, l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse dans la production agricole, les prélèvements de ressources ligneuses au profit de la culture attelée et pour la confection de meubles. Ceci dit, quels sont les rapports entre ce dernier mode et celui des autochtones dont l'exploitation des ressources naturelles est basée sur les religions endogènes et dans la cosmogonie de qui, l'arbre a une âme que seul IFA ORUNMILA peut écouter et interpréter ?

5.3- MODES DE GESTION AUTOCHTONE VERSUS MODES DE GESTION ALLOGENE

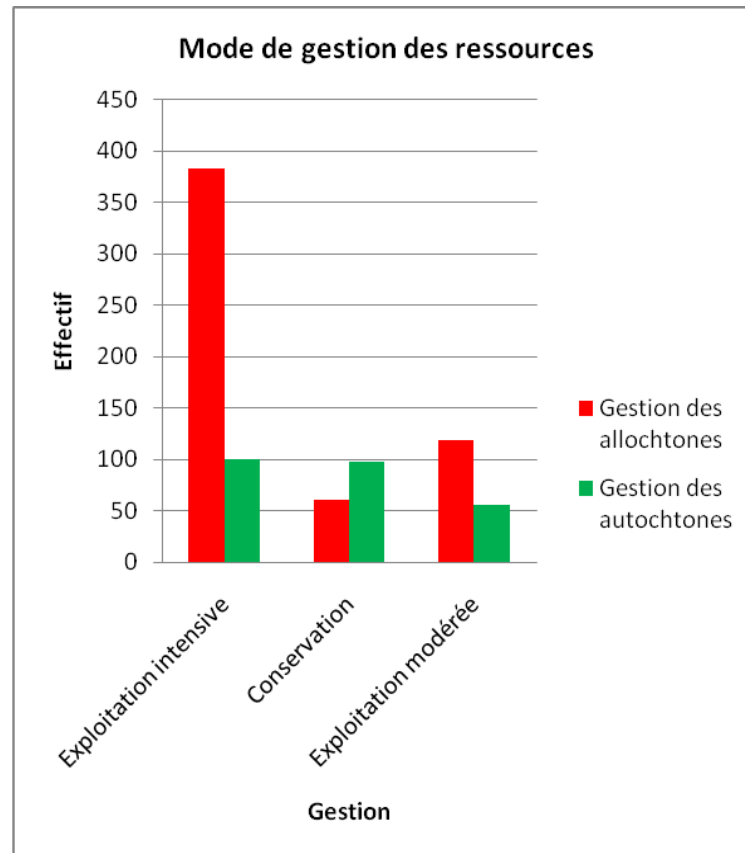


Figure 9 : Divergence de modes de gestion des ressources naturelles.

Au cours d'un des focus group discussions, nous avons abordé de manière participative, la comparaison entre le mode de gestion des ressources naturelles des autochtones et celui du segment social d'allogènes. L'assemblée a retenu la détermination des interactions à partir de l'identification des acteurs et des ressources concernées pour ce faire. L'interaction comprise comme l'action des acteurs sur les ressources collectivement analysée dans chaque cas a été finalement identifiée comme la cause de bien de tensions, de dissensions, d'oppositions et même des conflits latents et ouverts à violences variables. Les participants ont compris aisément que cette

situation s'explique par une divergence plus profonde mais n'avait pas pu clairement faire ressortir le lien entre modes de gestion et logiques des acteurs. Nous avons dû reprendre l'exercice au cours du séminaire final ECRIS. Et c'est à cette occasion que tous ont finalement compris et conclu que les modes de gestion des ressources naturelles sont issues des créations sociales et culturelles, des représentations collectives, des perceptions de la disponibilité de ces ressources et des logiques des acteurs puis, qu'il y a divergence entre le mode de gestion autochtone et celui allogène et qu'enfin, il doit en être de même entre les logiques qui fondent et expliquent respectivement ces modes de gestion.

5.4- LOGIQUES D'AUTOCHTONES VERSUS

LOGIQUES D'ALLOGENES

A partir du type de mode d'habitat, il nous a été donné d'explorer le mode de gestion des ressources environnementales. Lequel est issu de la perception de la disponibilité des ressources naturelles et d'une logique des acteurs en présence, de la logique sociale et de l'habitus au-delà des stratégies individuelles, de la structure sociale et du discours des agents. Comme établi ci-dessus, la logique des allochtones est anthropocentrique alors que celle des autochtones est cosmocentrique et écolocentrique. L'habitus étant non seulement un système de préférence mais également générateur de pratiques, il fonde et explique les modes de gestion des ressources dont celui d'habitat. Conformément à ses goûts, chaque individu a un comportement cohérent qui lui

semble naturel mais qui est le produit de ses expériences sociales. Ces expériences sont ainsi liées à l'appartenance à une classe sociale et à une culture donnée. Placés dans des conditions comparables de socialisation, des individus auront des habitus proches, une vision commune du monde et un style de vie homogène. Contrairement à la vision totalitaire dans la société durkheimienne, nous assistons ici à une division de l'espace social en une multitude de groupes et de champs sociaux diversement dotés de capitaux économiques, culturels, sociaux, et symboliques. Chaque champ social est assimilable à un marché sur lequel s'échangent des ressources et des biens spécifiques et où l'offre et la demande déterminent des pratiques qui reflètent la dotation en capitaux des agents en présence. Ces champs sociaux sont des espaces de domination et de luttes. Lesquelles sont multidimensionnelles. Elles sont en permanence présentes tant dans les construits sociaux qu'au niveau des constructions sociales des acteurs en présence dans les aires à intérêt écologique du département des Collines objet du présent travail.

5.5- CONTRADICTIONS ENTRE CONSTRUCTIONS SOCIALES: SOURCES DE CONFLITS LATENTS

Les acteurs en présence dans les aires à intérêt écologique cherchent d'une part, à se procurer des ressources, des biens produits et (é) changés : ce sont leurs constructions. Mais contrairement au modèle du marché concurrentiel cher aux Economistes, tous ces agents ne bénéficient pas des mêmes atouts en raison de leurs classes sociales respectives. Et les

mieux dotés en capitaux ont un accès privilégié à ces ressources et à ces biens. Ce sont ces contradictions entre constructions qui entretiennent des conflits latents. D'autre part, ces agents cherchent à partager leurs propres conceptions de l'ordre social afin de rendre légitimes les positions privilégiées qu'ils occupent en définissant les atouts exigés dans leur champ et en le monopolisant. Du coup, le rapport de forces est inégal et la classe dominante, parce qu'elle bénéficie d'un capital symbolique important, réussit à imposer sa culture aux autres classes. Ce faisant, elle les prive des gratifications symboliques et matérielles spécifiques à ce champ. D'où la société en étude se présente comme le résultat toujours renouvelé des conflits qui opposent les acteurs collectifs (classes ou mouvements sociaux). Certains de ses membres (les autochtones) estiment que l'ordre social leur est donné par les divinités hiérarchisées sous ODUDUA (ODUWA) ou NAA-BUKUU ou par la nature et qu'ils ne doivent pas le modifier de peur de sanctions punitives très graves alors que pour les autres (les allogènes), toute organisation sociale est œuvre anthropique et que les hommes sont en droit de la transformer au nom de l'"historicité" d'Alain TOURAINE.

Cette historicité semble dépendre de trois éléments à savoir :

1-le mode de connaissance qui offre aux membres de la société une représentation de cette dernière, des relations sociales et de la nature ;

2- l'accumulation et ce qui est stockable par la société comme le capital, les connaissances et autres puis

3- le modèle culturel, c'est-à-dire l'attitude des hommes face à la créativité : alors donc que certains se réfèrent à la tradition et intègrent difficilement la nouveauté, d'autres valorisent, au contraire, l'innovation.

Les conditions d'installation et d'accès à la terre instaurent un véritable conflit de par la discrimination sur laquelle elles sont basées. A DANI et à AYEJOKO, les IDAASHA bénéficient de plus de largesses que les autres groupes sociolinguistiques. Les agriculteurs FON ont d'abord été interdits d'accès à la terre. Interdiction formelle a été faite aux IDAASHA d'accepter leur installation. Sur l'insistance de ces agriculteurs, les présumés propriétaires terriens ont fini par accepter ce qu'ils avaient eux-mêmes refusé entre-temps. Mais, ils majorent les redevances à payer par cette catégorie de migrants agricoles avant d'avoir le droit de s'installer. A l'installation, les FON ne semblèrent nullement frustrés parce qu'ils feignirent ignorer qu'il y avait discrimination. Mais lorsqu'ils constatèrent le fait prouvé après leur installation, ils furent désolés et révoltés. Cette situation n'est pas de nature à rendre conviviales les relations interethniques entre les autochtones et eux. Ainsi, se sentirent-ils perpétuellement diminués et continuellement étrangers sur cette terre d'accueil. Certains de leurs comportements le traduisent comme par exemple, depuis toujours qu'ils y perdent des leurs, ils n'auraient jamais fait l'enterrement de l'un quelconque d'entre eux sur place à DANI. Ils transfèrent inexorablement le corps du défunt à leur village d'origine. Non plus, les grandes cérémonies familiales ne se déroulent dans les hameaux. Tout

se planifie de manière à célébrer ces grandes occasions dans leurs villages d'origine. Et tout ceci condensé dans la phrase suivante en langue fon : « fi o to ce we nyi a, ma hen fi (o) gblé ba yi hwé ! »

fi o = l'endroit là

to = pays

ce we nyi a = à moi n'est pas

ma = qu'il me soit permis de

fi o = l'endroit (là)

hen gblé = détruire

ba = et puis

yi hwé ! = retourner chez moi !

mieux, cet environnement ne m'appartient pas : je le dégrade et rentre chez moi !

Voilà qui rend compte d'une logique belligérante ou belliqueuse et expansionniste des allochtones. La situation environnementale des différentes origines des divers groupes de migrants agricole en dit long aussi sur leurs perceptions de la disponibilité des ressources naturelles et sur leurs représentations de la société, de la relation sociale et de la nature. Ainsi, ces constructions sociales au niveau de chacun de ces marchés, sont-elles des lieux de confrontations latentes entre agents et partant, entre classes sociales.

Mais qu'en est-il des construits sociaux de ces segments sociaux ?

5.6- CONTRADICTIONS ENTRE CONSTRUITS SOCIAUX : SOURCES DE CONFLITS OUVERTS

Les modes d'installation, d'accès à la terre et aux autres ressources naturelles dans les deux premiers villages créés au sein de la Forêt Classée de l'Ouémé-Buku sont des constructions sociales dont sont issus différents modes de collecte des redevances de commun accord entre autochtones et allogènes. Ce sont là autant de construits sociaux sources de conflits ouverts.

5.6.1- Mode de collecte des redevances à DANI

Les propriétaires terriens fixent unilatéralement le montant total des redevances annuelles par hameau pour les agriculteurs et les éleveurs. Ce montant varie entre deux cent mille et quatre cent mille francs CFA selon la taille du hameau. Quant aux FULBE, il leur était réclamé un bœuf par an. Ce sont là leurs construits sociaux. Cependant, depuis huit ans, les nouveaux arrivants sont soumis à une taxe d'utilisation des ressources pastorales qui s'élèvent à trois mille francs CFA. Il revient au fondateur de chaque hameau et au chef FULBE de tout mettre en œuvre pour rassembler les sommes réclamées dans le délai fixé par les propriétaires terriens. Généralement, ce délai tient compte des moments de vente des produits agricoles de rente (coton, arachide, niébé) pour les agriculteurs. Parfois, les agriculteurs n'ayant pas une bonne récolte sont obligés de vendre des animaux d'élevage pour payer ces redevances. Si les engagements ne sont pas honorés dans le délai prescrit, le fondateur doit aller négocier une nouvelle échéance avec les propriétaires terriens. L'aboutissement des

négociations dépend de la nature, de la forme et du fond des relations entretenues entre les hameaux et leurs propriétaires terriens. Au cas où le délai vient à terme et que le fondateur n'a pas pu négocier une nouvelle échéance, le hameau s'expose à de graves déconvenues et répercussions telles que l'abattage anarchique des animaux élevés dans le hameau, la destruction des cultures, la destruction des cases voire celle(s) du Fondateur du hameau. Jusqu'à présent, le village a toujours honoré ses engagements. Cependant, des cas isolés de retard dans le paiement et de refus de payer les redevances exigées ont été enregistrés et se sont soldés par des abattages d'animaux, des menaces de mort, des interdictions de cultiver sur les terres allouées et même des gardes à vue. Parfois, les récalcitrants qui ne s'exécutent pas dans le délai, sont signalés par les villageois à la Brigade de Savè pour éviter de tels dérapages dus à l'excès de zèle de certains hommes de la milice mandatée par les propriétaires terriens.

Les fondateurs des différents hameaux se fixaient une date limite de collecte des redevances et allaient ensemble les reverser aux propriétaires terriens à Savè pour mesures de sécurité et de prévention d'oublis éventuels de la part des envoyés en missions. Cependant, le village de DANI-CENTRE a commencé par accuser des retards depuis plus de dix ans et il a été alors décidé que chaque fondateur aille verser les sous qu'il a collectés. Aujourd'hui, tous les fondateurs des hameaux FON se fixent un délai de collecte et se retrouvent chez le premier fondateur des hameaux FON (KOLETO Sévérin) ; donc à SEVERIN-GON pour aller ensemble verser les sommes

collectées aux propriétaires terriens. Parfois, les sommes collectées dans le village de DANI-CENTRE seraient supérieures au montant fixé par les propriétaires terriens à cause d'arriérés non souvent compris des allogènes qui se plaindraient de deux poids deux mesures. En cas d'excédents, le reste des fonds étant alors géré par le fondateur du hameau, la flambée des redevances s'expliquerait du fait de manœuvres de ceux-là selon des présumés propriétaires terriens indifférents. Cette même situation justifierait, selon eux, leur intransigeance en matières de montants et de délais face à ces allogènes. Ces derniers déclarent que le fondateur du hameau utiliserait le surplus pour diverses manifestations dans le hameau.

5.6.2- Mode de collecte des redevances à AYEJOKO

A AYEJOKO, chaque chef collecteur (fondateur du hameau, chef village ou chef Fulbé) doit tout mettre en œuvre pour réunir le montant demandé dans les délais fixés par les présumés propriétaires terriens. Ce délai n'est jamais respecté et les chefs collecteurs négocient alors avec les propriétaires terriens de nouvelles échéances qui tiennent compte du moment de vente des produits agricoles de rente. Jusqu'à récemment, les redevances auraient toujours été payées et on n'y aurait pas encore noté des conflits les propriétaires terriens et entre eux. Néanmoins, les populations de ces hameaux savent que par le non paiement des redevances, elles s'exposeraient à des répercussions très graves telles que les abattages des animaux, les saisies des parcelles et des cases, la destruction du hameau. Pour éviter qu'un tel événement se produise, les populations dénoncent aux propriétaires terriens les récalcitrants qui sont sanctionnés avec la dernière rigueur.

Ces derniers sont tenus de payer le double des redevances annuelles par actif par exemple. L'organisation sociale de la collecte des redevances, telle qu'elle se présente, est apparemment structurée. L'approche utilisée consiste à exploiter la bonne ressource pour obtenir les bons résultats. Cela signifie que les présumés propriétaires terriens se déchargent de cette lourde charge de faire la police derrière le migrant pour obtenir la redevance. Cependant, cette façon de faire crée de nombreuses frustrations dans le camp des migrants agricoles. Ces frustrations fragilisent les relations entre les acteurs sociaux et prédisposent davantage aux clivages interethniques. La dénonciation des prétendus récalcitrants par les collecteurs locaux occasionne des heurts entre les individus d'un même groupe socioculturel. L'approche des périodes de collecte crée une psychose surtout chez les jeunes migrants agricoles qui ont du mal à se rendre à l'évidence que la terre leur est pratiquement mise en bail. Tous ces faits amènent les allogènes à considérer qu'ils sont traités par les présumés propriétaires terriens comme des « êtres inférieurs », des sous-hommes, des sujets sous autorité féodale en pleine République. Et pourtant, que de discours selon lesquels tous les êtres humains seraient égaux devant la loi dans un "pays de droit" et pire toute la superficie de la forêt classée appartiendrait à l'Etat et non à des individus présumés propriétaires parce que premiers venus.

La méthode de collecte des redevances foncières suit, à de petites différences près entre DANI et AYEJOKO, l'itinéraire présenté ci-dessous :

Tableau VII : Tableau synoptique et synthétique des modes d'installation, d'accès à la terre et d'accès aux autres ressources naturelles à DANI et à AYEJOKO.

Village	Hameaux Groupe sociolinguistique	Présumés Propriétaires Terriens	Négociateur (Fondateur du hameau)	Présents offerts à l'installation par le Fondateur	Présents offerts à l'installation par chaque migrant	Redevances annuelle payée par chaque migrant (Chef de Ménage)
DANI	DANI-CENTRE	OGA SHEDE	AKPO Djato	8 litres d SODABI	1 litre de SODABI	3 000 F CFA
	Hameaux FON	OGA SHEDE	KOLETO Sévérin BOSIKPONO KOTANMI KPOGLASI	20 litres d'huile 10 litres de SODABI 30 000 F CFA	1 litre de SODABI 1 500 à 11 000 F CFA	5 000 F CFA
	Fermes DITAMARI LOKPA AJA	OGA SHEDE	Chef de Ménage	Aucun	1 litre de SODABI 1 500 à 11 000 F CFA	5 000 F CFA
	Camp FULBÉ	OGA SHEDE	Chef de Troupeau	Aucun	Aucun	1 Bœuf
	Exploitant s Forestiers	OGA SHEDE	Chef d'Exploitation	Aucun	Aucun	30 000 F CFA par an 20 000 F CFA par camion chargé
AYEJOKO	AYEJOKO -CENTRE	AGANI BASALE AGANI OTAA	DOGNON Christophe	Aucun	1 ou 2 litres de SODABI et quelques boissons	Montant variant selon les capacités du Chef de Ménage
	Hameaux FON	AGANI BASALE AGANI OTAA	AHOKPO MAGUMI AGUESSY AYEKOSA	1 ou 2 litres de SODABI et quelques boissons 1 500 F CFA	1 ou 2 litres de SODABI et quelques boissons	5 000 F CFA
	Hameaux HOLI	AGANI BASALE AGANI OTAA	Chef de Famille	1 ou 2 litres de SODABI et quelques boissons 1 500 F CFA	1 ou 2 litres de SODABI et quelques boissons	1 500 F CFA
	Fermes NATIMBA	AGANI BASALE AGANI OTAA	Chef de Famille	1 ou 2 litres de SODABI et quelques boissons 1 500 F CFA	1 ou 2 litres de SODABI et quelques boissons	1 500 F CFA
	Camp FULBE	AGANI BASALE AGANI OTAA	Chef de Troupeau	1 Bœuf	1 Bœuf	5 000 F CFA

SIXIEME CHAPITRE :
ARENES DE CONFRONTATIONS ENTRE ACTEURS

Ces troisièmes résultats non moins importants sont obtenus à partir de la sous-hypothèse 3 qui stipule que les confrontations entre les logiques et les perceptions des acteurs sociaux en présence autour d'intérêts spécifiques réduisent la biodiversité et la qualité de vie dans les aires à intérêt écologique du département des Collines d'une part et de l'autre, de l'objectif spécifique 3 qui vise à évaluer les effets des conflits sur la diversité biologique des aires à intérêt écologique et la qualité de vie dans le département des Collines. Ils dévoilent la situation réelle des aires à intérêt écologique du Département des Collines qui ne sont que des arènes de confrontations entre acteurs. L'analyse a été organisée en sept sections. Les deux premières décrivent ces aires objet d'un enjeu territorial dans un premier temps et siège d'un enjeu de pouvoir dans un second. La troisième les interprète par rapport au creuset d'un enjeu idéologique d'une part et de l'autre, la quatrième section comme carrefour d'un enjeu environnemental. Les trois dernières présentent les acteurs en présence, les modes d'accès et les formes de sécurisation foncière.

Pour notre part, c'est surtout de la dimension heuristique du repérage et de l'étude des conflits qu'il s'agit ici. Ils constituent un des meilleurs "*files directeurs*" qui soient pour pénétrer une société et en révéler tant la structure, les normes que les codes. Avoir postulé l'existence d'un consensus est une hypothèse de recherche beaucoup moins puissante et productive que de postuler l'existence de conflits, avons-nous déjà fait remarquer. Ils sont un indicateur privilégié du

fonctionnement d'une société locale. Ils sont enfin des indicateurs du changement social, particulièrement pertinents pour une anthropologie de l'action, du changement et du développement dans une arène.

Les données ci-dessus présentent les sources dérivées première et seconde des contradictions et confirment que les divergences de modes de gestion des ressources environnementales dont les types de celui d'habitat sont issues de celles entre perceptions de la disponibilité de ces ressources qui relèvent des logiques des acteurs en présence. En regroupant différents types de conflits, nous avons retrouvé quatre grandes familles de conflits à savoir : les conflits d'ordre domanial ou territorial, ceux relatifs à la prise et à l'exercice du pouvoir manifeste, les conflits d'ordre idéologique et les conflits dus aux enjeux environnementaux. Les quatorze conflits présentés dans le tableau ci-dessous, ont été sélectionnés dans plus d'une centaine d'objets de confrontations enregistrés sur le terrain dans la région lors des séances d'animations ECRIS

Ils sont ici présentés suivant la typologie, la fréquence, la ou les cause(s), la forme, la stratégie, le fonctionnement tant interne qu'externe, l'équipement, le matériel, le déclenchement, le déroulement, la ou les conséquence(s) et la ou les instance(s) de régulation.

Tableau VIII : Tableau synoptique et synthétique de l'étude des conflits enregistrés dans les aires à intérêt écologique du département des Collines

N°	Conflits /Eléments	typologie	fréquence	cause	forme	stratégie	fonctionnement	matériel	équipement	déclenchement	déroulement	conséquences	Instances de régulations
d'ordre													
1	Litige sur terrain de FUN-FUN	Conflit domanial	fréquent	Abus de pouvoir	ouverte	L'ONG se refuge sur son manteau d'autorité pour exploiter les terres.	interne	Elevage des bovins et autres	Plainte portée contre l'ONG	La population porte plainte le 20/09/1995 en présence de la collectivité Akikindjou	-début du constat		moderne
											plainte		
											conflit		
											règlement		
2	Litige d'eau	Conflit idéologique	Fréquent	Refus à un élève de puiser de l'eau	ouvert	Rejet de la bassine		entonnoir		Charlotte refuse à Aline de puiser de l'eau à la pompe à 14h ~ le 02mai 2002	refus de puiser	-blocage de la vente d'eau	moderne
								usage de main			dispute	-manque à gagner pour l'administration de la pompe	
											bagarre		
											règlement		

3	Litige de terrain	Conflit territorial	fréquent	expropriation	latente	La gestion des terres est l'apanage des propriétaires terriens	interne	amendements	Mécontentement déclaré le 30/08/1997 en présence des propriétaires terriens	non distribution des terres	transfert de compétences	traditionnelle et moderne
										réclamation		
										mise en place d'une politique de gestion		
4	Litige entre KABOUA et IFA	Conflit domanial	sporadique	Non transparence de la gestion des terres	ouverte	Installation de nouveaux exploitants par BABA Cosme sans autorisation	interne	Dépôt de plante	Le 07/11/2000 le constat est fait en présence du propriétaire terrien.	constat	changement de localité des étrangers	traditionnelle
										réunion entre les sages		
										réglement		

5	Litige de terrain	Conflit domanial	sporadique	Problèmes de délimitation frontalière	ouvert	Arrestation de l'enfant mineur	Interne et externe	Enfant : mineur	Dépôt de plainte	Dés l'arrestation de l'enfant le 12-02-95	Arrestation de l'enfant dépôt de plainte et poursuite		Moderne et traditionnelle	
6	Dynastie omanoloké	Conflit de pouvoir	fréquent	Attribution anarchique des terres	latente	Attribution sans conditions des terres de la collectivité	interne			installation	constats		Moderne et traditionnelle	
										abus d'espace	interpellation			
										constats faits par les propriétaires terriens	historique			
7	Conflit frontalier SAVE-KETOU	Conflit territorial	fréquent	Occupations anarchiques et présentation de papiers frauduleux	ouverte	Vol des hectares de terres à SAVE	externe			Le 28/11/1998 la population de savè a été alerté	constats	Troubles des organisations des municipalités	moderne	
											protestations			
											présentations de faux papiers			

8	Litige de terrain	Conflit domanial	fréquent	Mauvais e définition du contrat d'acquisition du terrain	ouverte	Un jeu flou du roi et la mauvaise foi des parties propriétaires du terrain	interne	Les clauses		Le problème s'était soulevé en présence du roi	constats		traditionnelle
											soulèvement		
											lettre de réconciliation du roi		
9	Litige frontalier	Conflit territorial	fréquent	Non maitrise des limites frontalières	ouverte		Interne et externe		Problème soulevé le 29 mars 1998 en présence des populations	constats	Conflits entre les différentes populations	moderne	
										protestations			

10	Litige de terrain	Conflit domanial	Installation frauduleuse	sporadique	latente	Le drainage clandestin de nouveaux exploitants par les anciens sans informer les propriétaires terriens, le refus de dialogue	Interne et externe	Construction d'école et de forage de puits	Camion de dix tonnes	Dès la rupture du contrat de bail avec les propriétaires terriens	installation frauduleuse ;	Déguerpissements des immigrés de BESSE.	traditionnelle
											mise en place du comité villageois,		
											refus de toute négociation		
11	Litige de terrain entre ADEOSI et IFAA	Conflit domanial	fréquent	Méconnaissance des clauses de bail de terres	ouverte	Abus de confiance (expropriation)	interne	Acte de donation de terre, titre foncier	Le problème s'est soulevé en présence des deux parties	constats,	Désapprobation des jeunes.	Traditionnelle et moderne	
										réputation			

12	Litige de terrain	Conflit domanial	fréquent	Problème de délimitation frontalière	ouverte	expropriation	Interne et externe	plaque	Le problème s'est soulevé en février 1990 en présence de la population.	consensus	Conflits entre les différentes populations	Traditionnelle et moderne		
								les jeunes		destruction des plaques,				
								l'argent		mécontentement,				
								les armes		expropriation				
13	Litige de terrain	Conflit territorial	fréquent	Rupture des colons avec le mode de peuplement.	ouverte	Dispersion des habitants dans les zones non dégradées	Interne et externe	L'argent	Le problème s'est déclenché avant 1974 en présence des populations.	acquisition des terres par les colons,	Le non respect des us et coutumes de la région et le non respect des arbres et forêts sacrés.	Traditionnelle et moderne.		
										rupture avec le mode de peuplement.				
14	Litige de terre	Conflit domanial	sporadique	Occupations illégales des terres	ouverte	Les menaces à fusil	Interne et externe	Les fusils	Dépôt de plainte	Le problème est déclenché le 01/09/1988	constats	Conflits entre les populations	Traditionnelle et moderne.	
											rendez-vous pris sur le terrain,			
											refus de venir			

Seul, ce tableau semble suffire à faire toucher du doigt que les aires à intérêt écologique du département des Collines sont l'objet d'enjeux divers et que celui domaniale ou territorial paraît primordial.

**6.1- AIRES A INTERET ECOLOGIQUE DU BENIN CENTRAL:
OBJET D'UN ENJEU TERRITORIAL**

Abordant la typologie de ces conflits, il nous a été donné d'en identifier douze sur quatorze soit 83,34% dans cette catégorie.

1-: il s'agit d'un conflit domaniale entre exploitants et propriétaires terriens.

3-: concerne un problème domaniale de partage entre les propriétaires terriens

4-: révèle un problème domaniale entre un propriétaire terrien et un exploitant agricole.

5-: est l'objet d'un problème territorial entre deux villages

7-: dévoile un problème territorial entre deux villages frontaliers de deux communes différentes à savoir SAVE et KETOU.

8-: il s'agit d'un problème domaniale entre un acquéreur de parcelle et un propriétaire terrien.

9-: concerne un problème territorial entre deux villages différents de deux communes différentes

10-: révèle un problème domaniale entre exploitants et propriétaires terriens.

11-: est l'objet d'un problème domaniale entre ADEOSSI et la collectivité IFAA.

12-: dévoile un problème territorial entre deux villages différents de deux communes différentes.

13-: il s'agit d'un problème territorial entre les colons et les populations « indigènes ».

14-: est, enfin, l'objet d'un problème domanial entre les propriétaires terriens, Gilbert TAWEMA et les peulhs.

En regroupant plusieurs conflits recensés sur place, comme ceux qui opposent agriculteurs et éleveurs, les conflits entre exploitants agricoles et agents forestiers, ouvriers migrants agricoles à leurs hôtes et autres d'ordre domanial, nous avons obtenu (64,3%) des cas évoqués. Ils seraient dus au fait que les troupeaux des transhumants ou le cheptel d'éleveurs sédentaires résidents ravagent, par exemple, les cultures de productions végétales installées. La réponse immédiate a presque toujours été dans la plupart des cas, des scènes de tueries d'animaux et parfois, le pire des cas arrive puis l'on déplore des pertes en vies humaines. Lors de ces affrontements, interviennent, hache, coupe-coupe, couteau, fusils, incantations. Les producteurs s'organisent et forment alors une ligue ou une armée qui s'attaque au campement des FULBE et s'en suivraient des affrontements d'une violence inouïe.

6.2- AIRES A INTERET ECOLOGIQUE DU BENIN CENTRAL:

SIEGE D'UN ENJEU DE POUVOIR

Nous avons aussi identifié des conflits d'enjeux politique et interethnique qui font 21,4% de ceux recensés. De tels conflits opposent en réalité les classes politiques nationales sur le terrain dans ces localités à des fins électoralistes. Dans cette

catégorie, il advient que l'on assiste à des scènes de confrontations véritablement violentes pour la défense d'un candidat de l'une ou l'autre classe politique. Ce fut le cas à DANI dans l'arrondissement d'OFE et à OKPA dans l'arrondissement de BESE en 2008 lors des élections locales, communales et municipales soldées par la victoire des candidats G13 devenus chefs et conseillers de ces localités. Abordant la typologie de ces conflits, il nous a été donné d'identifier celui occupant le sixième rang dans le tableau synoptique et synthétique des conflits. Il s'agit là d'un roi qui se servirait de son autorité pour attribuer les terres de sa collectivité comme il le voudrait.

6.3- AIRES A INTERET ECOLOGIQUE DU BENIN CENTRAL:

CREUSET D'UN ENJEU IDEOLOGIQUE

Concernant les conflits d'enjeu politique et interethnique qui font 21,4% des conflits recensés, nous en avons rencontré de purement idéologique au sens d'un système d'opinions qui, en se fondant sur un système de valeurs admises, détermine les attitudes et les comportements des humains à l'égard des objectifs souhaités de leur société, groupe ou segment social ou de l'individu.¹⁴

Ces conflits opposent en réalité les classes sociales dans ces localités à des fins expansionnistes. Dans cette catégorie, il advient que l'on assiste à des scènes de confrontations plutôt violentes pour la défense de l'idéologie de l'une ou de l'autre classe sociale. Abordant la typologie de ces conflits, il nous a

¹⁴ JACOB, A (Directeur de publication) Encyclopédie philosophique universelle, Paris, PUF, 1991, p.1214

été donné d'identifier celui occupant le deuxième rang dans le tableau synoptique et synthétique des conflits. Il s'agit ici d'un conflit à partir de la gestion de l'eau entre des élèves à qui la priorité est donnée et la population.

6.4- AIRES A INTERET ECOLOGIQUE : CARREFOUR D'UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL

Un autre type de conflit est celui entre exploitants agricoles et agents forestiers. Ils sont 14,3% des conflits recensés dans les localités investiguées. Les agents forestiers ne sont toujours pas vus d'un bon œil par les charbonniers et les producteurs de bois d'œuvre. Ces agents forestiers, en accomplissant leur devoir en effet, font entrave aux opérations de prélèvement orchestrées sans autorisation par ces acteurs mais ceci, de manière sélective c'est-à-dire que très souvent, la femme de l'agent chargé de garder la forêt a des ouvriers de rapprochement et plusieurs scieurs dans la forêt. Ce type de conflits se limite généralement à des manques de politesse, des refus d'obtempérer mais rarement débordent à des scènes d'affrontements.

Les cas 1, 4, 10, 13 et 14 pris en compte dans le tableau synoptique et synthétique des conflits sont édifiants en la matière. Il s'agit de :

- du conflit domanial entre exploitants et propriétaires terriens.

4- du problème domanial entre un propriétaire terrien et un exploitant agricole.

10- du problème domanial entre exploitants et propriétaires terriens.

13- du problème territorial entre les colons et les populations africaines.

14- du problème domanial entre les propriétaires terriens, Gilbert TAWEMA et les peulhs.

6.5- ACTEURS EN PRESENCE

Selon les contextes et les circonstances, un acteur social est un membre potentiel de différents groupes stratégiques en fonction de son propre répertoire de rôles. L'étude des logiques d'action étant pluraliste, elle explore six dimensions de l'acteur à savoir:

- 1- l'acteur stratégique (CROZIER et FRIEDBERG);
- 2- l'acteur social-historique - par référence à BOURDIEU;
- 3- l'acteur identitaire (SAINSAULIEU);
- 4- l'acteur culturel (d'IRIBARNE);
- 5- l'acteur groupal (KAES, ANZIEU) et
- 6- l'acteur pulsionnel – cette dernière dimension renvoie aux théories socio-psychanalytiques d'ENRIQUEZ.

Il nous a été donné de constater que certains groupes d'acteurs en présence ont un répertoire de rôles véritablement ambigu donc difficiles à catégoriser suivant une dimension précise pour sortir un modèle de leurs comportements obéissant à une logique. Néanmoins, nous avons retenu l'essentiel dans le tableau ci-dessous.

Tableau IX : Acteurs en présence et dimensions dans les aires à intérêt écologique du département des Collines.

N° d'ordre	Groupe d'acteurs impliqués	Catégorie ou dimension d'appartenance	Observations
1	Agents forestiers	1= acteur stratégique de protection de l'environnement et 3= acteur pour l'identité étatique	<i>Mais hélas !</i>
2	Chasseurs	2= acteur social-historique et 5=acteur groupal	<i>Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
3	Praticiens de la médecine et la pharmacopée	2= acteur social - historique, 4= culturel et 6= socio-pulsionnel	<i>Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
4	Exploitants forestiers	2-l'acteur social-historique; 5-l'acteur groupal et 6-l'acteur pulsionnel	
5	Producteurs de vivriers et surtout d'igname	2-l'acteur social-historique; 5-l'acteur groupal et 6-l'acteur pulsionnel	<i>Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
6	Producteur de cultures de rente et surtout du coton conventionnel	2-l'acteur social-historique; 5-l'acteur groupal et 6-l'acteur pulsionnel	<i>Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
7	Pourvoyeurs d'énergies	2-l'acteur social-historique;	<i>Frustrés par</i>

		5-l'acteur groupal et 6-l'acteur pulsionnel	<i>l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
8	Pourvoyeurs d'ingrédients divers	2-l'acteur social-historique; 5-l'acteur groupal et 6-l'acteur pulsionnel	<i>Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
9	Pêcheurs	2-l'acteur social-historique; 5-l'acteur groupal et 6-l'acteur pulsionnel	
10	Usagers des soins traditionnels	1- l'acteur stratégique; 2- l'acteur social-historique; 3- l'acteur identitaire; 4- l'acteur culturel; 5- l'acteur groupal et 6- l'acteur pulsionnel	
11	Eleveurs (nomades + sédentaires)	2-l'acteur social-historique; 5-l'acteur groupal et 6-l'acteur pulsionnel	<i>Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
12	Royauté + Chefferie	1- l'acteur stratégique; 2- l'acteur social-historique; 3- l'acteur identitaire; 4- l'acteur culturel; 5- l'acteur groupal et l'acteur pulsionnel	<i>Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
13	Confessions religieuses révélées	2-l'acteur social-historique; 5-l'acteur groupal et 6-l'acteur pulsionnel	
14	Adeptes des religions traditionnelles.	1- l'acteur stratégique; 2- l'acteur social-	<i>Frustrés par l'impartialité des</i>

		<i>historique;</i> 3- <i>l'acteur identitaire;</i> 4- <i>l'acteur culturel;</i> 5- <i>l'acteur groupal et l'acteur pulsionnel</i>	<i>agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
15	Artisans	2- <i>l'acteur social-historique;</i> 5- <i>l'acteur groupal et</i> 6- <i>l'acteur pulsionnel</i>	
16	Structures non Gouvernementales (SNG)	1- <i>l'acteur stratégique;</i> 2- <i>l'acteur social-historique;</i> 3- <i>l'acteur identitaire;</i> 4- <i>l'acteur culturel;</i> 5- <i>l'acteur groupal et l'acteur pulsionnel</i>	<i>Déplorent l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
17	Cadres de l'administration	1- <i>l'acteur stratégique;</i> 2- <i>l'acteur social-historique;</i> 3- <i>l'acteur identitaire;</i> 4- <i>l'acteur culturel;</i> 5- <i>l'acteur groupal et l'acteur pulsionnel</i>	
18	Agents de santé	1- <i>l'acteur stratégique;</i> 2- <i>l'acteur social-historique;</i> 3- <i>l'acteur identitaire;</i> 4- <i>l'acteur culturel;</i> 5- <i>l'acteur groupal et l'acteur pulsionnel</i>	
19	Collectivités locales	1- <i>l'acteur stratégique;</i> 2- <i>l'acteur social-historique;</i> 3- <i>l'acteur identitaire;</i> 4- <i>l'acteur culturel;</i>	<i>Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>

		5- <i>l'acteur groupal et l'acteur pulsionnel</i>	
20	Riverains des sites protégés	2- <i>l'acteur social-historique;</i> 5- <i>l'acteur groupal et</i> 6- <i>l'acteur pulsionnel</i>	<i>Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
21	Populations urbaines et périurbaines	2- <i>l'acteur social-historique;</i> 5- <i>l'acteur groupal et</i> 6- <i>l'acteur pulsionnel</i>	–
22	Spécialistes en biologie	1- <i>l'acteur stratégique;</i> 2- <i>l'acteur social-historique;</i> 3- <i>l'acteur identitaire;</i> 4- <i>l'acteur culturel;</i> 5- <i>l'acteur groupal et l'acteur pulsionnel</i>	<i>Déplorent l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
23	Spécialistes des sciences sociales et humaines	1- <i>l'acteur stratégique;</i> 2- <i>l'acteur social-historique;</i> 3- <i>l'acteur identitaire;</i> 4- <i>l'acteur culturel;</i> 5- <i>l'acteur groupal et l'acteur pulsionnel</i>	<i>Déplorent l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
24	Spécialistes en biodiversité et qualité de vie	1- <i>l'acteur stratégique;</i> 2- <i>l'acteur social-historique;</i> 3- <i>l'acteur identitaire;</i> 4- <i>l'acteur culturel;</i> 5- <i>l'acteur groupal et l'acteur pulsionnel</i>	<i>Déplorent l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs</i>
-	Total		

6.6- MODES D'ACCES

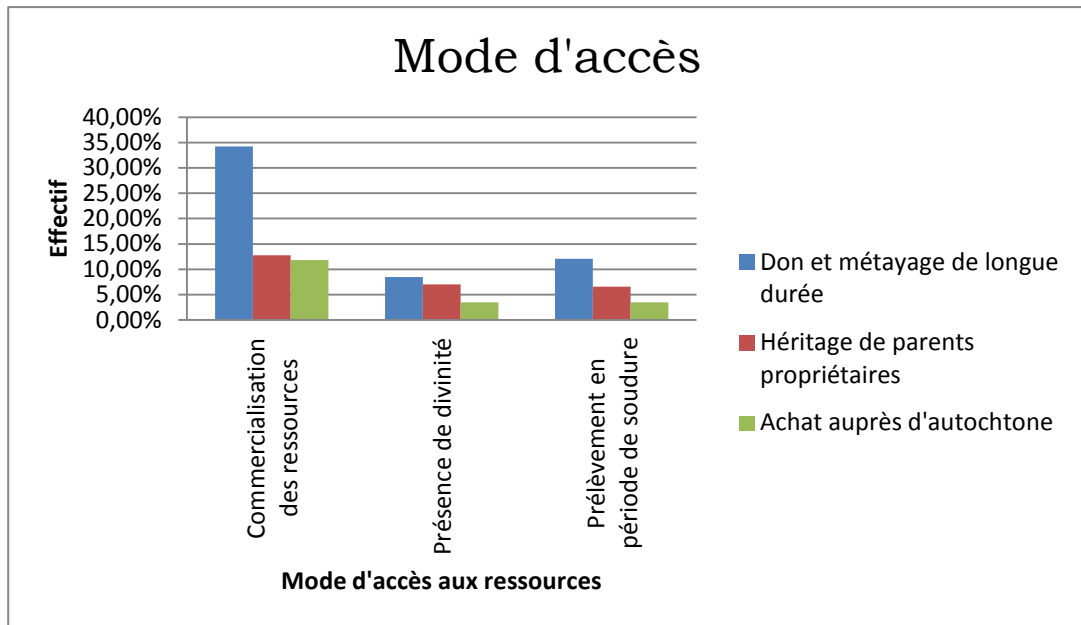


Figure 11 : Proportions des différents modes d'accès aux ressources.

Afin d'obtenir des informations fiables sur les modes d'accès aux ressources, nous avons dû contourner le silence comme réponse des informateurs parce qu'ils n'étaient pas coopératifs au départ concernant les questions relatives aux modes d'accès. Nous nous sommes alors focalisé sur trois modalités de la variable clé mode d'accès. Il s'agit de :

- don et métayage de longue durée ;
- héritage de parents propriétaires et
- achat auprès des propriétaires autochtones que nous avons croisées avec les intérêts socio-économiques qu'elles procurent à ces informateurs en trois modalités aussi. Ainsi, avons-nous approché :
- la commercialisation des ressources ;
- la présence de divinités et
- le prélèvement en période de soudure.

54,7% des informateurs ont obtenu la ressource foncière par don et métayage de longue durée, 26,4% d'entre eux ont hérité de leurs parents et enfin, 18,8% de ces informateurs sont devenus propriétaires par achat. Des 54,7% qui ont obtenu les ressources foncières par don et par métayage de longue durée, 34,2% s'en servent à des fins commerciales, 8,5% se préoccupent de l'aspect religieux et y ont implanté des objets sacrés représentatifs de leurs divinités respectives puis 12,1% ne se servent des ressources naturelles disponibles sur ces terres qu'en période de soudure. De ceux qui ont hérité des terres de leurs parents (26,4% des informateurs), 12,8% tirent des profits économiques des ressources naturelles accessibles sur ces terres et en font une activité rémunératrice de revenus, 7% admettent la présence d'une divinité sur la terre héritée et 6,6% exploitent la terre dans les moments difficiles. Les allogènes venus s'installer achètent la terre pour pouvoir l'exploiter et la commercialisation des ressources y est intensive. Ceux qui adoptent une telle pratique font le quadruple de ceux qui reconnaissent la présence d'une divinité et ceux qui exploitent les ressources en période de soudure. De façon générale, à DANI comme à AYEJOKO, nous avons observé que 58,9% de tous les informateurs quel que soit leur mode d'accès aux ressources foncières, utilisent les ressources naturelles disponibles exclusivement à des fins commerciales. Ceux qui quel que soit leur mode d'accès reconnaissent la présence d'une divinité font 19% et ceux qui exploitent les ressources naturelles en période de soudure, 22,2% (voir tableau n° ..).

6.6.1- Mode d'accès

Principalement à DANI, le mode d'installation et d'accès à la terre dépend de certaines conditions qui varient, elles aussi, suivant les groupes sociolinguistiques des personnes qui demandent à s'installer.

6.6.1.1- Conditions d'installation et d'accès à la terre

6.6.1.1.1- Conditions imposées au Fondateur de DANI

Lorsque le chasseur AKPO Jato repéra l'actuel espace sur lequel le village se situe, il entreprit les démarches auprès des milices du Roi de Savè appelées *AGANI* afin qu'on lui octroie la terre demandée. Il lui a été réclamé huit litres de *SODABI ou liqueur locale* pour l'*AGANI* OGA SHEDE. Il accepta les conditions, remit ce exigé grâce à un intermédiaire du nom de OWO EKO et l'accès à la terre lui a été accordé. La portion de terre allouée s'étend d'un bas-fond appelé *AFIN* jusqu'à KPOGLASI-GON, un hameau du village Dani situé au cœur de la forêt classée de l'Ouémé-Buku.

6.6.1.1.2- Conditions imposées aux Fondateurs des hameaux de DANI

Suite au différend qui opposa Sévérin KOLETO à AHOKPO relatif à l'enfant de l'un qui aurait courtisé l'épouse de l'autre ou/et l'aurait cocufié, KOLETO Sévérin décida d'aller à la recherche de nouvelles terres pour se réinstaller. Il informa DOGNON Christophe (chef chantier de la SNAFOR) de sa décision. Celui-ci l'envoya vers le *BALE* du village de DANI. Ce dernier ayant reçu l'interdiction formelle d'installer des Fon sur les terres qu'on à lui allouées, envoya le nouveau demandeur négocier directement les conditions de son installation auprès

des présumés propriétaires terriens. Après plusieurs jours de négociations qui nécessitèrent l'intervention de DOGNON Christophe et du *BALE* de DANI, les présumés propriétaires terriens acceptèrent d'installer les Fon sous les conditions suivantes :

- vingt litres d'huile de palme ;
- dix litres de SODABI ;
- une somme de trente mille (30000) francs CFA en espèces.

Dès que les conditions ont été remplies par KOLETO Sévérin, l'autorisation de s'installer dans la zone lui a été donnée et il a été demandé au *BALE* de DANI de les envoyer loin dans la brousse. Aidé d'un ami, KOLETO Sévérin est parti choisir l'emplacement actuel du hameau qui se situe à cinq kilomètres de DANI. C'est ainsi que fut créé le premier village Fon de la zone de DANI en 1981. Le seul hameau créé cette année est BOSIKPONO-GON. Puis viennent KOTANMI-GON et KPOGLASI-GON, deux autres hameaux Fon installés en plein cœur de la forêt classée contrairement aux deux précédents qui sont en dehors de la forêt.

Aujourd'hui, plusieurs autres hameaux Fon ont vu le jour suite au détachement de certaines familles des premiers hameaux Fon installés et tous ces hameaux sont sous les mêmes conditions que celles de KOLETO Sévérin. Il n'y a donc pas eu de nouvelles conditions d'installation.

6.6.1.1.3- Conditions imposées aux Fondateurs des hameaux d'AYEJOKO

Si aucune condition d'installation n'a pu être imposée aux populations idaasha installées à AYEJOKO-CENTRE, il n'en est

pas de même de certains groupes sociolinguistiques qui se sont installés plus tard. Il s'agit principalement des HOLI qui sont arrivés dans cette zone à cause de la présence du fleuve Ouémé, des FON et des NATIMBA qui sont arrivés par l'intermédiaire des IDAASHA.

L'installation des groupes sociolinguistiques HOLI, FON et NATIMBA s'est faite sous les conditions suivantes :

- don d'un litre de SODABI;
- paiement de mille cinq cent (1.500 F) francs CFA.

6.6.1.2- Redevances annuelles imposées

Comme dans le cas des conditions d'installation et d'accès à la terre, les redevances annuelles imposées aux migrants souffrent de discrimination. Au début, elles étaient en nature et les agriculteurs, à cœur joie, à la fin de chaque année, faisaient acheminer vers les présumés propriétaires terriens, les fruits de leurs récoltes. Il s'agissait du maïs, du manioc, du niébé, de l'arachide, de l'igname et autres, bref d'une partie de toutes les spéculations produites. Mais au fur et à mesure que le nombre des habitants de ces deux villages croissait, les vivres offerts devenaient bien importants pour n'être que consommés par les présumés propriétaires terriens avant décomposition. Or, ceux-ci n'étant pas des paysans de souche, souffriraient de devenir des revendeurs de produits agricoles d'origines connues de tous. C'est à partir de ce moment qu'ils ont entrepris de refuser de prendre que des vivres. Ils imposèrent alors des redevances en nature et en espèces. Cette imposition ne durera pas longtemps : la quantité des vivres s'accroissant exponentiellement au fur et à mesure. Rapidement, ils

révisèrent cette nouvelle position pour n'exiger que des redevances en espèces.

6.6.1.2.1- Redevances annuelles à DANI

Ainsi, à DANI, les chefs de ménage qui vivent au centre et qui sont majoritairement IDAASHA payent trois mille (3000) francs CFA tandis que ceux des hameaux qui sont majoritairement FON payent cinq mille (5000) francs CFA. Les propos ci-dessous recueillis auprès d'un agriculteur dans le hameau de KOTANMIGON sont évocateurs de ce point de vue :

« J'ai quitté mon village pour venir vers ici en quête de terres riches. Avant toute démarche en vue de m'installer, j'ai dû consulter l'oracle pour savoir si mon prochain milieu de vie me sera favorable. Une fois l'oracle favorable, j'ai été conduit par mon hôte, un certain Christophe, vers les propriétaires terriens qui ont demandé à ce que je sacrifie à la tradition en payant quarante mille francs CFA et quatre bouteilles de liqueur locale. Après cela, il est convenu que je donne à chaque fin de saison des vivres (igname et maïs). Ce don en nature a duré au moins quinze ans avant que les mêmes propriétaires terriens ne manifestent leur préférence pour l'argent à donner en espèce à chaque fin de saison. C'est cela que je fais jusqu'à présent. Aujourd'hui, je suis le responsable du hameau pour avoir été le premier à m'installer. C'est d'ailleurs à ce titre que je suis chargé de récupérer chez chaque chef de ménage la somme de cinq mille francs CFA afin de permettre au hameau de s'acquitter de ses devoirs vis-à-vis des propriétaires terriens » (Entretien avec K. Sévérin, agriculteur dans le Hameau KOTANMIGON (Village de DANI)).

6.6.1.2.2- Redevances annuelles à AYEJOKO

A AYEJOKO par contre, les taux sont moins élevés et flexibles. Les IDAASHA donnent le montant qu'ils peuvent en fonction des capacités de chaque chef de famille. Quant aux FON, NATIMBA et HOLI, ils paient une somme de cinq mille francs CFA par chef de famille. Ces sommes sont remises au chef du village qui les reverse aux propriétaires terriens. Il n'y aurait donc pas de montant à respecter pour les IDAASHA. Même si les propriétaires terriens fixent un montant, les populations des hameaux d'AYEJOKO et de MAGUMI ne sont pas tenues de respecter ce montant mais de donner une somme en fonction de leurs capacités.

Au niveau des hameaux AHOKPO-GON, AGUESY-GON et AYEKOSA l'utilisation des terres à des fins agricoles est sujette au paiement d'une taxe annuelle de cinq mille francs CFA par chef de ménage. Aucun compromis n'est accordé à ces populations. Elles doivent réunir le montant fixé par les propriétaires terriens. Les sommes dues sont donc remises au fondateur de chaque hameau qui les reverse à son tour aux propriétaires terriens. Les communautés à la base acceptent dans le fond le paiement des redevances foncières car elles sont étrangères et utilisent des terres qui ne leur appartiennent pas. Plusieurs enquêtés ont estimé normale cette redevance :

« Je vois que c'est normal qu'on m'impose ces redevances. Je ne suis pas chez moi. C'est la terre des autres qui sont chez eux. S'il faut payer pour avoir le profit, pourquoi ne pas le faire » (entretien avec L. Nicolas, exploitant agricole à AYEJOKO (village de AYEKOSA)).

« Etant responsable du hameau, j'accepte avec mes administrés de payer les redevances. Nous sommes des étrangers en quête de terres riches pour prospérer. Si c'est cette condition qu'il fallait afin que nous soyons acceptés ici, mes frères et moi, je suis d'accord »

Entretien avec un agriculteur (anonyme). Village de DANI

Cependant, ces communautés fustigent la gestion autocratique des redevances, l'agressivité dont font preuve les envoyés des propriétaires terriens et le refus de toute négociation après fixation des montants des redevances foncières. Elles s'insurgent contre le fait que même les plus vieux continuent de payer des redevances foncières. Comme elles-mêmes le disent, « il n'y a pas de retraite dans le paiement des redevances foncières ». Après plusieurs tentatives de négociations restées vaines pour l'instant, les villageois sont déçus et prient le PGFTR de les aider sur cette voie de négociations. Ils souhaiteraient :

- participer aux réunions de fixation des redevances foncières ;
- restreindre le paiement de ces redevances aux agriculteurs et éleveurs ;
- fixer des âges limites (minimal et maximal) de paiement des redevances foncières ;
- définir une clé de répartition des redevances foncières afin de permettre aux hameaux de procéder à des réalisations sociocommunautaires ;
- améliorer les relations avec les propriétaires terriens (arrêt des abattages d'exploitations non déclarées et des

"intimidations" de la part de la milice des présumés propriétaires terriens).

Ces acteurs développent aussi différentes formes de sécurisation.

6.7- FORMES DE SECURISATION

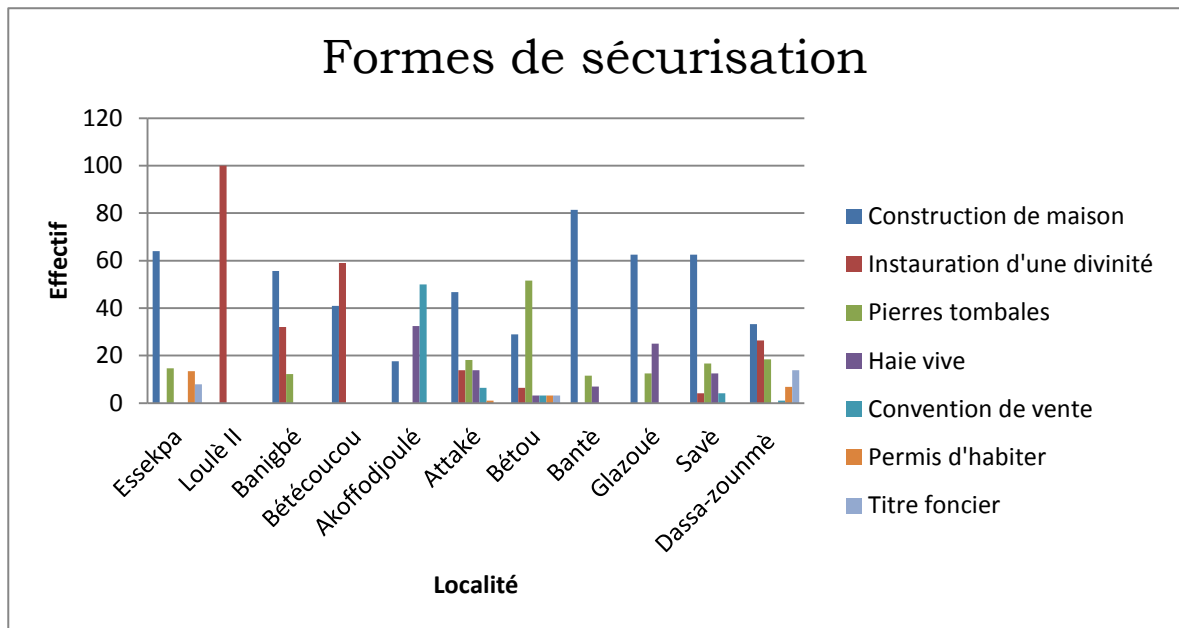


Figure 12 : Formes de sécurisation foncière par localité observée.

L'enquête nous permet d'affirmer qu'il existe deux grandes formes de sécurisation des ressources surtout foncière: les formes traditionnelles et celles modernes de sécurisation. Au titre des formes modernes de sécurisation, nous avons identifié l'acquisition d'une convention de vente, l'obtention d'un permis d'habiter et/ou du titre foncier. Les formes traditionnelles de sécurisation recouvrent quant à elles, l'implantation d'une maison, d'un puits, la présence d'un tombeau marqué par une pierre tombale, la plantation de haie vive ou l'instauration d'une divinité sur la terre à sécuriser. Nous avons alors étudié

ces formes de sécurisation en relation avec les localités dans lesquelles se sont déroulées nos investigations. La remarque qui en découle est que les formes de sécurisation traditionnelles prédominent largement sur celles modernes à raison de 86,95% contre 13.05%. La forme traditionnelle de sécurisation la plus partagée est la construction d'une maison sur le domaine en question alors que les formes modernes de sécurisation les moins rencontrées sont le permis d'habiter et le titre foncier.

SEPTIEME CHAPITRE :
CONFLITS ET RESSOURCES
NATURELLES

Ces derniers résultats tout autant importants que les précédents, viennent conforter davantage la sous-hypothèse 3 qui stipule que les confrontations entre logiques et perceptions des acteurs sociaux en présence autour d'intérêts spécifiques réduisent la biodiversité et la qualité de vie dans les aires à intérêt écologique du département des Collines d'une part et de l'autre, renchérissement l'objectif spécifique 3 qui vise à évaluer les effets des conflits sur la diversité biologique des aires à intérêt écologique et la qualité de vie dans le département des Collines. Ils dévoilent les rapports qui existent entre les conflits et l'état de la biodiversité et de la qualité de vie à travers la typologie, la fréquence, les causes, les formes, les stratégies, le fonctionnement (interne et externe), le lieu, le matériel, l'équipement et le déclenchement de quelques conflits et les mutations qu'ils ont engendrées. L'analyse a été organisée en quatre sections. La première décrit les conflits et la deuxième section, les instances de régulation de ces conflits. La troisième section compare les niveaux de dégradation des composantes naturelles de l'environnement et les mesures de pérennisation par site et la dernière interprète l'utilité de la forêt déclarée par les segments sociaux des acteurs en présence.

7.1- CONFLITS

7.1.1- Typologie et fréquence des conflits

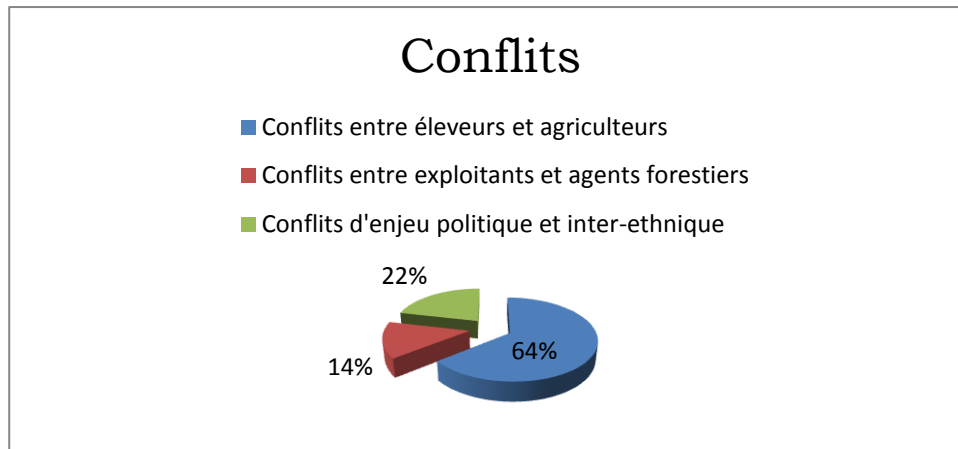


Figure 13 : Typologie et fréquence des conflits.

Les situations conflictuelles nous sont présentées par des informateurs de toutes les couches sociales afin de n'en omettre aucun cas important. En faisant attention aux différents types de ces conflits, nous avons remarqué qu'il y en a d'une première catégorie dont l'enjeu n'est que matériel, physique et souvent relatif aux composantes naturelles de l'environnement à savoir : l'air, l'eau, la flore, la faune et le foncier. Ils sont les plus fréquents (78,6%) et proviennent de faits divers opposant exploitants agricoles entre eux ou face aux éleveurs ou aux propriétaires terriens; les agents forestiers aux exploitants forestiers ou aux chasseurs ou encore aux préleveurs divers; des propriétaires terriens entre eux ou face à un acquéreur de domaine ou aux exploitants forestiers; deux villages de la même commune ou de communes différentes d'un même département ou de communes relevant de deux départements différents.

L'enjeu au niveau de la deuxième catégorie est immatériel, psychique et relatif à un ensemble d'idées, de concepts,

d'images de soi ou de l'autre, de normes morales et politiques, de valeurs mythiques, d'objets culturels dans lesquels les acteurs, individuellement ou collectivement, réfléchissent et agissent. Ils ont trait à l'amour propre des acteurs en présence. L'enjeu au niveau de la troisième et dernière catégorie est de pouvoir qui, au-delà de celui idéologique, cherche à conquérir et à exercer celui manifeste. Nous les appelons conflits d'enjeu politique et interethnique. La proportion des deux dernières catégories d'ordre immatériel fait 21,4% des conflits recensés. Ces conflits opposent en réalité les classes politiques nationales dans ces localités à des fins électoralistes. Et cela s'entend car selon l'idéo-logique lignagère, le pouvoir désigne la capacité d'action et d'affirmation de soi d'un individu ou d'un groupe d'individus donné. Dans cette double catégorie, bien qu'anciennement sporadiques au titre de la fréquence, il advient que l'on assiste à des scènes de confrontations plutôt violentes pour la défense de l'idéologie du segment social qui porte le candidat de l'une ou de l'autre classe politique.

Conflits par localité

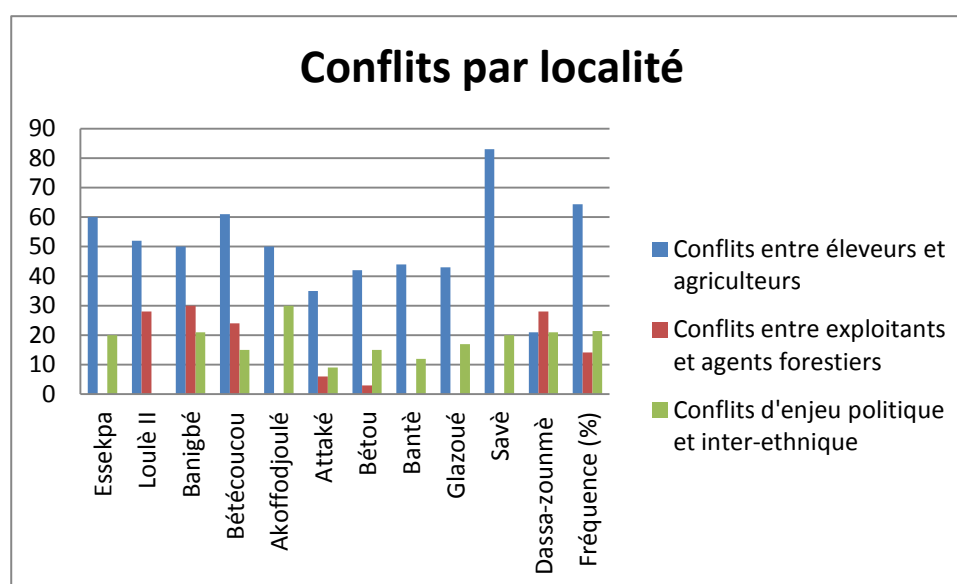


Figure 14 : Typologie et fréquence des conflits par localité.

La localité dans laquelle se rencontre le plus de conflits entre éleveurs et agriculteurs est la localité de Savè pour laquelle 83 informateurs soit 15,34% de ceux qui citent ces conflits entre éleveurs et agriculteurs dans les différentes localités.

7.1.2- CAUSES

Les causes relevées sont les suivantes :

- 1-abus de pouvoir ;
- 2-refus à Aline de puiser de l'eau par Charlotte ;
- 3-expropriation de ressources ;
- 4-non transparence dans la gestion des ressources ;
- 6-attributions anarchiques des ressources de la collectivité ;
- 7-occupations frauduleuses des terres ;
- 8-mauvaise définition du contrat d'acquisition du domaine ;
- 9-non maîtrise des limites frontalières ;
- 10-utilisation frauduleuse des ressources ;

- 11-méconnaissance des clauses du contrat de bail ;
- 12-problèmes de délimitation frontalière ;
- 13-rupture des migrants avec le mode de peuplement et
- 14-occupation illégale des terres

7.1.3- FORMES

Deux formes de manifestation des conflits ont été identifiées sur le terrain. Il s'agit de la forme latente et de celle ouverte. Elles se présentent suivant les quatorze cas sélectionnés comme suit :

- 1- ouverte pour les cas : 1, 2, 4,5, 7, 8, 9, 11, 12, 13 et 14
- 2- latente pour ceux 3, 6 et 10

7.1.4- STRATEGIES

Comprises comme les différentes combinaisons d'opérations pour atteindre un but, elles se présentent suivant les quatorze cas sélectionnés comme suit :

- 1- accaparement des terres par une ONG en utilisant son autorité ;
- 2- rejet de la bassine d'Aline sous prétexte qu'elle est venue chercher de l'eau pour son grand-frère élève ;
- 3- gestion des terres est l'apanage des propriétaires terriens.
- 4- installation de nouveaux exploitants sans autorisation du propriétaire terrien ;
- 5- arrestation d'un enfant mineur ;
- 6- attributions sans conditions des terres de la collectivité ;
- 7- vol de terres et présentation de faux papiers ;

- 8- double-jeu du roi et mauvaise foi des propriétaires terriens ;
- 9- fait d'ignorer la limite ;
- 10- drainage clandestin de nouveaux exploitants par les anciens régulièrement installés ;
- 11- abus de confiance ;
- 12- expropriation ;
- 13- dispersion des habitants dans les zones non dégradées et
- 14- menaces à forces et occupations provocatrices des terres.

7.1.5- DECLENCHEMENT

Compris comme la mise en route des offensives lors d'un conflit, le déclenchement se présente suivant les quatorze cas sélectionnés comme suit :

- 1- la population a porté plainte le 20/09/1995 en présence de la collectivité du terroir ;
- 2- Charlotte a refusé à Aline de puiser de l'eau à environ 14h le 20 mai 2002 en présence de la population et des élèves ;
- 3- le mécontentement des ayants droits le 30/09/1997 en présence de la population ;
- 4- le constat est fait le 07 novembre 2000 en présence du propriétaire terrien ;
- 5- dès l'arrestation de l'enfant mineur ;
- 6- l'installation osée, l'abus de l'espace en présence des propriétaires terriens ;
- 7- le problème a été soulevé le 28/11/1998 en présence de la population et des autorités locales ;

- 8- le problème soulevé en présence du roi ;
- 9- le soulèvement du problème le 29 mars 1988 en présence des populations ;
- 10- dès rupture du contrat de bail avec les propriétaires terriens ;
- 11- soulèvement en présence des deux parties
- 12- le soulèvement du problème en février 1990 en présence des populations ;
- 13- le problème s'est déclenché avant 1974 en présence des populations et
- 14- le problème posé le 1^{er} /09/1998 en présence des trois parties.

7.1.6- DEROULEMENT

Compris comme la succession dans le temps des hostilités d'un conflit, il se présente suivant les quatorze cas sélectionnés comme suit :

- 1-début du constat, plainte et règlement ;
- 2-refus de puiser de l'eau, dispute, bagarre et règlement ;
- 3-non-distribution des terres, réclamation et une mise en place d'un comité de gestion ;
- 4-constat, réunion puis règlement ;
- 5-arrestation de l'enfant mineur, plainte, poursuite judiciaire ;
- 6-constats, interpellation puis historique devant les instances de régulation ;
- 7-constats, protestations et présentations de faux papiers ;
- 8-constats, soulèvement puis lettre de réconciliation du roi ;
- 9-constats, soulèvements, recours aux instances de régulation ;

10-installation frauduleuse, mise en place d'un comité de gestion et refus de toute négociation, violence inouïe ;

11-constats, réputation, recours aux instances de régulation ;

12-consensus, destruction des plaques, mécontentement, expropriation, mise en stage des jeunes et destruction des cartes de recensement ;

13-acquisition des terres, rupture avec le mode de peuplement, rappel à l'ordre, refus de négociation, violence, recours aux instances de régulation et

14-constats, prise de rendez-vous et refus de négociation violence, recours aux instances de régulation

7.1.7- CONSEQUENCES.

1. crise de confiance pour autres affaires postérieures et dégradation de bien des composantes naturelles de l'environnement ;
2. blocage de la vente de l'eau et manque à gagner pour l'administration de l'eau et dégradation de bien des composantes naturelles de l'environnement;
3. transfert de compétences et dégradation de bien des composantes naturelles de l'environnement ;
4. changement de localités par les étrangers et dégradation de bien des composantes naturelles de l'environnement;
5. troubles à l'organisation des élections locales, communales et municipales et dégradation de bien des composantes naturelles de l'environnement;
6. crise de confiance au roi et dégradation de bien des composantes naturelles de l'environnement;

7. conflits latents, sournois et pernicieux entre les différentes populations et dégradation de bien des composantes naturelles de l'environnement;
8. déguerpissement des immigrés de BESSE et dégradation de bien des composantes naturelles de l'environnement ;
9. désapprobation des jeunes et dégradation de bien des composantes naturelles de l'environnement;
10. destruction des cartes de recensement et dégradation de bien des composantes naturelles de l'environnement;
11. non respect des us et coutumes et dégradation de bien des composantes naturelles de l'environnement.
12. conflits entre les populations et dégradation de bien des composantes naturelles de l'environnement

Il ressort de ce qui précède que la dégradation de bien des composantes naturelles de l'environnement est la conséquence commune à tous ces cas.

7.2- DIFFERENTES INSTANCES DE REGULATION

Deux grandes familles d'instances de régulation des conflits ont été identifiées sur le terrain. Il s'agit des instances traditionnelles de régulation et de celles modernes. La troisième est faite du recours consécutif ou simultané aux deux premières. Elles se présentent suivant les quatorze cas sélectionnés comme suit :

- 1-traditionnelles pour les cas : 4, 8, 10, 11 ;
- 2-modernes pour ceux 1, 2, 7, 9 et
- 3-le recours aux deux pour les cas : 3, 5, 6, 12, 13, 14.

Il ressort de ce qui précède que les acteurs ont également recouru dans 28% des cas sélectionnés à l'une et à l'autre des

deux premières familles d'instances de régulation des conflits. Mais plus important est le recours concomitant ou consécutif aux deux à la fois soit 44% des cas.

7.2.1- Instances traditionnelles

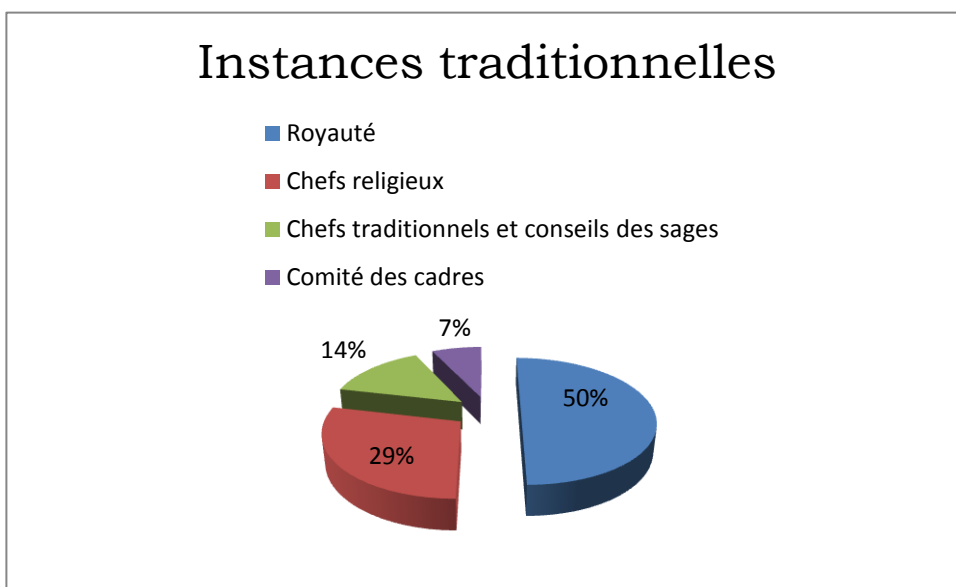


Figure 15 : Typologie des instances traditionnelles de régulation des conflits et fréquences des recours à elles.

Deux familles d'instances de régulation des conflits sont rencontrées dans les différentes localités où les études ont été conduites. En un premier lieu, nous abordons les instances traditionnelles de régulation des conflits. Comme instances traditionnelles de régulation des conflits, nous avons la royauté à laquelle 50% des informateurs font recours en cas de conflits, les chefs religieux qui se révèlent importants en cas de résolution des conflits d'après 28,6% des informateurs. Outre ces deux majeures instances traditionnelles de régulation des conflits, nous avons les chefs traditionnels et conseil des sages

ainsi que le comité des cadres qui sont sollicités selon les informateurs dans les proportions respectives de 14,3% et 7,1% pour la résolution des conflits. Le recours à la royauté constitue l'instance traditionnelle de régulation des conflits la plus sollicitée alors que le comité des cadres est l'instance de régulation traditionnelle la moins sollicitée. Cette faible sollicitation serait sans doute due à la faible confiance dont jouissent les cadres dans ces milieux.

7.2.2.- Instances traditionnelles et localité

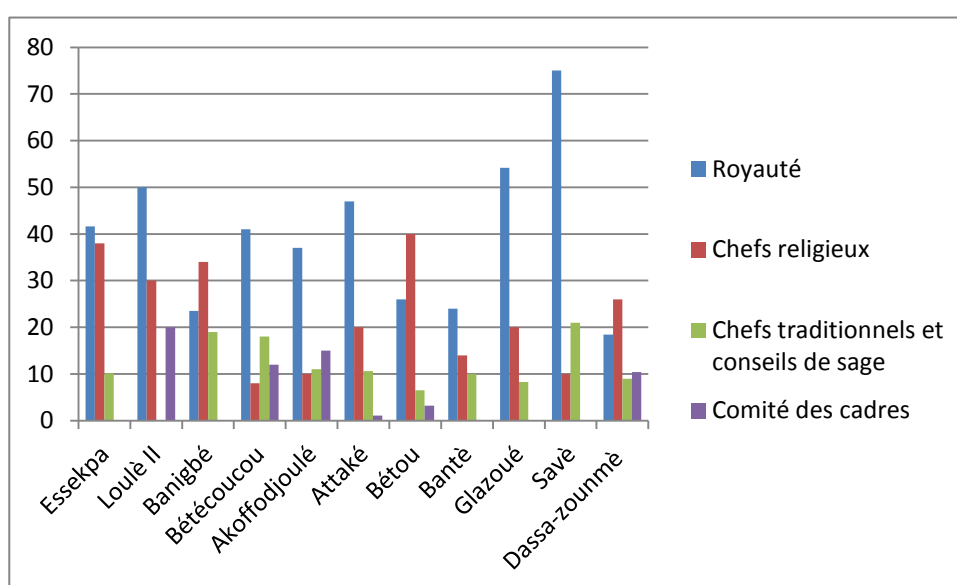


Figure 16 : Typologie des instances traditionnelles de régulation des conflits et fréquences des recours à elles par localité.

Les données ci-dessus nous montrent que la royauté est l'instance traditionnelle la plus sollicitée dans les localités de Glazoué, de Savè, de Bantè, ATTAKE, AKOFFODJOULE, BETECOUCOU, ILOULE II et ESSEKPA alors que les chefs

religieux sont les plus sollicités dans les localités de Dassa-Zoumè, de BETOU et de BANIGBE. Les chefs traditionnels et conseils des sages ainsi que les comités de cadres sont inexistantes dans certaines localités. C'est le cas par exemple de ESSEKPA, BANIGBE, Bantè, Glazoué et Savè dans lesquelles les informateurs ne reconnaissent pas l'existence des comités de cadres les aidant dans ce sens. De même, les informateurs n'ont pas plaisir à renseigner sur l'intervention des chefs traditionnels et des conseils des sages.

7.2.3- Instances modernes de régulation

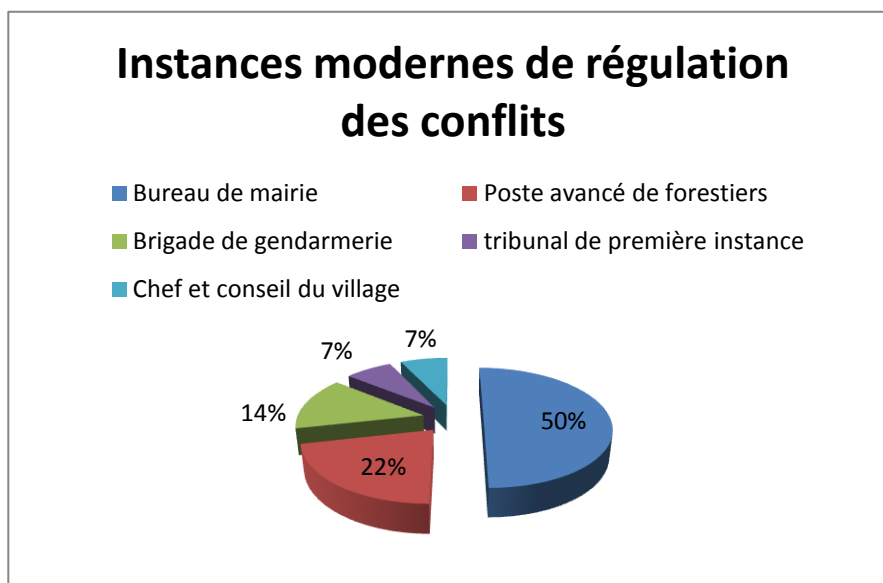


Figure 17 : Typologie des instances modernes de régulation des conflits et fréquences des recours à elles.

Nous avons pu identifier cinq instances modernes de régulation des conflits. Il s'agit, par ordre d'importance, du bureau de la mairie, du poste avancé des forestiers, de la brigade territoriale de gendarmerie, du tribunal de première

instance d'Abomey et enfin du chef et conseil du village qui sont sollicités respectivement par 50% ; 21,4% ; 14,3% ; 7,1% et 7,1%, selon les informateurs interviewés, pour la régulation des conflits. Le bureau de la mairie est l'instance moderne de régulation des conflits la plus sollicitée mais certains informateurs afficheraient nettement de la réticence à solliciter les services de ce bureau du fait qu'ils soupçonneraient quelques rapports de complicité entre les agents de ce bureau et certains de leurs opposants. Cette faction d'individus préfèrent recourir aux postes avancés de forestiers, à la brigade territoriale ou de recherche de la gendarmerie ou au délégué du village.

7.2.4- Instances modernes et localité

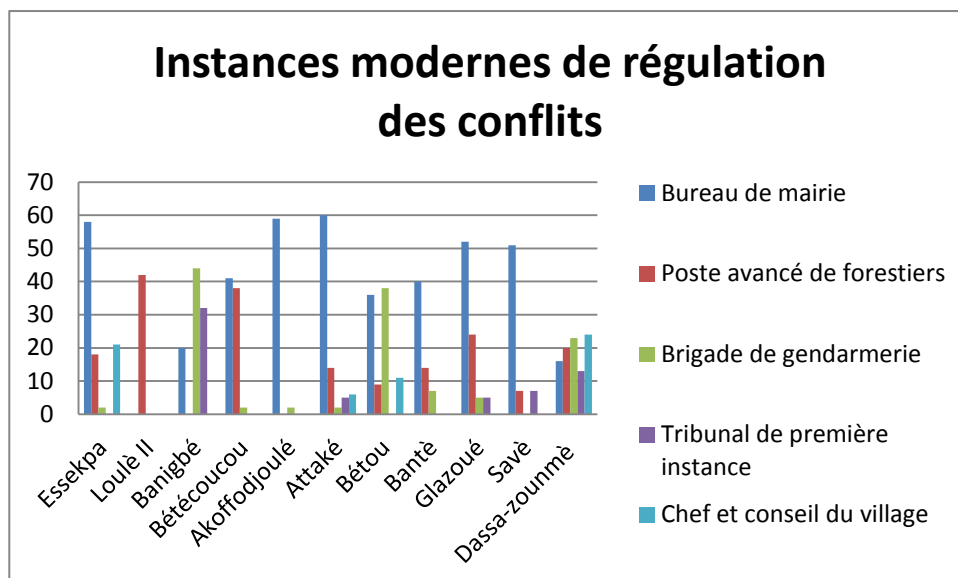


Figure 18 : Typologie des instances modernes de régulation des conflits et fréquences des recours à elles par localité.

Une proportion de 58,58% des informateurs de la localité d'ESSEKPA sollicitent le bureau de la mairie pour réguler leurs conflits alors que 21,21% d'entre eux affirment recourir au chef et conseil du village contre 2,02% d'entre eux qui font appel à la brigade de gendarmerie tandis qu'aucun d'eux ne fait appel aux services du tribunal de première instance. A BANIGBE, les informateurs ne sollicitent ni les services des postes avancés de forestiers ni du chef et le conseil du village. La sollicitation des services de bureau de la mairie devient de plus en plus considérable. Ceci est dû à la diligence avec laquelle les autorités de la mairie interviennent désormais pour mettre fin aux altercations. Dans la localité de BANIGBE, la brigade de gendarmerie est très sollicitée pour régler les conflits à cause de la disponibilité des gendarmes de ce poste. L'insécurité qui règne dans cette zone, en effet, a favorisé l'augmentation du personnel de la gendarmerie. Ceci favorise une intervention rapide et efficace en cas de conflits.

7.2.5- Instances modernes et groupes sociaux

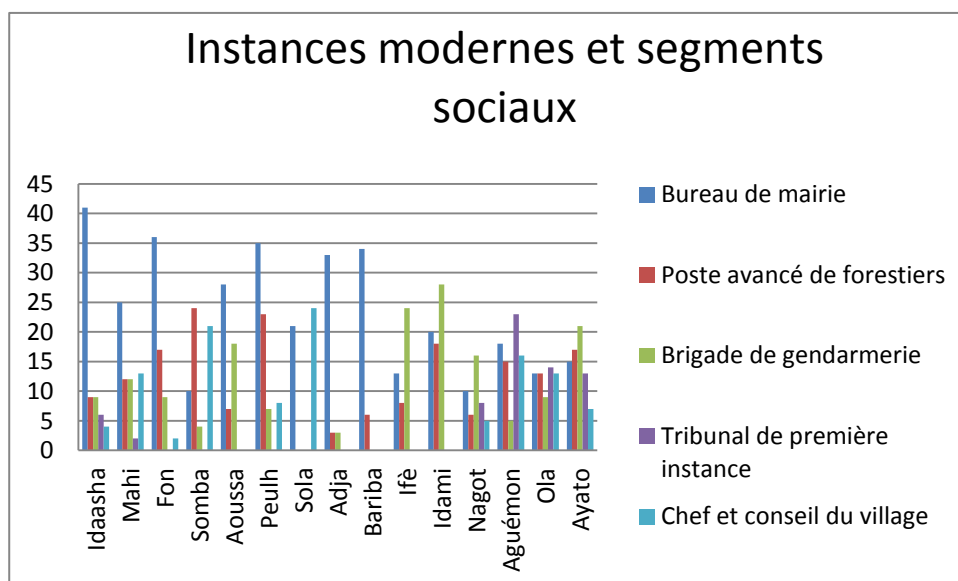


Figure 19 : Typologie des instances modernes de régulation des conflits et fréquences des recours à elles par segment social.

Les données révèlent que les allogènes venus du sud de la région sollicitent beaucoup plus les bureaux de la mairie pour la régulation des conflits, ceux venus du nord sollicitent également les services des bureaux de la mairie mais couplés avec ceux des postes avancés de forestiers et dans une moindre mesure des brigades territoriales et de recherche de la gendarmerie. Les allogènes venus du nord sollicitent très peu ou pas du tout les chefs et conseils du village contrairement aux autochtones. Ils expliquent cette situation par le fait que la plupart des allogènes surtout ceux venus du sud entretiennent des relations particulières avec ces autorités parce qu'ils sont pour la plupart de chez eux. Ils disent qu'il est alors révoltant de constater à plusieurs reprises des traitements négociés en faveur de ces allogènes du sud au détriment des autochtones analphabètes en majorité. Quoi penser et quoi dire d'autre à cet effet lorsqu'on peut lire sous la plume d'ANIGNIKIN, 2001 : 261, ce qui suit :

« L'enjeu politique des manipulations ethniques est le contrôle de l'électorat maxi¹⁵. Ces manipulations empruntent deux axes. Le premier est le projet du « grand Maxi » qui vise à réunir, sous la bannière locale d'une circonscription administrative, d'un projet culturel ou d'un parti politique, l'ensemble des populations maxi. ... Le deuxième axe de manipulation politique complète le premier et vise à réaliser l'unité du « grand Maxi » sous la bannière des lobbies politiques actuels d'Abomey. » ?

¹⁵ ANIGNIKIN, 2001 :261 *op cit* rapporte que l'ethnonyme et le toponyme « Maxi » ont été forgés de toutes pièces par le Danxomè, un pouvoir englobant, dominant et méprisant pour désigner des communautés diverses et différentes dont le seul point réellement commun était leur commune résistance à la domination étrangère.

7.3- COMPARAISON (SITES ET COMPOSANTES)

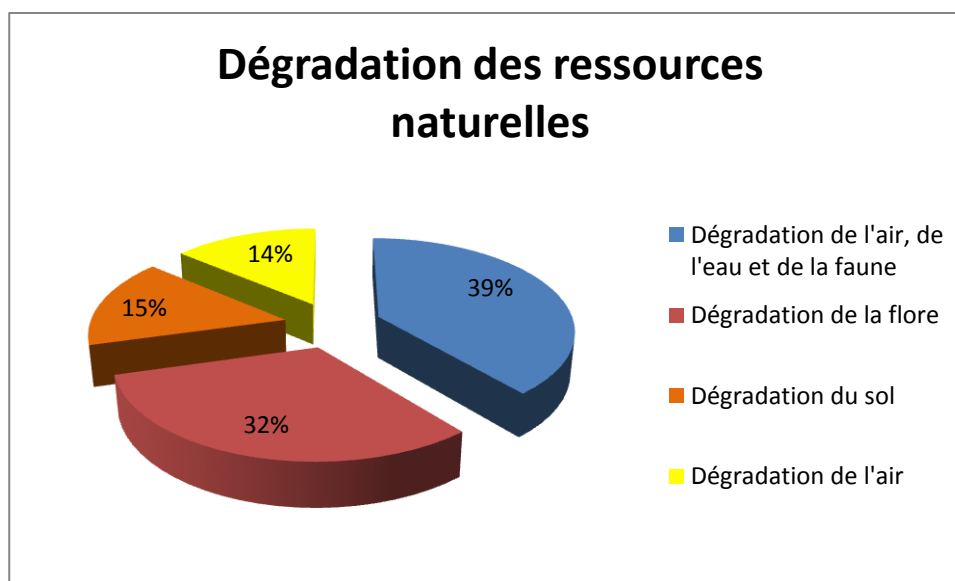


Figure 20 : Proportions de la dégradation des composantes naturelles des ressources environnementales des aires à intérêt écologique.

Comme le rend la figure ci-dessus, les actions anthropiques stratégiques en synergie avec la démographie d'occupation accentuent considérablement l'état de dégradation des composantes naturelles des ressources environnementales disponibles. Nous nous sommes intéressés à ce phénomène dans les localités d'étude. Nous avons retenu que 342 soit 38,9% des informateurs affirment que l'action anthropique dégrade l'air, l'eau et la flore. 279 soit 31,74 des informateurs parlent de dégradation stricte de la flore contre 136 soit 15,47% des informateurs qui évoquent la dégradation du sol et 122 soit 13,87% de ces informateurs parlent de dégradation de l'air. Ces interpellations révèlent l'urgence de mesures correctives de ou palliatives à la mauvaise gestion de ces ressources.

7.3.1- Dégradation des ressources par localité

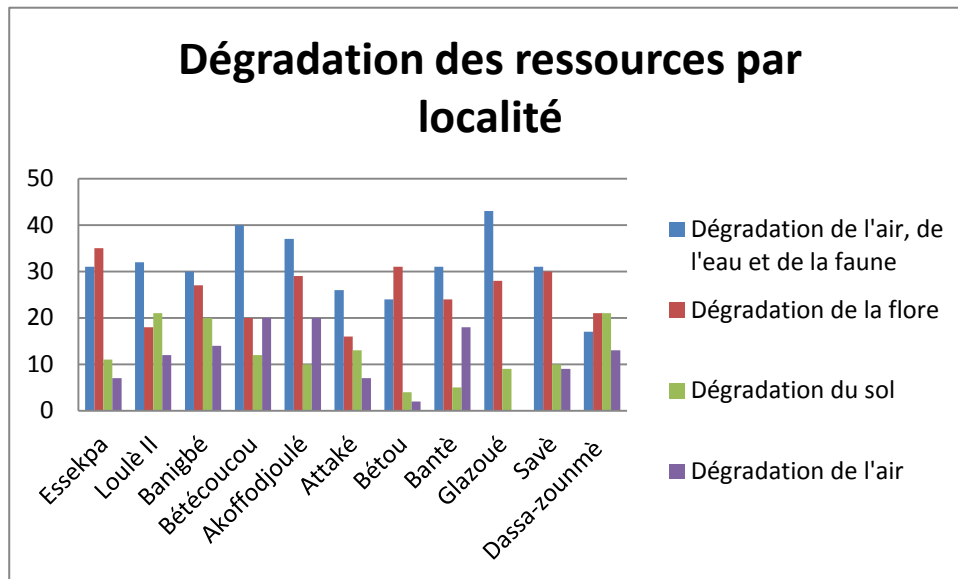


Figure 21 : Proportions de la dégradation des composantes naturelles des ressources environnementales par localité.

:

La dégradation que ce soit de l'air, de l'eau, de la flore et de la faune se retrouve dans les localités d'étude. A BETECOUCOU, la dégradation de ces éléments est relativement élevée à cause de la présence, entre autres, de la Ferme d'Elevage dont la mauvaise gestion des extrants dégrade l'air, le sol et la flore. Le cours qui s'y trouve est ensablé, les bœufs s'y abreuvent, la population riveraine y satisfait tous ses besoins.

7.3.2-Mesures de pérennisation

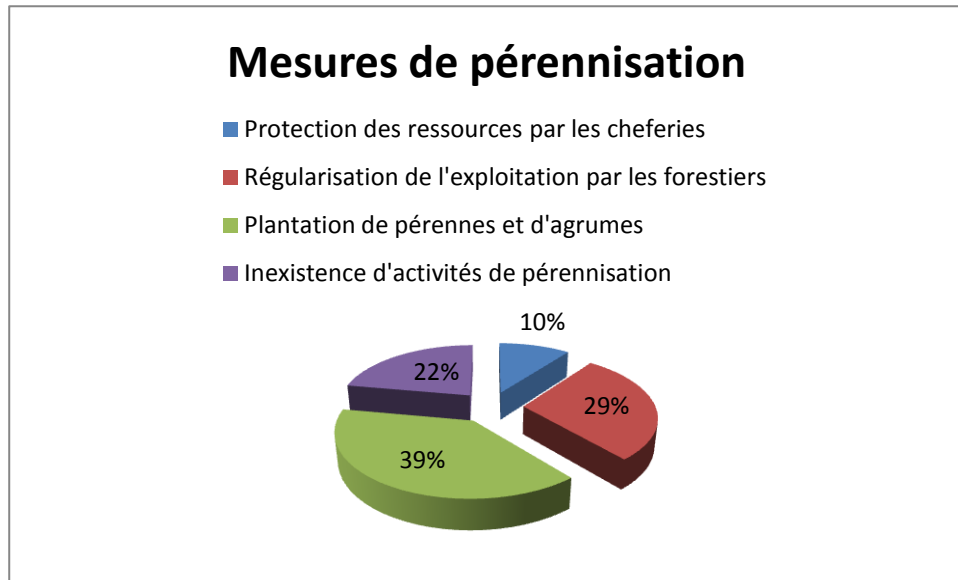


Figure 22 : Mesures de pérennisation des ressources naturelles de l'environnement et fréquences de recours à elles

Face à cette dégradation poussée des ressources naturelles, des mesures de pérennisation ont été adoptées. Ainsi, ont-elles émergé au fil du temps, plusieurs mesures de pérennisation de ces ressources. Il s'agit en particulier de la mise en place de cultures pérennes comme des plantations d'agrumes, de la régulation de l'exploitation des ressources ligneuses par les forestiers et de la protection des ressources environnementales par les chefferies locales. Toutefois, il est à noter qu'une frange non moins importante des informateurs n'ont pas adopté ces mesures de pérennisation des ressources. 90 soit 10,28% des informateurs affirment que les ressources naturelles se trouvent sous la protection des chefferies locales, 250 soit 28,6% des informateurs affirment que l'exploitation des ressources naturelles est contrôlée par les agents forestiers qui veillent à une meilleure exploitation des ressources. 341

soit 38,97% ont au moins une plantation de cultures pérennes dans l'optique de favoriser la pérennisation des ressources naturelles disponibles. Néanmoins, 194 soit 22,17% des informateurs ne pratiquent aucune mesure de pérennisation. Ils se réservent le droit d'exploiter où ils veulent, comme ils le veulent et le peuvent.

7.3.3- Mesures de pérennisation par localité

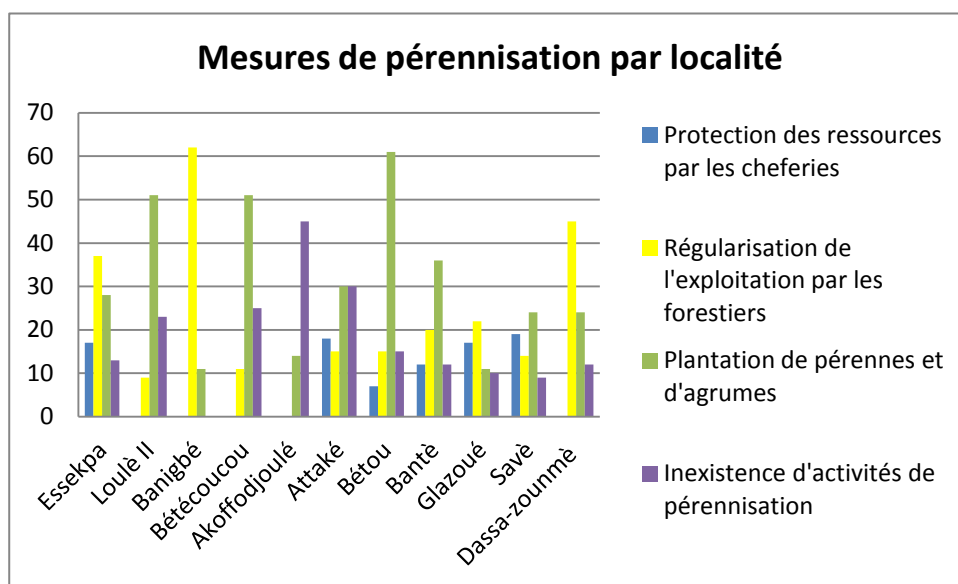


Figure 23 : Mesures de pérennisation des ressources naturelles de l'environnement et fréquences de recours à elles par localité

La protection des ressources naturelles de l'environnement par les chefferies locales est une mesure de pérennisation en voie de disparition du fait que peu de gens reconnaissent son utilité et même existence. Elle est absente dans certaines localités. La mesure la plus adoptée est celle de la plantation des cultures pérennes qui permet de conserver ces ressources.

4- Utilité de la forêt

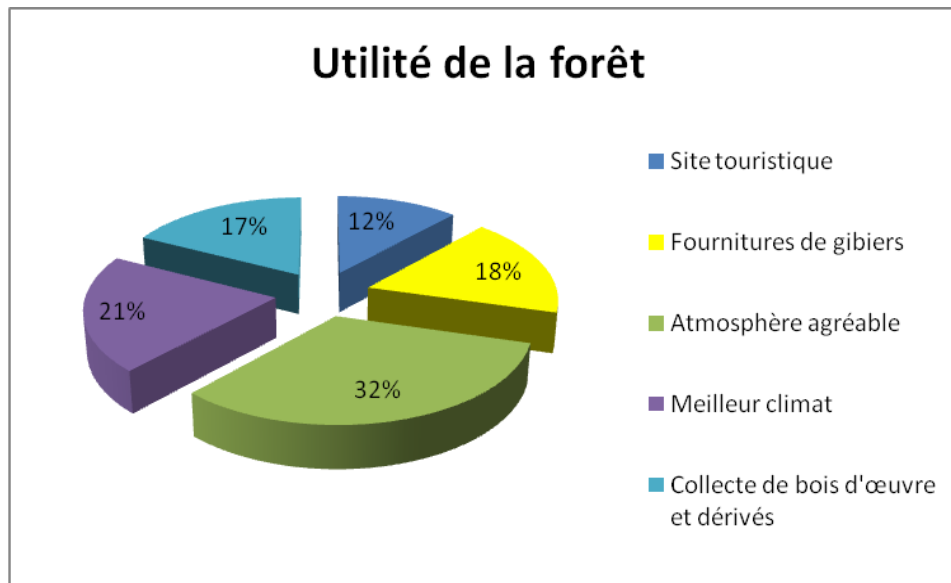


Figure 24 : Utilité de la forêt pour les acteurs en présence dans les aires à intérêt écologique du département des Collines

La forêt revêt une importance capitale pour la vie en milieu tant rural, périurbain qu'urbain. Ceci explique l'aisance avec laquelle les informateurs nous ont renseigné sur les diverses satisfactions que leur procure la forêt. Pour les 874 informateurs qui se sont prêtés à notre enquête, « La forêt, c'est la vie au-delà de l'or, c'est l'or vert. ».

103 soit 11,8% d'entre eux ajoutent que la forêt joue un rôle touristique du fait que des étrangers viennent la visiter et achètent des souvenirs de ces lieux avant de partir. Les femmes commerçantes y trouvent aussi leurs comptes en vendant des produits artisanaux, comestibles ou cosmétiques. 153 soit 17,6% des informateurs se procurent des gibiers de la forêt et les utilisent pour l'autoconsommation et pour le commerce. 284 soit 32,5% de ces informateurs apprécient les bienfaits de la

forêt à travers l'air pur qu'ils y respirent et la sensation de bien-être qu'elle leur procure. 180 soit 20,6% d'entre eux reconnaissent que la présence de la forêt favorise un bon climat incluant de bonnes précipitations favorables à la production agricole. Enfin une proportion non moins importante de 152 informateurs soit 17,5% reconnaissent en la forêt, son aptitude à produire du bois d'œuvre et de chauffe qu'ils collectent en vue d'effectuer des activités rémunératrices de revenus.

HUITIEME CHAPITRE :
SYNTHESE ET DISCUSSIONS
GENERALES DES RESULTATS

Cette synthèse et les discussions générales des résultats essentiels de la présente thèse sont obtenues à partir de son hypothèse générale d'une part et de l'autre, à partir de l'objectif général de la recherche. Supposant donc que les logiques et les perceptions des acteurs riverains des aires à intérêt écologique fondent et expliquent leurs interactions avec la biodiversité et la qualité de vie dans leur environnement, cette thèse vise à contribuer à une gestion rationnelle des écosystèmes par une meilleure connaissance des logiques et des perceptions des acteurs. Elle ambitionne de promouvoir le développement durable au moyen de la protection de la biodiversité et de la qualité de vie par une meilleure prise en compte des logiques et des perceptions des acteurs. Elle dévoile, au-delà des liens qui existent entre les modes de gestion des ressources naturelles dont ceux d'habitat et les perceptions de la disponibilité de ces ressources, les rapports entre ces perceptions voire ces logiques des acteurs en présence et l'état de la diversité des espèces puis de la qualité de vie.

Elle est partie du mode d'habitat dispersé et a montré qu'elle engendre de par sa forte demande foncière, des mutations dégradantes de la biodiversité. Au moyen d'observations diverses et des déclarations des informateurs, la dégradation qui en résulte est qualifiée de poussé selon 43,59%, de modéré pour 27% et de conservateur pour 9,11%. Le mode d'habitat de type rue adopté par les autochtones obéit, quant à lui, à une logique écolo centrique au sens de qui accorde la primauté à l'écologique et non à celle éco centrique pour qui l'économique est déterminant. Pour eux en effet, les

composantes naturelles de l'environnement sont des sièges du macrocosme et en partant toujours d'un état larvaire à un autre plus élaboré et plus consistant, ils conduisent à la compréhension et au respect de la nature en initiant à l'ordre du monde et au devenir de l'Univers. Ce mode d'habitat de type rue et sa moindre demande foncière induisent des mutations peu dégradantes de l'environnement et favorables à la conservation de la biodiversité. Cette exploration minutieuse des modes de gestion des composantes naturelles des ressources environnementales à partir de ceux d'habitat a permis de comprendre qu'ils sont issus de la perception de la disponibilité de ces ressources et d'une logique des acteurs en présence, de la logique sociale et de l'habitus au-delà des stratégies individuelles, de la structure sociale et du discours des agents. Il a été ainsi donné d'établir dans un premier temps que la logique des allochtones est anthropocentrique alors que celle des autochtones est cosmocentrique et écolocentrique puis dans un second, que l'habitus étant non seulement un système de préférence mais également générateur de pratiques, il fonde et explique les modes de gestion des composantes naturelles des ressources environnementales dont celui d'habitat dans les établissements humains.

Elle présente ensuite les sources dérivées première et seconde des contradictions qui confirment que les divergences de modes de gestion des ressources environnementales dont les types de celui d'habitat sont issues de celles entre perceptions de la disponibilité de ces ressources qui relèvent des logiques des acteurs en présence. A quoi peut donc conduire une telle

situation sinon à des conflits ? Elle a sondé les constructions sociales et y a trouvé des conflits latents puis a découvert dans les profondeurs des construits sociaux, des conflits ouverts. En regroupant différents types de conflits, quatre grandes familles de conflits ont été retrouvées à savoir : les conflits d'ordre domaniale ou territorial, ceux relatifs à la prise et à l'exercice du pouvoir manifeste, les conflits d'ordre idéologique et les conflits dus aux enjeux environnementaux. Quatorze conflits ont été sélectionnés dans plus d'une centaine d'objets de confrontations enregistrés sur le terrain dans la région lors des séances d'animations ECRIS.

Ils ont été présentés suivant la typologie, la fréquence, la ou les cause(s), la forme, la stratégie, le fonctionnement tant interne qu'externe, l'équipement, le matériel, le déclenchement, le déroulement, la ou les conséquence(s) et la ou les instance(s) de régulation. Les acteurs en présence comme membres potentiels de différents groupes stratégiques en fonction de leur propre répertoire de rôles, ont été explorés en six dimensions à savoir:

- 1- l'acteur stratégique (CROZIER et FRIEDBERG);
- 2- l'acteur social-historique - par référence à BOURDIEU;
- 3- l'acteur identitaire (SAINSAULIEU);
- 4- l'acteur culturel (d'IRIBARNE);
- 5- l'acteur groupal (KAES, ANZIEU) et
- 6- l'acteur pulsionnel – cette dernière dimension renvoie aux théories socio-psychanalytiques d'ENRIQUEZ.

Les allogènes venus du nord expliquent que la plupart des allogènes du sud entretiennent des relations particulières avec les autorités des instances modernes de régulation des conflits de la région parce qu'ils sont pour la plupart de chez eux. Ils disent qu'il est alors révoltant de constater à plusieurs reprises des traitements négociés en faveur de ces allogènes au détriment des autochtones analphabètes en majorité. ANIGNIKIN, 2001 : 261, explique l'enjeu politique des manipulations ethniques par le contrôle de l'électorat maxi en deux axes. Le premier est le projet du « grand Maxi » qui vise à réunir, sous la bannière locale d'une circonscription administrative, d'un projet culturel ou d'un parti politique, l'ensemble des populations maxi. Le second axe complète le premier et vise à réaliser l'unité du « grand Maxi » sous la bannière des lobbies politiques actuels d'Abomey. »

L'histoire de OMO -BIO, maternellement de JABATA et ancien esclave d'Abomey est révélatrice à plus d'un titre. Il fut rappelé par sa mère à JABATA alors qu'il commandait les troupes du Danxomè. Piégé par le roi d'Abomey, il réussit à exterminer les deux troupes préparées pour l'assassiner, rentra de nuit et se fit découvrir le lendemain au trône sous le nom de OBA ALAYIMO.

Scannage d'échantillons de 3 dossiers clés



**CONCLUSION GENERALE ET
RECOMMANDATIONS**

Face au malaise épistémologique persistant autour de la qualité dans la croissance démographique, la présente thèse s'est inspirée du modèle interactionniste pour scruter le monde mystérieux des relations possibles entre les perceptions et les logiques des acteurs puis leur environnement des points de vue biodiversité et qualité de vie. Elle est partie de l'ambiguïté du fait démographique plus pernicieux de par la qualité et l'immatérialité de ses constituants qu'au regard de leur quantité matérielle. Et convaincue qu'une meilleure connaissance du monde immatériel des perceptions et des logiques des acteurs en vue de leur prise en compte dans les politiques, programmes et projets de sauvegarde et de développement durables pourrait participer à la protection de la diversité des espèces et de la qualité de vie, elle les a abordées autrement au-delà du triptyque population-environnement et développement durable. Ceci, au moyen du canevas d'Enquêtes Collectives Rapides d'Identification des conflits et des Groupes Stratégiques (ECRIS) incluant l'approche dite "multi-méthodes fondée sur des recherches qualitatives de terrain" ayant exigé une investigation de longue durée. Trois résultats fondamentaux ont été atteints.

1- le mode d'habitat dispersé, de par sa forte demande foncière stratégique, est source de mutations dégradantes de l'environnement et réductrices de la biodiversité. Il dévoile les rapports entre le mode d'habitat et l'état de la biodiversité à travers sa demande foncière et les mutations qu'il engendre dans l'environnement ;

- 2- la divergence des modes de gestion des ressources, lesquels sont issus des perceptions et des logiques des acteurs, nourrit des conflits latents et de fréquents affrontements à violences variables dans le milieu. Au-delà des divergences entre modes de gestion des composantes naturelles des ressources environnementales et des oppositions entre logiques, d'autochtones et d'allogènes, il lève le voile sur les contradictions entre leurs constructions sociales respectives et des conflits latents d'une part et de l'autre, sur les oppositions entre leurs construits sociaux respectifs et des conflits ouverts et enfin
- 3- les confrontations entre les logiques et les perceptions des acteurs sociaux en présence autour d'intérêts spécifiques réduisent la biodiversité et la qualité de vie dans les aires à intérêt écologique du département des Collines. Il dévoile d'une part, la situation réelle des aires à intérêt écologique du Département des Collines qui ne sont que des arènes de confrontations entre acteurs et de l'autre, les rapports qui existent entre les conflits et l'état de la biodiversité et de la qualité de vie à travers la typologie, la fréquence, les causes, les formes, les stratégies, le fonctionnement (interne et externe), le lieu, le matériel, l'équipement et le déclenchement de quelques conflits et les mutations qu'ils ont engendrées.

La Forêt Classée de l'Ouémé-Buku (FCB-O) a offert le cadre idéal à l'étude de cette problématique des populations riveraines et résidentes des aires à intérêt écologique dans leurs

rapports avec la nature pour un changement social total, global intégral et durable.

Cette thèse vise à contribuer à une gestion rationnelle des écosystèmes par une meilleure connaissance des logiques et des perceptions des acteurs en présence. Et parce que visant ainsi à promouvoir le développement durable au moyen de la protection de la biodiversité et de la qualité de vie, elle est partie de l'hypothèse centrale selon laquelle les logiques et les perceptions des acteurs riverains et résidents des aires à intérêt écologique fondent et expliquent leurs interactions avec la biodiversité et la qualité de vie de leur environnement. Les trois sous-hypothèses de cette recherche ont été relativement confirmées permettant d'envisager le sens de la dynamique interne des changements sociaux et environnementaux survenus dans le département des Collines à partir de trois indices. D'une part, les mutations issues de la demande foncière de chaque mode d'habitat (dispersé et de type rue) comme preuves de la modification de l'écosystème par les pressions anthropiques. D'autre part, la fréquence des affrontements relatifs à l'accès et à l'usage des composantes naturelles des ressources environnementales entre les acteurs en présence dans les aires à intérêt écologique peut être considérée comme l'indice des contradictions entre constructions sociales génératrices de conflits latents d'un côté et de l'autre, entre construits sociaux générateurs de conflits ouverts. Enfin, une des conséquences de ces affrontements, est cet état très dégradé des composantes naturelles des ressources environnementales impliquant la disparition et la rareté

d'espèces fauniques et floristiques dans les aires à intérêt écologique du département des Collines. Il est la preuve par excellence de la modification de l'écosystème du fait des contradictions entre les logiques et les perceptions des acteurs sociaux en présence autour d'intérêts spécifiques. Ici, la métamorphose se réalise avec la disparition d'espèces sélectives et généralement, celles chères au sacré des autochtones pour qui, elles sont des sièges du macrocosme.

Déjà, à notre époque, les charpentes culturelles, les normes sociales, les méthodes éprouvées et les valeurs des segments d'acteurs autochtones comme allochtones en présence autour des aires à intérêt écologique du département des Collines disparaissent avec leurs diversités sur les plans économique, social, politique, environnemental, technologique, environnemental, de l'équité transsexuelle et intergénérationnelle avant que de nouvelles formes, de nouvelles méthodes et des valeurs nouvelles, aient eu le temps de se constituer au moyen de programmes et projets . Les traditions et les valeurs existantes sont contestées, détruites alors que les changements eux-mêmes restent mal définis et ne sont pas articulés de façon systématique. Les valeurs nouvelles ne s'établissent que lentement. Lorsqu'enfin, elles paraissent bien enracinées, des solutions nouvelles surgissent. Et simultanément, notre monde est entraîné dans un processus de transformations aux multiples facettes qui affectent tous les aspects de la vie, bien que les diverses transitions ne semblent pas être nécessairement liées entre elles par une relation causale. Elles paraissent même évoluer souvent dans des directions différentes. L'ancien "ordre"

mondial a disparu alors que le nouveau n'émerge pas encore. Nous assistons ainsi au passage d'un horizon sans limites à un espace limité sinon fini, à la recherche de son équilibre. Il existe, sans doute, un conflit sérieux entre les deux séries de valeurs qui jalonnent cette transition. Ce conflit conduit inexorablement à une impasse et affecte dangereusement la stabilité de la société, l'équilibre dans les relations entre générations, nations et peuples puis la sécurité des individus : élément fondamental de la qualité de vie. Les tensions sont exacerbées par les conséquences de l'accélération des progrès scientifiques et techniques qui ont favorisé l'émergence d'une culture mondiale tendant à atténuer la diversité des systèmes de valeurs et à attaquer celle biologique à intérêt écologique. Dans ces conditions, quoi recommander, à l'issue de cette étude ?

RECOMMANDATIONS

Une vision holistique qui transcende toute idée simpliste de solutions sectorielles ou parcellaires et qui reposerait sur l'intégration de tous les processus qui affectent la qualité de vie amène à croire que "le monde de demain pourra s'organiser soit sous la contrainte d'une force extérieure, soit grâce au partage de valeurs communes" et que l'ensemble du processus de transition impose en fait un nouveau système de valeurs, c'est-à-dire un ensemble de principes destinés à gérer en douceur et rapidement cette transition du point de vue des enjeux sociaux, des défis culturels, des perceptions et des logiques des acteurs

en présence puis de la diversité biologique des espèces et de cette qualité de vie.

Pour une meilleure gestion des composantes naturelles des ressources environnementales des aires à intérêt écologique du département des Collines, un ensemble d'actions s'avèrent nécessaires voire indispensables à travers une stratégie d'interventions diverses faites de la sécurisation foncière, de l'aménagement de la forêt classée de l'Ouémé-Buku et de la promotion de l'Education pour le Développement Durable (EDD).

Au sujet de la sécurisation foncière,

Les populations de la forêt classée de l'Ouémé-Buku en général et les migrants agricoles en particulier sont aujourd'hui informés des dégâts causés par leurs diverses actions et leurs relations sur les composantes naturelles des ressources environnementales. Elles commencent donc à prendre davantage conscience de l'ampleur de la dégradation. Mais les problèmes réels qui se posent au niveau de ces populations, sont qu'elles ne se sentent pas en confiance sur ces terres à elles attribuées par les présumés propriétaires terriens. Pour ce faire, elles hésiteraient à s'investir et à protéger ces ressources naturelles parce qu'elles craindraient d'être chassées un jour de la zone. Ainsi, bien qu'étant installées depuis environ une trentaine d'années, elles garderaient de bonnes relations avec leurs villages d'origine. Pour ainsi dire, elles n'ont pas rompu les liens avec leurs villages de référence. Plusieurs cérémonies continuent de s'y dérouler comme certains rituels et les enterrements. Elles considèreraient comme indigne le fait

d'enterrer un des leurs, mort à l'étranger, sur une terre qui ne leur appartiendrait pas. C'est tout dire. Face à cette situation d'indifférence, il faudrait donc procéder à une sécurisation foncière pour permettre à ces populations de prendre réellement à cœur le problème de la dégradation de la forêt classée et de participer à une gestion durable de ses ressources naturelles conformément à la citoyenneté prônée.

Quant à l'aménagement de la Forêt Classée de l'Ouémé-Buku,

Pour en arriver à une gestion durable des composantes naturelles ressources environnementales de la forêt classée de l'Ouémé-Buku, un aménagement s'avère indispensable. Or,

« tout aménagement intervient sur un espace où s'exercent des droits. Transformant la valeur des ressources, il suscite des convoitises. Là où il implique une redistribution des droits, il peut provoquer une spoliation partielle ou totale des ayant droits antérieurs »¹⁶.

Les populations en sont informées car le processus a démarré depuis 2003 avec le PGFTR. C'est une stratégie qui vise la gestion participative de la Forêt Classée de l'Ouémé-Buku et des terroirs riverains. Et qui dit participation dit en même temps responsabilité.

La photographie ci-dessous rend compte des actions déjà entreprises dans ce sens.

¹⁶ CIRAD, GRET, MAE, 2002, Mémento de l'agronome, Ed du GRET et du CIRAD, Paris, p 219.



Cliché : BADJAGOUN, 2008.

Photo N°1 : Essais test du PGFTR

Les populations, dans leur grande majorité reconnaissent l'importance de la forêt aussi bien dans la conservation du bien foncier que dans la création de revenus. Des propos du genre :

«La forêt nous fait du bien ; grâce à elle, nous avons de bonnes terres ;... », « C'est d'elle que nous tirons notre manger », « C'est dans la forêt que je trouve les arbres que j'utilise »
tenus par bon nombre d'enquêtés sont évocateurs C'est pourquoi, elles souhaitent la mise en œuvre du processus d'aménagement dans l'optique de leur plus grande participation, dans une vision de transfert des compétences et dans le souci de clarification des rôles et des responsabilités de chaque groupe socioprofessionnel. Compte tenu de ce qu'elles ont vécu jusque-là, elles ont hâte d'être responsabilisées dans le processus. Elles souhaitent constater par elles-mêmes, la manière dont la gestion participative de la forêt classée de l'Ouémé-Buku pourrait à la fois continuer à leur procurer des revenus substantiels, sauvegarder les ressources forestières encore disponibles et assurer la restauration des emprises déjà dégradées. Pour réussir ce rôle qui désormais sera le leur, les

populations souhaitent une franche collaboration de la part de l'administration forestière et son engagement réel à les associer à l'aménagement de la forêt classée et à la gestion du terroir. Il y a bien des atouts. Pour que ce processus d'aménagement réussisse, certains facteurs susceptibles de faciliter sa mise en route et son aboutissement ont été identifiés. Les plus importants sont :

- les habitants de la forêt classée ont eu des échos sur l'aménagement des forêts classées de Tchaourou et de Touï-Kilibo et y manifestent beaucoup d'intérêts. Compte tenu de l'impact du PGRN dans ces localités, les populations sont prêtes à être les pionniers de ce processus d'aménagement dans leur localité ;
- les habitants de la forêt classée sont également enclins aux innovations et à la diversification de leurs sources de revenus. Ils souhaitent être initiés et formés aux activités génératrices de revenus comme l'héliciculture et l'apiculture ;
- l'expérience de taxation des produits forestiers par la communauté SHAABE, présumée propriétaire terrien. Cette taxation, bien que mal perçue par la communauté des allochtones, peut constituer une source de mobilisation de fonds pour le développement local. Cela suppose l'instauration d'un mécanisme structuré de collecte et de gestion des fonds. Ces ressources financières peuvent servir à l'installation du fonds d'aménagement de la forêt classée de l'Ouémé-Buku, en s'inspirant de l'expérience en cours dans les massifs sous aménagement participatif tels que Tchaourou, Touï-Kilibo et l'Ouémé Supérieur-N'dali ;

- la proportion élevée de la population juvénile dans la forêt classée de l'Ouémé-Buku ;
- la possibilité de disposer d'une main d'œuvre salariée moins onéreuse pour les activités d'aménagement à l'intérieur de la forêt ;
- l'existence des "colonats" FON, MAXI et IDAASHA est une opportunité à saisir pour l'exercice de certaines activités d'enrichissement de la forêt classée de l'Ouémé-Buku ;
- la possibilité d'utiliser des compétences endogènes pour la promotion des activités d'exploitations et de productions des plans d'aménagement forestiers. La présence de certains AJA ayant de l'expérience en sciage de long et de certains pépiniéristes de l'ex-SNAFOR et du PGRN pourrait être une expertise locale à valoriser;
- l'existence de groupements de femmes et de jeunes ;
- l'intervention de certains projets de développement dans le milieu. Dans la recherche de synergie d'actions, l'on devrait collaborer avec ces structures pour contribuer à donner satisfaction aux besoins prioritaires de la population.

De l'Éducation pour le Développement Durable

Parce que le rythme d'accélération de la croissance de la population présente une courbe à point d'inflexion situé au milieu d'une période de transition démographique s'étendant plus ou moins sur deux générations, la préservation de l'idéal humain poursuivi s'avère donc nécessaire. Ainsi, avant d'atteindre le point d'inflexion, l'apparence d'expansion illimitée due au fait que les réalités ne semblent qu'à moitié perçues, et qui paraît être fondée sur l'indépendance, la concurrence, le

pouvoir, parfois la raison et un individualisme effréné, pourrait être maîtrisée au moyen de l'éducation, de la communication pour le changement de comportements, de l'information et autres moyens de mise à disposition de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être, de savoir vivre ensemble, de savoir se transformer pour arriver à transformer les autres. Une fois ce point d'inflexion passé, l'allure de la courbe pourra refléter l'interdépendance, la collaboration, l'accord, l'équilibre, un certain mode de pensée et une perception de la totalité de la réalité.

Cette forme de croissance démographique a imposé de fortes tensions sur les composantes naturelles des ressources environnementales, dans une mesure inimaginable quelques décennies plus tôt. De plus, ces tensions en ont entraîné d'autres qui sont des sources de nouveaux conflits : une exploitation sans frein des ressources naturelles, l'accumulation de déchets, la pollution, la pauvreté et la famine. Ces facteurs ne paraissent pas être indépendants les uns des autres. C'est, nous semble-t-il, leur combinaison qui créerait les tensions inhérentes au processus de transition. Ils mettent en cause les modes de production et de consommation. Ils soulignent aussi la nécessité d'accorder aux questions sociales en général et plus particulièrement aux éléments de la sécurité humaine dont la santé, l'emploi, le revenu, l'alimentation et l'environnement, une plus grande priorité dans la prise des décisions et la formulation des politiques.

Tout ceci requiert une transformation des politiques publiques aux plans national et international. Ces

changements interfèrent avec deux transitions de portée générale : l'une de nature politique donne le pouvoir au peuple et l'autre qui affecte toutes les autres évolutions, découle de la révolution des communications. La transition culturelle, ainsi favorisée par de meilleures communications joue un rôle crucial dans le rapprochement des peuples, des faits et des idées. Elle "mondialise" facilement tous les aspects du processus de transition.

Les transitions en cours peuvent faciliter ou entraver les efforts entrepris pour améliorer la qualité de vie. Ces processus ne relèvent pas d'une logique particulière et isolée dont l'accélération pourrait être imposée par un simple effet de la volonté. Non, mais une gestion sans à coups de tout le processus de transition est un défi majeur, et sa mise en route un autre de plus grand.



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- **LASDEL, n°13 (2004)**, “*L’enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandation à usage des étudiants, Etudes et travaux*”, 58 p.
- 2- **GONTAMIN, B. et MEMEL FOTE, H. (1997)**, « Jeu fonciers institutions d’accès à la ressource et usage de la ressource : une étude de cas dans le Centre-Ouest Ivoirien » In *Le modèle ivoirien en question, ajustement, recomposition*, Karthala, ORSTOM, Paris, 325-360pp.
- 3- GENDREAU F. et GUBRY J. **(1996)** « Population et environnement pastoral en Afrique tropical », in *Transition démographique, transformation des systèmes d’exploitation environnement*, Ed Karthala-CEPED, Paris, pp 177-198.
- 4- *Environnement Info*, n°13, (2006), “*Lutte contre la déforestation au Bénin*”, Cotonou, 5p.
- 5- **ABELES, M. (2004)**, « Le terrain et le sous-terrain » in, *De l’ethnologie à l’anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Armand Colin, Paris, 35-62 pp.
- 6- **ADAM K. S. et BOKO. M. (1993)**, *Le Bénin*. Flamboyant/EDICEF, Cotonou
- 7- **ADAM K. S. et BOKO. M. (1983)**, *Le Bénin*, Cotonou-Paris, SODIMAS-EDICEF, 95p.
- 8- **AFFO F. (2011)**, **Production cotonnière et enjeux locaux a Banikoara au Bénin, thèse de doctorat à l’UAC, 263 p.**
- 9- **AFFOU. Y. S et GOURENE. G. (2005)**, *Guide pratique de la rédaction scientifique*, EDUCI, Université de Cocody-Abidjan, 67 p.

- 10- **AGBAHUNGBA. G, SOKPON. N et GAOUE. O.G. (2001)**, *Situation des Ressources génétiques Forestières du Bénin*, Département des Forêts /FAO, Rome, Italie, 39 p.
- 11- **AGBO. V et al. (1990)**, “*interdépendance population et environnement au Nord Bénin-Afrique de l’Ouest : Cas de la commune rurale de Tanougou*”, UNB, FSA, 111 p.
- 12- **AGRASOT. P, et al. (1993)**, « Les relations entre population et environnement dans les pays du Sud: faits et théories » In *Intégrer populaire et développement*, Chaire Quételet, Ed L’Harmattan, Paris, 224 p.
- 13- **AGUESSI. H. (1978)**, « La problématique de l’identité culturelle Africaine », Genève /UNESCO.
- 14- **AHMADOU. I. (1998)**, « Approche Géo Sociologique de la gestion des ressources naturelles : Cas de la sous préfecture de Bassila », Mémoire de maîtrise de sociologie, FLASH, UNB, 83p.
- 15- **AHOHOUNKPANZOUN. M et al. (1997)**, *Programme de conservation et de gestion des parcs nationaux : document de base*, CENAGREF, 54 p.
- 16- **AKOUN. R et ANSART. P. (1995)**, *Dictionnaire de sociologie* : Le Robert, paris, Seuil, (450, 507 et 581) pp.
- 17- **ALBERT. I. (1993)**, *Des femmes une terre : Une nouvelle sociale au Bénin*, L’Harmattan, Paris, 264 p.
- 18- **ALEXANDRE. Y et RIERA. B. (2004)**, *Diversité biologique et forêt*, Edition Silva, 151 p.
- 19- **ANANY. L. (1999)**, « Dimensions socioculturelle de la dégradation de l’Environnement : cas de la déforestation », Mémoire de Maîtrise en sociologie-anthropologie, FLASH, Université d’Abomey-Calavi, 141 p.

- 20- ANCEY. V. (1997),** « Les Peulhs transhumants du Nord de la Côte d'Ivoire entre l'Etat et les paysans : la mobilisation en réponse aux crises », In : *le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, Ed Karthala/OROSTOM, Paris, (669-687) pp.
- 21- APOSTEL. L. (2001) :** *Population, développement et environnement pour des regards interdisciplinaires*, Karthala Paris, 237 p.
- 22- ASSABA. C. (2002) :** « Perceptions sociales de l'environnement au Bénin » In *Rapport intégré sur l'état de l'environnement au Bénin*, Cotonou, Ed ABE MEPN, (200-226) pp.
- 23- AUBERTIN, C. et al. (1998),** *La construction sociale de la question de la biodiversité, Natures, Sciences, Société*, n°6, 1, pp, 7-19.
- 24- AUZIAS. J. M. (1976) :** *L'anthropologie contemporaine : expériences et systèmes*. Paris PUF.
- 25- BACHELARD. P. (1993) :** *Les acteurs du développement local*, paris, éd l' Harmattan, 190 p.
- 26- BAKO. Arifari. Nassirou. (2007) :** *Economie morale de la production cotonnière et de la biodiversité au Bénin projet de recherche, 2^e phase BIOTA W11, n° pp 1-5.*
- 27- BALANDIER. G. (1955) :** *Sociologie actuelle de l'Afrique noire : Dynamique des changements sociaux en Afrique orientale*. Paris : PUF.
- 28- BANOIN. M et QUENGANT. J. P. (1998),** "Les systèmes agraires traditionnels nigériens dans l'impasse face à la démographie", In (1999) : *jachère et systèmes agraires, Actes de l'atelier*, FLORET, Ch. Et PONTANIER. R. Ed Niamey, 30 septembre-2 octobre. 1998, Dakar, 212 p.

- 29- BANQUE MONDIALE (1989) :** L'Afrique sub-saharienne, de la crise à une croissance durable, étude de perspective à long terme, Washington : Banque Mondiale, 346 p.
- 30- Banque Mondiale, (1995),** Projet de Gestion Environnement, rapport d'évaluation, Cotonou, 77 p.
- 31- BARBAULT. ROBERT et XHEVASSUS-AU-LOUI. BERNARD. (1999)** « Biodiversité et crise de croissance des sociétés humaines : L'horizon 2010 », in *La production du social*, Fayard, Paris, 8-27 pp.
- 32- BASSETT. T. (2002),** « Patrimoine et territoires de conservation dans le nord de la Côte d'Ivoire », in *Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux*, IRD, Paris, 323-342pp.
- 33- BAUD F. (1955),** Les relations humaines, PUF, Paris, p.
- 34- BAUMER. M. (1987),** *Agroforesterie et désertification*, Wageningen , centre de Coopération Agricole et Rural (CTA), 260 p.
- 35- BEATTIE. J. (1972) :** Introduction à l'anthropologie sociale. Paris : Payot.
- 36- BEAUD. M. (2007),** *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La découverte, 197 p.
- 37- BEAUD. M. (2001) :** *L'art de la thèse*, Paris, la découverte et Syros, 197 p.
- 38- BECKER. H. (2002),** *Les ficelles du métier Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : La découverte.

- 39- BEGNONVI. R. (1981),** *Paroles interdites*, Silex. Paris.
- 40- BEKOMBO. M. (1982),** *Identité culturelle et nation : Dialogue pour l'identité culturelle*. Paris, Anthropos :
- 41- BELLONCLE. G. (1979),** *Le chemin des villages*, l'Harmattan, Paris, ACCT.
- 42- BERKHOUT. J. et PARIS, S. (1995)** « Epuisement des sols : un procès de dégradation de l'environnement dans le département du Borgou », in *A la recherche de l'agriculture durable au Bénin. : Instituut Voor Sociale Geographie, Amsterdam*, pp 39-52.
- 43- BERNARD. C. (1999),** « Structure, dynamique et fonctionnement des parcs agroforestiers traditionnels : cas de Dolékaha, Nord Côte d'Ivoire, Nord Cameroun », Th. Doct, Université Paris I, U.F.R. géographie, 338 p.
- 44- BERNING. F et VAN DIEPEN. C. A. (1982),** *Notice explicative des cartes d'aptitude cultural en république du Bénin*, Projet d'Agro-Pédologie, 131 p.
- 45- BIAOU. G. (1995),** *Comprendre l'organisation et le fonctionnement du système d'exploitation en milieu rural africain. Le cas du plateau Adja au Bénin*, Série d'Economie et de Sociologie Rurales, N°1995-02, FSA-UNB, Bénin, 25 p.
- 46- BIAOU. G. (2000),** *Coopérer et agir autrement pour mieux-être stratégie et action du centre béninois pour le Développement durable*, Flamboyant-omni images, Cotonou, Bénin, 353 p.
- 47- BIAOU. G. (2005) :** Dimension économique et sociale du développement durable, Cotonou-Bénin : CIFRED, UAC, 284 p.

- 48- BIAOU G. (1996),** *Pouvoir local et gestion des ressources naturelles au Bénin, Savoirs paysans et développement,* (203-211) pp.
- 49- BIERSCHENK, Th. et OLIVIER de SADAN, J.-P. (1998),** *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre la démocratie et la décentralisation,* éd Karthala, 297 p.
- 50- BIERSCHENK, Th. et OLIVIER de SADAN, J.-P. (1994),** *Ecris : Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques,* in bulletin de l'APAD n°7.
- 51- BIERSCHENK. Th. et OLIVIER de SARDAN J.-P. (2007),** *Ecris : Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques.* Association Euro-Africaine pour l'Anthropologie du Changement Social et du Développement (APAD), n° 7, 18 p.
- 52- BLANC-PAMARD, CHANTAL et RAKOTO RAMIARANTSOA, HERVE. (2007) :** Normes environnementales, transfert de gestion et recompositions territoriales en pays betsileo (Madagascar), *Natures, Sciences, Société,* n° 15, pp. 253-268.
- 53- BLUNDO. G. 2003 :** décrire le caché autour du cas de la corruption ; in *pratique de la description,* éditions de l'EHESS, pp 75-111.
- 54- BODIGUEL. M. (1975),** *Les paysans face aux progrès,* Presses de la Fondation Nationale des Sciences, Paris.
- 55- BOKO. M. (1988),** « Climatologie et communautés rurales du Bénin ; Rythmes climatiques et rythmes de développement » Thèse de doctorat d'Etat ès-lettres, Université de Bourgogne Dijon, 608 p.

- 56- BOKO. M. (1988),** « Climats et Communautés Rurales au Bénin : Rythmes climatiques et rythmes de développement », Thèse de doctorat d'Etat es-lettres, Université de Bourgogne, Dijon, Volumes 1 et 2, 607 p.
- 57- BOKO. M. (1989a),** « Pluie et parasitoses intestinales dans la plaine côtière du Bénin, Régime pluviométrique et rythme d'infection » in *Géo-Eco-Trop*, Dijon, 13 (1-4) & (55-63) pp
- 58- BOKO. M. (1989b),** « Première approche des bioclimats humains du Bénin » in *Climat et Santé, Cahier de Bioclimatologie et de Biométéorologie humaines*, Dijon, 1 GDR-102. 47-68 pp.
- 59- BOKO. M. et AL. (2000),** *Méthodes et techniques des sciences environnementales*, CIFRED, Cotonou, 288 p.
- 60- BOLTANSKI L. et THEVENOT L. (2008),** *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris : Bonfiglioli. Angelo. (2004) : *Terres des pauvres : gouvernances environnementale locale et gestion décentralisée des ressources naturelles*, New York : FENU.
- 61- BOS K. A. (1995),** « L'agriculture durable : obéir au triangle critique. Quelques concepts et problèmes », in *A la recherche de l'agriculture durable au Bénin*, Ed., Institute Voor Sociale Geography, Amsterdam, (135-150) pp.
- 62- BOSERUP E. (1970),** *Evolution agraire et pression démographique*, Flammarion, Paris, 222 p.
- 63- BOUGUERRA M. L. ET COUDRAYJ. (1994),** *Environnement en milieu tropical*, Estom, Paris, 195 p.

- 64- FAO (1983)**, "Garder la terre en vie : l'érosion des sols, ses causes et ses remèdes", Bulletin pédologique de la FAO, GTZ, Rome, (19-39)pp.
- 65- CAZEUNEUVE J. (1976)**, *Dix grandes notions de la sociologie*, seuil, Paris, 199 p.
- 66- CERNEA M. (1993)**, « L'Approche Sociologique du développement Durable », in *Finance et Développement*, (11-23) pp.
- 67- CHAUVEAU. J. P et al. (2001)**, « La pluralité des normes et leur dynamique en Afrique Implication pour les politiques publiques ; Inégalités et politiques publiques en Afrique : Pluralité des normes et jeu d'acteurs » in *Winter*, Ed Karthala, Paris, (145-162) pp.
- 68- CHAUVEAU J-P. et al. (2006)**, *Modes d'accès à la terre, marchés foncier, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest*, IIED/IRD/GRET, London
- 69- CLEAVER. K. M. et SCHREIBER G. A. (1998)**, *Inverser la spirale: les interactions entre la population, l'agriculture et l'environnement en Afrique subsaharienne* (document technique de la banque Mondiale N°372, Série de la région Afrique), Washington : Banque Mondiale.
- 70- COLCHESTER. M. (1992)**, *La crise des forêts tropicales : causes et solutions* ORCADES, Poitiers, (148-171) pp.
- 71- COMPAGNON. et al. (2003)**, *Administrer l'environnement en Afrique : Gestion communautaire et développement durable*, Karthala, Paris, 494 p.
- 72- CONSTANTIN. F. (1997)**, « Conservation et réappropriation de la relocalisation de la gestion des

ressources naturelles en Afrique Australe (Zambie, Zimbabwe) » in *Dynamique sociales et politiques environnementales*, Paris, (323-378) pp.

- 73- Coopération Française, (1996),** *Guide d'Aide à la Décision en agroforesterie*, Ed GRET/CTA, Paris 301p.
- 74- COPANS. J. et al.** (1971), *Anthropologie, Sciences des sociétés primitives*, Ed. GP Denoël, Paris
- 75- COSER. L. (1982),** *Les fonctions du conflit*, PUF, Paris, 183p.
- 76- COSS. E. (1994),** « Montesquieu : la typologie politique dans de l'esprit des lois » in *Le pouvoir*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, (132-136) pp.
- 77- COUCHORO. F.** *Amour de Féticheuse*. Ouidah : Imp. Maison Madame d'Almeida, 1941.
- 78- COULIBALY. A, OUATTARAH. A et CECCHI. P. (2007) :** Pastoralisme et stratégies d'acteurs locaux : pluralisme de règles et conflits, sous la direction de *CECCHI. P.* in *l'eau en partage*, paris, IRD: 201-213.
- 79- COULIBALY. A. (2003) :** Socio-anthropologie des dynamiques foncières dans le Nord de la Côte d'Ivoire : droits, autorités et interventions publiques, Etude comparée des villages de Niofoin et de Korokara, Thèse de doctorat, EHESS, Marseille, 365 p.
- 80- COUTY. P. (1991) ,** « L'agriculture africaine en réserve : réflexion sur l'innovation et l'intensification agricoles en Afrique tropicale » in *Cahier d'Etudes Africaines*, '121-122)pp.

- 81- CROGNIER. E. (1994),** *L'écologie humaine*, PUF, Paris, 125 p.
- 82- CROZIER. M et FRIEDBERG. E. (1981),** *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Editions du Seuil, Paris, 236. p.
- 83- CROZIER. MICHEL et FRIEDBERG. ERCHARD. (1977) :**
L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective, Paris : Ed du Seuil.
- 84- DE HANN. LEO. J et al. (1997),** « Politique et actions dans le cadre de la gestion de l'environnement », *in Agriculteurs et éleveurs au Nord-Bénin*, éd Karthala, Paris, (149-173) pp.
- 85- OLIVIER de SARDAN J.-P. (1995),** *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du développement social*, éd Karthala, coll. Hommes et sociétés, Paris, 221 p.
- 86- DELVILLE L. P. (2008),** « A la recherche du chaînon manquant : construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement » *in Coopérer aujourd'hui* n°59, 26 p.
- 87- DEMEULENAERE. E. (2005),** « Herbes folles et arbres rois. Gestion paysanne des ligneux au pays Konso (Ethiopie), contribution à la définition d'un patrimoine naturel », Thèse de doctorat en Ethnobiologie.
- 88- DEVEZE J. C. (1996),** *Le réveil des campagnes africaines*, éd Karthala, Paris, 242 p.
- 89- DEVINEAU J. C. (1992),** « Origine, nature, et conservation des milieux naturels africains : le point de vue des botanistes » *in Afrique contemporaine : l'environnement en Afrique*, La documentation Française, Paris, (68-279) pp.

- 90- DIALLO G. et MAÏGA I. (1998),** *Les conflits fonciers et leur gestion dans la è région du Mali*, iied, London, 24 p.
- 91- DJOI D. et FAGNISSE S. (1999),** «Profile de pauvreté et d'inégalité au Bénin », Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquées (CREFA), Université de Laval, Laval, 77p.
- 92- DOLORS A. (1996),** *L'analyse du changement social : un enjeu pour l'anthropologie, la production du social*, no... pp (195-211).
- 93- DOZON J. P. (1985),** *Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire*, Cahier ORSTOM, Série Sciences Humaines, Vol 21, (63-80) pp.
- 94- DSRP- (2003-2005),** "Document de stratégie de Réduction de la Pauvreté au Bénin", 132 p.
- 95- DUBOIS J. M. (2005),** *La rédaction scientifique. Mémoires et thèses : Formes régulière et par articles*, éd ESTEM,117 p.
- 96- DUMONT R. (1962),** *L'Afrique Noire est mal partie*, éd du Seuil, Paris, 168 p.
- 97- DUMONT R. (1973),** *L'Afrique noire est mal partie*, éd du Seuil, Edition revue et corrigée en 1973, Paris, 256 p.
- 98- DUPRE G. (1991),** *Savoirs paysans et développement*, éd Karthala-ORSTOM, Paris, 524 p.
- 99- EKOMO ENGOLO C. (2001),** " Mutations socioéconomiques et conditions de vie des ménages ruraux au Cameroun", revue française de sociologie, n°42-2, (281-294)pp.
- 100- ELA J. M. (1990),** *Quand l'Etat pénètre en brousse : les ripostes paysannes à la crise*, éd Karthala, Paris, (135-253, 268) pp.

- 101-European commission, (2001):** Desertification Convention, Data and Information requirements for interdisciplinary research, Bruxelles, 374 p.
- 102-FABIANA J. L. (1989),** « La nature, l'action publique et la régulation sociale », in *Du rural à l'environnement, la question de la nature aujourd'hui*, L'Harmattan, Paris, (195-208) pp.
- 103-FAIRHEAD J. et LEACH M. (1994),** « Représentation culturelle africaine et gestion de l'environnement » in *politique Africaine : l'homme et la nature en Afrique n°53*, Karthala, Paris, (11-14) pp.
- 104-FANOU A. J. (1992),** « Stratégie d'accumulation en milieu rural au Bénin. Le plateau Adja (Mono) », Thèse de Doctorat de Sociologie de Développement des Sciences Contemporaines (Nouvelle thèse), Université des Sciences et Techniques de Lille, Lille, 327 p.
- 105-FAO (2002),** « La séquestration du carbone dans le sol pour une meilleure gestion des terres, Rapport sur les ressources en sols du monde 96 », Rome, FAO, 62 p.
- 106-FAO (1996),** « Contrôle et Utilisation du Feu en zones arides et subhumides africaines », Rome, FAO, 211 p
- 107-FAO (2000),** « La gestion forestière participative : une stratégie pour une gestion durable des forêts d'Afrique », Rome, FAO, 423 p.
- 108-FAURE A. (1993),** « Niaogho versus Beghedo : Un conflit foncier à la veille de la révolution burkinabé, Cahiers des Sciences Humaines », n°1, (105-119) pp.

- 109-FAYOMI F. (2005)**, *Lumière sur le développement culturel*, Stars, Cotonou, 169 p.
- 110- FISHER R. (1995)**, “Cogestion des forêts pour la conservation et le développement”, WWF. UICN Gland, 70 p.
- 111-FLOQUET A. et MONGBO R. (1998)**, « Des paysans en mal d’alternatives : Dégradation des terres, restauration de l’espace agraire et urbanisation au Bas-Bénin », Weikersheim , Université de Hohenheim, , 190 p.
- 112-FLOQUET A. et MONGBO R. (2003)**, “ Etude des effets et des impacts de la Lutte Etagée Ciblée (LEC) sur les producteurs”, PADSE-MAEP, Cotonou-Bénin, 91 p.
- 113-FLOQUET A. (1993)**, « Dynamique de l’intensification des exploitations au sud du Bénin et innovation endogènes. Un défi pour la recherche agronomique », thèse de doctorat, Université de Hohenheim, Allemagne, 425 p.
- 114-FLOQUET A. (2007)**, "A l’échelle d’une vie : Trajectoires et décisions paysannes au Bénin", *In Exploitations agricoles familiales en Afrique de l’Ouest et du Centre. Enjeux, Caractéristiques et Eléments de Gestion*, éd Quoe, Collection Synthèses, Versailles, (195-208) pp.
- 115-FLORET Ch. et PONTANIER R. (2001)**, « La jachère en Afrique tropicale. De la jachère naturelle à la jachère améliorée. Le point des connaissances : Vol. 2 », John Libbey Euronext, Paris: 339 p.
- 116-FÖRSTER T. (1998)**, Land use and land rights in the West African savannah: the Senoufo in Northern Côte d’Ivoire, *Geojournal*, 46: 101-118.

- 117-FREEMAN H. A. (1994):** "Population pressure, land use and the productivity of agricultural systems in the West African Savannah", in *Issues in African Rural Development 2- African Rural Sciences Research Networks*, Winrock International Institute for Agricultural Development, USA, (103-114)pp.
- 118-FREROT A. M. (2004),** *L'Afrique en questions*, éd Ellipses, Collection CAPES/Agrégation, 252 p.
- 119-FREUD S. (1983),** *Totem et tabou*, Payot, Paris.....
- 120-FREUDEN BERGER. K. (1995),** "Droits fonciers et propriété de l'arbre et de la terre", FAO-Rome, 91 p.
- 121- FREUND J. (1983),** *Sociologie du conflit*, PUF, Paris, 380 p.
- 122-FROGER G. et ANDRIAMAHEFAZAFY F. (2003),** "Les stratégies environnementales des organisations internationales dans les pays en développement : continuité ou ruptures ?", *Mondes en Développement* n°31, (49-76)pp.
- 123-FUGIER P. (2009),** " La mise en œuvre d'un protocole de recherche exploratoire en Sociologie. Question de départ et quelques ficelles du métier", *Revue pluridisciplinaire en science de l'homme et de la société* n°8, (207-216)pp.
- 124- GALLAIS J. (1994),** *Tropiques, terres de risques et de violences*, éd. Dumond Colin, Paris, 271 p.
- 125- GASSE. V. (1971):** *Les régimes fonciers africains et malgaches*, éd R. PICHON et R. DURAND-AUZIAS, Paris, 332 p.
- 126- GAUCHON P et TELLENNE C. (2005),** *Géopolitique du développement durable*, PUF, Paris, 365 p.
- 127- BIAOU G. (2001),** *Cotonou Coopérer et agir autrement pour un mieux être : stratégies et actions du Centre béninois pour le Développement Durable*, Nouvelle Presse, Cotonou 353 p.

- 128- GENDREAU F. et al. (1996),** *Populations et environnement dans les pays du sud*, éd Karthala /CEPED, Paris, 305 p.
- 129- GENY P. et al. (1992),** *Environnement et Développement Rural*, Frison-Roche, Paris, 418 p.
- 130- GIRARD M. C. et al. (2005),** *Sols et environnement*, Dunod, Paris, 816 p.
- 131- GODELIER M. (1974),** « Anthropologie et biologie : vers une orientation nouvelle » in *Colloque sur les interrelations entre la biologie, les sciences sociales et la société*, 33 p.
- 132- GOH D. et TAHOUX TOUAO M. (1996),** “Gestion des ressources naturelles en Afrique : dimension socioculturelle et économique”, Centre de Recherche en Ecologie, Côte d’Ivoire, 12 p.
- 133- GOHAU R. (1992),** “ Esprit déductif versus esprit inductif, ASTER : raisonné en science, n° 14, 10-19pp.
- 134- GRACCIA B et al. (2000),** « La gestion participative des ressources naturelles ; organisation, négociation et apprentissage par l’action », GTZ/UICN, Kasperek Verlag, Heidelberg (Allemagne); 95 p.
- 135- GUBRY P. et VERON J.** Transition démographique, transformation des systèmes d’exploitation et environnement, Karthala-CEPED, Paris, (113-124) pp.
- 136- GUEDOU R. G. (2001),** « Dynamique de la forêt classée de l’Ouémé-Boukou. » : Mémoire de maîtrise, Géographie, FLASH, UNB p.
- 137- GUERANGER D. (2006),** A propos de trois problèmes pratiques de l’écriture sociologique. La transcription d’un entretien par Pierre Bourdieu, Enjeux et pratiques de l’écriture en sciences sociales, n°1, 15 p.

- 138-HAAN (De) L. (1995):** "Vers une utilisation durable de l'environnement dans le département du Borgou", in TON, P. De HAAN. L. Ed (1995) : A la recherche de l'agriculture durable au Bénin. Amsterdam: Instituut Voor Sociale Geografie. pp 121-126.
- 139-HAGBERG S. (2001):** A l'ombre du conflit violent : règlement et gestion des conflits entre agriculteurs Karaboro et agro-pasteurs peul au Burkina Faso, Cahiers d'Etudes Africaines, n°161, pp. 45-72.
- 140-HAMEL J. (1997),** *Etude de cas et sciences sociales*, éd Harmattan, Paris,
- 141-HANNAH R. et al (2008),** « Biodiversité, changement climatique et pauvreté », Institut International pour l'Environnement et le Développement, 8 p.
- 142-HARDIN G. (1968),** "The Tragedy of the Commons science", n°162, (1243-1248) pp.
- 143-HARDIN. G. (1968):** The tragedy of the commons. Science, 1163 (1): 243-248.
- 144-HARMUT. S. (1995) :** mettre en œuvre le développement participatif OCDE. Paris 272 p.
- 145-HARRISON P. (1991),** *Une Afrique verte*, Karthala, Paris, 448 p.
- 146-HEERINK N. et KUYVENHOVEN A. (1992),** "Macroeconomic policy reform and sustainable agriculture in West Africa" in Agriculture. Economic and Sustainability in the Sahel. Royal Tropical Institute/Agricultural University, Wageningen, Amsterdam.

- 147-HERSKOVTTZ M. J. (1967),** *Les bases de l'anthropologie culturelle*, Payot, Paris,
- 148-HOUEDJISSIN. C. R. (1987),** « Impacts socioéconomiques des acadjas sur les populations lacustres du lac Nokoué » Mémoire de maîtrise en Sociologie-Anthropologie, FLASH, Université d'Abomey-Calavi, 96 p.
- 149-HOUESSO S. (2001),** « Traditions de pêche dans le Sud Bénin ; des origines à nos jours. Contributions à l'histoire de la pêche dans le Sud Bénin ». Mémoire de maîtrise en histoire, FLASH, Université d'Abomey-Calavi, 100 p.
- 150-HOUGH. J. (1988),** *Zones protégées et conflits avec le peuple autour de la zone cynégétique de la Penjari au Nord du Bénin : Wildland management center, school of natural resources, University of Michigan, 30 p.*
- 151-SINSIN. B et al. (2005),** "Influence des pratiques agricoles de conservation sur le bien-être des ménages ruraux du plateau Adja au Bénin". Actes du 1^{er} Colloque de l'UAC, des Sciences, Cultures et Technologies, juin 2007, pp. 27-37.
- 152-**<http://www.fao.org/docrep/meeting/X3976F.htm> « les défis du développement forestier durable en Afrique. 20 avril 2009
- 153-**<http://www.fao.org/legal/prs-ol/lpo54f.pdf> (fr - 120k - 10 avril 2006) 15 p. "Le texte révisé de la convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles : une petite histoire d'une grande rénovation M.A.MEKOUAR. 20 avril 2009
- 154-**http://www.fao.org/WAICENT/OIS/PRESS_NE/PRESSFRE/2001/prfr0161.htm « le déboisement se poursuit à un rythme élevé dans les régions tropicales la FAO invite les pays à contrer le crime et la corruption dans le secteur forestier ». 20 avril 2009

- 155-INADES Formation. (2001) :** pour une gestion communautaire durable des ressources en Afrique, Abidjan, 174 p.
- 156-INRAB (1996) :** Plan Directeur de la Recherche Agricole du Bénin Cotonou-Bénin : INRAB.
- 157-INSAE (2003) :** Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3) : Synthèse des analyses, Cotonou : direction des Etudes Démographiques, 42 p.
- 158-INSAE (2004) :** cahier des villages et quartiers de ville. Département du Couffo. Cotonou : INSAE, 26 p.
- 159-IROKO. F. (1994) :** « Aspects de la Gestion Religieuse et traditionnelle de l'Espace Humanisé en République du Bénin », in Annales de la FLASH, n°, Octobre, pp. 54-63.
- 160-JOUVE. P. (2004) :** "Croissance démographique transitions agraires et intensification agricole en Afrique sub-saharienne", Actes du colloque international « Développement durable : leçons et perspectives », Université de Ouagadougou, pp 53-59.
- 161-JOUVE. PHILIPPE. (2006):** Le jeu croisé des dynamiques agraires et foncières en Afrique subsaharienne, Colloque International "Les frontières de la question foncière, At the frontier of land issues CNEARC", Montpellier.
- 162-JUNG. Carl Gustave,** Dialectique du Moi et de l'inconscient Gallimard, Paris, 1964 21 LEFEVRE, Roger, la bataille du cogito, PUF, Paris, 1960.
- 163-KABALA. MICHEL. (1994):** Protection des écosystèmes et développement des sociétés, état d'urgence en Afrique, Paris : L'Harmattan.
- 164-KARDINER. A.** L'individu dans la société, essai d'anthropologie psychanalytique. Paris : Gallimard ; 1969.

- 165-KEYFITZ. N. (1991):** "Toward a Theory of Population-Development Interaction". In DEVIS. K et BERNSTAM. M. S. Ed: Resources, environment and Population: Present Knowledge, Future Options, New York: oxford University Press, pp 295-332
- 166-KIANZI, Y. (2012),** *Cogestion de la Réserve de Biosphère de la Pendjari : Approche concertée pour la conservation de la biodiversité et le développement économique local, Thèse de doctorat à l'UAC, 274p.*
- 167-KINTZ. D. (1991) :** « Le foncier dans la pensée et dans la pratique des éleveurs et des agro-éleveurs, In Emile le Bris Etienne le Roy Paul Mathieu : l'appropriation de la terre en Afrique noire » manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière, Paris, Karthala.
- 168-KOTSCHI. J, WATERS-BAYER. A, ADELHELM. R et HOESLE. U. (1990):** Agriculture écologique et développement agricole Weikersheim: Verlag Joef margrave, 134 p.
- 169-KOUASSIGAN. G. A. (1966) :** L'homme et la terre : Droits Fonciers coutumiers et droit de propriété en Afrique occidentale, Berger-Levrault, Paris, 267 p.
- 170-KOUDJO. B. (1985) :** Conseils Pratiques pour la Rédaction et la Présentation des Travaux Scientifiques (Articles, rapports de Stage, Mémoires, Thèses, ...), Abomey-Calavi : FLASH/UNB, 39 p.
- 171-La loi 93-009 du 02 Juillet 1993 portant régime des forêts en République du Bénin.**
- 172- LABORIT (Dr).H.** L'agressivité détournée. Paris : 10/18 ; 1970.

- 173-LAHMAR. R. (2007) :** Opportunités et limites de l'agriculture de conservation en Méditerranée. Les enseignements du projet KASSA, Montpellier, France : CIRAD, 8 p. Article disponible en ligne : <http://doc.abhatoo.net.ma/DOC/spip.php?article318>, site consulté le 21/09/08.
- 174-LALEYE. T. P.** La conception de la personne dans la pensée traditionnelle Yoruba. Approche Phénoménologie. Berne : H. Lang ; 1972.
- 175-LANGEWIESCHE. K. (2004) :** les limites du reboisement au Burkina Faso et au Bénin : du travail forcé à l'approche participative ; in Politique n°96 Karthala, pp 196-211.
- 176-LARRAS. J. (1965) :** L'aménagement des cours d'eau Paris PUF 226 p.
- 177-LASCOUMES. PIERRE et le GALES. PATRICK. (2009) :** Sociologie de l'action publique, Paris : Armand Colin.
- 178-LASSISSI. S. A. (2006) :** Comprendre le foncier béninois, éd CNPMS, Cotonou, 486 p.
- 179-LAULAN. Y. (1974) :** Le Tiers Monde et les crises de l'environnement, Paris PUF 143 p.
- 180-LAVIGNE Delville P. H. (1998) :** « Foncier rural, ressources renouvelables et Développement en Afrique » Ministère des Affaires Etrangères, Coopération et Francophone, Paris Collection rapports d'étude.
- 181-LAVIGNE DELVILLE. PHILIPPE. (1997) :** L'environnement sociales et interventions externes : construire et gérer l'interface entre acteurs, 36 p.

- 182-LAVIGNE-DELVILLE. P. (1998) :** « Logiques paysannes d'exploitation des bas-fonds en Afrique soudano-sahélienne : quelques repères pour l'intervention ». In AHMADI. N. éd : aménagement et mise en valeur des bas-fonds au Mali Bilan et perspectives nationales. Intérêt pour la zone de savane ouest-africaine, Cirad Montpellier : 77-93.
- 183-Le ROYE. (1991) :** « Introduction générale », In Emile Bris, Etienne Le Roy, Paul Mathieu : « l'appropriation de la terre en Afrique noire » manuel d'analyse de décision et de gestion foncière, Paris, Karthala.
- 184-Le ROYE. (1996) :** La sécurisation en Afrique, Karthala, Paris, 310 p.
- 185-LEBEAU. R. (2000) :** Les grands types de structures agraires dans le monde, Armand colin, Paris, 182 p.
- 186-LEBRIS. E et al. (1983) :** Enjeux Fonciers en Afrique Noire, OROSTOM-Karthala, Paris, 406 p.
- 187-LEBRIS. E. (1991):** L'Appropriation de la Terre en Afrique Noire, Karthala, Paris, 341 p.
- 188-LEMOALLE. J, BERGOT. F, ROBERT. M. (2001) :** Etat de santé des écosystèmes aquatiques : De nouveaux indicateurs biologiques. Editions Cemagref 196 p.
- 189-LENOBLE-PINSON. M. (2000) :** La rédaction scientifique. Conception rédaction présentation signalétique. 2^{ème} Edition de Boeck Université Bruxelles 152 p.
- 190-LEO. MARIER et STEENBLIK. RONALD. (1998) :** La réforme des politiques agricoles : quels effets sur l'environnement ? Les éditions de l'OCDE.

- 191-LEROND. M, LARRUE. C, MICHEL. P, SANSON. C. (2003) :** L'évaluation environnementale des politiques, plans et programmes. Objectifs méthodologies et cas pratiques. Ed Tec et Doc. Paris 328 p.
- 192-***Les règles d'accès aux ressources des zones cynégétiques de Batia et de Porga (DPNP).*
- 193-LESOURD. J. B. (1996) :** Economie et Gestion et l'Environnement, Genève, Droz, 194 p.
- 194-LESUYER. G et LOCATELLI. B. (1999) :** "Rôle et valeur des forêts tropicales dans le changement climatique", Bois et forêts des tropiques N° 260 (2) : -17.
- 195-LEVESQUE. CAROLE. (1996) :** La nature culturelle : Trajectoire de l'anthropologie écologique contemporaine, Anthropologie et Sociétés, n°20 (3), pp. 5-10.
- 196-LINTON. R.** Le fondement culturel de la personnalité. Paris : Dunod ; 1959.
- 197-LOMBARD.** Le collectivisme africain, valeur socioculturelle traditionnelle instrument de progrès économique. Porto-Novo : IFAN ; 1959.
- 198- LUXEREAU. ANNE. (1998) :** Dynamique des relations à la nature en pays Haussa de Maradi, Niger, in Rossi. G, Delville. P et Narbeburu. D. Ed, Sociétés rurales et environnement : gestion des ressources et dynamiques locales au Sud, Paris : Karthala/Regards/GRET, pp. 63-74.
- 199-MAEP (2001a) :** Etude sur les Conditions de vie des Ménages Ruraux (ECVR2). Edition 1999-2000. Profil de pauvreté rurale et caractéristique socio-économiques des ménages ruraux, Synthèse des départements, Cotonou : MAEP, 84 p.

- 200-MAKOKHA. M, ODERA. H, MARITIM. I, OKALEBO. J AND IRURIA. D. (1999):** Farmer's perceptions and adoption of soil management technologies in western Kenya. African Crop Science Journal. 9, 7, 4.
- 201-MALTHUS. Th. R. (1798) :** An Essay on the Principe of Population, traduit en français sous le titre Essai sur le principe de population, Paris : Edition Gonthier, Traduction de Robert THEIL, 1963, 236 p.
- 202-Marie-Claude Guerrini, PRIEUR Michel et DOUMBE-BILLE Stéphane. (1996) :** Droit, Forêts et Développement Durable, Bruxelles, Bruylant, 237 p.
- 203-MARIKO. K. A. (1996) :** La mort de la brousse : la dégradation de l'environnement au Sahel, Karthala, Paris, 126 p. pp 69-79.
- 204-MARTIN. G. (1985) :** Point sur l'épuration et le traitement des affluents: eau, air, vol. 2 Première Partie : bactériologie des milieux aquatiques. Aspects écologiques et sanitaires. Paris Lavoisier (1985) : 322 p.
- 205-MCCAG-PDPE (2000) :** Etudes Nationale de perspectives à Long terme, NLTPS-BENIN 2025, Bénin 2025 : Alafia (Stratégie de développement du Bénin à long terme), Cotonou-Bénin : PRCIG-NLTPS-BEN/96/001, 235 p.
- 206-MCPPD (2003) :** Premier rapport sur la Objectifs du millénaire pour le développement, Cotonou-Bénin : MCPPD, 28 p.
- 207-MCPPD. (2001) :** Objectifs du millénaire pour le développement, Cotonou.

- 208-MDR, DFRN, PGRN.** Plan d'aménagement participatif des forêts classées de Tchaourou et Toui Kilibo. Cotonou : Volume 1, Juillet 1996.
- 209-MEHU (2001) :** Plan d'Action Environnement du Bénin. Première version révisée, Novembre 2001, Cotonou : MEHU. 170 p.
- 210-MENDRAS. HENRI. (1997) :** Eléments de sociologie, Paris : Armand Colin.
- 211-MENGUE-MEDOU. C. (2002) :** les aires protégées en Afrique : perspectives pour leur conservation ; in l'ertigo la revue en science de l'environnement sur le web, vol 3 n°1.
- 212-MEPN. (1992) :** Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, Rio de Janeiro, du 3 au 14 juin, non paginé.
- 213-MEPN. (2003) :** Rapport intégré sur l'état de l'environnement au Bénin, ABE, Cotonou, 97 p.
- 214-MEPN. (2004) :** Charte Nationale sur le Gouvernance Environnement au Bénin, MEPN, Cotonou, 14 p.
- 215-MEPN. (2006) :** Agenda de l'environnement, Direction de l'environnement, Cotonou, pagination multiple.
- 216- MERCIER. PIERRE-ROGER. (1991) :** La déforestation en Afrique : situation et perspective, Aix-en-Provence : Edisud.
- 217-MESSERCHMITT. J. (1982) :** La médecine contre la santé. Ed DEBARD Paris 151p.
- 218-MICHON. G. (2003) :** Du discours global aux pratiques locales, ou comment les conventions sur l'environnement affectent la gestion de la forêt tropicale, in Martin. Y. Ed. Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations, Bruxelles : IRD, pp. 183-203.

- 219- MILLER. D. (1998) :** Approche à base communautaire à la santé environnementale des villes secondaires en Afrique de l'Ouest et processus d'expansion, Arlington (USA) EHP, 24 p.
- 220- Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (1996) :** Manuel sur l'environnement. Document pour l'étude et l'évaluation des effets sur l'environnement. Volume 1 GTZ 571 p.
- 221- Ministère du Développement Rural. (1993) :** la politique forestière au Bénin, version provisoire. Cotonou 51 p.
- 222- MINK. D. S. (1993):** "Poverty, Population and the Environment". World Bank Discussion Papers n°189. Washington: The International Bank for Reconstruction and Development/THE WORLD BANK, 40 p.
- 223- MISD (2001):** Atlas monographique des Communes du Bénin, Cotonou Centre d'Information et de Documentation sur les Collectivités Locales, 153 p.
- 224- MOHAMADOU. ABDOULAYE. (2004) :** Foncier agro-pastoral, conflits et gestion des aléas climatiques au Niger : cas de Dakoro et Abalak, LASDEL : Etudes et Travaux, n°26, 39 p.
- 225- MONGBO. ROCH. L. (2006) :** Les conflits de frontière intra et intercommunaux au Bénin : replis identitaires et communalités contestées, Colloque international "Les frontières de la question foncière-At the frontier of land issues", 16 p.
- 226- MUCCHIELLI. A. (1984),** Les mentalités, Paris : Litec ; p.
- 227- N'DOUMA. B. A. (1996):** Essai sur l'impact écologique des feux de brousse sur le milieu naturel dans la sous-préfecture de Boukounbé, Mémoire de Maîtrise, Université d'Abomey-Calavi, 7 p.

- 228-N'TCHA. J. K. (1990) :** Bases anthropologiques de la dispersion de l'habitat dans le Bénin, septentrional : le cas Otammari, mémoire de DEA, Université Cheick Anta Diop, Dakar, 84 P.
- 229-NATTA. A. (2003):** Ecological assessment of riparian forest in Benin, phytodiversity, phytosociology, and spatial distribution of tree species, PHD, thesis, Wageningen University, 215 p.
- 230-NEUBERT. S, DICK. E, HOLLINGER. F, PALM. R, SWAMY. G et VALON (DE) CI. (2000) :** Analyse d'impact du projet de gestion des ressources naturelles, PATECORE au Burkina Faso, bon : institut Allemand de Développement, 101 p.
- 231-NGUINGUIRI. J. C. (2003) :** Gouvernance des aires protégées : l'importance des "normes pratiques" de régulation de la gestion locale pour la faisabilité des réformes dans le bassin du Congo, in Gestion des ressources naturelles : participations et médiations, Bulletin de l'APAD n° 26, pp 17-26.
- 232-NICOLAS. J. (1997) :** Echantillonnage et environnement. Ed Cebedoc 190 p.
- 233-NIELSEN. F. (2001):** "Why do farmers innovate and why don't they innovate more? Insights from a study in East Africa." **In REIJ. C et WATERS-BAYER. A. R. Ed (2001):** Farmer innovation in Africa, A source of inspiration for agricultural development. London UK: Earthscan Ltd, pp 92-103.

- 234- NIEMEIJER. R et NIEMEIJER D. (1995):** "Remarques à propos d'une agriculture durable au Bénin". *In TON. P, De HAAN. L. Ed (1995)* : A la recherche de l'agriculture durable au Bénin, Amsterdam : Instituut Voor Sociale Geografie, pp 144-150.
- 235- OCDE (1975) :** Le Principe Pollueur-Payeur : définition analyse, mise en œuvre. Paris OCDE 123 p.
- 236- OGOUWALE. E. (2006) :** Changements climatiques dans le Bénin Méridional et central : Indicateurs, scénarios et prospective de la sécurité alimentaire, Thèse de doctorat unique de l'Université d'Abomey-Calavi, 276 p.
- 237- OLIVIER de SARDAN, J. P. Ed :** Le pouvoir au village : le Bénin entre démocratisation et décentralisation, Paris : Karthala, pp. 56-99
- 238- OLIVIER de SARDAN, J. P. (2004) :** L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandation à usage des étudiants, Etudes et travaux du LASDEL, n°13, pp 1-58.
- 239- ORSTOM.** « L'homme et la nature en Afrique », In Politique Africaine, 1994. ORSTOM, Université de Pau et des pays de l'Adour, 25 p.
- 240- OUEGRAOGO. M. (2000) :** Culture et développement en Afrique, Paris, l'Harmattan, 188 p.
- 241- OURO KASSA M. (2008)** Les déterminants socioculturels de la désertification dans l'Atacora ouest au Bénin, Thèse de doctorat à l'UAC, 344p.
- 242- PACIPE. (1996) :** Prise de Conscience des problèmes de l'environnement en Afrique de l'Ouest, MEHU, Cotonou, 197 p.

- 243-Paul. B.** Le développement de la personnalité : initiation à la compréhension du comportement humain et des relations interpersonnelles. Paris : Masson ; 1979.
- 244-PETREQUIN. M. P. (1984) :** Habitat lacustre du Bénin une approche ethnoarchéologique. Paris : Ministère des Affaires Etrangères, 214 ("Recherche sur les civilisations").
- 245-PICQ. PASCAL. (2005) :** La biodiversité en perspective, in Lévesque. C. Ed. La biodiversité au quotidien : le développement durable à l'épreuve des faits, Paris : quae, pp. 27-45.
- 246-PLANTE. STEVE et ANDRE. PIERRE. (2002) :** La gestion communautaire des ressources naturelles, cadre de référence pour une réflexion sur les communautés locales, Revue canadienne des sciences régionales, n°XXV : 1, pp. 117-132.
- 247-PLIYA. J. (1981) :** La pêche dans le Sud-ouest du Bénin. Paris ACCT 296 p.
- 248-PNUD. (2001) :** Rapport Sur le Développement Humain Durable au Bénin PNUD, Cotonou, 149 p.
- 249-PNUD-DANIDA-MAEP. (2001) :** Etude Sur les Conditions de vie des Ménages Ruraux, (ECVR2), Cotonou, 84 p.
- 250-PONTIE, G et GAUDM. (1992) :** L'Afrique contemporaine : l'environnement en Afrique, Paris, Documentation Française, 278 p.
- 251-POUYILLAU, M. (1998) :** Le "réalisme magique" dans les politiques publiques environnementales (Colombie, Equateur et Vénézuéla), in Rossi. G, Delville Lavigne. P et Narbeburu. D. Ed. Sociétés rurales et environnement : gestion des ressources et dynamiques locales au Sud, Paris : Karthala/Regards/GRET, pp. 351-378.

- 252-QUENUM, Y. B. (1995) :** Analyse économique de la dégradation des sols et la rentabilité des systèmes biologiques de conservation sur le plateau Adja (Sud-ouest du Bénin). Thèse de doctorat de 3^e Cycle, Université de Côte-d'Ivoire, Abidjan : CIRES, 269 p.
- 253-QUENUM, Y. B. (1999) :** Avantages comparatifs et facteurs liés à l'adoption des systèmes biologiques de conservation du sol au Sud-ouest du Bénin, Issues in African Rural Development Monographie Series, Monographie N°16, Arlington USA : Winrock International, African Rural Social Sciences Research Networks, 24 p.
- 254-RAKOTOARIVONY. BIDAUD CECILE et RATRIMOARIVONY. MAIALY. (2006):** Terre ancestrale ou parc national ? Entre légitimité sociale et légalité à Madagascar, Vertigo. La revue en science de l'environnement, n°2, 10 p.
- 255-RAMR (1995) :** rapport annuel Projet Recherche Appliquée en Milieu Réel, Cotonou : INRAB, 15 p.
- 256-RAO. K et GEISLER. C. (1990):** The social consequences of protect areas development for resident populations in Society and Nature, vol 3, pp 19-32.
- 257-REDAD (2001) :** Durabilité des systèmes de production agricoles au Bénin : Etude de cas dans 4 zones agro-écologiques et perspectives d'action, Rapport provisoire. Cotonou: REDAD, 121 p.
- 258- REES. C. (1993) :** « L'Approche Ecologique du développement Durable », In Finance et Développement, décembre pp 24-33.

- 259-** *Régime de la Propriété foncière en république Populaire du Bénin, loi n° 65-25 du 14 Août 1965, journal officiel du Bénin.*
- 260-REIJ. C et WATERS-BAYER. A. Ed (2001):** Farmer innovation in Africa. A Source of Inspiration for Agricultural Development, London: Earthscan Publications Ltd, 362 p.
- 261-REMY. J et RUQUBY D. (1996) :** Méthode d'analyse de contenu et sociologie, ISBN, FUSL, Bruxelles, 241 p.
- 262-RIVERO. de. O. (2003) :** Le mythe du développement, enjeux planètes, Paris, pp 55-124
- 263-RIVIERE. C. (1992) :** "Attitudes Africaines face à l'Environnement" in Anthropos, N°87, pp. 36-378.
- 264-ROOSE. E. (1994) :** "introduction à la gestion conservatoire de l'eau, de la biomasse et de la fertilité des sols (GCES)", Bulletin FAO n°70, 420 p.
- 265-ROSSI. G. LAVIGNE DELVILLE. P. ET NARBEBURU. D. (1998) :** Sociétés rurales et environnement, Paris, Karthala, 402 p.
- 266-ROUSSAY. PASCAL. (2001) :** Les transitions psychosociologiques dans les organisations ou l'étude des ruptures dans la reconduction des systèmes sociaux, CONNEXIONS, n°2, pp. 143-153.
- 267-SECA, J. M. (2003) :** Les représentations sociales, éd Armand Colin, Paris, 192 p.
- 268-SIDD et PGFTR. (2003) :** Etude socioéconomique des villages riverains de la forêt classée de l'Ouémé Boukou, Rapport d'étude. Cotonou.

- 269- SINDSINGRE, A et LAMBERT, S. (1994) :** Droits de propriété et modes d'accès à la terre en Afrique, FAO, Rome, 38 p.
- 270- SINSIN, B. (1985) :** Contribution à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles des activités anthropiques (braconnage et activités agropastorales) sur la faune et la flore dans le Nord Bénin ; périmètre Kandi-Banikoara-Kérou ; thèse pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome ; Université d'Abomey-Calavi, FSA, 169-172 p
- 271- SINSIN, B. (1988) :** l'équilibre agro-sylvo-pastoral pour le développement rural de l'Afrique tropicale, Abomey-Calavi : FSA/UNB, 36 p.
- 272- SINSIN, B. (1994) :** Perspectives offerts par l'agroforesterie en Afrique Tropicale. Ann. C, Kinsangani, N° spéc : pp. 9-22.
- 273- SINSIN. B. (1995) :** La transhumance dans les aires protégées d'Afrique de l'Ouest Abomey-Calavi, UNB, 8 p.
- 274- SOGBOHOSSOU, E. A. (2000) :** Elevage des bovins autour des aires protégées et son impact sur la faune sauvage et son habitat : cas de la zone cynégétique de la Penjari ; Thèse pour l'obtention du diplôme agronome; FSA/UNB, 124 p.
- 275- SOSSOU-AGBO, A. L. (1998) :** Système foncier et gestion des plans d'eau dans l'écosystème de la lagune côtière du Bénin. Mémoire de maîtrise de géographie FLASH/UNB. 114 p.
- 276- SOURNIA, G. (1998) :** Les Aires Protégées d'Afrique Francophone, éd. Jean-Pierre de Monza, Paris, 272 p.

- 277-SOVOESSI, J. L. J. (1990) :** Problèmes d'alimentation en eau potable dans les sous-préfectures lacustre des Aguégoués (Sud-est du Bénin). Une contribution à l'éducation relative à l'environnement. pp. 2-45.
- 278-TARDIEU, V. (1992) :** Forêts des Hommes : tropiques saccagés ou sauvés, éd Robert Laffont, paris, pp 405-415.
- 279-TASSOU, F. Z. (1990) :** Enquête agro-écologique et sociologique du programme de développement face aux changements naturels, techniques et humains en milieu Berba, Mémoire de Maîtrise de géographie, UAC/FLASH, 126 p.
- 280-TCHIWANOU, M et al. (1996):** Recueil sur l'aménagement des forêts naturelles au Bénin. Cotonou : PGRN.
- 281-TENTE. B. (2005) :** Les facteurs de la diversité floristique des versants de massif de l'Atacora ; secteur Perma-Toucountouna (Bénin), UAC, thèse de doctorat unique, 200 p.
- 282-TESSIER. OLIVIER. (2001) :** Les groupes de paysans comme construits sociaux : itinéraire méthodologique d'une étude socio-anthropologique sur un projet de développement rural (Nord Viêt-Nam), Coopérer aujourd'hui, n°22, 44 p.
- 283-TEVOEDJRE. A. (1978) :** La pauvreté richesse des peuples, les éditions ouvrières, Paris 207 p.
- 284-THOMAS, L. V et LUNEAU, V. (1975) :** La terre africaine et ses religions, éd. Librairie Larousse, Paris, 335 p.
- 285-TIFFEN, M; MORTIMOR, M et GICHUKI, F. (1994):** More people, less erosion New York: Wiley, 311p.

- 286- TOUGAKOUGOU. S. T. (2001) :** Savoirs et Savoir-faire Locaux Spécifiques à la Gestion de l'Environnement (Etude de cas chez les Waaba). Université d'Abomey-Calavi, Mémoire de Maîtrise en sociologie-anthropologie, 127 p.
- 287- TOVO. M. (1995):** Réduire la pauvreté au Bénin. Vers une stratégie d'action. Cotonou : CEDA, 338 p.
- 288- VERHAEGEN. ETIENNE. (1998) :** Pouvoir local et gestion des ressources naturelles au Burkina Faso, in Rossi. G, Delville. P et Narbeburu. D. Ed. Sociétés rurales et environnement : gestion des ressources et dynamiques locales au Sud, Paris : Karthala/Regards/GRET, pp. 177-198.
- 289- VERNIER. J. (1995) :** L'environnement que-sais-je 2667 Paris PUF 127 p.
- 290- VERNIER. J. (2001) :** L'environnement que-sais-je 2667 5^{ème} Ed mise à jour PUF Paris 127 p.
- 291- VILLENEUVE. C. (1998) :** Qui a peur de l'an 2000 ? Guide d'éducation relative à l'environnement pour le développement durable. UNESCO ISBN Paris Ed. Multi Mondes 303 p.
- 292- VUARIN. ROBERT. (1994) :** l'argent et l'entregent, Cahiers des Sciences Humaines, n° 30 (1-2), pp. 255-273.
- 293- WALLACE. E. (1998) Bénin :** Approche endogène du développement. Une contribution à la recherche de solutions aux problèmes de développement national. Publications du club GOLI 259 p.
- 294- WEBER. JACQUES et TROMMETTER. MICHEL. (1999) :** Développement durable et changements globaux : le

développement durable l'est-il encore pour longtemps ? In **DESCOLA, P. HAMEL. J et LEMONIER. P. D.** Ed. La production du social, Paris : Fayard, pp. 136.151.

295-YANTIBOSSI. K. (2005) : Conservation de la biodiversité et accès des populations riveraines aux ressources naturelles : cas de la réserve de biosphère de la Penjari au Nord Bénin ; Mémoire de DEA, EDP/FLASH UAC, 69 p.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : **Guide d'entretiens libre et semi-structuré adapté**

Annexe 2 : **Questionnaire**

Annexe 3 : **Tableaux de dépouillement des données**

Annexe 1 : *Guide d'entretiens libre et semi-structuré adapté* :

- Historique de peuplement de la localité
- Différents groupes sociolinguistiques en présence
- Origine de chacun des groupes sociolinguistiques en présence
- Année d'implantation de chaque groupe
- Raisons d'implantation de chaque groupe
- Événements plus marquants dans la vie des populations de la localité
- Années d'implantation de l'Enquête dans ce village
- Raisons du choix de ce village
- Avantages liés à la vie dans ce village
- Quels sont les inconvénients liés à la vie dans ce village
- Problème le plus important pour les habitants de ce village
- Règlement de ce problème
- Avantages procurés par les aires protégées
- Inconvénients liés à ces aires
- Expression des désirs d'exploitation de certaines ressources des aires protégées
 - Enregistrement des conflits dans la localité
 - Causes plus fréquentes

- Principaux acteurs
- Ce qui les oppose
- Interdits dans le village
- Garant du respect de ces interdits
- Sanctions en cas d'offense à ces normes
- Comment ?
- Différentes associations présentes dans la localité
- Activités
- Auxquelles appartient l'Enquêté?
- Raisons

Nom et Prénoms :

Sexe :

Age :

Groupe sociolinguistique :

Niveau d'instruction :

Profession :

Mot de fin :

Annexe 2 : Questionnaire :

- 1- *Que signifie le nom de cette localité ?*
- 2- *Quel est l'historique du peuplement de la localité ?*
- 3- *Quels sont les différents groupes sociolinguistiques en présence ?*
- 4- *Quelle est l'origine de chacun des groupes sociolinguistiques en présence ?*
- 5- *Quelle est l'année d'implantation de chaque groupe ?*
- 6- *Quelles sont les raisons d'implantation de chaque groupe ?*
- 7- *Quels sont les événements les plus marquants dans la vie des populations de la localité ?*
- 8- *Depuis combien d'années vivez-vous dans cette localité ?*
- 9- *Pourquoi avez-vous choisi de vivre dans cette localité ?*
- 10- *Quels sont les avantages liés à la vie dans cette localité ?*
- 11- *Quels sont les inconvénients liés à la vie dans cette localité ?*
- 12- *Quel est le problème le plus important pour les habitants d'ici ?*
- 13- *Comment ce problème est-il souvent réglé ?*
- 14- *Quels sont les avantages de la forêt classée pour vous ?*
- 15- *Quels sont les inconvénients de la forêt classée pour vous ?*
- 16- *Quelles sont les religions présentes dans la localité ?*
- 17- *Quel est le panthéon religieux traditionnel d'ici ?*
- 18- *Quelle est la divinité suprême du panthéon religieux ?*
- 19- *Quels sont les interdits de cette localité ?*
- 20- *Ont-ils une histoire ?*
- 21- *Si oui, laquelle ?*
- 22- *Qui veille sur le respect de ces interdits ?*
- 23- *En cas de transgression, qui sanctionne ?*

- 24- *Quelles sont les sanctions ?*
- 25- *Quelles sont les catégories de ressources naturelles disponibles ? (terre, forêt, gibier, eau, air pur, ...)*
- 26- *Qui en sont les propriétaires ?*
- 27- *Pourquoi en sont-ils propriétaires ?*
- 28- *Quels sont les modes d'accès aux ressources et de jouissance des derniers venus?*
- 29- *Quels sont les mécanismes de contrôle en présence ?*
- 30- *Quelle est l'évolution historique des modes d'accès et de jouissance ?*
- 31- *Quelle sont les avantages et les contraintes de chaque mode d'accès et de jouissance ?*
- 32- *Quelles sont les formes d'exploitation de ces ressources ?*
- 33- *Avantages et contraintes liés à chaque forme.*
- 34- *Quelle est l'évolution historique de ces formes d'exploitation ?*
- 35- *Quelles sont les formes de sécurisation de ces ressources ?*
- 36- *Quelle est l'évolution historique de ces formes de sécurisation ?*
- 37- *Quelle sont les avantages et les contraintes liés à chaque forme ?*
- 38- *Quelles sont les principales mutations notées dans l'évolution des modes d'accès et de jouissance?*
- 39- *Quelles sont les principales mutations notées dans l'évolution des formes d'exploitation et de sécurisation ?*
- 40- *Quels sont les types de parcellisation et les différentes formes de parcelles ?*
- 41- *Quelles sont les formes de solidarité et de sociabilité entre acteurs par ressource ?*

- 42- Quelles sont les techniques de fructification et de régénérescence par ressource ?
- 43- Quelles sont les mesures de pérennisation des ressources et des activités ?
- 44- Quels sont les espaces sacrés (effectif exhaustif, histoire, raisons, état de respect des normes, conséquences, solutions).
- 45- Quels conflits (acteurs en présence, origine, auteurs, groupes stratégiques, manifestations, évolution, instances de régulation, leçons tirées, respect des clauses...) ?
- Documenter au moins un conflit majeur en détails,
 - Documenter au moins un conflit mineur en détails.
- 46- Quels sont les types de conflits fréquents (acteurs en présence, causes, ...) ?
- 47- Recensez les instances de régulation des conflits.
- 48- Recensez les enjeux ou les causes des conflits.
- 49- Séparez les instances traditionnelles de celles modernes.
- 50- Séparez les causes traditionnelles de celles modernes.
- 51- Quelles sont les réponses locales des populations à la conservation de la diversité des espèces animales, végétales ou autres (biodiversité) ?
- 52- Quelles sont les formes religieuses de sécurisation des ressources (foncières, forestières, animales, halieutiques, hydrauliques...) ?
- 53- Quel est le rôle spécifique des jeunes dans la localité ?
- 54- Quel est le rôle spécifique des femmes dans la localité ?
- 55- Quels rôles jouent les ONG et les associations diverses ?
- 56- Quel est le rôle spécifique des sages, notables et autorités traditionnelles ?

- 57- *Quels sont les rapports entre différentes couches sociales ?*
- 58- *Quelle est la place des ressources (eau, forêts, terre, air, animaux ...) dans le débat politique local ?*
- 59- *Quels sont les rapports entre services publics de protection et populations ?*
- 60- *Quelles nouvelles pistes (nouveaux acteurs, nouvelles problématiques...) nous suggérez-vous ?*

Annexe 3 : **Tableaux de dépouillement des données**

4.1- Mode d'habitat dispersé : cause d'une forte demande foncière

Valeurs	Mode d'habitat dispersé	Mode d'habitat regroupé	TOTAL
Demande foncière d'installation	12,1	2,6	14,7
Activités favorisant la demande foncière	32,4	11,8	44,2
Activités peu exigeantes en foncier	13,1	20,6	33,7
Achat de terres	5,6	2	7,6
TOTAL	63,1	36,9	100

4.2- Mode d'habitat dispersé : une source de mutations dégradantes de l'environnement

Exploitation forestière	Nombre de citations	Fréquence
Dégradation poussée	622	59%
Conservation	200	19%
Dégradation modérée	233	22,10%
Total	1055	100%

4.3- Mode d'habitat dispersé : une source de mutations réductrices de la diversité biologique

	Dégradation poussée	Conservation	Dégradation modérée
Mode d'habitat dispersé	354 (43,59)	74 (9,11)	108 (13,30)
Mode d'habitat regroupé	128 (15,76)	83 (10,22)	65 (8)

4.4- Mode d'habitat de type rue : un alignement de gros villages le long des RNIE 2 et 3

	Nombre de citations	Fréquence
Mode d'habitat dispersé	419	61,7
Mode d'habitat regroupé	260	38,3

4.5- Mode d'habitat de type rue : une logique cosmocentrique

	Existence d'une hiérarchie	Faible structuration	Total
Mode dispersé	100	289	389
Mode regroupé	240	53	293
Total	340	342	682

Annexe 5 :

5.1- Mode de gestion autochtone

	Gestion des autochtones
Exploitation intensive	100
Conservation	97
Exploitation modérée	55

5.2- Mode de gestion allogène

	Gestion des autochtones
Exploitation intensive	100
Conservation	97
Exploitation modérée	55

6.6- Modes d'accès

	Commercialisation des ressources	Présence de divinités	Prélèvement en période de soudure	Total
Don et métayage de longue durée	34,20%	8,50%	12,10%	54,70%
Héritage de parents propriétaires	12,80%	7%	6,60%	26,40%
Achat auprès d'autochtones	11,80%	3,50%	3,50%	18,80%
Total	58,90%	19%	22,20%	100%

6.7- Formes de sécurisation

	Total	Pourcentage
Construction de maison	313,7	35,6964042
Instauration d'une divinité	203	23,0996814
Pierres tombales	155,8	17,728721
Haie vive	91,9	10,457442
Convention de vente	64,8	7,3736914
Permis d'habiter	24,7	2,81065089
Titre foncier	24,9	2,83340919

Formes de sécurisation par localité

	Essekpa	Loulè II	Banigbé	Bétécoucou	Akoffodjoulé	Attaké	Bétou	Bantè	Glazoué	Savè	D zo
Construction de maison	34	0	25, 6	21	17,6	2 6,8	1 9	4 1,4	42, 5	5 2,5	
Installation d'une divinité	0	5 0	32, 1	59	0	1 3,8	6 ,5	0	0	1 5,2	
Portes tombales	14 ,6	0	12, 3	0	0	1 8,1	5 1,6	1 1,6	12, 5	1 6,7	
Haie vive	0	0	0	0	30,4	1 3,8	3 ,2	7	25	1 2,5	
Convention de vente	0	0	0	0	50	6 ,4	3 ,2	0	0	4 ,1	
Permis d'habiter	13 ,5	0	0	0	0	1 ,1	3 ,2	0	0	0	
Titre foncier	7, 9	0	0	0	0	0	3 ,2	0	0	0	

7.2- CONFLITS (typologie, causes, formes, stratégies, fonctionnement (interne et externe), lieu, matériel, équipement, déclenchement, déroulement, conséquences.)

	Fréquence
Conflits entre éleveurs et agriculteurs	64,30%
Conflits entre exploitants et agents forestiers	14,30%
Conflits d'enjeu politique et inter-ethnique	21,40%

Conflits par localité

	Essekpa	Loulè II	Banigbé	Bétécoucou	Akoffodjoulé	Attaké	Bétou	Bantè	Glazoué	Savè	D zo
veurs et rs	60	5 2	50	61	50	3 5	4 2	4 4	43	8 3	
oitants et tiers	0	2 8	30	24	0	6	3	0	0	0	
ique et inter- e	20	0	21	15	30	9	1 5	1 2	17	2 0	

7.3- DIFFERENTES INSTANCES DE REGULATION

Instances traditionnelles

Instances traditionnelles	Fréquence
Royauté	50%
Chefs religieux	28,60%
Chefs traditionnels et conseils des sages	14,30%
Comité des cadres	7,10%

Instances traditionnelles et localité

	Essekpa	Loulè II	Banigbé	Bétécoucou	Akoffodjoulé	Attaké	Bétou	Bantè	Glazoué
Royauté	41 ,6	5 0	23, 5	41	37	4 7	2 6	2 4	54, 2
Chefs religieux	38	3 0	34	8	10	2 0	4 0	1 4	20
Chefs traditionnels et conseils de sage	10 ,1	0	19	18	11	1 0,6	6 ,5	1 0	8,3
Comité des cadres	0	2 0	0	12	15	1 ,1	3 ,2	0	0

Instances modernes de régulation

	Fréquence (%)
Bureau de mairie	50
Poste avancé de forestiers	21,4
Brigade de gendarmerie	14,3
tribunal de première instance	7,1
Chef et conseil du village	7,1

Instances modernes et localité

	Essekpa	Loulè II	Banigbé	Bétécoucou	Akoffodjoulé	Attaké	Bétou	Bantè	G
Bureau de mairie	58	0	20	41	59	6 0	3 6	4 0	
Poste avancé de forestiers	18	4 2	0	38	0	1 4	9	1 4	
Brigade de gendarmerie	2	0	44	2	2	2	3 8	7	
Tribunal de première instance	0	0	32	0	0	5	0	0	
Chef et conseil du village	21	0	0	0	0	6	1 1	0	

Instances modernes et groupes sociaux

	Idaasha	Mahi	Fon	Somba	Aoussa	Peulh	Sola	Adja	Bariba	Ifè
Bureau de mairie	41	2 5	3 6	1 0	2 8	3 5	2 1	3 3	3 4	1 3
Poste avancé de forestiers	9	1 2	1 7	2 4	7	2 3	0	3	6	8
Brigade de gendarmerie	9	1 2	9	4	1 8	7	0	3	0	2 4
Tribunal de première instance	6	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef et conseil du village	4	1 3	2	2 1	0	8	2 4	0	0	0

Comparaison (sites et composantes)

	Effectif	Fréquence
Dégradation de l'air, de l'eau et de la faune	342	38,9078
Dégradation de la flore	279	31,7406
Dégradation du sol	136	15,4721
Dégradation de l'air	122	13,8794

Dégradation par localité

	Essekpa	Loulè II	Banigbé	Bétécoucou	Akoffodjoulé	Attaké	Bétou	Ba
Dégradation de l'air, de l'eau et de la faune	31	3 2	30	40	37	2 6	2 4	
Dégradation de la flore	35	1 8	27	20	29	1 6	3 1	
Dégradation du sol	11	2 1	20	12	10	1 3	4	
Dégradation de l'air	7	1 2	14	20	20	7	2	

Mesures de pérennisation

	Effectif	Fréquence (%)
Protection des ressources par les chefferies	90	10,2857
Régularisation de l'exploitation par les forestiers	250	28,5714
Plantation de pérennes et d'agrumes	341	38,9714
Inexistence d'activités de pérennisation	194	22,1714

Mesures de pérennisation par localité

	Essekpa	Loulè II	Banigbé	Bétécoucou	Akoffodjoulé	Attaké	Bétou
Protection des ressources par les cheferies	17	0	0	0	0	1 8	7
Régularisation de l'exploitation par les forestiers	37	9	62	11	0	1 5	1 5
Plantation de pérennes et d'agrumes	28	5 1	11	51	14	3 0	6 1
Inexistence d'activités de pérennisation	13	2 3	0	25	45	3 0	1 5

Utilité de la forêt

	Effectifs	Fréquence
Site touristique	103,132	11,8
Fournitures de gibiers	153,824	17,6
Atmosphère agréable	284,05	32,5
Meilleur climat	180,044	20,6
Collecte de bois d'œuvre et dérivés	152,95	17,5

TABLE DES MATIERES

LISTE DES CARTES ET FIGURES.....	26
Liste des cartes :.....	
DEDICACE	
REMERCIEMENTS	
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	
RESUME	
PREMIERE PARTIE :	
CHAPITRE PREMIER :	
1.1.1- PERTINENCE DU THEME ET DU CADRE D'ETUDE	26
1.1.1.1- Du thème : perceptions et logiques des acteurs contre simple croissance démographique	26
1.1.1.1.1- Raisons subjectives.....	27
1.1.1.1.2- Raisons objectives	28
1.1.1.2- Du choix de la Forêt Classée de l’Ouémé- Bukuu : un cadre idéal de protection mais dégradé....	29
1.1.1.2.1- Raisons subjectives	29
1.1.1.2.2- Raisons objectives	30
1.1.2 - SYNTHESE ET ANALYSE	
BIBLIOGRAPHIQUES.....	31
1.1.2.1.1- Croissance démographique et développement (agricole).....	31
1.1.2.1.2- Pression foncière et état des ressources naturelles.....	38
1.1.2.1.3- Biodiversité et développement durable.....	41
1.1.3- ETAT DE LA QUESTION.....	47
1.1.4- PROBLEMATIQUE.....	51
1.1.4.1- Constats	52
1.1.4.2- Le problème	54
1.1.4.3- Hypothèses de recherche	54
1.1.4.3.1- Hypothèse générale	55
1.1.4.3.2- Hypothèses spécifiques	55
1.1.4.3.2.1- Sous-hypothèse 1	55

1.1.4.3.2.2- Sous-hypothèse 2	55
1.1.4.3.2.3- Sous-hypothèse 3	56
1.1.4-4- Objectifs	56
1.1.4.4.1- Objectif général	56
1.1.4.4.2- Objectifs spécifiques.....	56
1.1.4.4.2.1- Objectif spécifique 1	56
-1.1.4.4.2.2- Objectif spécifique 2	56
1.1.4.4.2.3- Objectif spécifique 3.....	57
1.1.5- CLARIFICATION CONCEPTUELLE	57
1.1.5.1- Acteurs.....	57
1.1.5.2- Logiques	58
1.1.5.3- Perceptions	61
1.1.5.4- Conflits	61
1.1.5.5- Forêt Classée de l’Ouémé-Boukou (Bukuu ou Buku) :	63
1.1.5.6- Biodiversité :	65
1.1.5.7- Qualité de vie :.....	67
DEUXIEME CHAPITRE :	
CADRE PHYSIQUE DE L’ETUDE	
1.2.1.1- LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE LA FORET CLASSEE DE L’OUEME-BUKU ETUDIEE	72
1.2.1.2- Statut juridique et caractéristiques physiques	73
1.2.1.2.1- Statut juridique	73
1.2.1.2.2- Caractéristiques physiques.....	73
1.2.1.3- ORIGINE, MODES D’ACCES ET DE PEUPELEMENT	86
1.2.1.3.1- Origines diverses	86
1.2.1.3.2.2- Mode d’accès aux ressources naturelles	96
1.2.1.3.3- Peuplement	99
1.2.1.3.3.1- Population et données démographiques	101
Tableau I : Superficies des différents types de formation	104
Source : INSAE, 2008.....	107
1.2.2-- RELATIONS	108

1.2.2.1- Relations conviviales	108
1.2.2.2- Relations conflictuelles.....	109
TROISIEME CHAPITRE :	119
METHODOLOGIE GENERALE	122
1.3.1- DEMARCHES METHODOLOGIQUES	122
Tableau IV : Récapitulatif de l'approche méthodologique utilisée.....	122
1.3.2- RECHERCHE DOCUMENTAIRE	125
1.3.2.1- CONSULTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES	130
Tableau V : Centres de documentation visités et informations recueillies	133
Centres de documentation	133
1.3.2.2- SOURCES ORALES.....	135
1.3.3- NATURE ET DUREE DE LA RECHERCHE.....	135
1.3.4.1- POPULATION A L'ETUDE.....	137
1.3.4.2-: CRITERES ET METHODES	
D'ECHANTILLONNAGE	138
1.3.5- DES TECHNIQUES ET DES OUTILS.....	144
1.3.6- COLLECTES ET TRAITEMENT DES DONNEES.....	147
1.3.6.1- Travail sur le terrain	147
1.3.6.2- Traitement des données	148
1.3.7- DIFFICULTES RENCONTREES ET APPROCHES DE SOLUTIONS	149
SECONDE PARTIE :	150
RESULTATS ET ANALYSES	150
QUATRIEME CHAPITRE :	150
MODE D'HABITAT ET DIVERSITE BIOLOGIQUE	150
4.1- MODE D'HABITAT DISPERSE : CAUSE D'UNE FORTE	
DEMANDE FONCIERE.....	156
4.2- MODE D'HABITAT DISPERSE : UNE SOURCE DE	160
MUTATIONS DEGRADANTES DE L'ENVIRONNEMENT.....	160
MUTATIONS REDUCTRICES DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE	165
4.4- MODE D'HABITAT DE TYPE RUE : UN ALIGNEMENT DE.....	170
GROS VILLAGES LE LONG DES RNIE 2 et 3	170
4.5- MODE D'HABITAT DE TYPE RUE : UNE LOGIQUE	174
COSMOCENTRIQUE.....	174
ECOLOCENTRIQUE.....	176
Compte tenu de tout ce qui précède, nous pouvons dire que le mode d'habitat de type rue adopté par les autochtones obéit à une logique écolo centrique au sens de qui accorde la primauté à l'écologique et non à celle éco centrique pour qui l'économique est déterminant. Pour eux en effet, les composantes naturelles de l'environnement sont des sièges du macrocosme et en partant toujours d'un état larvaire à un autre plus élaboré et plus consistant, ils mènent à la compréhension et au respect de la nature en initiant à l'ordre du monde et au devenir de l'Univers. Seulement, nous pouvons nous demander si la durabilité recherchée par ce comportement ne peut être atteint qu'au prix de privations diverses. Est-ce qu'il ne serait pas possible de l'atteindre	

autrement en mettant en valeur les ressources naturelles et les faire reconstituer concomitamment ? N'est-ce pas ce que semblent apporter les allochtones en quête de terres agricoles fertiles au prix de ce établi dans les trois premières sections de ce chapitre ? Les trois dernières dévoilent les rapports entre le mode d'habitat de type rue et l'état de la biodiversité à travers sa moindre demande foncière et les mutations qu'il induit à l'environnement et à la biodiversité par rapport à son implantation et aux logiques qui le fondent sur les plans cosmologique et écologique.	176
A quoi conduit inexorablement une telle situation ? C'est ce que tentera de faire ressortir le chapitre suivant.....	177
CINQUIEME CHAPITRE :	177
DIVERGENCE DE MODES DE GESTION DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES ET CONFLITS	178
Les résultats suivants non secondaires sont obtenus à partir de la sous-hypothèse 2 qui stipule que la divergence des modes de gestion des ressources, lesquels issus des perceptions des acteurs, nourrit des conflits latents et de fréquents affrontements à violences variées d'une part et de l'autre, à partir de l'objectif spécifique 2 qui vise à déterminer les enjeux liés aux modes de gestion des ressources environnementales autour des aires à intérêt écologique du département des Collines. Au-delà des divergences entre modes de gestion des ressources naturelles et des oppositions entre logiques d'autochtones et d'allogènes, ils lèvent le voile sur les contradictions entre leurs constructions sociales respectives et des conflits latents d'une part et de l'autre, sur celles qui existent entre leurs construits sociaux et des conflits ouverts. L'analyse est organisée en six sections. Le mode de gestion des ressources naturelles par les autochtones est décrit dans la première et celui des allogènes dans la deuxième. La troisième section présente les divergences entre les deux modes de gestion alors que la quatrième fait état des oppositions entre logiques des autochtones et celles des allogènes. La cinquième section analyse les rapports entre constructions sociales contradictoires d'autochtones et d'allogènes et des conflits latents puis la dernière, les liens entre leurs construits sociaux contradictoires et des conflits ouverts.....	179
5.1- MODE DE GESTION AUTOCHTONE	180
5.2- MODE DE GESTION ALLOGENE.....	180
5.3- MODES DE GESTION AUTOCHTONE VERSUS MODES DE GESTION ALLOGENE.....	182
LOGIQUES D'ALLOGENES.....	183
5.5- CONTRADICTIONS ENTRE CONSTRUCTIONS SOCIALES:.....	184
SOURCES DE CONFLITS LATENTS.....	184
Les acteurs en présence dans les aires à intérêt écologique cherchent d'une part, à se procurer des ressources, des biens produits et (é) changés : ce sont leurs constructions. Mais contrairement au modèle du marché concurrentiel cher aux Economistes, tous ces agents ne bénéficient pas des mêmes atouts en raison de leurs classes sociales respectives. Et les mieux dotés en capitaux ont un accès privilégié à	

ces ressources et à ces biens. Ce sont ces contradictions entre constructions qui entretiennent des conflits latents. D'autre part, ces agents cherchent à partager leurs propres conceptions de l'ordre social afin de rendre légitimes les positions privilégiées qu'ils occupent en définissant les atouts exigés dans leur champ et en le monopolisant. Du coup, le rapport de forces est inégal et la classe dominante, parce qu'elle bénéficie d'un capital symbolique important, réussit à imposer sa culture aux autres classes. Ce faisant, elle les prive des gratifications symboliques et matérielles spécifiques à ce champ. D'où la société en étude se présente comme le résultat toujours renouvelé des conflits qui opposent les acteurs collectifs (classes ou mouvements sociaux). Certains de ses membres (les autochtones) estiment que l'ordre social leur est donné par les divinités hiérarchisées sous ODUDUA (ODUWA) ou NAA-BUKUU ou par la nature et qu'ils ne doivent pas le modifier de peur de sanctions punitives très graves alors que pour les autres (les allogènes), toute organisation sociale est œuvre anthropique et que les hommes sont en droit de la transformer au nom de l'"historicité" d'Alain TOURAINE.184

5.6- CONTRADICTIONS ENTRE CONSTRUITS SOCIAUX :.....	188
SOURCES DE CONFLITS OUVERTS	188
SIXIEME CHAPITRE :	194
ARENES DE CONFRONTATIONS ENTRE ACTEURS.....	194
6.1- AIRES A INTERET ECOLOGIQUE DU BENIN CENTRAL:.....	203
OBJET D'UN ENJEU TERRITORIAL	203
6.2- AIRES A INTERET ECOLOGIQUE DU BENIN CENTRAL:.....	204
SIEGE D'UN ENJEU DE POUVOIR.....	204
6.3- AIRES A INTERET ECOLOGIQUE DU BENIN CENTRAL:.....	205
CREUSET D'UN ENJEU IDEOLOGIQUE	205
6.4- AIRES A INTERET ECOLOGIQUE : CARREFOUR D'UN	206
ENJEU ENVIRONNEMENTAL.....	206
6.5- ACTEURS EN PRESENCE	207
Catégorie ou dimension d'appartenance.....	208
Observations	208
1= acteur stratégique de protection de l'environnement et 3= acteur pour l'identité étatique.....	208
Mais hélas !.....	208
2= acteur social-historique et 5=acteur groupal.....	208
Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	208
Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	208
Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	208
Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	208
Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	208
Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	209

5- l'acteur groupal et.....	209
6- l'acteur pulsionnel.....	209
Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	209
5- l'acteur groupal et.....	209
l'acteur pulsionnel.....	209
Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	209
5- l'acteur groupal et.....	210
l'acteur pulsionnel.....	210
Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	209
5- l'acteur groupal et.....	210
l'acteur pulsionnel.....	210
Déplorent l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	210
5- l'acteur groupal et.....	210
l'acteur pulsionnel.....	210
5- l'acteur groupal et.....	210
l'acteur pulsionnel.....	210
5- l'acteur groupal et.....	211
l'acteur pulsionnel.....	211
Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	210
Frustrés par l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	211
.....	211
5- l'acteur groupal et.....	211
l'acteur pulsionnel.....	211
Déplorent l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	211
5- l'acteur groupal et.....	211
l'acteur pulsionnel.....	211
Déplorent l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	211
5- l'acteur groupal et.....	211
l'acteur pulsionnel.....	211
Déplorent l'impartialité des agents forestiers et l'arrogance des migrants agricoles et des éleveurs	211
6.6.1- Mode d'accès.....	214
Principalement à DANI, le mode d'installation et d'accès à la terre dépend de certaines conditions qui varient, elles aussi, suivant les groupes sociolinguistiques des personnes qui demandent à s'installer.	214
6.6.1.1- Conditions d'installation et d'accès à la terre	214

6.6.1.1.1- Conditions imposées au Fondateur de DANI..... 214

6.6.1.2- Redevances annuelles imposées 216

6.7- FORMES DE SECURISATION 220

L'enquête nous permet d'affirmer qu'il existe deux grandes formes de sécurisation des ressources surtout foncière: les formes traditionnelles et celles modernes de sécurisation. Au titre des formes modernes de sécurisation, nous avons identifié l'acquisition d'une convention de vente, l'obtention d'un permis d'habiter et/ou du titre foncier. Les formes traditionnelles de sécurisation recouvrent quant à elles, l'implantation d'une maison, d'un puits, la présence d'un tombeau marqué par une pierre tombale, la plantation de haie vive ou l'instauration d'une divinité sur la terre à sécuriser. Nous avons alors étudié ces formes de sécurisation en relation avec les localités dans lesquelles se sont déroulées nos investigations. La remarque qui en découle est que les formes de sécurisation traditionnelles prédominent largement sur celles modernes à raison de 86,95% contre 13.05%. La forme traditionnelle de sécurisation la plus partagée est la construction d'une maison sur le domaine en question alors que les formes modernes de sécurisation les moins rencontrées sont le permis d'habiter et le titre foncier. 220

SEPTIEME CHAPITRE : 220

CONFLITS ET RESSOURCES 220

NATURELLES 220

Ces derniers résultats tout autant importants que les précédents, viennent conforter davantage la sous-hypothèse 3 qui stipule que les confrontations entre logiques et perceptions des acteurs sociaux en présence autour d'intérêts spécifiques réduisent la biodiversité et la qualité de vie dans les aires à intérêt écologique du département des Collines d'une part et de l'autre, renchérisent l'objectif spécifique 3 qui vise à évaluer les effets des conflits sur la diversité biologique des aires à intérêt écologique et la qualité de vie dans le département des Collines. Ils dévoilent les rapports qui existent entre les conflits et l'état de la biodiversité et de la qualité de vie à travers la typologie, la fréquence, les causes, les formes, les stratégies, le fonctionnement (interne et externe), le lieu, le matériel, l'équipement et le déclenchement de quelques conflits et les mutations qu'ils ont engendrées. L'analyse a été organisée en quatre sections. La première décrit les conflits et la deuxième section, les instances de régulation de ces conflits. La troisième section compare les niveaux de dégradation des composantes naturelles de l'environnement et les mesures de pérennisation par site et la dernière interprète l'utilité de la forêt déclarée par les segments sociaux des acteurs en présence. 220

7.1- CONFLITS 224

Conflits par localité 226

7.1.2- CAUSES 226

7.1.3- FORMES 227

7.1.4- STRATEGIES 227

7.1.5- DECLENCHEMENT	228
7.1.6- DEROULEMENT.....	229
7.1.7- CONSEQUENCES.....	230
7.2- DIFFERENTES INSTANCES DE REGULATION	231
7.2.1- Instances traditionnelles	232
7.3- COMPARAISON (SITES ET COMPOSANTES).....	238
La dégradation que ce soit de l'air, de l'eau, de la flore et de la faune se retrouve dans les localités d'étude. A BETECOUCOU, la dégradation de ces éléments est relativement élevée à cause de la présence, entre autres, de la Ferme d'Elevage dont la mauvaise gestion des extrants dégrade l'air, le sol et la flore. Le cours qui s'y trouve est ensablé, les bœufs s'y abreuvent, la population riveraine y satisfait tous ses besoins.....	239
4- Utilité de la forêt	242

HUITIEME CHAPITRE :..... 24

SYNTHESE ET DISCUSSIONS..... 24

GENERALES DES RESULTATS 24

CONCLUSION GENERALE ET..... 24

RECOMMANDATIONS 24

2- la divergence des modes de gestion des ressources, lesquels sont issus des perceptions et des logiques des acteurs, nourrit des conflits latents et de fréquents affrontements à violences variables dans le milieu. Au-delà des divergences entre modes de gestion des composantes naturelles des ressources environnementales et des oppositions entre logiques, d'autochtones et d'allogènes, il lève le voile sur les contradictions entre leurs constructions sociales respectives et des conflits latents d'une part et de l'autre, sur les oppositions entre leurs construits sociaux respectifs et des conflits ouverts et enfin..... 251

3- les confrontations entre les logiques et les perceptions des acteurs sociaux en présence autour d'intérêts spécifiques réduisent la biodiversité et la qualité de vie dans les aires à intérêt écologique du département des Collines. Il dévoile d'une part, la situation réelle des aires à intérêt écologique du Département des Collines qui ne sont que des arènes de confrontations entre acteurs et de l'autre, les rapports qui existent entre les conflits et l'état de la biodiversité et de la qualité de vie à travers la typologie, la fréquence, les causes, les formes, les stratégies, le fonctionnement (interne et externe), le lieu, le matériel, l'équipement et le déclenchement de quelques conflits et les mutations qu'ils ont engendrées. 251

Une vision holistique qui transcende toute idée simpliste de solutions sectorielles ou parcellaires et qui reposerait sur l'intégration de tous les processus qui affectent la qualité de vie amène à croire que "le monde de demain pourra s'organiser soit sous la contrainte d'une force extérieure, soit grâce au partage de valeurs communes" et que l'ensemble du processus de transition impose en fait un nouveau système de valeurs, c'est-à-dire un ensemble de principes destinés à gérer en douceur et rapidement cette transition du point de vue des enjeux sociaux, des défis culturels, des perceptions et des logiques

des acteurs en présence puis de la diversité biologique des espèces et de cette qualité de vie..... 254

Au sujet de la sécurisation foncière, 255

Quant à l'aménagement de la Forêt

Classée de l'Ouémé-Buku, 256

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 29

LISTE DES ANNEXES 29

Annexe 1 : Guide d'entretiens libre et semi-structuré adapté : 29

4.2- Mode d'habitat dispersé : une source de 305
mutations dégradantes de l'environnement 305

4.3- Mode d'habitat disperse : une source de 306
mutations réductrices de la diversité biologique..... 306

4.4- Mode d'habitat de type rue : un alignement de 306
gros villages le long des RNIE 2 et 3..... 306

4.5- Mode d'habitat de type rue : une logique 306
cosmocentrique 306

Annexe 5 : 307

5.1- Mode de gestion autochtone 307

5.2- Mode de gestion allogène 307

6.7- Formes de sécurisation..... 308

7.2- CONFLITS (typologie, causes, formes, 310
stratégies, fonctionnement (interne et externe), 310

lieu, matériel, équipement, déclenchement, 310
déroulement, conséquences.) 310

7.3- DIFFERENTES INSTANCES DE REGULATION 312

Instances traditionnelles 312

Comparaison (sites et composantes) 316

Utilité de la forêt..... 320

TABLE DES MATIERES 320